CONSTANCE

DEUXIEME PARTIE (1).

V.

Dans l'unique chambre de maître qui eût été meublée au Parc, une vaste pièce, de l'aspect le plus simple et le plus sévère, où flottait l'odeur des cigarettes et dont toute la décoration se composait d'armes réunies en trophées, de rayons chargés de livres, et de sièges qui permettaient de fumer à califourchon ou de se reposer la tête en bas, selon les goûts particuliers à l'espèce masculine, dans cette grande chambre de garçon, à peine éclairée par une seule lampe, une femme gisait sur le lit même de M. de Glenne. Il serait plus juste de dire qu'elle s'y tordait dans le paroxysme d'une violente attaque de nerfs, maladroitement secourue par Janonette, qui, n'ayant jamais vu rien de semblable, se bornait à lui jeter timidement un peu d'eau fraîche au visage pour la faire revenir, en poussant des exclamations désolées ou en marmottant de vagues prières. Quelqu'un avait eu cependant la bonne idée de dégrafer le corsage, une main d'homme, sans doute, car la mince étoffe avait été brutalement déchirée du coup, et l'on voyait sur une gorge

(1) Voyez la *Revue* du 15 mars.

très blanche couler un filet de sang qui, de là, se répandait dans un fouillis de batiste et de dentelle.

— Ah! monsieur le docteur, vous voilà donc enfin! s'écria Janonette. Nous avons mené une rude vie, allez! Tantôt elle crie, la pauvre dame, que ça fend le cœur, tantôt elle grince des dents à se les briser. Je ne sais plus qu'en faire.

— Vous êtes seule pour la soigner? demanda le docteur en s'assurant, sans perdre une minute, du plus ou moins de gravité de la blessure.

Janonette fit un signe de tête désapprobateur et navré.

— Bon! ôtez cet oreiller, mettez-la bien à plat... C'est cela,.. Escaloup, tenez cette lampe, que je puisse voir... Une égratignure, pas davantage. Elle a eu plus de peur que de mal. Allons, ma chère dame, calmons-nous. Nerveuse, très nerveuse, voilà ce que vous êtes... Mais quant au reste, bientôt il n'y paraîtra plus. Frictionnez-lui les membres pendant que j'attacherai cette bande plus solidement que vous n'avez su le faire... Et vite, une plume... Vous trouverez bien une plume à lui brûler sous le nez? J'imagine qu'on manque de tout ici... Heureusement, j'ai ma pharmacie de poche... Prenez-y de la toile, de la charpie, du sparadrap. Tenez, la voilà qui se remet...

La jeune femme venait de porter sa main à son cou, et les paupières closes avaient palpité violemment, les mâchoires s'étaient desserrées; elle exhala un profond soupir.

— Là, vous vous sentez mieux, n'est-ce pas? reprit le docteur d'une voix affectueuse et réconfortante. Vous souffrez de la tête?.. Oui, sans doute, fit-il, en réponse à un geste convulsif; mais cela passera... Des larmes, maintenant!.. Tant mieux! Pleurez, pleurez beaucoup, tant que vous voudrez. Vous n'en serez que plus vite guérie!

— Ah! s'écria Janonette en s'essuyant les yeux du coin de son tablier, elle a trop de peine,.. cela fait compassion.

— La peine n'est pour rien dans ces larmes-là, dit le docteur; c'est, au contraire, un soulagement. Il y a longtemps qu'elle est dans cet état?

— Plus d'une heure. Nous avons couru dans la bibliothèque quand monsieur a appelé; elle était tout de son long sur le tapis, avec ce couteau-là auprès d'elle, dit Janonette en montrant un petit stylet à lame triangulaire très aiguë. C'est le couteau dont monsieur se sert pour couper les pages de ses livres. Tenez, la voilà qui se trouve mal encore... Ça n'a pas cessé depuis que nous l'avons portée sur le lit... Se réveiller en gémissant, comme un chien, sauf votre respect, qui aboierait à la lune, faire mine de

s'arracher les cheveux, et puis retomber, le corps roidi autant qu'une barre de fer, pour recommencer à gigoter l'instant d'après... Vous verrez qu'elle en restera morte ou folle, la pauvre!

— Ni l'un, ni l'autre, soyez tranquille. La main qui a porté le coup n'était pas bien résolue. C'est à la suite d'une scène, d'une discussion? demanda tout bas le docteur en continuant à poser un premier pansement sur la peau à peine déchirée d'une poitrine haletante.

— Voilà comment cela s'est fait, répondit Janonette du même ton; elle est arrivée dans une des voitures à Lajoux, — vous savez bien, Lajous*se*, le loueur de Nérac, — pendant que monsieur était à se promener. Je me trouvais seule avec Escaloup; elle nous a dit comme ça qu'elle avait besoin de parler à monsieur, qu'elle voulait l'attendre, mais que nous ne l'avertissions de rien quand il rentrerait, qu'elle resterait dans la bibliothèque. Il faut vous dire qu'elle nous avait questionnés, qu'elle s'était fait montrer la maison, — toujours bien honnête et l'argent à la main! Nous lui avions donc conté que monsieur, après dîner, entrait d'habitude dans la bibliothèque. L'idée m'était venue qu'elle lui arrangeait une surprise, et, la dame étant si gentille, je pensais que ça ferait plaisir à monsieur; et puis, je vous dis, elle savait s'y prendre, — aimable et généreuse! Pour un méchant bouillon que je lui ai servi, elle m'a donné une pièce d'or. On n'avait qu'à la voir pour comprendre que c'était une personne bien comme il faut et qui ne venait pas faire de mal. Enfin, nous avons eu tort, puisque monsieur nous chasse; mais comment refuser à qui demande si poliment? Nous l'avons donc mise où elle voulait, en attendant monsieur, qui est rentré tard. L'Anglais, qui était avec lui, a mené les chevaux à l'écurie, et lui, notre maître, il a demandé son dîner tout de suite. Je m'étonnais bien un peu que la dame n'eût pas voulu se mettre à table tout simplement; mais elle paraissait fatiguée, — et puis c'était son affaire, n'est-ce pas? ça ne nous regardait point. Elle venait de Paris, où monsieur peut avoir ses secrets, qu'elle connaissait mieux que nous! Quand monsieur a eu fini de dîner, il est allé dans la bibliothèque; la lampe était allumée, comme d'habitude, quoiqu'il ne fît pas encore nuit. Alors, je me suis approchée un peu de la porte pour savoir s'il serait content, et j'ai compris tout de suite qu'il ne l'était guère! Il vous a jeté comme un juron... Je ne dis pas que c'en était un, mais il n'y avait pas grande différence... — Vous ici!.. vous!.. — Jamais vous n'avez entendu de voix plus en colère. Et la voix de cette pauvre petite femme était si douce, au contraire. Elle le suppliait, oui! Je ne reconnaissais pas les mots, — parce qu'il y a un rideau de tapisserie sur la porte; et puis, avec leur *parler pointu* de

Paris, c'est malaisé. A la fin, cependant, on aurait dit qu'elle se fâchait à son tour, qu'elle s'emportait. Ils parlaient tous les deux à la fois, et c'était elle qui avait l'air de le menacer. Alors, j'ai entendu un cri tout à coup, et monsieur a ouvert la porte si brusquement que je n'ai eu que le temps de me retirer bien vite. Il criait : — Au secours!.. un médecin!.. — et il était blanc comme un linge. — Vite! un médecin!.. — Comme j'étais bien à portée d'entendre, j'ai couru dire à Escaloup : Va au plus près, — et puis je suis rentrée dans la bibliothèque, où la dame était toujours étendue par terre et monsieur, à genoux auprès d'elle, qui lui avait ouvert sa robe en arrachant tous les boutons, et qui disait, — ça, je réponds de l'avoir entendu : — Comédienne!.. comédienne du diable! — Sans doute qu'il ne trouvait pas qu'elle s'était tuée pour de bon, et il en était comme contrarié. Car c'est une personne à qui, bien sûr, il en veut, ça se voit de reste! Rien qu'à la manière dont il a dit : — Madame s'est blessée... Soignez-la, en attendant le médecin... — Il ne m'a même pas aidée à la déposer sur son lit; il a appelé l'Anglais pour ça. On aurait dit qu'il avait répugnance à la toucher. Elle n'est pourtant pas dégoûtante! Vous a-t-elle un corps en satin, et du linge tout à jour qui sent bon comme un bouquet! Vous me croirez si vous voulez, c'est quelque histoire d'amourette dans laquelle il a les torts... D'abord, les hommes sont toujours fautifs dans ces affaires-là.

Le long récit de Janonette ne fut pas débité d'un trait, mais par lambeaux entrecoupés, tandis qu'elle tendait des épingles au docteur et qu'elle aidait à déshabiller l'inconnue, qui restait les yeux fermés, inerte et très pâle, mais calme à présent, comme si son insensibilité apparente eût été volontaire. Peut-être écoutait-elle, à travers le trouble de ses sens, ce récit dont elle était l'héroïne. Soudain elle tourna la tête, ouvrit des yeux fixes et noyés et demanda en frissonnant :

— Où suis-je?

— Entre les mains d'un médecin qui promet de vous remettre sur pied très vite, si vous êtes sage, répondit cordialement le docteur.

Elle regarda autour d'elle, effarée, passa sur son front ses petites mains étincelantes de bagues, et dit :

— Emmenez-moi, emmenez-moi tout de suite. Je ne veux pas rester ici, non, pas une heure, pas une minute...

Le docteur fit alors la remarque en lui-même que le parler pointu dont se plaignait Janonette était, de fait, un accent étranger presque imperceptible.

— Quant à ce que vous demandez là, madame, c'est impos-

sible... Mais demain, je reviendrai. Nous causerons alors de ce que je puis faire pour vous être agréable. A présent, buvez de la fleur d'oranger et tâchez de dormir; vous êtes brisée de fatigue.

— J'ai voulu me tuer, dit-elle d'un air sombre.

— Le vouliez-vous absolument? Vous aviez tort, en tout cas, et vous n'avez pas réussi. Nous veillerons à ce que vous n'ayez plus de ces fantaisies lugubres. Janonette va rester auprès de vous le reste de la nuit, n'est-ce pas, Janonette? Et demain il fera jour. Le soleil est un bon conseiller.

— Je m'étais juré de ne plus le revoir, répliqua la jeune femme en laissant de nouveau couler ses larmes. Je le hais,.. je hais l'univers entier et tous ceux qui m'ont fait souffrir... Je suis si malheureuse! ajouta-t-elle avec impétuosité, après une pause qui fut remplie par ses sanglots.

— Peut-être ne le serez-vous plus demain, qui sait? Les circonstances changent, les cœurs se laissent toucher.

Elle secoua lentement la tête.

— Tout est fini pour moi. Il fallait mourir.

— Dormez, de grâce, dit le docteur.

La jeune femme essaya de ramener autour de sa tête ses cheveux dénoués; mais la douleur de sa blessure, si peu profonde qu'elle fût, la força d'y renoncer. Avec un faible gémissement, elle se cacha le visage dans ces ondes d'or comme derrière un voile et ferma les yeux.

— Vous ne la quitterez pas une minute, dit le docteur à Janonette.

— Oh! monsieur, soyez tranquille, j'attendrai ici le matin, en disant mon chapelet.

— Et moi, je reviendrai avant déjeuner. Faites-lui prendre ces gouttes calmantes d'heure en heure, si l'agitation recommence. — Ah çà! pensait le docteur en sortant de la chambre, ce beau monsieur pour l'amour duquel on a essayé de se poignarder restera-t-il invisible? La honte, sans doute, le remords... Cette petite femme-là, ma foi, a les plus jolies épaules que j'aie vues de ma vie... et sculptées dans la neige... Une blancheur!.. Résister à ces épaules-là et aux bras qui les accompagnent, ce doit être difficile. Mais les hommes ont un cœur de roc le jour où ils n'aiment plus... Car j'assiste là, sans nul doute, à la fin d'un roman.

Tout à coup, dans le vestibule qu'il traversait, M. de Glenne lui apparut, adossé à une porte, guettant son passage.

— Combien j'ai d'excuses à vous faire! dit-il en s'avançant avec une vivacité qui dissimulait mal son embarras.

— Des excuses, cher monsieur! et de quoi? Je suis heureux d'avoir pu rendre service à une personne qui vous intéresse... — le docteur appuya sur ces mots avec un peu de malice, — et plus heureux encore d'être en mesure de vous rassurer sur les suites de ce petit accident.

Une rougeur irritée monta aux joues de M. de Glenne, et il eut un mouvement des épaules qui signifiait : que m'importe!

— Cet imbécile d'Escaloup a mal compris mes ordres, reprit-il tout haut. Quand je lui ai dit d'appeler un médecin, je ne songeais pas qu'il pût aller vous déranger. J'ajouterai que j'aurais préféré voir arriver ici tout autre visage que le vôtre.

— Bien obligé! interrompit le docteur.

— Vous me comprenez à merveille. Avec un inconnu, que j'aurais évité de rencontrer ensuite, ma situation eût été moins pénible,.. moins ridicule...

— Je ne vois, monsieur, absolument rien de ridicule dans ce qui se passe.

— Mais vous ne nierez pas que vous n'ayez, — et c'est tout naturel, — des idées, des soupçons qui gêneront nos relations futures. J'en serais désolé pour ma part. Quoi qu'il doive arriver, permettez-moi de vous dire un mot : sur l'honneur, je n'ai rien fait qui puisse justifier l'acte de folie commis cette nuit sous mon toit... Sur l'honneur, je n'ai rien à me reprocher envers la personne que vous venez de secourir. Si quelqu'un de nous deux a eu des torts envers l'autre, c'est elle, c'est elle seule... Oui, des torts graves, irréparables. Cette explication montre assez, j'espère, le prix que j'attache à l'estime d'un homme tel que vous et le regret que j'aurais de la perdre avant de l'avoir acquise.

M. de Glenne parlait avec une émotion contenue qui persuada le docteur comme aurait pu le faire l'évidence même. Tout à l'heure, son opinion était presque celle de Janonette; sans bien comprendre pourquoi, il vira de bord.

— Monsieur, dit-il en tendant la main à celui qui attaquait si nettement une question délicate, j'ai vu beaucoup de choses étranges dans ma vie déjà longue, et je me suis défendu de tirer des conclusions à la légère. Il m'est fort agréable de vous croire un parfait honnête homme et de n'ajouter foi, sur vous, qu'à votre parole même.

Ils se serrèrent la main, et rien de plus ne fut dit entre eux; mais les sentimens de M. Vidal, tandis qu'il retournait chez lui, étaient tout différens de ceux qu'il éprouvait en venant au Parc; avec une versatilité singulière, il prenait la contre-partie de son premier raisonnement :

— Il y a, en effet, se disait-il, des femmes bien malfaisantes et bien perverses! Celui qui tombe sous leur griffe est à plaindre! Pourtant, il faudrait savoir au juste...

Tout le long du chemin, il épuisa les conjectures. Cette étrangère était certainement une maîtresse abandonnée; mais la rupture n'avait eu lieu, sans doute, qu'après quelque trahison de sa part; elle se repentait, elle aimait encore... ou bien, — oui, ce devait être cela, — elle défendait les intérêts d'un enfant que M. de Glenne repoussait avec elle. Sans doute, elle était venue plaider la cause de cet innocent en même temps que la sienne, et, désespérée de la froideur de l'homme qu'elle avait offensé, — dame, en certains cas, le pardon est terriblement difficile! — elle avait essayé d'un moyen héroïque, feinte ou réalité, feinte plutôt... mélange de tous les deux, peut-être... Les femmes sont si compliquées! Quelques-unes peuvent être sincères même en jouant la comédie.

Parmi les suppositions qui se succédaient dans son esprit, il n'y en avait aucune qu'il pût sans inconvénient communiquer à sa fille; aussi le docteur fut-il quelque peu contrarié lorsque, de retour chez lui et prêt à entrer dans sa chambre, il vit s'entr'ouvrir la porte de Constance et qu'il entendit une voix fort éveillée lui dire :

— Eh bien! papa, cette dame... cette pauvre dame du Parc?..

La question le prenait au dépourvu.

— Comment! s'écria-t-il pour gagner du temps, tu n'es pas encore couchée? C'est absurde... Eh bien! mon enfant, cette dame... mais, rien de plus simple... Une parente de M. de Glenne, une personne âgée qui, venue en visite chez lui, a eu un accès, un tout petit accès de fièvre chaude...

L'expression étonnée, incrédule, des grands yeux de Stany, qui, à moitié déshabillée, avait passé sa tête dans l'entre-bâillement de la porte, l'avertit qu'il avait dû dire quelque chose d'invraisemblable.

En effet, Catinou, toujours prompte à s'informer, avait trouvé le temps, pendant que Béréto attelait en toute hâte le cabriolet, de faire subir un interrogatoire serré à l'envoyé du Parc. L'aventure lui avait été racontée tout au long, avec les détails donnés ensuite par Janonette au docteur. Comment n'aurait-elle pas répété des choses aussi intéressantes à sa jeune maîtresse? C'était l'émotion et la curiosité d'en apprendre davantage qui avaient tenu Stany éveillée jusqu'à ce que son père rentrât.

— Pourquoi papa me fait-il un mensonge? pensa-t-elle, plus intriguée que jamais après les explications confuses du docteur.

Et elle en conclut que quelque chose de mystérieux, de terrible décidément, avait dû se passer au Parc.

Les jours suivans, elle ne le questionna pas, bien qu'elle en mourût d'envie, et, de son côté, il garda le silence. Catinou elle-même ne découvrit plus rien, sauf que M. de Glenne s'était éloigné, laissant toute seule l'intruse, qui, d'ailleurs, allait de mieux en mieux. Chaque matin, le docteur lui rendait visite, et le moment vint assez vite où il la trouva en état de partir sans péril pour sa santé.

Un matin, la victoria de M. de Glenne passa sur la route, à travers le village, emportant une femme appuyée avec grâce à des coussins, les pieds sur un élégant sac de voyage.

— Mademoiselle! cria Catinou, toujours aux aguets, venez vite!

Mais Stany, quelque hâte qu'elle fît pour se précipiter à la fenêtre, n'eut que le temps d'entrevoir un bout de profil à peine esquissé sous les plis d'une gaze flottante; elle vit plus distinctement un nœud de cheveux pâles qui brillaient au soleil et la forme charmante d'une taille bien prise dans la jaquette presque masculine d'un costume anglo-parisien.

— Quelle princesse! dit la vieille servante d'un ton ironique. Du reste, cette effrontée-là se porte comme vous et moi; votre papa a été habile à la guérir ou bien elle ne s'était guère écorchée.

— Elle m'a paru très jolie, dit Constance.

Une heure après, en déjeunant, elle s'aventura, poussée par la curiosité, à demander au docteur si sa malade était tout à fait rétablie.

— Tout à fait, répondit-il brièvement, et la voilà enfin sur le chemin de Paris. C'est un fameux débarras pour quelqu'un; le secret professionnel m'empêche de t'en dire davantage.

Cette extrême réserve que les convenances lui prescrivaient à l'égard de sa fille, M. Vidal ne l'eut pas envers tout le monde. Il était communicatif de son naturel, et le poids de l'extraordinaire aventure dans laquelle il avait joué un rôle l'eût étouffé probablement s'il ne se fût trouvé d'excellentes excuses pour le partager avec M. Duranton, qui devait savoir après tout à quoi s'en tenir sur l'acquéreur de son domaine.

Le pauvre pasteur fut consterné en apprenant que de pareils scandales se produisaient dans cette maison qu'il avait longtemps appelée sienne.

— Je n'y mettrai plus jamais le pied! s'écria-t-il, et j'ai de vrais remords d'avoir amené dans le pays un mauvais exemple.

— Mais puisque je vous dis que la coupable n'a fait que passer, qu'elle est déjà partie...

— Eh! il ne s'agit pas seulement de cette femme, mais de celui qui, pour la réduire à une telle extrémité, l'a entraînée au mal d'abord et abandonnée ensuite.

— Écoutez, mon ami, si l'un des deux a été entraîné, ce n'est pas elle! Vous pouvez m'en croire; j'ai eu l'occasion de l'étudier. Premièrement, elle n'est pas très jeune, malgré l'apparence, elle doit avoir dépassé la trentaine. Grâce aux artifices dont les coquettes ont l'habitude, elle peut gagner quatre ou cinq ans, mais le teint est déjà fané sous la poudre de riz et il y a de petites rides qui ne trompent pas l'œil d'un médecin au coin des lèvres et des paupières. J'ajouterai que cette physionomie fatiguée n'est bonne qu'à demi. Quand elle parle ou seulement quand elle se croit observée, le regard, le sourire sont charmans, ils peuvent même devenir ensorcelans, j'imagine, lorsqu'elle s'en donne la peine, — mais aussitôt qu'elle ne se surveille plus, l'œil gris-bleu, un peu couvert, devient dur, et l'expression de la bouche n'a aucune franchise. Je gagerais qu'elle ne vaut rien.

— Vous ne savez pas s'il en a toujours été de même, répliqua le pasteur, et si ce n'est pas lui qui l'a faite ce qu'elle est.

— Je ne sais presque rien, en effet, mais je devine. Le lendemain de cette prétendue tentative de suicide...

— Prétendue!..

— Oh! cela je l'affirme. Elle ne voulait qu'effrayer, jouer une dernière carte ; autrement, la blessure eût été moins insignifiante. Lors de ma seconde visite donc, elle m'a dit d'une voix très faible, très touchante : « — Merci de vos bons soins, monsieur. J'ai honte de moi-même,.. il n'est pas permis de se manquer. » — Naturellement je lui ai répondu tout ce que pouvaient m'inspirer la compassion, la morale, et même une galanterie bien intentionnée. Je lui ai dit qu'il y avait folie à vouloir mourir quand on possédait ce qui peut rendre la vie précieuse, le plus grand des biens pour une femme étant la beauté...

— De grâce! interrompit le pasteur avec un peu d'impatience, ne me répétez pas vos madrigaux. Vous auriez mieux fait d'envoyer chercher un prêtre qui lui eût parlé de Dieu.

— Ceci n'était pas mon affaire, mais je voulais l'amener tout doucement à des confidences; on ne prend pas les mouches avec du vinaigre; j'ai été insinuant. Peine perdue! Elle s'est montrée plus fine que moi et a su parler très joliment sans rien dire, toujours avec le même sourire aux lèvres, un petit sourire de côté, coquet, moqueur et désabusé tout ensemble. Sa conversation est

agréable, elle ne manque pas d'esprit et on voit qu'ayant l'habitude de tourner toutes les têtes, elle ne peut souffrir qu'un homme reste froid auprès d'elle. Après tout, il entrait peut-être dans ses desseins de produire sur moi une impression favorable pour que la commission dont elle m'a chargée fût mieux faite, car elle me laisse le soin de parler à M. de Glenne : — « Je ne veux pas, m'a-t-elle dit, chasser plus longtemps de chez lui un homme qui ne peut me voir sans horreur. Je comptais lui écrire, mais aucune des lettres que je commence ne me satisfait. Il suffira que vous lui disiez que je me repens de cette dernière démarche et qu'il n'entendra jamais plus parler de moi. » — Comme elle portait son mouchoir à ses yeux en me faisant cette recommandation, je lui ai demandé si je ne pourrais rappeler à M. de Glenne quelque devoir matériel jusque-là négligé soit envers elle, soit envers un être qui lui était cher. Elle a hésité à comprendre, puis souriant de nouveau avec un peu d'amertume, elle m'a répondu : — « Parlez-vous d'argent? Sous ce rapport, M. de Glenne a fait tout ce qu'il devait faire, et, quant à un enfant, il ne manquerait plus qu'une pareille complication! Dieu merci, elle n'existe pas,.. Dieu merci! a-t-elle répété avec un long soupir. » — Oh! bien, alors, ai-je pensé, nous sommes fixés sur le peu de gravité de la chose : une intrigue, comme il y en a tant avec une femme plus impérieuse et plus résolue qu'elles ne le sont d'ordinaire, capable de réclamer son amant jusque dans la solitude où il a fui pour lui échapper. Rien de plus odieux que ces sortes de furies. Je me rappelle les menaces que me faisait, quand j'étais étudiant à Paris, une certaine grisette qui ressemblait un peu à cette belle dame-là : le même petit nez retroussé, les mêmes prunelles félines. Fanny, — elle s'appelait Fanny, — était toujours prête à s'enfoncer ses ciseaux dans la gorge; je ne pus y tenir plus de deux mois.

— Allons, Philippe, allons, que me racontez-vous là?.. interrompit le pasteur. On recueille ce qu'on a semé, rien de plus juste. Quant à moi, malgré tout le plaisir que j'avais à causer avec cet homme d'esprit, malgré les goûts que nous avons en commun, je ferai en sorte dorénavant qu'il vienne chez moi le moins possible.

— Eh bien! je ne serai pas aussi sévère. Je ne romprai point avec ce pauvre diable pour une peccadille.

— Vous appelez peccadille le suicide d'une femme!

— Mais quand c'est un suicide pour rire, une simple grimace, et quand la dame est évidemment de celles qui se consolent...

— Ne parlez pas si haut, Philippe, il me semble qu'on a marché dans la chambre à côté. Pourvu que personne n'ait entendu !

Henriette, sans vouloir écouter, cela va sans dire, avait le rare talent de passer toujours par hasard à portée de ce qui n'était pas pour ses oreilles; elle surprit donc de cette conversation tout ce qui pouvait intéresser Stany, à qui elle rapporta fidèlement l'appréciation de son oncle et celle de son père touchant les événemens survenus au Parc.

— Je commence, ajouta-t-elle, à envier un peu moins les Parisiennes qui ont le bonheur de plaire en passant à des hommes charmans tels que M. de Glenne.

Dans une existence de jeune fille isolée à la campagne, le moindre incident prend de l'importance. Stany ne se passionnait pas comme sa cousine, pour une figure distinguée et un habit bien fait, mais un drame tel que celui qui venait de se jouer presque à sa porte et surtout le mystère qui entourait ce drame devait nécessairement faire travailler son imagination. Elle se mit à penser avec une persistance qui la surprit elle-même à cet homme impitoyable qui ne s'était laissé désarmer ni par les prières, ni par le désespoir d'une femme autrefois aimée et qui, ne pouvant la chasser, lui avait cédé la place avec un dédain si cruel. Qu'avait-elle pu faire, l'infortunée, pour l'irriter à ce point? Et lui, où était-il maintenant? Catinou, sans qu'elle l'interrogeât, lui apprit un matin, à travers d'autres commérages, que le maître du Parc était de retour, et elle en eut bientôt la preuve dans des circonstances qui contribuèrent encore à exciter chez elle un intérêt particulier.

VI.

Il ne se passait guère de jour sans que Constance Vidal entrât à l'église, non pas seulement pour y prier, mais pour s'y souvenir. Elle retrouvait sa mère plus que partout ailleurs dans ce banc, où, toute petite, elle avait supporté la longueur de la grand'messe en comptant les images du livre d'heures qu'on lui abandonnait, dans ce vieux banc vermoulu, profondément encaissé entre des boiseries de chêne où plus tard elle s'était agenouillée avec la dévotion, le recueillement dont l'exemple était sans cesse auprès d'elle. Un livre en maroquin noir, usé aux coins, marquait encore la place qui jamais, depuis la mort de Mme Vidal, n'avait été occupée par aucune autre que Stany. En s'y asseyant, il lui semblait retrouver le délicieux enveloppement de l'amour maternel, une

chaleur de nid; elle s'y blottissait avec confiance, et, fermant les yeux, elle croyait encore sentir le proche voisinage de cette forme frêle qu'elle avait vue s'émacier de plus en plus jusqu'au jour où elle s'était pour ainsi dire évaporée dans l'éther. Constance choisissait d'habitude pour ses entretiens familiers devant Dieu avec la chère absente l'heure où le crépuscule, bien avant de se répandre ailleurs, commençait à envahir les nefs étroites et basses, les fenêtres percées en meurtrières. Appuyée contre le dossier droit qui lui semblait garder la marque d'une tête chérie, elle évoquait sa mère, elle se rappelait chacune de ses recommandations, en promettant de s'y conformer. Jamais elle ne parlait à personne de ce qu'elle appelait en elle-même leurs rendez-vous. Son père savait qu'elle allait à l'église un peu plus souvent qu'il ne l'eût désiré; il lui laissait toute liberté, d'ailleurs, à la condition qu'elle n'attirât pas au Priourat leur curé, pour lequel, tout en le déclarant un brave homme, il éprouvait l'insurmontable répulsion du voltairien pour le prêtre. Que sa fille se gardât de l'exagération des pratiques plus qu'inutiles, selon lui, qu'il qualifiait de bigoterie, que, tout en s'acquittant de ses devoirs de chrétienne, si bon lui semblait, elle ne subît point de direction proprement dite, M. Vidal, moins intolérant que beaucoup de libres penseurs, n'en demandait pas davantage. Peut-être, cependant, l'influence du bon vieux prêtre très simple qui desservait la paroisse eût-elle plutôt modéré qu'activé l'exaltation religieuse de Stany en ramenant cette jeune âme rêveuse aux voies ordinaires, en permettant à sa ferveur, prisonnière, pour ainsi dire, comme l'est une essence subtile dans un vase scellé, de s'évaporer un peu. Forcée, au contraire, de se replier toujours sur elle-même, cette ardente piété de néophyte que l'enfant avait héritée de sa mère, ce mysticisme catholique qui se confondait dans son âme avec un souvenir filial passé lui-même à l'état de religion, prit, en se concentrant, une intensité croissante.

Ce jour-là, par exemple, la méditation de Constance Vidal portait sur un point auquel ne s'arrête guère d'habitude la pensée des jeunes filles. Stany songeait à la vanité de tout ce qui doit finir; elle y songeait avec une amertume et une tristesse qu'elle n'avait point éprouvées jusque-là et qui tenaient évidemment à quelque expérience récente. Cette idée que l'on peut, s'étant aimés une fois, ne pas s'aimer toujours, la hantait depuis quelque temps et lui faisait horreur. Était-il possible qu'après avoir été tout l'un pour l'autre on pût devenir ennemis? Les imaginations très neuves n'acceptent pas sans souffrance, à mesure qu'elles leur sont dévoilées par la vie, ces réalités désenchantantes qui s'imposent ensuite à nous

comme des faits indiscutables et convenus, rangés sous la rubrique du *cela va sans dire*. Stany pensait donc au néant des amours humaines avec une austérité singulière quand elle vit apparaître tout à coup l'une des figures qui se mêlaient à ses réflexions. Ce qu'elle éprouva lorsque M. de Glenne entra dans l'église fut comme un choc violent : de la surprise d'abord, mais surtout de la joie. L'homme qui vient chercher auprès de Dieu une consolation ou un appui n'est pas irrémédiablement malheureux, et celui-ci ne pouvait manquer, étant chrétien, d'abjurer tôt ou tard les sentimens de rancune et de haine, que, d'après les rumeurs parvenues jusqu'à elle, il avait un instant montrées. Mais peut-être n'était-ce pas un chrétien qui visitait l'église, peut-être était-ce tout simplement un curieux de plus qui venait examiner les chapiteaux historiés, où des bêtes fantastiques se mêlent à toutes les variétés d'une végétation antérieure au gothique.

Elle resta immobile dans son banc, à observer M. de Glenne qui ne la voyait pas, serrée contre un pilier et si petite, tenant si peu de place derrière le haut écran de chêne noirci! Il ne s'agenouilla point, mais lentement se mit à faire le tour de l'église, en quête probablement d'un curieux morceau d'iconographie romane, qui représente avec des détails naïfs la première tentation. L'ombre croissante, sous les voûtes en plein cintre, ne laissait distinguer rien que très imparfaitement; il se détourna donc après une halte de quelques minutes devant la vieille pierre sculptée, regagna le chœur, et s'assit dans l'une des stalles, l'air morose, accablé, à ce que trouva Stany qui épiait ses moindres mouvemens. Longtemps, il demeura la tête basse et sans bouger. Priait-il?.. En se le demandant, Stany adressa au ciel une fervente prière qui pût s'unir à la sienne ou bien la remplacer. Elle pria pour cet étranger dont elle ne savait au juste ni les besoins ni les peines, elle pria aussi pour la femme inconnue qui de quelque façon avait traversé sa destinée, suppliant celui qui peut tout et qui change à son gré les cœurs de leur inspirer, à lui des idées de justice et de miséricorde, à elle, pauvre égarée, la résignation nécessaire. Deux fois, M. de Glenne passa brusquement la main sur son front comme pour en chasser un souci, puis il resta quelque temps le coude sur son genou, le menton sur son poing fermé, à réfléchir. De la place qu'elle occupait, Stany ne le voyait que de profil et très imparfaitement, mais elle se figura que ses traits s'étaient rassérénés et elle constata, tout heureuse, qu'il prolongeait sa visite à l'église, pour des raisons qui évidemment n'avaient rien de commun avec la curiosité. Le soleil couchant fit glisser entre les vitraux un rayon qui éclaira cette tête penchée, décidément très intéressante, pensa

Stany avec le vague attrait qu'éprouvent les méridionales pour les types blonds du Nord qui leur représentent l'originalité, l'exception, lorsque jamais elles ne sont sorties de leur pays. En tout pays, d'ailleurs, et aux femmes de toute race, la figure de M. de Glenne eût paru agréable et distinguée, mais les sympathies de Constance Vidal étaient gagnées surtout par ce qu'elle exprimait de triste.

La ténacité d'un regard fixé sur nous produit un effet magnétique auquel sont sensibles les gens nerveux. M. de Glenne, bien que l'église lui semblât vide jusque-là autant que silencieuse, sentit peu à peu qu'il n'était pas seul; il aperçut enfin à distance le vague dessin d'une forme féminine; brusquement, comme s'il eût été honteux ou contrarié d'avoir songé devant témoin à des choses intimes et secrètes, il se leva et disparut dans l'un des bas côtés, tandis que, d'autre part, Stany, confuse d'avoir été surprise en flagrant délit d'espionnage, sortait par l'autre. Le hasard voulut que tous les deux se rencontrassent près de la porte, au moment où la jeune fille trempait ses doigts dans le bénitier. Elle hésita une minute, puis d'un mouvement délibéré offrit au Parisien de l'eau bénite. Il parut étonné, presque interdit, tandis que son regard rencontrait deux beaux yeux noirs levés vers lui d'un air à la fois grave et timide; mais, se remettant vite, il effleura de ses doigts, avec un profond salut, les petits doigts humides et se signa rapidement. Ce fut pour Stany, que son père n'avait habituée à aucune concession en ces matières, comme un gage de fraternité spirituelle; le vague sourire qui effleura ses traits parut à M. de Glenne si délicieux, qu'il en oublia comme par enchantement tout ce qui n'était pas ce sourire, tout le fardeau de préoccupations plus ou moins profanes qu'il avait apporté dans le lieu saint où il ne cherchait pas Dieu. Du seuil de l'église, il vit l'adorable apparition s'éloigner légère et pénétrer dans la maison qu'il savait être celle du docteur. Au fait, M. Duranton avait dit : « Ma nièce, » en parlant de la promeneuse de la Garenne, qui était certainement Mlle Vidal. Tant mieux, il la reverrait. C'était une séduisante perspective que celle de rencontrer quelquefois sur sa route un pareil visage. Plusieurs fois, au cours de cette même soirée, il se remémora le singulier appel si chaste et si doux, si différent de ce qu'il avait jamais lu dans des yeux de femme, que le regard profond de cette enfant lui avait adressé ; il crut sentir au bout de ses doigts la fraîcheur de l'eau bénite avec le contact d'une main fine qui tremblait quelque peu. Pour un raffiné de son espèce, la sensation était nouvelle et par conséquent avait du prix.

VII.

Sans cette rencontre, il eût tardé probablement à rendre au docteur la visite qu'il lui avait promise; la crainte de quelque allusion, même indirecte, à des événemens pénibles le hantait jusque-là et l'avait retenu; mais le signe de croix imposé par Constance eut la vertu d'un exorcisme. Dès le lendemain, il se présenta au Priourat, porté par un élan irréfléchi qu'il eût raillé amèrement et réprimé aussitôt s'il s'en fût rendu compte avec la rigueur d'analyse qu'il exerçait depuis longtemps contre lui-même. Qui donc parmi les plus clairvoyans n'a la faculté de devenir aveugle à propos? Qui donc sut jamais résister à l'avant-goût du bonheur, à cet attrait inavoué qui prend tous les déguisemens pour mieux rassurer celui qui l'éprouve? L'accueil de M. Vidal indiqua, du reste, dès le premier instant, chez cet excellent homme, un désir bien arrêté d'oublier tout ce qui aurait pu être importun à son hôte. Il lui fit en grand détail les honneurs de sa bibliothèque.

Tant de livres, tant d'herbiers, tant de collections diverses furent montrés à M. de Glenne qu'il ne tint qu'à lui de s'en retourner satisfait; mais probablement il avait nourri à son insu d'autres espérances, car il partit vaguement désappointé, sans avoir entrevu d'autre figure de femme que la figure curieuse et revêche de Catinou. Comme il était venu à pied, le docteur le reconduisit sur l'espace d'un kilomètre environ; il avait, disait-il, à voir une malade de ce côté, et, chemin faisant, il lui exposa le cas assez particulier de la malade en question, qui n'avait pas volé les coups de fourche qu'elle avait reçus de son mari, bien qu'à vrai dire ils l'eussent laissée presque assommée sur place.

Une gaillarde, déjà mûre, mais encore superbe, cette Françoun à laquelle eût convenu le signalement de la Françounette de Jasmin : « On prendrait les roses à poignées sur ses joues rebondies, ses dents obscurciraient la neige, » mais un peu légère et mariée à un gringalet d'Espagnol, aussi jaloux qu'elle était coquette, le métayer de la Brousse. Il l'avait surprise en flagrant délit avec un de ses voisins, dans une grange qui servait à leurs rendez-vous. Comme il arrive presque toujours, l'amant s'était esquivé assez lâchement, quoiqu'il fût plus grand de toute la tête que le mari outragé; il s'était enfui, non sans recevoir maint horion d'abord, mais son mal n'était rien en comparaison de celui de sa complice; la malheureuse en avait pour longtemps : défigurée,

les côtes labourées par la fourche de fer, un bras cassé; n'importe, le docteur répondait d'elle, maintenant; il allait, disait-il, avec son rire goguenard, la remettre en état de faire des conquêtes.

— Une honnête besogne que vous vous proposez là, dit M. de Glenne. Mieux vaudrait laisser crever ces bêtes malfaisantes.

— Malfaisantes ! hum ! la pauvre Françounette n'est pas si mauvaise que cela. Elle a été pendant une dizaine d'années, je crois, fidèle à ses devoirs envers cette petite moitié d'homme qui avait eu l'audace de vouloir pour lui tout seul une magnifique créature; elle lui a donné de vigoureux enfans qui ne doivent qu'à elle leur bonne mine,.. que voulez-vous ?.. L'heure de la crise sonne dans les campagnes comme dans les villes. Ici, nous avons le sang chaud, des passions vives. Un nouveau métayer est venu occuper la Tapio, une borde qui confine à la Brousse; sa belle prestance n'a pas laissé insensible cette matrone encore fraîche et aux feux trop longtemps réprimés. *Que boulez?*.. C'est un mot de terroir... *Que boulez?* Mais je n'entreprendrai pas de défendre ma malade; vous ne paraissez pas pitoyable pour les faiblesses de son sexe.

— En effet, répliqua M. de Glenne, l'Espagnol aurait pu frapper plus fort sans m'indigner. C'est une ressource inappréciable que les coups. Les gens du peuple doivent se soulager ainsi bien mieux que nous autres qui n'avons qu'une misérable ressource, celle de provoquer en duel avec les cérémonies d'usage un rival, dupé parfois tout autant que nous-mêmes. Mais cette première correction administrée, qu'est-il devenu, le pauvre diable de mari?..

— A la bonne heure! Vous plaignez le bourreau !.. Eh bien! ayant laissé sa femme pour morte, il s'est sauvé, lui aussi, à travers champs, ne sachant ce qu'il faisait, courant droit devant lui, jusqu'au moment où tout à coup, au milieu de la colère, du désespoir qui l'aveuglait encore, il a pensé à ses enfans... Leur souvenir l'a ramené au logis. Il est là...

Et le docteur s'arrêta devant la porte d'une petite métairie plantée au bord de la route.

— A propos, reprit-il, j'avais quelque chose à vous dire. Une autre de mes malades, avant de quitter le pays, m'a chargé de vous transmettre une promesse qui apparemment vous fera plaisir; elle jure que vous ne la reverrez jamais.

M. de Glenne avait changé de couleur.

— Il y a des années que la personne dont vous parlez a pris cet engagement pour la première fois et vous savez comme elle l'a tenu. Ce que disent les femmes ne compte pas. Elles mentent toutes, sans exception, comme elles respirent.

— Permettez-moi de demander grâce pour quelques-unes, répliqua le docteur, sur le seuil de la maisonnette où il allait entrer. Avant de porter des arrêts semblables, pensez à votre mère seulement.

— Je ne l'ai jamais connue. Je vous dis que je ne connais de l'espèce que les plus mauvais échantillons. Revenons à votre Françoun, qui est de ceux-là, elle aussi. Son mari va-t-il lui laisser reprendre le roman interrompu? La surveillera-t-il jour et nuit, sa fourche à la main? Prendra-t-il son parti d'être trompé? Le drame n'est pas clos, il me semble. Vous me tiendrez au courant.

— Volontiers; mais d'avance, je puis vous dire la fin. Notre Espagnol pardonnera. Depuis son retour, il n'a pas desserré les dents, il n'a pas regardé la patiente; n'importe, il pardonnera, ne l'ayant pas tuée du coup.

— Conclusion : ces êtres-là sont des brutes, incapables de mépriser comme il faut, dit M. de Glenne.

— L'éducation ne leur a pas inculqué d'amour-propre, répliqua le docteur en haussant les épaules. Celui-ci pardonnera pour ses enfans.

— Oh! les enfans...

— N'en dites pas de mal, cher monsieur. Je commettrais, quant à moi, toutes les lâchetés pour ma petite fille.

— Cela se conçoit, n'eût-on fait qu'entrevoir Mlle Vidal, répondit M. de Glenne en souriant. Vous êtes un heureux père.

— Oui, en attendant qu'on me la prenne. Mais nous avons le temps de nous y préparer, reprit le docteur qui semblait n'avoir jamais compté les années de Stany, tant il s'obstinait à voir en elle, comme il disait, une petite fille. — A bientôt, ajouta-t-il en pénétrant dans la métairie, tandis que M. de Glenne poursuivait son chemin.

Ramené à des pensées de colère, il abattait les chardons en les cinglant de sa canne avec des exclamations étouffées : — Pardonner!.. pardonner!.. quel mot absurde! Et dire que du haut en bas de l'échelle, toutes... elles sont toutes les mêmes... ou presque toutes... car le docteur a raison... il existe des femmes qui ne doivent pas mentir...

Il se remémorait la figure candide de Stany, ses beaux yeux d'une limpidité singulière.

— Des jeunes filles, de vraies jeunes filles... des anges.

— Bah! fit-il en s'interrompant avec un rire sec, tôt ou tard elle sera comme les autres! Mais pourquoi donc s'est-elle cachée si obstinément aujourd'hui?

Stany n'avait eu aucune idée de se cacher. Un peu sauvage, elle était restée à l'écart, par discrétion, comme elle faisait d'ordinaire lorsque son père recevait des visites.

A vingt-quatre heures de là, il la rencontra en passant de nouveau devant la Brousse. Elle sortait de cette métairie, toute seule, un petit panier au bras. L'ange chez la pécheresse! Saisi de surprise, il s'arrêta pour la saluer.

— Il me semble, mademoiselle, lui dit-il gaîment, que vous faites concurrence à votre père. C'est une malade, n'est-ce pas, que vous venez de visiter?

— Comment le savez-vous? répliqua-t-elle, du même ton.

— Le docteur m'a parlé de cette malheureuse.

— Bien malheureuse, en effet; elle est dans le plus triste état; je lui ai porté ce qui pouvait lui faire plaisir, en fait de nourriture. Ces pauvres gens ne mangent que des choses si grossières!

— Vous êtes bonne.

— Oh! dans nos campagnes, on a l'habitude de s'entr'aider, reprit Stany avec vivacité, comme si elle eût voulu écarter toute idée d'aumône.

— J'admire que vous puissiez vous intéresser à cette malade-là.

— Pourquoi? Je m'intéresse à tous ceux qui souffrent.

— Même quand ils l'ont mérité?

Elle prit un air grave : — Qui donc n'a pas mérité de souffrir? Nous avons tous à réparer des fautes grandes ou petites.

— Voilà de bien austères paroles pour une bouche aussi jeune que la vôtre, dit M. de Glenne, en continuant, poussé par une curiosité assez perverse, à marcher auprès d'elle et à l'interroger. Vous doutez-vous seulement des torts de votre protégée?

— Je sais que ce sont des torts envers son mari, répondit simplement Constance.

— Et vous l'excusez!.. Et votre père ne s'oppose pas à ce que vous entriez chez elle?..

— Mon père ne m'a jamais empêchée de faire le peu de bien dont je suis capable. Quant à excuser, ou à juger, que sommes-nous pour cela? Dieu a pardonné dans l'Évangile à des femmes plus coupables, peut-être.

Elle parlait sans aucun trouble, d'une voix nette et calme, en prouvant à merveille qu'elle comprenait ce qu'il voulait dire. C'était M. de Glenne qui semblait embarrassé. Il avait vu des ingénues du monde, qui ne soupçonnaient pas le mal, par bonne éducation, parce que les jeunes personnes ne doivent pas savoir certaines choses ; il avait rencontré des effrontées naïves qui en parlaient avant de le connaître avec un effroi mêlé d'attrait inconscient;

mais de ce genre de candeur sans niaiserie, sans ignorance, rien ne lui avait donné l'idée jusque-là, et une honte lui venait des pièges qu'il avait essayé de tendre à cette vierge.

— Vous avez raison, balbutia-t-il, vous avez raison sans doute, il faut avoir pitié.

De ce mot, elle le récompensa par le plus doux, le plus reconnaissant des sourires, puis, comme il ne paraissait pas disposé à la quitter, ce fut elle qui le salua d'un « au revoir » aimable, en entrant dans une autre maison où elle avait quelque chose à laisser, selon toute apparence, car le petit panier, quotidiennement rempli pour sa tournée à travers le village, n'était pas encore vide.

Pendant les jours qui suivirent cet entretien fortuit, M. de Glenne ne la revit point; à plusieurs reprises, il vint au Priourat, sans qu'elle parût, et chaque fois il en éprouva une inconcevable contrariété. Enfin, un soir il la surprit devant le bureau du docteur, copiant d'une grande écriture ferme les feuilles embrouillées que lui passait M. Vidal, après les avoir couvertes d'hiéroglyphes de sa façon. Elle resta cette fois; et depuis lors, quand il revint, ne s'en alla plus, sans pourtant se mêler jamais à la conversation des deux hommes, à moins d'être directement interpellée. Assise dans l'embrasure profonde de la fenêtre, un ouvrage de couture à la main, — Stany ne demeurait guère inoccupée, — elle prêtait l'oreille, et l'expression intelligente de son sourire, l'interrogation muette de ses grands yeux, devenus attentifs tout à coup, montraient assez qu'elle était capable de goûter les choses sérieuses. Il faut reconnaître que M. de Glenne se mettait toujours en frais d'éloquence ou d'esprit lorsqu'elle était là. Si on lui eût dit qu'il tenait à l'opinion de cette enfant silencieuse, il eût nié sans doute, avec une entière bonne foi; n'importe, elle était la jeunesse, l'innocence, la beauté, peut-être aussi (du moins il croyait s'en apercevoir à ses regards) elle était la sympathie spontanée, involontaire. Ces puissances-là sont souveraines sur l'imagination d'un homme, même désabusé de tout, même vieux, comme prétendait l'être le solitaire du Parc. Après quelques semaines d'ailleurs, il n'eut plus droit à ce titre de solitaire; des rapports pleins de cordialité s'étaient établis entre lui et le Priourat.

— Ce docteur Vidal me plaît de plus en plus, répétait M. de Glenne, en guise d'excuse à son assiduité.

Stany, d'autre part, passait sans arrière-pensée de la pitié qu'elle avait d'abord ressentie, à une franche admiration pour ce nouvel ami de son père, dont la présence apportait dans la maison tant d'agrément et d'intérêt. Elle commençait à s'apercevoir qu'auparavant leur vie avait été un peu monotone. Jusque-là, elle s'était per-

suadé que sa mère seule lui manquait, et que l'ennui n'avait aucune part à la tristesse qui l'accablait souvent ; elle était presque heureuse de ressentir cette tristesse comme une preuve que sa chère morte n'était pas oubliée plus que le premier jour ; mais depuis que M. de Glenne fréquentait le Priourat, il lui semblait avoir commencé une nouvelle existence pleine d'événemens. Ces événemens, qu'étaient-ils? Le bruit du sabot d'un cheval sur la route, l'attente de ce bruit qui se faisait entendre à une heure déterminée, presque à jour fixe ; la déception apportée par le moindre retard, la perspective d'avoir à dîner M. de Glenne, la peine infinie prise pour que tout fût, sinon aussi bien qu'à Paris, du moins digne de lui, dans une certaine mesure ; le plaisir qu'elle avait ressenti de l'envoi d'un bouquet cueilli au Parc et qui, d'une semaine à l'autre, grâce au soin qu'elle en prenait, avait fleuri sur sa table à ouvrage, voilà tout, — cependant quelle importance elle accordait à ces petites choses! Elle ne leur donnait pas de nom, mais elle se demandait pourquoi l'amitié, délicieuse entre deux femmes, l'amitié que reflétaient les lettres de Mme de Latour-Ambert, ne pourrait pas exister entre un homme fait et une jeune fille. — Malheureusement, se disait-elle, la jeune fille a si peu à offrir, elle est si peu intéressante! — Et elle se plongea dans la lecture, pour acquérir des droits à l'attention et à l'estime de M. de Glenne ; elle voulut connaître les études historiques qu'il avait écrites et crut y découvrir l'empreinte même du génie. Non, jamais elle n'oserait causer avec un homme de cette valeur... Pour s'exercer, elle poussait son père sur des sujets qui jusque-là lui avaient semblé fort ardus, mais qu'elle s'efforçait d'aborder courageusement. Ce ne pouvait être, pensait-elle, que par condescendance et avec un secret dédain, que leur voisin l'entretenait de futilités. Elle était décidée à l'étonner un jour, à faire montre de ses connaissances touchant ce XVIe siècle où il pratiquait des fouilles. Malgré cette belle résolution, Stany fut toujours arrêtée sur la pente du pédantisme par une extrême timidité, par un respect craintif, et M. de Glenne, en lui parlant des roses qu'elle cultivait, des bêtes dont elle avait la passion, des promenades à faire dans le pays, continua, comme elle disait, de se mettre à sa portée.

VIII.

Pendant les vacances, Henriette Duranton vint faire une assez longue visite au Priourat et fut étonnée de voir sur quel pied d'intimité y était reçu le Parisien, qui naguère avait produit sur

elle une impression, dont elle se souvenait peu du reste, ces impressions-là se succédant avec une rapidité singulière chez la fille du pasteur, et la dernière chassant toujours celle qui l'avait précédée. Un jeune receveur de l'enregistrement, arrivé depuis peu à Nérac, occupait désormais sa pensée ; il y avait même quelque apparence que ce dernier caprice dût finir par un mariage, M. Capdevielle étant de la religion et dans une situation de fortune à la fois solide et modeste. Dès lors Mlle Duranton ne pouvait manquer de s'apercevoir que M. de Glenne avait quelques années de trop pour jouer le rôle d'amoureux, bien que l'air de la campagne eût, d'une façon sensible, rajeuni et rasséréné son visage. Elle répéta néanmoins que son père le considérait comme un homme dangereux. N'était-il pas étonnant que le docteur admît ainsi à son foyer le héros d'une espèce de légende indécise et suspecte, laquelle courait dans toutes les bouches, bien que M. de Glenne eût étouffé habilement les propos en gardant à son service, réflexion faite, le ménage Escaloup ? Ce personnage correct, à l'air indifférent, avait failli être cause de la mort d'une femme. Henriette ne pouvait oublier cela !

— Moi, j'y songe très peu, j'y songe de moins en moins, lui dit Stany avec franchise. Ne sachant rien de la vérité et désespérant d'en deviner même une parcelle, j'ai pris le parti de supposer charitablement tout ce qui pouvait être le moins défavorable à M. de Glenne.

— Mais tu ne peux être charitable pour lui, sans être tout le contraire pour sa victime.

— Je ne la connais pas.

— Oh ! bien, moi, à force d'y réfléchir, je lui ai construit une histoire, une histoire qui me paraît vraisemblable d'un bout à l'autre.

— Raconte ! Tu es plus habile que moi... Je ne trouve rien du tout.

— Oh ! c'est bien simple. M. de Glenne a tardé indéfiniment à se marier en faisant la cour à toutes les femmes,.. l'état le plus immoral qu'il y ait au monde, comme le dit très bien maman.

Stany se mit à rire, mais Henriette gardait son sérieux, un sérieux presque courroucé. Elle était devenue sur ce point d'une rigueur inflexible, le préposé à l'enregistrement étant de ceux qui se marient de bonne heure.

Elle poursuivit, en personne sûre de son fait :

— Il arrive, paraît-il, que ces sortes de mauvais sujets se laissent prendre à leurs propres pièges. Celui-ci rencontra une coquette, aussi forte que lui pour le moins, car il n'y a qu'une voix là-dessus :

cette dame au coup de couteau avait toute la mine d'une coquette.

Stany admit en effet que la personne entrevue un matin dans la victoria pouvait bien appartenir à cette espèce qui lui était parfaitement inconnue; mais dans les romans anglais, que lui prêtait Henriette, il était souvent question de flirt; elle s'en faisait donc une idée plus ou moins juste.

— La coquette, poursuivit Mlle Duranton d'un air convaincu, n'était pas une jeune fille... A ce jeu-là, ce sont toujours les veuves qui sont les plus habiles, et d'ailleurs l'âge d'une veuve était mieux en rapport avec celui de M. de Glenne.

— Oh! interrompit encore Stany, à première vue, nous l'avions certainement vieilli; maintenant il y a des jours où il ne paraît pas trente ans.

— Tu comprends qu'il en a bien six de plus, puisqu'il a fait la guerre en 1870.

— Il sortait de Saint-Cyr...

— D'accord, mais nous sommes en 1884,.. par conséquent... C'est donc une veuve, une charmante veuve qui s'est brouillée avec lui, par suite de quelque imprudence. Il ajouta foi, légèrement, à de mauvais bruits, et, dans un accès de jalousie, rompit, sans motifs sérieux, un engagement qui était connu de tout le monde, ce qui perdit de réputation l'abandonnée.

— Mais, hasarda Stany, il ne me paraît pas prouvé...

— Attends la fin, et tu verras comme tout s'enchaîne et se déduit. Après une rupture, on voyage toujours. M. de Glenne alla promener sa colère et ses regrets en Espagne; les lettres désespérées qui lui étaient écrites chaque jour se perdirent, car il n'avait confié à qui que ce fût son itinéraire. Bref, la jeune femme, ne recevant aucune réponse, jugea qu'il la repoussait une fois pour toutes; elle ne put supporter cette pensée, jura de reconquérir son infidèle ou d'en finir avec la vie, et vint au Parc dans cette intention. Comment avait-elle appris son adresse? Oh! dame, on se cache facilement à l'étranger, mais on n'achète pas une propriété, fût-ce dans un coin écarté de la France, sans que la chose s'ébruite. Une fois sur la piste de l'ingrat, qu'elle aimait, elle le vit, lui parla et, comme il ne croyait pas à son innocence, vlan! elle se frappa au cœur.

— Pas tout à fait, fit observer Stany, puisqu'elle a pu repartir guérie au bout d'une huitaine de jours.

— Il est certain, reprit Henriette, dérangée dans la composition de son roman, qu'au point de vue de l'émotion il vaudrait mieux qu'elle fût morte, mais je tiens un dénoûment plus nouveau, peut-

être, que la mort, et qui est fait pour plaire à ceux qui aiment que les romans finissent bien.

— Ah! tu reconnais donc que c'est là un roman sans queue ni tête!

— Les romans sont le reflet de la vie réelle, repartit sentencieusement Henriette. Dans le pays lointain où s'était caché le jaloux, il y avait une jolie demoiselle qui, par suite de rapports presque journaliers établis entre son père et M. de Glenne, avait l'occasion de causer souvent avec celui-ci. Eh bien! que crois-tu qu'elle fît? Elle se servit de son influence pour rapprocher les deux fiancés désunis.

— Oh! par exemple, s'écria étourdiment Stany. Mais je n'ai aucune influence sur M. de Glenne, je ne cause presque jamais avec lui, et seulement sur des sujets sans importance.

— Avec de l'adresse, on peut passer de ces sujets sans importance à d'autres plus sérieux. Ce qui rendrait vraiment pathétique mon dernier chapitre, ce serait l'indication très délicate, à peine ébauchée, du sacrifice qu'a dû faire la jeune fille pour en arriver là, car elle avait laissé naître dans son cœur un tendre sentiment, étouffé aussitôt qu'elle eut compris que celui qui lui plaisait était la propriété d'une autre.

— Voyons!.. expliquons-nous, dit Stany un peu moqueuse. Est-ce que ton héroïne ne s'appellerait pas, par hasard, Mlle Henriette Duranton? Je ne connais qu'elle qui ait, dès la première rencontre, ressenti ou failli ressentir un tendre penchant...

— Bah! un enfantillage, une plaisanterie, en attendant Horace Capdevielle. Celui-là n'est que de Toulouse, mais il a vingt-six ans et tous ses cheveux.

Ensemble les deux cousines éclatèrent de rire, ce qui mit fin à la conversation dont M. de Glenne faisait les frais.

Quelques jours après, elles allèrent, par une belle après-midi, se promener dans le bois de chênes-liège qui entoure le Parc. Henriette avait dirigé l'excursion sous différens prétextes qui masquaient son désir d'entrevoir les changemens opérés par le nouveau propriétaire, mais aucun embellissement ne se laissait deviner du dehors, sauf que la barrière avait été repeinte en blanc et que l'allée qui débouchait sur le petit chemin forestier était soigneusement entretenue.

— Je voudrais bien savoir ce qu'est devenue notre vieille maison, soupira Henriette.

— Mon père, qui va quelquefois dîner avec M. de Glenne, me dit qu'elle est arrangée avec beaucoup de goût, répondit Stany en continuant à marcher.

— Et tu n'as jamais été tentée d'entrer? dit Henriette, faisant deux ou trois pas dans l'allée déserte, avec des mines d'oiseau effarouché.

— Je ne viens jamais par ici; d'ailleurs quelle raison aurais-je?..

— Eh bien! je suis plus curieuse que toi. J'ai envie de courir jusqu'à l'autre extrémité pour jeter un coup d'œil, rien qu'un petit coup d'œil sur la terrasse.

Et elle partit comme un trait, tandis que sa cousine lui criait de loin :

— Quelle idée! Reviens vite!.. Si quelqu'un te voyait!

Henriette courant toujours, Stany songea cependant qu'il ne serait pas généreux de la laisser s'exposer seule aux risques de cette folle équipée. Elle prit le parti de la suivre et la rattrapa non sans peine à l'entrée des quinconces.

— Tu vois bien! il n'y a personne, disait Henriette tout essoufflée. Et, quand on me verrait, je ne commets pas un grand crime. Si tu as peur, tu pouvais m'attendre.

— Je n'ai peur que de paraître, avec toi, indiscrète et mal élevée.

— Bon! J'accepte toute la responsabilité de notre incartade... Ne te mets pas en peine. Tu es trop timorée aussi!

— Henriette!

L'audacieuse, excitée par la résistance, venait de déboucher bravement sur la terrasse.

— Stany, vois donc quelle merveilleuse garniture de géraniums rouges, dans des vases de faïence, tout le long des marches! Et ces corbeilles sur le gazon, qu'il fait arroser bien certainement du matin au soir pour l'avoir si vert... Qui donc a jamais vu du gazon dans notre pays? Voilà le luxe,.. le vrai luxe... Comme tout me semble nettoyé, paré, transformé! Est-il possible, vraiment, que ce soit là notre vieux Parc?.. Une fée l'aura touché de sa baguette.

— Eh bien! tu es contente, maintenant?.. Vite, vite, dépêchons-nous, je t'en prie.

— Oh! encore un moment, un tout petit moment... Comme ces encadremens de bois font bon effet autour des lucarnes, qui étaient si laides!..

— Très bon effet, mais viens... Oh! mon Dieu, il est trop tard!

Un grand épagneul fauve, couché au soleil devant la porte, s'était dressé d'un air inquiet, avec un aboiement de gardien fidèle; mais il connaissait Stany pour les morceaux de sucre qu'elle lui prodiguait chaque fois qu'il accompagnait son maître au Priourat, et, se taisant aussitôt, bondit vers elle, avec les témoignages de bienvenue les plus hospitaliers.

— A bas, Dash! disait-elle à demi-voix en s'efforçant toujours d'entraîner sa cousine. A bas! Si Dash est ici, M. de Glenne ne doit pas être loin... Ah! tant pis, je t'abandonne à ton sort; tu es folle, décidément!

Henriette, rassurée par le silence du chien, venait de faire un mouvement plus que téméraire du côté de la maison, dont les fenêtres ouvertes étaient vraiment trop engageantes. A quoi pouvait bien ressembler le campement d'un Parisien? Si l'on en jugeait par l'extérieur, ce prétendu campement devait être le *nec plus ultra* de l'élégance et du confort. A pas de chatte, et en frémissant avec délices de sa propre hardiesse, elle s'approcha d'une des portes-fenêtres et plongea un regard furtif dans l'ancien salon de Mme Nougarède : le papier de tenture à dessins bleus sur jaune, qui remontait au premier empire, un papier représentant de maigres draperies retenues de distance en distance par des faisceaux de lances romaines, s'effaçait sous des étoffes d'Orient; il y avait un tapis sur le carreau peint en rouge; les fauteuils-gondoles étaient remplacés par des divans bas, des sièges capitonnés; le guéridon d'acajou unique, par une multitude de petites tables couvertes d'objets dont Henriette s'évertuait à imaginer l'usage, tout en humant un parfum particulier de cuir de Russie qui l'enivrait un peu; car sa tête curieuse entrait maintenant tout entière dans la chambre, bien mal rangée, pensait-elle, habituée comme elle l'était aux meubles collés contre les murs, avec un petit carré de tapisserie devant chaque siège anguleux et dur.

— Ne me ferez-vous pas l'honneur d'entrer un instant, mademoiselle? dit une voix qui sortait apparemment de quelque encoignure invisible.

Et M. de Glenne s'approcha de la fenêtre en souriant, tandis qu'Henriette, épouvantée, reculait, les yeux fixes, les lèvres entr'ouvertes, comme si elle se fût trouvée en présence d'un spectre. Mais Stany vint à son secours avec beaucoup de présence d'esprit. Elle avait assisté de loin au désastre, et, n'ayant pu l'empêcher, résolut aussitôt de battre en retraite du moins avec honneur. Aucune pruderie ne se mêlait à la prudence de cette petite personne, aucune gaucherie à sa timidité. Elle rejoignit la malheureuse Henriette au moment où celle-ci, s'efforçant d'inventer une explication, murmurait, la tête perdue : « Je suis venue, avec ma cousine, pour... pour... »

— Oui, acheva-t-elle en faisant bonne contenance et en prenant bravement sur elle la moitié du méfait, nous nous promenions, et l'envie nous est venue de revoir cet endroit où, petites filles, nous avons passé tant de bonnes journées. Je vous demande pardon, monsieur, pour Henriette et pour moi.

— Pardon! s'écria M. de Glenne avec vivacité, mais Mlle Duranton est toujours chez elle ici. Ne refusez pas de vous reposer un peu, par cette chaleur... Je vous en prie, ajouta-t-il, tandis que Constance s'asseyait sur l'un des sièges rustiques disposés devant la maison. — Vous préférez rester dehors? A votre gré; Janonette vous apportera des rafraîchissemens.

Il réussit à les apprivoiser par ses façons à demi respectueuses, à demi paternelles; les gens très bien élevés ont l'art de mettre à l'aise ceux qui viennent de manquer aux strictes convenances, en leur suggérant des excuses, bien loin de chercher à les embarrasser. Stany fut touchée de cette délicatesse; quant à Henriette, elle conclut, au bout de cinq minutes, qu'elle n'avait eu aucun tort, et se répandit en questions intarissables sur les moyens de créer et d'entretenir l'été un frais tapis de verdure, cette huitième merveille du monde pour tout Gascon habitué à des prairies couleur de tabac. M. de Glenne se laissa interroger autant qu'elle le voulut, déploya des connaissances approfondies en jardinage, et n'insista pas, comme la curieuse Henriette l'eût désiré d'ailleurs, pour leur faire visiter la maison. Il fut si simplement aimable, que Stany elle-même finit par oublier ce que la situation avait de choquant. Elle fit honneur au petit goûter qui fut servi sur la terrasse et accepta sa part des fleurs que M. de Glenne cueillit lui-même pour ses visiteuses. Henriette ayant attaché les siennes à son corsage, elle ne voulut pas paraître la blâmer en agissant autrement et leur sacrifia une touffe de serpolet qu'elle avait cueillie sur la route. Ce fut un sujet d'amusement pour sa malicieuse cousine que la disparition soudaine de ce petit bouquet sauvage qui, arraché de la boutonnière de Stany, était tombé sur le sable de l'allée. Elle profita du moment où M. de Glenne, malgré toutes leurs protestations, allait donner l'ordre d'atteler, pour faire remarquer à Stany cet incident significatif.

— Tu es folle! s'écria celle-ci en rougissant jusqu'à la racine des cheveux.

— Parce que je vois clair! Où seraient-ils passés, ces brins d'herbe fanée? Je n'en fais pas collection; tu ne les as pas repris, et nous n'étions que trois. Ose encore prétendre que je fabrique des contes en l'air, que je ne suis pas une grande observatrice!.. C'est-à-dire que mes prévisions sont dépassées! Jamais je n'aurais cru qu'un homme si spirituel pût être sentimental à ce point. A son âge,.. et Parisien en outre!.. Ce sont des enfantillages dont Horace serait tout au plus capable.

— Je te répète que tu as rêvé, dit Stany avec impatience. Mais, malgré elle, ses yeux cherchaient, à la place où elle était

sûre de l'avoir jetée, la touffe de serpolet, et ne la trouvaient pas.

C'était certainement une mauvaise plaisanterie d'Henriette. Cependant elle se sentit plus gênée qu'auparavant.

Leur hôte voulut les reconduire; elle ne fit pas d'objections, jugeant que l'inconvenance de cette visite au Parc serait encore aggravée par le mystère. Ainsi, M. de Glenne pourrait causer avec le docteur. M. Vidal, du reste, comme on devait s'y attendre, ne se montra nullement surpris; il était du Midi, toujours disposé à dire, comme son compatriote Henri IV, qui allait planter les allées de celui-ci en l'appelant *grand pendard* et toucher la main à celui-là en le traitant de *crapaud :* « Nous vivons à la bonne franquette! » Les manières trop réservées et trop cérémonieuses de sa femme l'avaient toujours un peu impatienté jadis; il lui reprochait, en riant, d'être précieuse et raffinée, à cheval sur l'étiquette, de chercher midi à quatorze heures, et cet unique défaut de la mère avait, disait-il, été transmis à la fille, qui se ressentait ainsi, sans avoir jamais quitté le foyer paternel, de l'éducation de Saint-Denis. Le récit burlesque de l'invasion du Parc par deux demoiselles, faites prisonnières et ramenées sous bonne escorte, l'amusa donc, bien loin de le scandaliser. Il retint à souper M. de Glenne, et la soirée passa très vite. Cependant, avec un dépit involontaire, Stany remarqua que les attentions de leur voisin s'adressaient de préférence à Henriette; celle-ci en paraissait flattée, d'ailleurs, tout autant que si M. Capdevielle n'eût jamais existé.

Après souper, on fit un tour dans le village et sur la route. Le mois d'octobre commençait à peine, et le ciel était d'un bleu de saphir aussi pur qu'en plein été. Devant les métairies, le travail de la *despeloucade* marchait bon train, accompagné de rires, de chansons, de contes, de devinettes, comme c'est l'usage, tandis que sur l'aire, couverte de draps blancs, s'amoncellent les épis du maïs, dépouillés de leur enveloppe fibreuse. Nulle part la *despeloucade* n'était plus gaie, cette année-là, qu'à la métairie de la Brousse, théâtre, quelques semaines auparavant, d'un drame d'adultère qui avait failli mal finir.

— L'Espagnol a pardonné, je vous l'avais bien dit! fit en riant le docteur.

Au moment même, une voix claire de jeune fille se détachait du bourdonnement des propos échangés à voix haute ou chuchotés tout bas :

La bach dans la ribereto
L'amour ba
Landerideto
L'amour ba
Landerida!

« Là-bas, dans le ruisseau, — j'y ai posé un lacet de soie, — l'amour va pour prendre une alouette, — l'amour va... »

— Savez-vous, dit M. de Glenne, que tout est poétique et charmant dans ce pays où nous sommes, je m'y attache de plus en plus.

Il avait le cœur épanoui, sans s'expliquer pourquoi.

— Tant mieux! répliqua le docteur avec élan; nous avons donc chance de vous garder! Il est certain que voilà une belle soirée,.. une de ces soirées qui font dire que la vie est bonne. Allons, convenez-en!

La petite voix, fraîche et perçante elle-même comme celle d'une alouette, continuait à *turlurer* son *l'amour ba landerida* qui s'arrêta brusquement, étouffé selon toute apparence par un baiser. On ne distinguait qu'assez vaguement les groupes au clair de la lune, mais les garçons étaient très près des filles.

— Beaucoup de mariages s'arrangent à la *despeloucade*, dit en riant le docteur.

— Et c'est ce qui gâte votre belle soirée,.. c'est ce qui empêchera les gens sensés de convenir que la vie est bonne, répliqua M. de Glenne, redevenu tout à coup morose.

— Bah! la nature se fait obéir; après les danses et les chansons, la noce. Il y a encore un joli rondeau là-dessus, sur l'air : *Jan n'en tenta, ma turolereto, Jan n'en tenta, ma turolura*. Les fiancés n'ont que souliers en peau d'oignon, bas cousus de ficelle, soupe aux haricots, daube de blaireau, pour coucher que de la paille et l'étable d'un âne, mais l'amour se met de la partie... La chose est dite d'une façon plus gauloise que cela, reprit le docteur, tandis que les deux jeunes filles s'écartaient pour parler à Françoun, qui, bavardant plus qu'elle ne travaillait, semblait présider avec un aplomb superbe la réunion qui se tenait chez elle.

La silhouette de cette grande et robuste créature se détachait au moment même, debout au milieu des couples assis par terre. Hardiment campée, le poing sur la hanche, ses formes rebondies très accusées sous une jupe courte et un corsage débraillé en cotonnade rose qui donnait au buste un air de nudité, elle riait aux éclats de quelque plaisanterie d'un des hommes.

— Vous savez que chez nous on a le ton gaillard, ajouta le docteur.

Mais M. de Glenne ne l'écoutait pas; il suivait son idée.

— Oui, reprit-il, les pièges de la nature, vous l'avez dit, et voilà pourquoi tout est triste, même une belle nuit comme celle-ci, voilà pourquoi la vie est mauvaise, irrémédiablement mauvaise.

Il insistait, mais en hésitant, comme s'il eût été moins qu'autre-

fois persuadé de cette vérité, malgré tout ce qui semblait lui donner raison.

— Si nous pouvions jouir d'un rayon de soleil, d'une brise douce à la façon des plantes ou des oiseaux, à la bonne heure, mais penser, sentir, nous rappeler, souffrir...

— Eh! que savez-vous de la plante ou de l'oiseau? s'écria le docteur. Leur destinée est la nôtre, ni plus ni moins; ils courent les mêmes risques; le grain de sable aussi. Comme eux nous ne figurons dans l'univers qu'à titre d'accidens. Plus parfait que les animaux? Vous l'êtes, mon bon ami, je vous l'accorde, plus parfait, en attendant mieux... ou autre chose... qui surgira quand l'homme sera déchu de son importance actuelle, remplacé par un être dont les facultés se trouveront d'accord avec l'état modifié du globe dans ce temps-là,.. dans ce temps futur auquel nous n'appartiendrons plus. Ne fatiguons donc pas Jupiter de nos clameurs, mirmidons que nous sommes! S'il avait tout de bon des oreilles, il serait bien à plaindre. Quant à moi, je ne l'ai jamais importuné, pour plusieurs raisons, mais d'abord pour celle-ci : je suis tout bonnement reconnaissant à la destinée de ne m'avoir pas jeté dans le moule d'une bête féroce ou immonde. Il y en a parmi les hommes! Ceux que l'ignorance flétrit du nom de méchans, et qui ne sont que des maudits, des victimes ont seuls le droit de crier contre la nécessité, d'ailleurs indiscutable, qui pousse la société à les détruire, par l'unique raison qu'ils sont l'équivalent des hyènes, des serpens, des tigres; pas plus qu'eux, hélas, ils n'ont demandé à vivre. La nature est cruelle, injuste autant qu'elle est belle. Si nous faisons partie d'une aristocratie, soyons-en heureux, mais laissons parader les bêtes perverses, les Françoun. Elles ont leur place au soleil et au clair de la lune; elles y font même très bon effet. Regardez-la plutôt, cette gaillarde! Elle porte encore la marque d'un des coups de fourche en travers de la joue, mais cela tend à s'effacer tous les jours, et son repentir n'aura pas même duré aussi longtemps que les traces de sa correction, pas plus du reste que la colère du mari... Ah! les femmes!.. ah!.. les hommes!..

Et le docteur se mit à rire.

— Je suis un peu comme Hamlet, ni les uns ni les autres ne font mes délices, dit M. de Glenne en riant aussi, mais sans aucune gaîté.

Les chants continuaient toujours, M. Vidal traduisant le patois très gaillard en effet, mais dont il ne paraissait pas s'effaroucher pour sa fille.

— Elle y est faite, disait-il.

Maintenant il s'agissait de *la béro Marioun*, la belle Marion, la

servante du voisin, qui se lève de bon matin, prend son sac, son âne *litchaïré, litchoun*, prend son sac, son âne, et s'en va au moulin. Tandis que le meunier lui conte fleurette, le loup mange l'âne; elle en achète un autre au marché, un âne estropié que son maître ne veut pas d'abord reconnaître, mais elle lui prouve clair comme le jour qu'au mois de mai les ânes changent de poil et, plus rusée que le bonhomme, finit par se faire épouser... Malheur au mari de Marioun s'il est jaloux!

— Marioun est un type gascon de l'espèce de Françoun, dit le docteur.

Cependant la voix de la belle métayère, un contralto un peu rauque sans être pour cela désagréable, s'était élevée en un couplet qui provoqua de nouveaux rires.

— La mâtine improvise, fit observer M. Vidal.

Tous les jaloux seront brûlés
Dans un grand feu bien allumé,
Et j'en serai le tisonnier!

— Eh bien! on peut dire que voilà des paroles de situation, dit M. de Glenne. Que répondra le mari?

Mais le mari resta muet comme une carpe, invisible, grâce à sa petite taille, derrière les éplucheurs, tandis qu'elle répétait par deux fois sa sinistre prédiction aux jaloux très distinctement, d'un ton de défi et de menace, en appuyant sur chaque mot.

— Celle-là n'en a pas fini avec les aventures, dit le docteur; elle ne demande, je gage, qu'à recommencer.

Henriette et Stany s'étaient rapprochées, et tous les quatre continuèrent à descendre la route.

— Ainsi, dit M. de Glenne au docteur, cette femme, selon vous, appartient le plus innocemment du monde à la catégorie des bêtes traîtresses?

— Oh! je n'ai pas dit qu'il ne fallût point en certains cas les écraser quand même, interrompit M. Vidal.

— Et ces demoiselles, continua M. de Glenne, s'amusant à le taquiner, sont les produits non moins inconsciens d'une sélection heureuse...

— Secondée par les influences du milieu, indubitablement; une belle rose embaume l'air et réjouit les yeux, elle est à ce titre privilégiée... Ma Stany est une privilégiée aussi...

— Sans aucun mérite de sa part? poursuivit M. de Glenne.

Les jeunes filles écoutaient la discussion, souriantes.

— Voyons, Stany, te crois-tu du mérite?

— Oh! très peu! répondit-elle gaîment.

— Sa mère était une créature incomparable, reprit le docteur, moi-même je crois avoir toujours cultivé ce qu'il y avait de meilleur en moi, je me rappelle mes parens comme de braves gens, et il n'y a que du bien à dire de tous les Duranton; comment la bonne graine produirait-elle une plante nuisible ou mal venue?

— Mais il y a des plantes mal venues qui se redressent, n'est-ce pas? hasarda Stany.

— Que nous contes-tu là?..

— Mademoiselle veut dire des plantes humaines, expliqua M. de Glenne. Elle pense que dans notre destinée l'influence de l'hérédité, que vous jugez si puissante, celle des événemens, à laquelle je crois, peuvent être corrigées par notre propre effort et notre propre courage...

— C'est cela, murmura doucement Stany.

— Et, si je ne me trompe, elle voudrait ajouter que notre bonne volonté après tout est la plus forte parce qu'elle appelle sur nous l'aide de Dieu.

Sous les rayons de la lune, le visage de Constance Vidal, levé vers le sien, apparut idéalement beau à M. de Glenne.

— C'est votre croyance aussi? demanda-t-elle d'une voix un peu tremblante.

— Hélas! mademoiselle, je ne sais trop ce que crois. Il y a un terrible désordre dans mes convictions, si j'en ai, mais cela ne m'empêche pas de deviner les vôtres. Me suis-je trompé?

— Non, dit-elle très bas.

Le docteur sifflait entre ses dents selon son habitude, quand il retenait pour une raison quelconque des argumens propres à réduire en poudre les préjugés de ses adversaires. Comme les gens vraiment forts, il était bon, et respectueux avant tout de ce qu'il appelait la faiblesse.

Derrière eux arrivaient des chants affaiblis par la distance :

Quin tin ba l'aouillado
L'aoueillè...

(Comment va le troupeau, berger?)

— Ils dansent maintenant, dit M. Vidal, rompant le silence grave qui s'était établi soudain, et je parie que, malgré les coups de trique qui l'ont moulue, Françounette saute plus haut que les autres.

Stany réfléchissait cependant à cette sympathie inespérée entre

ses idées et celles de M. de Glenne et à la façon dont il avait su lire en elle comme dans un livre ouvert.

A partir de ce moment elle se plut à croire qu'au fond ils devaient être d'accord sur bien des points essentiels. Du reste, quelquefois la nuit elle s'éveillait en sursaut avec cette pensée, venue elle ne savait d'où : « La femme fidèle peut sanctifier l'homme infidèle, » et certaines opinions très arrêtées qu'elle avait eues sur la nécessité dans le mariage d'une complète entente spirituelle se modifiaient singulièrement. Il suffisait, pensait-elle, de l'absence de tout antagonisme, du désir réciproque d'arriver à s'entendre. Maintenant les méditations religieuses dont elle avait l'habitude étaient interrompues par la pensée qu'il ferait bon marcher auprès de Raoul de Glenne sur le chemin de la vie, comme ils l'avaient fait une fois, sous le ciel étoilé, le long de cette route vibranté de chansons, où s'étaient tout à coup agitées des questions sérieuses. Ce qu'elle croyait n'amenait donc pas chez le prétendu sceptique un sourire de pitié! Tout au contraire; il la pénétrait et semblait l'approuver. Jusque-là Stany n'avait été bien comprise que par sa mère morte; elle avait entretenu avec cette âme une sorte de commerce mystique qui la faisait vivre entre terre et ciel et plus près du ciel que de la terre. L'intimité croissante entre son père et M. de Glenne changea tout cela, et la petite sainte devint de plus en plus une vraie jeune fille, curieuse, émue, naïvement désireuse de plaire. On la vit moins souvent à l'église, les fameuses lettres de sa marraine dormirent en repos au fond d'un tiroir, et la figure toujours présente de celle qui avait été ici-bas Marguerite Vidal se voila pour ainsi dire, remontant dans ces espaces où les vivans satisfaits de leur destinée terrestre ne s'avisent pas de suivre les morts. Stany avait désormais une histoire à elle, aussi palpitante d'intérêt que le plus beau roman écrit, et il lui semblait que « son ange » l'avait remise entre des mains humaines auxquelles, malgré un reste de crainte, elle s'abandonnait avec délices.

TH. BENTZON.

(La troisième partie au prochain n°.)

LES

PROPHÈTES D'ISRAEL

ET

LEUR NOUVEL HISTORIEN

Ernest Renan, *Histoire du peuple d'Israël*, t. III. Paris, 1890; Calmann Lévy.

La Bible est, en France, un livre plus célèbre que connu, et la critique biblique y est une chose nouvelle, bien que pourtant la France ait été son premier berceau. Sans remonter jusqu'à Richard Simon, l'ingénieux oratorien qui entrevit le problème et la méthode, mais dont la tentative, étouffée par l'orthodoxie trop prévoyante de Bossuet, resta stérile pour l'avenir, c'est à un Français qu'est due la découverte initiale d'où est sortie l'exégèse moderne. En 1753, le médecin Jean Astruc, professeur au Collège de France, remarquant dans la Genèse l'emploi alternatif de deux noms différens pour Dieu, *Jéhovah* et *Élohim*, tira de là la conclusion que notre livre de la Genèse était né de la fusion de deux Genèses antérieures et indépendantes. Il substituait ainsi l'exégèse historique, qui nous apprend comment les textes se sont formés et nous permet par là d'entrevoir de plus près comment se sont formées les idées elles-mêmes, à l'exégèse théologique et édifiante, qui n'est qu'une forme de la prédication et ne suffisait plus qu'à une foi sans curiosité et sans inquiétude intellectuelle.

Astruc était un croyant avec une intelligence de savant. Il y a loin d'Astruc à Voltaire et à la *Bible enfin expliquée*, et pourtant,

par certains côtés, ce pamphlet niais mérite une place d'honneur dans l'histoire de la critique moderne. Son bon sens profond ne pouvait jamais tout à fait abandonner Voltaire, et au travers des sottises triomphantes qu'il entassait pour en écraser la Bible et avec elle le christianisme, il trouvait, sans se douter de la découverte, la clé de l'exégèse historique. Est-ce à lui qu'en revient l'honneur, ou à son maître Bolingbroke? Il n'en est pas moins vrai, comme l'a fait remarquer M. Renan, que Voltaire, un siècle avant Reuss et l'école allemande, avait reconnu la date exacte du premier code religieux d'Israël. Il n'est pas jusqu'à une des hypothèses les plus hardies de l'école moderne, celle qui attribue une partie du *Pentateuque* au prophète Jérémie, qui ne se retrouve déjà en toutes lettres dans *l'Examen de Bolingbroke*. Un siècle de dissertations allemandes et de discussions à n'en pas finir sur la *Grundschrift* et les *Fragmens* ont amené la science à la formule qu'avait jetée en passant le formidable bouffon, et Gavroche s'était trouvé d'un siècle en avance sur toutes les universités d'Allemagne. La science ne lui en a pas su gré, et M. Reuss, dans son résumé de l'histoire de l'exégèse, ne prononce même pas son nom. Ce n'est que justice. Son génie inintelligent avait aperçu la vérité sans la comprendre : il l'avait d'ailleurs enveloppée de tant d'ordure que nul n'aurait eu la pensée ni le cœur d'aller la ramasser où il l'avait mise, et la science se refit sans lui et contre lui.

La critique biblique, telle qu'elle s'est constituée après un travail pénible de près d'un siècle, est à peu près exclusivement l'œuvre de l'Allemagne. Elle y est sortie du travail libre des théologiens, surtout des théologiens protestans : car il n'y a guère que des théologiens protestans qui puissent se permettre l'inconséquence heureuse qui concilie la croyance au développement historique de la foi avec une foi lointaine en l'autorité de la révélation. Cette origine purement allemande, théologique, et protestante, l'a marquée de sa triple empreinte et est peut-être une des causes principales de la lenteur de ses progrès. Elle a généralement manqué de souplesse et de mesure : elle a voulu tout savoir, tout expliquer, tout préciser, arriver aux élémens primitifs de formations dix fois modifiées et dont nous n'avons que les résidus; elle a reporté dans la synthèse, qui doit sacrifier les faits indifférens et sans force historique, les scrupules de l'analyse, qui n'a le droit de rien ignorer et de rien négliger. De là des constructions compliquées et obscures, qui ont des recoins étranges pour abriter tous les détails et peu de jour et de dégagemens pour le mouvement des faits et les courans de l'histoire. Elle s'est aussi, par scrupule théologique et protestant, embarrassée de maint souci qu'une science laïque aurait ignoré, et s'est souvent traînée dans l'ornière du rationa-

lisme, ce compromis médiocre entre la pensée libre et la croyance à l'inspiration verbale.

Mais en retour, et en dépit ou plutôt à raison même de ces lenteurs, les savans allemands ont porté dans leur tâche une patience, un scrupule, un respect religieux, dignes d'admiration. Pas un mot du *Livre* qui n'ait été tourné et retourné sur toutes les faces, pas une voie qui n'ait été tentée, et ceux qui viennent après eux trouvent le terrain déblayé, tous les matériaux amassés, et le problème des origines bibliques plus près d'une solution durable que le problème des poèmes homériques. Deux hommes, dans les quarante dernières années, ont donné à la science sa forme définitive, Graf et Reuss. Bien que ces deux savans appartiennent tous deux à la tradition allemande, il y a quelque plaisir à rappeler que Graf était d'origine alsacienne et qu'Édouard Reuss, le doyen et le maître des études bibliques, est né à Strasbourg et y a professé cinquante ans durant. Élevé à l'école allemande et ayant écrit presque tous ses ouvrages en allemand, M. Reuss s'est rappelé, après la guerre, qu'il était né Français; et quand il a voulu résumer le travail de toute sa vie et de trois générations de savans, c'est notre langue qu'il a prise pour écrire son admirable traduction de la Bible, legs touchant de l'Alsace à la France, et doublement précieux comme symbole de reconnaissance pour le passé et comme instrument de régénération scientifique pour l'avenir.

Telle qu'elle est sortie des mains de M. Reuss et de son école, il ne manquait plus à la critique biblique que de se dégager des dernières raideurs du hiératisme théologique et universitaire. Aussi est-il heureux pour elle, autant que pour la France, que la France, après un siècle d'oubli, lui revienne. La science, entrevue et tuée par Voltaire, nous est ramenée, dans un livre qui marquera dans l'évolution religieuse de la France, par l'homme qui a le plus ressemblé à Voltaire et qui en diffère le plus.

L'*Histoire du peuple d'Israël* est à la fois une œuvre de science et une œuvre d'action philosophique. Ici, comme dans les *Origines du christianisme*, et plus encore peut-être, l'œuvre de M. Renan, en dépit de la critique banale et superficielle, qui affecte de n'y voir que l'ironie d'un grand désabusé, est la grande œuvre constructive du siècle. Par sa large intelligence, ouverte à toutes les formes de la pensée et de la sympathie humaine, comme par ses origines et son éducation première, M. Renan était prédestiné à faire comprendre à la France et à la partie voltairienne de l'Europe ce qu'il y a de durablement divin dans les dieux de l'humanité. Il faut un peu de scepticisme pour bien comprendre les religions, mais il y faut aussi et autant l'imagination d'un croyant. Pour la première fois, la critique religieuse était abordée dans un esprit de liberté sympa-

thique, dans un esprit d'intelligence et d'amour. Ce qui a fait l'impuissance scientifique de Voltaire et de tous les Français qu'il a formés, c'est qu'ils n'ont pas eu le bonheur d'avoir dans leur enfance de ces heures de foi naïve, de ces souvenirs qui, dans le progrès de la vie et le tumulte de la raison raisonnante, se raniment pour éclairer d'une lumière surnaturelle les voies obscures de l'âme ancienne, où la science, à tâtons, chemine en étrangère. Malheur au savant qui aborde les choses de Dieu sans avoir au fond de sa conscience, dans l'arrière-couche indestructible de son être, là où dort l'âme des ancêtres, un sanctuaire inconnu d'où s'élève par instans un parfum d'encens, une ligne de psaume, un cri douloureux ou triomphal qu'enfant il a jeté vers le ciel, à la suite de ses pères, et qui le remet en communion soudaine avec les prophètes d'autrefois!

I.

Un des maîtres de la philosophie moderne nous disait naguère que les admirables traductions dont M. Renan a semé son livre lui avaient donné pour la première fois l'impression du génie biblique. On peut dire de même de tout l'ouvrage que c'est le premier qui fasse saisir le développement du génie d'Israël. Je n'ai point l'intention ici de résumer le livre de M. Renan : on ne résume pas Hérodote. Je voudrais seulement, si je puis, mettre en lumière l'originalité maîtresse de l'œuvre, la pensée qui la traverse d'un bout à l'autre et qui en fait la nouveauté et la puissance d'attraction. La nouveauté, c'est d'avoir fait du prophétisme le centre d'intérêt de l'histoire d'Israël. La puissance d'attraction, c'est la parenté inattendue qui éclate entre le cœur des prophètes et le cœur du XXe siècle. Si cette œuvre, toute de science et qui ne recule point, à l'occasion, devant les discussions de l'exégèse la plus aride, a fasciné et frappé jusqu'à des critiques de boulevard et leur a vaguement fait sentir un instant qu'il y avait là des choses vitales et qui touchent au salut, cela ne tient ni à l'intérêt historique du sujet, ni même au génie de l'écrivain : cela tient au coup de baguette divinatoire par lequel l'historien magicien a fait du vieux texte lapidaire jaillir à flots toute l'âme moderne.

Le grand changement de perspective que la critique nouvelle introduit dans l'*Histoire sainte,* c'est qu'elle met au centre de cette histoire, non plus Moïse sur le Sinaï, mais le chœur des prophètes, c'est-à-dire des hommes qui ont parlé à Israël durant les deux derniers siècles de la royauté juive et durant la captivité de Babylone, soit de l'an 800 à l'an 536 avant le Christ. Les prophètes, qui, selon la conception traditionnelle, viennent, aux heures de défaillance,

rappeler à Israël les vérités oubliées, sont en réalité les créateurs de ces vérités, et le prophétisme, au lieu d'être la fleur du judaïsme, en est la racine même.

Le prophétisme n'est pas un phénomène particulier à Israël : tous les peuples anciens ont eu des prophètes, c'est-à-dire des hommes qui ont parlé au nom de Dieu ou des puissances surnaturelles. Le prophète est autre chose que le prêtre, personnage sans grande originalité, ministre d'un rituel établi dont la puissance agit d'elle-même, sans que la personne du prêtre y soit pour rien. Le prophète est l'homme possédé de Dieu et par qui la volonté de Dieu se révèle aux hommes. Mais chez les autres peuples, et en Israël même, dans les périodes anciennes, le prophète, — voyant, divin, sorcier, hypnotiseur, — oscille entre le charlatan, le fol et l'inspiré. Ce qui fait une chose unique du prophétisme juif, c'est qu'il a été l'arme toute-puissante, non de charlatans et de fous, mais d'inspirés en qui la raison et la conscience de l'humanité moderne ont trouvé leur première expression victorieuse et durable. L'œuvre de ces prophètes nous est restée dans une centaine de pages de la Bible et dans trois religions.

L'instrument matériel de la victoire du prophétisme a été *Jéhovah*, le Dieu national des Juifs. Il est possible que le mouvement prophétique ait commencé avant la constitution définitive de Jéhovah, mais c'est par lui qu'il a vaincu, et, pour comprendre l'évolution du prophétisme, il importe de suivre d'abord la formation du Dieu. Nous devons l'esquisser rapidement, d'abord d'après la Bible, puis d'après l'histoire.

D'après la Bible, Jéhovah, après s'être révélé aux patriarches, a choisi définitivement pour son peuple la descendance de Jacob : c'est à ce peuple qu'il fera connaître sa loi et par lui qu'il la fera connaître au monde. Il le délivre d'Égypte par la main de Moïse, et sur le Sinaï lui révèle et lui propose sa loi. Israël accepte cette loi, entre en alliance avec Jéhovah, devient son peuple. S'il observe le pacte d'alliance et suit la loi de Jéhovah, Jehovah le protège et le fait prospérer ; s'il y manque, le livre à ses ennemis.

Israël conquiert la terre que Jéhovah a promise à ses ancêtres. Mais il oublie son serment, se livre aux idolâtries de Chanaan, et Jéhovah l'abandonne à ses oppresseurs. Son cri de détresse et de repentir monte vers Jéhovah, qui envoie des juges pour le sauver. La royauté s'établit sous les auspices de Jéhovah, mais elle ne reste qu'avec David dans les voies du Seigneur. L'unité nationale se brise sous le second successeur du roi-psalmiste. Le royaume de Juda, qui reste fidèle jusqu'au bout à la race de David, et le royaume d'Israël, que déchirent les révolutions militaires, sont l'un

et l'autre infidèles à Jéhovah, Israël d'une infidélité continue, Juda avec des retours. Les prophètes que Jéhovah envoie à Israël, Élie, Élisée, Mika, Amos, Osée, lui annoncent en vain le châtiment imminent, jusqu'au jour où l'Assyrie vient accomplir sur Samarie les menaces du Seigneur.

Juda survit à son frère un siècle et demi. Sous la prédication enflammée des prophètes, le retour de Juda à Jéhovah s'accentue. Mais ni la piété d'Ézéchias, ni celle de Josias ne peuvent expier les sacrilèges de ceux qui ont précédé et de ceux qui suivent. Jérusalem est condamnée à son tour, Juda s'en va en exil à Babylone. Mais l'épreuve a épuré les proscrits. Jéhovah leur rendra la liberté, la gloire, l'empire moral de l'humanité : un rejeton de David fera régner dans l'univers la justice et le nom du dieu d'Israël. Déjà Babylone succombe, Cyrus rouvre la terre promise aux exilés, et déjà, sous Zorobabel, Esdras et Néhémie, elle est rendue au seul culte de Jéhovah et à la seule loi de Moïse.

On verra tout au long, dans l'*Histoire d'Israël* de M. Renan, comment la méthode scientifique, appliquée à cette histoire, en fait éclater le cadre, d'une simplicité enfantine ou divine, et retrouve, par-dessous, l'infinie complexité des choses humaines; comment, à la merveille de cette révélation uniforme et continue, présente de tout temps, et qui est complète dès le premier jour, puisqu'elle est descendue du ciel, elle substitue l'histoire, non moins merveilleuse, d'une révélation progressive sortie du cœur de l'homme, sortie des méditations ardentes de quelques voyans, lentement couvée, transformée, agrandie à la taille de l'humanité, et comment Israël, au lieu d'être l'élu de Dieu, a fait Dieu même à la sueur de son front.

Israël, une fois en possession d'une doctrine qu'il a crue révélée d'en haut, et qui, par suite, se présentait à lui avec le caractère de l'éternité, a reporté sa conquête récente dans les limites les plus lointaines de son passé et « a refait son histoire à coups d'idéal. » De là ces révélations successives de Jéhovah aux ancêtres légendaires de la race, à Noé, Abraham, Jacob; de là la révélation du Sinaï et la figure colossale de Moïse, transformé de chef d'exode en législateur; de là tout ce drame de l'histoire nationale qui devient l'histoire d'une lutte continue de Dieu contre l'homme, où Dieu triomphe enfin pour sauver.

Tout cela n'est qu'une fiction grandiose. Les textes historiques, considérés en eux-mêmes et débarrassés de la glose édifiante que la doctrine, une fois triomphante, y a attachée, pour montrer en action, dans la marche du monde, l'accomplissement de la parole divine, nous font voir, clair comme le jour, que tous ces héros de

la préhistoire, que ces patriarches, premier symbole de la sainteté juive; que Moïse, le législateur suprême, l'homme de Dieu; que les juges libérateurs, envoyés par la pitié divine au secours d'un peuple repentant; que David même, le prototype du Messie, ont ignoré, avec une sécurité sans pareille, la plupart des principes qui sont le cœur du judaïsme organisé. C'est l'époque des Téraphins, que Rachel emporte pieusement avec elle de la maison de son père; c'est l'époque où Gédéon, envoyé de Jéhovah pour sauver son peuple, après la victoire, se fait des rentes en érigeant un *éphod* que l'on vient adorer de tous les coins d'Israël; c'est l'époque où les tribus, en aventures de conquête, se disputent pour mieux vaincre les idoles les mieux cotées. C'est l'époque où les anges se promènent dans les rues et les campagnes; où Jéhovah vient dîner avec Abraham, comme un simple Jupiter descendant chez Philémon; où chaque pierre levée a sa théophanie, chaque vieux chêne et chaque térébinthe son souvenir divin, où les deux mondes sont encore aussi mêlés qu'au temps d'Homère et où la race des Élohim se mêle encore aux filles des hommes. C'est l'époque d'idolâtrie et d'inconscience religieuse dont le *Livre des juges* nous a laissé le tableau admirablement naïf, époque d'anarchie religieuse autant que politique, où il n'y avait de maître sérieux ni dans le ciel ni sur la terre, où il n'y avait de règle reconnue ni pour les âmes ni pour les hommes, et où le mot est doublement vrai : « En ce temps-là il n'y avait pas de roi, et chacun faisait ce qui était bon à ses yeux. »

Cependant, déjà dans cette époque d'idolâtrie, Jéhovah était né : l'onomastique de l'époque des juges prouve qu'il était là. C'était déjà une figure distincte, c'était un dieu national, ou, plus exactement, un dieu de tribu, le dieu des *enfans d'Israël*. Ce n'était encore qu'une figure, entre beaucoup d'autres, dans la foule des *Élohim*, de ceux qu'Israël tenait des plus anciennes traditions de la race sémitique et de ceux qu'il avait depuis recueillis et qu'il recueillait encore tous les jours de la main des peuples où le jetait le hasard de sa destinée. On a émis l'hypothèse qu'Israël, venu du pays de Chaldée, avait emporté de là Jéhovah dans le bagage de mythes et d'idées qu'il devrait à la plus vieille civilisation de Babylone. Était-ce, comme d'autres le veulent, le dieu particulier de Moïse et des lévites? Ou bien Moïse l'aurait-il appris de son beau-père Jéthro, prêtre de Midian, dont il paissait les troupeaux autour du Horeb et du Sinaï. M. Renan, avec son sentiment délicat et profond des *hasards décisifs*, a émis en effet l'hypothèse séduisante que Jéhovah était le dieu local du Sinaï, la montagne fulgurante, et que c'est là qu'Israël, sortant d'Égypte, le rencontra. C'était le premier dieu qu'il trouvait devant lui au sortir de la maison d'esclavage, et le premier à qui il pût offrir son sacrifice de reconnais-

sance. « Y eut-il là, en effet, en face du Serbal, un acte religieux, une sorte de consécration du peuple au dieu de la montagne, si bien qu'à partir de ce jour le dieu du Sinaï fut le dieu spécial d'Israël? Le chef du peuple, Mosé, profita-t-il d'un de ces orages effroyables qui sont fréquens dans le pays pour faire croire à une révélation du dieu-foudre qui résidait sur les hauteurs? La façon dont la loi fut rattachée au Sinaï, vers le IXe siècle avant Jésus-Christ, eut-elle quelques points d'attache dans les faits réels? Ou bien, dans les quatre ou cinq cents ans qui suivirent, cette grandiose légende grossit-elle comme la bulle de savon, d'autant plus brillante et plus colorée qu'elle est plus vide (1)? »

M. Renan laisse la question indécise : habile en effet qui oserait la résoudre dans l'état de nos documens. Et au fond l'intérêt de la question est plutôt dans la date de la naissance que dans le procédé de la conception. Il serait sans doute curieux de savoir si c'est du caillou du Sinaï qu'est sorti l'éclair qui a transfiguré le monde. Mais la grande chose à retenir, et qui reste, c'est que Jéhovah, dieu de la nation, qu'Israël l'ait créé ou adopté, a dû naître et n'a pu naître en Israël que le jour où Israël a commencé à être quelque chose comme une nation. L'heure où il franchit la Mer-Rouge et posa le pied sur la terre libre, cette heure-là, par cela même, au plus profond de la pensée juive, un dieu nouveau était conçu; et quand la tradition nous montre Jéhovah se révélant à Israël par la bouche de Moïse, elle fait œuvre historique : car la sortie d'Égypte, étant le premier fait national de la vie d'Israël, marque le premier battement du dieu national. Ce dieu nouveau différait peu en soi des autres dieux qu'Israël avait pu et pouvait encore rencontrer dans ses aventures religieuses : il n'était ni plus moral, ni plus doux, ni plus large; il ne différait d'eux qu'en un point, mais un point essentiel, c'est qu'il avait sauvé Israël.

Jéhovah sommeille pendant quatre ou cinq siècles. Il était là, mais n'était point l'unique, ni en Israël, ni hors d'Israël. Il avait des prêtres, il avait une image invisible qui flottait dans une arche sainte, palladium de la tribu d'Éphraïm. Mais on ne sentait pas sa présence universelle et de tout instant, et l'on adorait d'autres Élohim encore, d'autres images; on consultait volontiers les dieux des peuples voisins, Phéniciens, Philistins, Moabites. Mais l'anarchie des tribus, qui les livrait sans défense à leurs voisins, commençait à leur peser; des essais d'unité se faisaient de divers côtés, la nationalité israélite commençait à se constituer. Elle s'établit enfin par la royauté, et ce n'est pas pur hasard que le premier roi soit sacré par Samuel. Cette sombre et auguste apparition de

(1) *Histoire du peuple d'Israël*, I, 191-192.

voyant, c'est la première entrée dans l'histoire du dieu jaloux. Quand le peuple demande un roi à Samuel, il lui dit : « Donne-nous un roi qui nous juge, comme en ont les autres peuples. » Ce n'était pas seulement un roi qu'il lui fallait, c'était un dieu à la façon des autres peuples. Israël n'aura plus à subir le reproche et l'insulte des vieilles nations qui l'entourent et lui demandent : Quel est ton dieu? Moab a Camoch, Tyr a Baal, les Philistins ont Dagon, Israël a Jéhovah. Avec les victoires de David, les splendeurs de Salomon, la construction du temple qui donne enfin à Jéhovah une demeure fixe et à son culte un centre de plus en plus absorbant, il devient définitivement le dieu propre d'Israël. Les triomphes de David prouvent qu'il est plus puissant que les dieux voisins : « Qui est comme toi parmi les Élohim, ô Jéhovah? »

Il y a encore loin du Jéhovah, dieu protecteur de la tribu, au dieu un, au dieu universel, au dieu de justice. Il n'est même encore le dieu jaloux que dans la théorie d'une minorité sectaire, qui essaie en vain de faire passer dans la pratique et la règle officielle les principes qu'elle élabore et qui longtemps protestera sans succès contre les tolérances, les contradictions et l'inconscience religieuse du jéhovisme officiel. Salomon, qui érige à Jéhovah une maison splendide à Jérusalem, ne croit pas lui être infidèle ni l'irriter en sacrifiant aux dieux de toutes ses maîtresses étrangères. Un dieu national n'est pas pour cela un dieu unique et bon à tout faire. Il s'occupe des grands intérêts de la nation, lui assure la paix, la victoire, les bonnes récoltes; mais pourquoi s'occuperait-il des particuliers et de leurs petits intérêts? *de minimis non curat*. Chaque dieu a sa spécialité, et le roi Achazias a bien le droit, quand il est malade, d'aller consulter le Baal Zeboub des Philistins. L'idolâtrie n'effraie pas le jéhoviste, et quand Israël se sépare de Juda, Jéroboam ne choque pas son peuple en érigeant le veau d'or, en symbole de Jéhovah, à Dan et Beer-Scheba. A Jérusalem même, en plein temple, le serpent d'airain recevra les prières du croyant jusqu'au temps d'Ézéchias.

Le Dieu jaloux ne triomphera dans le domaine des faits que vers l'an 622, un demi-siècle à peine avant la chute de Jérusalem. Mais c'est vers l'an 875 que le Dieu, faible et incertain au début, prend conscience de lui-même et de ses ambitions avec une clarté formidable; c'est dans la crise provoquée par l'invasion des dieux phéniciens en Israël, sous le roi Achab. A Jérusalem, la ville du temple, Jéhovah était peu contesté : c'était un dieu comme ceux des autres peuples, et la transmission régulière du pouvoir dans la famille de David favorisait un Jéhovah tranquille, sacerdotal et peu inquiet. Il en était autrement en Israël, agité par des révolutions perpétuelles. Vers l'an 900, montait sur le trône la dynastie d'Omri, le

fondateur de Samarie, sous qui Israël, encore à moitié sauvage et mal sorti de la vie patriarcale, s'ouvrit largement aux influences civilisatrices de sa puissante et riche voisine, la Phénicie. Achab, fils d'Omri, épouse une princesse phénicienne, Jézabel. Avec elle, ou plutôt avec l'influence phénicienne, s'introduisit le culte des divinités de Tyr, et Baal refoula Jéhovah. Les dieux, comme les peuples, ont besoin, pour se reconnaître, de l'oppression étrangère. Tout l'orgueil de l'élément israélite, blessé au cœur par l'insolence phénicienne ; son mépris pour une civilisation plus raffinée et matériellement supérieure et dont il ne sentait que plus vivement les corruptions et les hontes ; tous les préjugés du Bédouin, comme toutes ses vertus, trouvèrent un centre de protestation dans Jéhovah, qui sortit de l'épreuve plus puissant que jamais, plus impérieux et moralisé par contraste. Samuel revint au jour sous les traits d'Élie le Tisbite. Cette sombre et puissante figure, que la légende a enveloppée d'un voile de flamme, a frappé d'un souvenir profond l'imagination des générations qui suivirent, archange humain tout vivant enlevé au ciel, précurseur divin dont les premiers chrétiens attendaient le retour, éternel voyageur pour qui les juifs laissent encore chaque année la place vide au banquet de Pâques. Mais ici, l'auréole de la légende n'est que le reflet de l'histoire, le rayonnement de la personne réelle, et il n'est point possible de douter de l'existence et de l'action de ce grand « troubleur d'Israël. » Son nom résume une guerre triomphale du dieu jaloux, une guerre au couteau de Jéhovah contre Baal, qui aboutit à l'extermination du dieu phénicien. C'est dans l'école de prophètes qui se forma à son ombre, que fut forgé, comme une barre de fer, le monothéisme d'Israël. Il nous est resté un curieux écho des argumens semi-voltairiens qui couraient dans ces écoles, dans les sarcasmes lancés par Élie aux prêtres de Baal appelant en vain le feu du ciel sur le sacrifice qu'ils offrent à leur dieu : « Mais criez donc plus fort, car ce n'est qu'un dieu : peut-être est-il à causer, ou occupé, ou en voyage ; ou peut-être est-il endormi et il faut l'éveiller. »

Un siècle à peine sépare Élie des prophètes proprement dits, c'est-à-dire de ceux dont nous possédons les œuvres. Ce siècle, dont il ne reste que des légendes, a dû être le plus fécond de l'histoire morale d'Israël : car les premiers prophètes présentent déjà tous les traits du prophétisme. Jéhovah n'est plus seulement le dieu jaloux, le dieu qui frappe et punit ceux qui l'oublient ou le méprisent ; c'est déjà le dieu de la vertu, le dieu de la justice ; c'est déjà le dieu du pauvre et de l'opprimé ; c'est déjà le dieu qui demande à ses serviteurs non des sacrifices, mais un cœur pur. Une belle page de la légende d'Élie, fuyant devant Jézabel, nous présente comme le symbole de cette transformation :

« Et il alla dans le désert un jour de marche, s'assit sous un genévrier et implora la mort, disant : C'en est trop, Jéhovah; prends ma vie, car je ne vaux pas mieux que mes pères...

« Et la voix de Jéhovah vint sur lui, et dit : Que fais-tu ici, Élie?

« Et il répondit : J'ai été jaloux de jalousie pour Jéhovah, dieu des armées; car les enfans d'Israël ont abandonné ton alliance, détruit tes autels, égorgé tes prophètes avec le glaive, et je suis resté seul, et ils me cherchent pour me faire mourir.

« Et Jéhovah dit : Sors et tiens-toi debout sur la montagne, devant Jéhovah. Et voici que passait Jéhovah, et un vent, grand et violent, déchira la montagne et brisa les rochers devant Jéhovah; mais Jéhovah n'était pas dans le vent. Et derrière le vent vint un tremblement de terre; mais Jéhovah n'était pas dans le tremblement de terre. Et derrière le tremblement de terre venait une flamme; mais Jéhovah n'était pas dans la flamme.

« Et derrière la flamme venait une voix douce et tendre. »

C'est cette voix douce et tendre qui va mêler désormais sa note aux tonnerres de Jéhovah et donner au prophétisme cet accent unique de colère et de tendresse qui allait finir par briser et par fondre le cœur de pierre de la vieille humanité.

II.

En effet, dans le siècle qui suit Élie, paraît au jour une chose nouvelle dans le monde : un dieu devenu instrument de morale.

Nous ne pouvons pas suivre jusqu'à ses origines le mouvement de purification et d'idéalisation qui, après avoir mis Jéhovah hors de pair et au-dessus de tous les dieux, vida le ciel tout entier à son profit, et attacha à son nom et à son culte tout le trésor de la conscience. Ce travail est achevé dès les premiers prophètes dont nous avons la parole, Amos et Osée. Rien d'essentiel n'a été inventé depuis : eux-mêmes, sans doute, n'ont rien inventé et ne doivent leur titre de priorité qu'au hasard, qui a fait périr l'œuvre de leurs prédécesseurs, dont la Bible a consacré les noms et dont l'auteur du *Livre des rois* et celui des *Chroniques* avaient encore les œuvres, Nathan, Gad, Iddo, et autres. Il est probable que déjà, dans la guerre qu'Élie dirigeait contre Baal, au nom de Jéhovah, la question politique et théologique n'était pas tout, et que la puissante poussée morale du jéhovisme prophétique était déjà commencée. Élie n'est point seulement l'ennemi de Baal et des idoles; c'est le justicier envoyé pour dénoncer au meurtrier de Naboth les colères de Jéhovah, et pour venger le pauvre, égorgé et dépouillé. La première parabole évangélique a été dite, dix siècles avant le Christ,

par le prophète Nathan, flétrissant par-devant David, au nom de Jéhovah, le meurtre et l'adultère royal.

A l'époque où s'ouvre la littérature prophétique, voici l'horizon politique et moral qui s'étendait devant l'œil des rêveurs d'Israë et de Juda. Une foule de petits états, Moab, Édom, Philistie, Tyr, Israël, Juda, qui s'entre-déchiraient avec l'acharnement des petits; la guerre et le pillage à l'ordre du jour, des razzias perpétuelles alimentant de captifs le commerce esclavagiste de Tyr et des îles grecques; plus loin, un état puissant, Damas, et plus loin encore la formidable Assyrie, avec leurs vastes armées, leurs guerres d'extermination, leurs effrayans systèmes de déportation et de transportation en masse, jetant déjà une ombre de mort au-dessus de ce chaos de peuplades anarchiques. Des dieux aussi méchans et aussi bornés que les hommes : la religion devenue une école de prostitution dans le temple d'Astarté, de férocité sur les autels de Moloch ; le culte oscillant entre des pratiques niaises et des pratiques atroces; la divination, la sorcellerie, l'imposture, étroitement liées à tous les cultes. Et quand le prophète de Jéhovah ramenait les yeux sur son peuple même, l'anarchie politique et morale : Israël divisé contre lui-même et ne se retrouvant que contre Juda; les révolutions militaires élevant et renversant les rois dans le sang, et toutes les horreurs du régime prétorien dans un royaume de quelques lieues carrées. Dans les heures intermittentes de paix, la force aussi absolue maîtresse que dans la guerre, l'oppression du pauvre par le riche, et pis que tout, la justice vendue aux puissans. Dans les temples, toutes les nouveautés des peuples étrangers; dans Jéhovah même nul secours; son culte réduit à une pure idolâtrie, un rituel de sacrifices et de jeûnes, sans vertu morale : nulle part une voix qui parle avec autorité. C'est alors qu'éclata la puissance morale enfermée dans l'exclusivisme de Jéhovah.

La cruauté, la sottise, l'iniquité de ces temps n'étaient, certes, point pires que celles des siècles qui avaient précédé en Israël et dans le reste du monde sémitique, ni pires non plus que celles qui régnèrent plus tard en Grèce et à Rome dans les plus beaux siècles de la littérature et de l'art. Le génie du prophétisme fut de s'étonner de la férocité humaine comme d'une chose contre nature et contre raison. Devant les iniquités du monde, le cœur des prophètes crut saigner de la blessure d'un Dieu, et leur cri d'indignation rendit l'écho d'une colère divine. Il y a eu en Grèce et à Rome des riches et des pauvres comme sous le roi Jéroboam, et les classes s'y sont entr'égorgées durant des siècles, sans que du tumulte de la lutte jaillisse un cri de justice et de pitié. Les peuples sont nés et ont péri, vivant au jour le jour, à la merci des accidens et des

appétits de l'heure, sans comprendre qu'à une nation, pour vivre et mériter de vivre, il faut un idéal qui fixe sa destinée et faute duquel elle s'en va à la dérive, sans lendemain, sans force et sans raison de durer, « avec son avenir pendant devant elle comme un haillon! » Et c'est pour cela qu'aujourd'hui ces vieilles paroles heurtées et sauvages sont plus vivantes et répondent mieux au cri de nos âmes modernes que tous les chefs-d'œuvre de l'antiquité classique; et que ces feuilles volantes, jetées au hasard de l'actualité, il y a vingt-six siècles, chez deux tribus semi-barbares, sont devenues une œuvre d'éternité.

III.

Toutes les doctrines essentielles du prophétisme paraissent dès les deux premiers prophètes qui nous soient restés, Amos et Osée : l'un plus laïque et plus préoccupé de la justice sociale, l'autre plus religieux et plus préoccupé de morale et de Dieu. Tous deux appartiennent au prophétisme d'Israël, sinon par leur nationalité, — car Amos est né en Juda, — du moins par leur objet qui est pour tous deux la régénération d'Israël. Israël, déchiré par ses révolutions, avait plus besoin de réformateurs et leur offrait aussi un terrain plus favorable que Juda, qui, à défaut d'une moralité bien haute, avait du moins, grâce au prestige légitimiste de sa royauté, le premier des biens politiques, la stabilité. Le prophétisme ne prendra son essor en Juda qu'après la ruine d'Israël. A Samarie, comme plus tard à Jérusalem, le rêve ou mieux le programme arrêté des prophètes est d'amener la réalisation de l'état modèle, de l'état conforme aux vues de Jéhovah, c'est-à-dire appuyé sur la justice.

A l'heure où paraît Amos, Israël était au plus haut point de puissance mondaine où il fût jamais monté. Le roi Jéroboam II (825-775 av. J.-C.) avait restauré à son profit une partie de l'empire de David. Il avait écrasé Moab, que son dieu Camosh n'avait pas su sauver comme au temps du roi Mesha, et il avait fait taire dans la campagne de Hesbon « la joie des vergers et les chansons de la vendange. » Mais ses victoires sur Damas, Gaza, Tyr, Edom, Moab, ne sont pour le prophète que le signe avant-coureur des vengeances de l'Éternel suspendues sur Israël. Damas, Gaza, Tyr, Moab, Edom, viennent d'expier leurs atrocités passées et Israël, aussi coupable, doit expier à son tour, « parce qu'il vend la justice à prix d'argent et le pauvre pour une paire de sandales; » parce que ses nobles, couchés sur leurs lits d'ivoire, grincent de la lyre pour jouer les David et boivent le vin à pleines coupes sans souffrir de la misère de Joseph. Eh bien, à cause de cela, ils pourront bâtir des maisons en pierres de taille, ils ne les habiteront

pas; planter des vignes délicieuses, ils n'en boiront pas le vin. Qu'ils aillent à Kalneh, à Hamath-la-Grande, à Gat des Philistins, voir le sort qui les attend! Ils partiront en exil en tête des exilés et leurs cris de plaisirs cesseront. C'est Jéhovah qui le jure, le dieu des armées : « Je déteste l'orgueil de Jacob, je hais ses palais. » Et il assiégera sa ville, l'affamera, la videra, passera le niveau sur Israël, détruira ses sanctuaires et lèvera le glaive sur la maison de Jéroboam.

Il fallait un cœur hardi pour jeter ces cris à des vainqueurs, en plein triomphe : « C'était un temps où l'homme prudent se tait, car ces gens-là haïssent ceux qui les réprimandent à la porte du tribunal et détestent ceux qui leur parlent d'équité. » Les prêtres surtout en voulaient à ces hommes sans mandat qui s'arrogeaient de faire dire à Jéhovah des choses dont eux, ses prêtres, ne s'étaient jamais avisés. Le prêtre de Beth-El, le sanctuaire royal, dénonça l'intrus au roi Jéroboam : « Va-t'en en Juda, dit-il, gagner ton pain à débiter des prophéties! » — « Je ne suis ni prophète, répond Amos, ni fils de prophète ; je ne suis qu'un berger qui me nourris de sycomore ; mais Jéhovah m'a pris d'auprès de mes brebis et m'a dit : « Va prophétiser à mon peuple en Israël! » Car quand le Seigneur l'ordonne, il faut que le prophète parle, en dépit de qui lui ferme la bouche : « Quand le lion rugit, qui ne tremblerait? Quand l'Éternel parle, qui ne prophétiserait?... »

Ce ne sont pas les prêtres ni le culte qui sauveront Israël de la colère de Jéhovah! « Apportez chaque matin vos sacrifices, et vos dîmes tous les trois jours, et faites sonner bien haut vos dons volontaires, puisque vous aimez tout cela, enfans d'Israël! Mais toutes vos fêtes, Jéhovah les haït, les méprise. Que lui font vos holocaustes et vos tributs de veaux gras? Il fera rouler l'autel sur la tête de ses adorateurs et les écrasera sous ses ruines. Quand ils se réfugieraient dans le schéol, sa main les en arracherait ; ils monteraient au ciel qu'il les en ferait descendre... — Loin de moi le bruit de vos cantiques, que je n'entende plus le son de vos lyres : *mais que le bon droit jaillisse comme l'eau, et la justice comme une intarissable rivière!* » — Israël, qui se sent frappé pour ses fautes, cherchera la vérité autour de lui; il la demandera à ses idoles qui ne peuvent la lui donner : — « Il viendra des jours, dit le Seigneur éternel, où je jetterai la faim dans le pays, non une faim après le pain, ni une soif après l'eau, mais la soif d'entendre les paroles de l'Éternel. » — Ils courent éperdus, dans l'inquiétude du divin, de l'idole de Dan à l'idole de Beer-Scheba et meurent sans trouver.

Dieu pourtant ne peut abandonner à tout jamais le peuple qu'il a choisi. Seuls les pécheurs de son peuple périront. Israël et Juda seront réunis de nouveau. Dieu rétablira la chaumière délabrée de

David, fermera ses brèches, relèvera ses ruines, la rebâtira comme elle était autrefois.

Même fonds d'idées dans Osée, mais avec un Jéhovah plus personnel, plus intime, plus près d'Israël, jaloux d'une jalousie d'amour et non d'orgueil : de là des images nouvelles qui ne seront point perdues pour ses successeurs et des accens pénétrans qui ne seront égalés que par le second Isaïe.

Osée est postérieur de quelques années à Amos : la décomposition politique s'avançait. La passagère et décevante splendeur de Jéroboam a passé, les *pronunciamientos* font et défont les rois. L'Assyrie paraît à l'horizon qui va tout engloutir. Et Israël, au lieu de se recueillir dans la voie que lui ouvre Jéhovah, s'amuse aux intrigues internationales, essaie de l'Égypte, essaie de l'Assyrie, ajourne la réforme des mœurs, s'enfonce dans les mœurs et les pratiques de ses alliés et protecteurs d'un jour. Il consulte les baguettes divinatoires, sacrifie sur les hauts lieux, brûle l'encens sur le chêne et le térébinthe et il n'y a ni fidélité, ni amour, ni connaissance de Dieu ; ce n'est que parjure et mensonge, assassinat et adultère. Et c'est pour cela que la tempête les saisira sur ses ailes. En vain, ils se tournent vers Assur, Assur n'a point de remède pour leurs plaies. Qu'ils reviennent à Jéhovah, l'appellent dans l'angoisse!

Pourquoi la fille d'Israël a-t-elle oublié ses fiançailles avec Jéhovah et se débauche-t-elle aux Baal? Elle ne sait pas que c'est Jéhovah qui lui a donné le blé, le vin et l'huile qu'elle offre à ses faux dieux, l'or et l'argent dont elle fait leurs idoles. C'est pour cela que Jéhovah lui reprendra son blé et son vin, et la laine et le lin dont elle couvrait sa nudité, ravagera ses vignes et ses figuiers, les changera en broussailles. Mais non, Jéhovah ne peut répudier à tout jamais celle qui lui a donné les amours de sa jeunesse. Il la ramènera au désert où ils se sont aimés, il la consolera, elle y chantera comme au jour qu'elle sortait d'Égypte et la plaine de tristesse deviendra la porte de l'espérance. Comment Dieu pourrait-il abandonner Éphraïm, lui qui l'a conduit à la lisière, qui l'a pris dans ses bras, qui le tenait attaché à lui avec des fibres d'homme, des cordes d'amour? Le cœur de Jéhovah est changé en lui et bout tout entier de compassion : « Je ne veux pas perdre Éphraïm, car je suis Dieu et non pas homme. Je suis le saint au milieu de vous : je ne viendrai pas pour détruire! »

Ah! qu'Israël retourne vers Jéhovah : — « C'est lui qui les a déchirés, il les guérira; qui les a blessés, il les pansera; il leur rendra la vie après deux jours et, le troisième jour, les relèvera. » Car Dieu les aime, et c'est pour cela qu'il les frappe par ses prophètes et les tue avec les paroles de sa bouche. Qu'ils ne viennent pas à lui avec des sacrifices : « c'est à l'amour que je prends plai-

sir et non aux sacrifices. » Qu'ils retournent à Jéhovah, car ce n'est pas l'Assyrien qui les sauvera : c'est Jéhovah qui est leur Dieu, leur seul Dieu depuis l'Égypte, leur seul sauveur! « Ce qui te perd, ô Israël! c'est que tu es contre moi, contre ton sauveur : convertis-toi à Jéhovah, ton Dieu! » — Qu'ils cherchent le Seigneur : il en est temps encore, il viendra leur apprendre la justice. Ils ont semé le vent et récolté la tempête : qu'ils fassent à présent des semailles de justice et ils récolteront la grâce.

Le cadre créé par Amos et Osée ou par leurs prédécesseurs perdus est celui où tous les prophètes qui vont suivre jetteront leur prédication, leurs menaces et leurs espérances. L'uniformité du fond ne sera variée que par le génie individuel de chacun et par les mouvemens de l'histoire. Dans tout prophète, il y a une morale et une politique indissolublement liées, — car morale et politique font un, — et dont pas un axiome ne changera du premier au dernier. La seule chose qui change, parce qu'elle tient à des circonstances extérieures qui changent, c'est la conception que chacun d'eux se fait de l'avenir ou plutôt de la façon dont l'avenir inévitable sera réalisé.

Ce qui n'est point fondé sur la justice doit périr ; — Jéhovah a révélé la justice à Israël ; — Israël doit réaliser la justice ; — La justice *sera* réalisée un jour : tels sont les quatre axiomes du prophétisme, les quatre certitudes invincibles qui ont fait sa puissance surnaturelle et dont la dernière, en l'armant d'espérance pour l'éternité, l'a soustrait à tous les écrasemens de la réalité. Mais quand et comment sera réalisée la justice? Là-dessus, les prophètes ont varié. Les premiers voient le glorieux avènement proche et direct. C'est Israël qui volontairement, docile à leurs voix, réalisera sur la terre promise, par la main de ses rois, la volonté de l'âme divine. Peut-être faudra-t-il bien des coups d'en haut, bien des châtimens de la main de Dieu et de la main des hommes pour lui ouvrir complètement les yeux et le cœur. Mais l'expérience amère des expiations qui suivent toute iniquité, des réactions naturelles qui châtient tout débordement du mal, l'instruira enfin et fera de lui l'heureux serviteur de Dieu. A deux reprises, sous Ézéchias et sous Josias, les prophètes croient le but atteint et voient leur idéal près de devenir la loi de l'état et de passer dans la réalité par la main du pouvoir civil. Ce n'est qu'une courte illusion et il faut bientôt reconnaître qu'avec les élémens organisés, il n'y a pas d'espoir pour le programme divin : le monde politique du jour est trop corrompu, trop enfoncé sans retour dans les vices humains, pour suivre où elle l'appelle l'infime minorité prophétique. La nation présente, telle que les siècles l'ont faite, ne réalisera pas l'ordre nouveau, elle en

est avec conscience ou sans conscience l'ennemie inconvertible; elle est l'obstacle, il faut qu'elle périsse. Il faut qu'Israël soit emporté dans la tempête, l'élément impur englouti, et alors le débris épuré qui reste, couvé et élevé par la doctrine prophétique, reviendra en Palestine fonder l'état idéal. Les déceptions de l'histoire divisent ainsi en trois actes le drame prophétique; le premier est animé par l'illusion généreuse qui veut construire directement l'avenir avec le présent, le second est rempli par les destructions nécessaires, le troisième par la restauration devenue possible. Le premier acte est dominé par Isaïe, le second par Jérémie, le troisième par le grand Anonyme de la captivité.

IV.

Les cris et les larmes d'Amos et d'Osée furent perdus sur Israël. Les aventuriers se succèdent sur le trône. Un d'eux, Menahem, fait éventrer les femmes enceintes des villes qui résistent. Israël à l'agonie ne retrouve d'énergie que contre Juda : « Chacun dévore la chair de son propre bras : Manassé contre Éphraïm, Éphraïm contre Manassé, et tous deux ensemble contre Juda. » Un roi d'Israël, Pékah, qui dure plus longtemps que les autres, se ligue contre Juda avec le roi de Damas, et Jérusalem est mise aux abois par cette coalition fratricide. Quand la nouvelle arriva à la cour d'Achaz, roi de Juda, que les Syriens étaient campés en Éphraïm, son cœur fut agité, ainsi que le cœur du peuple, comme les arbres de la forêt sont agités par le vent : « Ne crains rien, lui dit le prophète Isaïe, ne crains rien et que le cœur ne te faille devant ces deux bouts de tison fumans! » Les deux coalisés ne savaient pas qu'ils n'étaient plus que deux mourans déjà condamnés. De l'autre côté de l'Euphrate, accouraient déjà, appelés par le coup de sifflet de Jéhovah, les frelons du pays d'Assur qui s'abattaient sur toutes les vallées et dans les fentes des rochers de Damas et d'Éphraïm. Damas périt dans le choc, Israël fut démembré et soumis au tribut, la Galilée dévastée, sa population emmenée en exil. Et Éphraïm humilié relevait la tête plus hautaine que jamais : « Pour les briques tombées, disait-il, nous rebâtirons en pierres de taille; pour les sycomores coupés, nous mettrons des cèdres à la place. » Son roi Osée nouait des intelligences avec l'Égypte, ombre de l'ancienne Égypte conquérante, « frêle roseau qui perce la main qui s'appuie sur lui. » — « Les guides de ce peuple le fourvoient, s'écriait Isaïe, et ceux qu'ils guident s'engouffrent. Aussi, Jéhovah arrachera d'Israël tête et queue, en un seul jour. » Israël, révolté contre l'Assyrie,

succomba après une résistance de trois années; son dernier roi alla mourir aux bords du Tigre.

Isaïe avait déjà prophétisé de longues années en Juda quand arriva la nouvelle de la chute de Samarie. Pendant longtemps, il avait prêché à la façon d'Amos contre l'avidité du riche, l'iniquité du juge, le vide du culte : « Malheur à ceux qui joignent maison à maison, qui ajoutent champ à champ, jusqu'à ce qu'il ne reste plus de place dans le pays et qu'ils y soient seuls! Malheur à ceux qui dès le matin courent après le vin et s'attardent la nuit dans la chaleur de l'ivresse! La lyre et la harpe, le tambourin, la flûte et le vin, voilà leur vie, et ce que fait l'Éternel, ils n'en ont cure, et c'est pour cela que mon peuple s'en ira en exil inopinément; c'est pour cela que le Schéol ouvrira sa gueule béante et toute cette magnificence y descendra, toute cette pompe bruyante, cette foule joyeuse.

« Malheur à ceux qui rendent des arrêts iniques, aux greffiers qui écrivent des sentences injustes, chassant les pauvres du tribunal, privant de leur droit les faibles de mon peuple!.. Et que ferez-vous au jour du compte à rendre, de la ruine qui vient de loin?

« Qu'ai-je à faire de la multitude de vos sacrifices? dit Jéhovah. Je suis rassasié d'holocaustes, de béliers et de graisse de veaux. Ne continuez pas de m'apporter vos vaines offrandes! Vos parfums me font horreur, et vos nouvelles lunes, vos sabbats, vos assemblées solennelles: je les hais, ils me sont à charge, j'en suis las. Quand vous tendez vos mains vers moi, je voile mes yeux devant vous, car vos mains sont souillées de sang. Lavez-vous, purifiez-vous! Otez-moi de mes yeux vos actes méchans! Cessez de faire le mal. Apprenez à faire le bien, cherchez la justice! »

Souvent, le découragement le prenait. En vain, le séraphin avait purifié ses lèvres avec le charbon allumé à l'autel du Seigneur, ce peuple auquel il parlait restait impur, et ses paroles tombaient sur des oreilles indifférentes et sourdes. Alors, comme tous les apôtres désillusionnés, comme jadis Moïse, il en appelait de la génération présente à une génération à venir, et par une ironie amère se déclarait envoyé par Dieu pour endurcir le cœur de son peuple :

« Va dire à ce peuple : Entendez, mais sans comprendre! Voyez, sans reconnaître! Rends insensible le cœur de ce peuple, bouche-lui les oreilles, ferme-lui les yeux, pour qu'il ne voie de ses yeux, qu'il n'entende de ses oreilles, que son cœur ne comprenne, ni ne se convertisse et qu'il ne soit guéri!

« Et je dis : Jusques à quand, Seigneur? Et il dit : Jusqu'à ce que les villes soient ruinées et dépeuplées et que le pays soit dévasté et désert. Et s'il y reste un dixième des habitans, ils seront décimés à leur tour. Et comme le térébinthe et le chêne dont

il reste un tronc en terre quand on les coupe, leur tronc deviendra une race sainte. »

Et cependant, sous le coup même de ses déceptions, l'âme et le rêve du prophète s'élargissait. Amos et Osée ne rêvent de salut moral que pour Israël et le peuple élu : le reste du monde leur est inconnu ou n'est que l'instrument inconscient de la réforme et du salut d'Israël. Ce que voit Isaïe, c'est Israël sauvé et sauvant le monde. Au milieu des peuples livrés aux jeux féroces de la force, il rêve pour Israël l'ascendant de l'exemple et de l'idéal. Il voit venir un jour, à la fin des jours, où la montagne qui porte la maison de Jéhovah se dressera au-dessus de toutes les montagnes ; toutes les nations y afflueront et les peuples en foule y viendront en disant : « Allons, montons à la montagne de Jéhovah, à la maison du Dieu d'Israël, pour qu'il nous instruise dans ses voies et que nous marchions dans ses sentiers. *Car c'est de Sion que viendra l'enseignement, et de Jérusalem la parole de l'Éternel.* » Le mot décisif est lancé : une religion universelle est fondée.

La chute de Samarie, l'an 721, produisit un ébranlement profond dans les consciences : les prophètes durent pousser un cri mêlé de triomphe et de douleur. La récrimination de la sagacité sèche et peu généreuse : « Ne l'avions-nous pas dit? » prenait devant l'immensité de l'enjeu, — le salut de la nation et le salut des âmes, — un sens surnaturel. Dieu ne l'avait-il pas dit? Juda, à moitié réjoui, à moitié terrifié de la chute de son frère ennemi, vit dans la flamme qui consumait Samarie éclater avec une lueur sinistre la vérité des doctrines prophétiques. Pourquoi Juda échapperait-il au sort de son frère s'il restait sourd comme lui à la voix divine, avec un pire aveuglement puisqu'il avait sous les yeux l'exemple des menaces réalisées? Et les grands et le peuple cessaient un instant leurs railleries quand les prophètes, reprenant sur eux les *charges* contre Israël, dénonçaient l'inévitable châtiment suspendu sur l'orgueil et l'égoïsme des riches, sur la dureté et l'impureté des mœurs, sur la folie d'une politique qui se traînait dans l'ornière banale de la duplicité et de la violence internationale.

Au moment de la chute de Samarie, le trône de Juda se trouva, par un hasard favorable, occupé par un jeune homme de vingt-huit ans, Ézéchias, bien doué, lettré, ouvert aux idées nouvelles, quoique assez indépendant pour avoir une politique à lui et conserver son indépendance en face même d'Isaïe. Il mit son enthousiasme et son pouvoir au service du prophète : il fut le Constantin, ou plus exactement l'Asoka du jéhovisme idéaliste. La réforme se marqua d'abord dans le culte, ce qui prouve que la caste sacerdotale, jusque-là indifférente ou hostile et qui n'avait point d'antipathie particulière pour l'idolâtrie, entrait dans le mouvement pro-

phétique. De ce compromis entre le jéhovisme sacerdotal et le jéhovisme prophétique, allait, en un siècle et demi, sortir le judaïsme organisé. Par ce compromis la conception des prophètes allait descendre des hauteurs : mais une idée descend toujours pour entrer dans la réalité. Une religion, si haute qu'elle soit, ne peut agir sur les hommes que par les formes extérieures qui lui donnent le moule résistant, par la « grimace » nécessaire sans laquelle les hommes ne prennent pas les idées au sérieux. Le prophétisme, restant dans les régions de l'esprit, n'aurait jamais pu pénétrer Israël et par lui le monde.

La conversion du jéhovisme rituel au jéhovisme prophétique éleva d'ailleurs puissamment le niveau moral de la nation et du gouvernement. Le règne d'Ézéchias fut un règne de prospérité littéraire et politique. Poète lui-même, il s'entourait de poètes; peut-être dans le nombre était l'auteur du poème religieux le plus haut qui ait été écrit, le livre de *Job*, ce tragique débat du doute et de la foi, qui concilie à force de poésie la protestation de l'âme du juste contre le triomphe du mal, le doute de l'innocence qui cherche en vain le crime qu'elle peut expier, et une confiance douloureuse et lointaine en la justice finale de Dieu. L'ancien royaume d'Israël, dévasté et évacué par les Assyriens, avait été occupé par Ézéchias à la faveur des troubles qui suivirent en Assyrie la mort du conquérant de Samarie, de sorte que la ruine de Samarie avait en somme abouti au rétablissement de l'unité nationale. Le royaume de David était rétabli, et le prophète, saluant en Ézéchias l'enfant de Jéhovah, poussa un cri de triomphe, d'où sept siècles plus tard naquit le Christ.

« Plus de ténèbres pour ce qui fut dans l'angoisse. Le passé a humilié la terre de Zabulon et la terre de Nephtali (1). La suite des temps glorifiera les bords du lac (2), au-delà du Jourdain, le district des Gentils. Le peuple qui marchait dans les ténèbres a vu une grande lumière, ceux qui habitaient au pays de l'ombre de la mort. Car un enfant nous est né, un fils nous est donné, l'empire repose sur son épaule. Son nom sera conseiller merveilleux, héros de Dieu, Père à jamais, Prince de la paix, pour agrandir l'empire et donner une paix sans fin au trône de David et à son royaume, pour le rétablir et l'affermir par le droit et la justice, d'ores à jamais. »

Ézéchias devenait ainsi le prototype du Messie, ou plutôt, — car l'idée du Messie lointain, du Messie des derniers jours, n'était pas encore née, — il était le Messie même, l'oint du Seigneur. Et huit siècles plus tard, aux temps des persécutions romaines, à une

(1) Formant le district des Gentils ou Galilée, l'extrême nord du royaume d'Israël, dont la population avait été déportée dans la génération précédente en Assyrie.

(2) Lac de Génésareth.

époque où l'attente du Messie des derniers jours, du Messie des revanches, était la seule force de vie qui restât en Israël, un jour que des juifs proscrits demandaient à leurs guides : « Quand viendra donc le Messie promis qui doit nous sauver? » un vieux rabbin, hochant la tête avec tristesse, leur répondait : « Le temps du Messie est passé, le Messie ne viendra plus : car il est déjà venu ; il s'appelait Ézéchias. »

La chute de Samarie avait démontré d'une façon éclatante la divinité du prophétisme. L'histoire allait continuer en sa faveur sa propagande par le fait. Jéhovah avait fait tomber Samarie infidèle et perverse devant l'Assyrien : l'Assyrien ne savait pas qu'il n'était que l'instrument indifférent de la justice suprême, et se rua sur Jérusalem prête à la conversion. La peste sauva Jérusalem, et le prophète, dans le secret de Jéhovah, s'écria :

« Malheur à l'Assyrie, la verge de ma colère, le bâton auquel j'ai remis ma vengeance! La cognée se vante-elle contre celui qui la manie, la scie s'élève-t-elle contre celui qui la fait mouvoir?.. C'est pourquoi le Seigneur, Seigneur des armées, enverra la consomption sur ses gros capitaines, et sur sa gloire allumera une flamme d'incendie. Ne crains rien, ô mon peuple qui habites Sion, de cet Assyrien qui te frappe de sa verge, et lève contre toi le bâton à la façon de l'Égyptien. La cognée de Jéhovah passe sur les hautes branches d'Assur et cette forêt du Liban est abattue à terre. » Alors, devant l'Assyrien écrasé, une vision de paix, qui depuis a hanté l'univers, passe devant les yeux du prophète : c'en était fini de la guerre, fini de la haine. Jéhovah devenait l'arbitre des nations, les peuples ne levaient plus l'épée l'un contre l'autre, et l'on allait forger les glaives en socs de charrue. La race de David allait donner le roi idéal, le juge sur qui reposera l'esprit de Jéhovah, l'esprit de sagesse et d'intelligence, l'esprit de connaissance et de crainte de Jéhovah ; qui ne jugera pas d'après l'apparence et ne décidera pas d'après l'ouï-dire, mais qui jugera les faibles d'après la justice et décidera selon l'équité en faveur des humbles. Le loup allait habiter avec la brebis : le veau, le lion et le mouton paîtront ensemble, et un petit enfant les conduira tous. Car on ne péchera plus, on ne fera plus le mal sur toute l'étendue de la montagne sainte, et la connaissance de Dieu emplira la terre comme les eaux couvrent le fond de l'Océan.

V.

Le triomphe du prophétisme ne dura pas. Ézéchias mourant laissa pour héritier un enfant de douze ans, Manassé (696). La régence fut le signal d'une réaction *libertine* qui dura soixante ans. Le long

règne de Manassé, — plus d'un demi-siècle, — fut à celui d'Ézéchias ce que la restauration des Stuarts avait été au règne des saints de Cromwell et des Puritains. On en avait assez de la morale d'Isaïe et de son école, de ces hommes toujours à tonner contre les gens du monde, au nom d'un Dieu insolent et irrité, et qui voudraient que vous fussiez toujours à vous occuper des misères du prochain quand vous avez bien assez à faire avec vos plaisirs. La réaction emporta le Jéhovah prophétique, sa morale et ses doctrines sociales. Jérusalem redevint le centre hospitalier de tous les dieux de la Syrie qui érigèrent même leurs autels dans le temple de Jéhovah. Manassé fit, dit-on même, passer ses fils par le feu de Moloch : les sorciers, les enchanteurs, les thaumaturges furent tout-puissans à la cour, et l'on s'amusa tout un demi-siècle. Le prophétisme fut réduit au silence ; on n'a pas un prophète du temps de Manassé.

La régence d'un roi enfant avait enlevé le pouvoir aux prophètes; la régence d'un roi enfant, Josias, le leur rendit (639). Une réaction populaire, dont nous ne voyons que les effets sans pouvoir en suivre l'histoire, et amenée sans doute par les excès de l'ancien régime, ramena vent en poupe les doctrines proscrites. Cette réaction trouva un tout-puissant porte-voix dans la personne d'un prêtre de Benjamin, Jérémie.

Le Jérémie de M. Renan a été une surprise pour beaucoup. Jérémie passe généralement pour le prophète des jérémiades : il doit cette réputation à un petit recueil d'élégies sur la chute de Jérusalem, qui n'est point de lui. Dans ses quarante années de prophétisme, il a prêché, il a agi, il a maudit, il a peu pleuré. Il a pleuré une fois, pour la mort du roi Josias : mais cette mort, qui brisait tous ses rêves d'avenir, ne lui laissa plus de larmes pour aucune des choses du siècle. Avec Jérémie, en effet, le prophétisme prend conscience de l'impossibilité radicale de réaliser avec le présent les réformes qui pourraient sauver la nation : il renonce à la nation présente qui court volontairement et inévitablement à sa ruine, et ne songe plus qu'à préparer la nation future qui sortira de ses débris.

Jérémie était prêtre, c'est le premier prophète-prêtre. Ici pourtant j'oserais ne pas suivre M. Renan, qui voit en Jérémie une forme nouvelle de prophétisme, où le prêtre domine le prophète. « Le caractère religieux, dit-il, devient plus prononcé; le tribun incline au prêtre. Amos et Osée, à certains momens Isaïe, nous étonnent par leur hardiesse, leur amour du peuple, leur désintéressement à l'égard des questions théologiques et liturgiques. Leur colère nous plaît. Quand ils voient combien le monde est injuste, ils voudraient le briser. Ils raisonnent un peu comme les anarchistes de nos jours : « Si le monde ne peut être amélioré, il

faut le détruire. » Jérémie est beaucoup moins préoccupé de la question sociale et du triomphe des *Anavim*. C'est avant tout un homme pieux et d'une moralité sévère. C'est un fanatique, il faut le dire, haineux contre ses adversaires, mettant tous ceux qui n'admettent pas d'emblée sa mission prophétique au nombre des scélérats, leur souhaitant la mort et la leur annonçant. » J'avoue que j'ai peine à retrouver dans le fond même du prophétisme de Jérémie un caractère essentiel qui le distingue du prophétisme antérieur. Sans doute prêtre il était, et l'on voit par les textes historiques qu'il a exercé une influence considérable sur la caste à laquelle il appartenait, qu'il a probablement achevé sa conversion au jéhovisme prophétique et s'est servi d'elle pour faire triompher son programme. Mais le prêtre n'est en lui que le serviteur et l'instrument du prophète : en lui, comme en Isaïe, c'est le prophète qui domine, c'est le réformateur de la vie morale, de la vie sociale, de la vie politique. La seule différence est dans le caractère personnel de l'homme, qui est unique, et dans les circonstances qui le sont aussi. Jérémie est bien le successeur naturel et légitime d'Isaïe, mais avec des âpretés de caractère, une intensité de conviction, une obstination de courage, un mépris de toutes les conventions et des préjugés les plus glorieux qui font de lui une personnalité sans pareille dans le groupe le plus personnel qui fut jamais. C'est qu'il ne paraît pas, comme Isaïe, à une heure relativement heureuse : il paraît à la male heure, à l'heure des fautes irréparables, dans la fournaise des catastrophes finales. C'est le prophète du *Finis Hierosolymæ!*

Jérémie avait commencé sa propagande dans son village natal d'Anathoth. Le terrain était sans doute peu favorable, ou les autorités peu endurantes : ses compatriotes le chassèrent avec des menaces de mort. Il quitta Anathoth en posant au Seigneur la question douloureuse de Job : « Tu as toujours raison, ô Jéhovah, et comment pourrais-je discuter contre toi? Il faut pourtant que je te dise ce que j'en pense. Pourquoi la voie des méchans est-elle prospère? Pourquoi les artisans de trahison vivent-ils en paix? Tu les as plantés et ils ont pris racine, ils poussent et portent des fruits : et pourtant tu n'es près que de leurs lèvres, et loin de leur cœur. Et moi, Jéhovah, tu me connais; moi, tu m'as vu, tu as éprouvé mon cœur. » Et la certitude absorbante et effrayante de sa mission l'emplit tout entier, le ferme au découragement : « Avant que je t'eusse formé dans le sein de ta mère, je te connaissais, dit l'Éternel; avant que tu fusses sorti de ses entrailles, je t'avais consacré, je t'avais établi prophète auprès des nations. » Et je dis : « Hélas! Seigneur Jéhovah, je ne sais point parler, je ne suis qu'un enfant. » Et Jéhovah répondit : « Ne dis pas : Je ne

suis qu'un enfant; vers tous ceux que je t'enverrai, tu iras; tout ce que je t'ordonnerai, tu le diras. Et n'aie pas peur devant eux, car je suis avec toi pour te protéger, parole de l'Éternel! » Et Jéhovah étendit la main et me toucha la lèvre, et me dit : « Je viens de mettre mes paroles sur ta lèvre. Vois-tu, en ce jour-ci, je t'ai établi sur les nations et sur les royaumes pour arracher et pour renverser, pour détruire et pour démolir, pour édifier et pour planter. »

Jéremie se rendit d'Anathoth à Jérusalem, là où était la partie décisive à gagner ou à perdre. Il trouva là, dans le temple même, des auxiliaires inattendus. Le grand-prêtre Hilqia était gagné à la cause prophétique, et le prophétisme, étouffé sous Manassé, s'était retrouvé dans le cœur d'une femme, la prophétesse Houlda. Le jeune prophète d'Anathoth porta dans ce milieu ardent, et qui n'attendait qu'une direction suivie, une fougue et une énergie nouvelles. Eut-il une influence personnelle sur le jeune roi, à peine âgé alors de vingt-deux ans? Peut-être. En tout cas l'apostolat de Jérémie fut heureux, et quatre années à peine s'étaient passées, qu'un événement décisif se produisit. La nouvelle se répandit subitement que le grand-prêtre Hilqia avait trouvé dans le temple le *Livre de la loi de Jéhovah*. Le roi se fit lire le livre d'un bout à l'autre, et cette lecture produisit sur lui une émotion si extraordinaire, qu'il le fit lire publiquement devant tout le peuple assemblé et le promulgua comme loi de la nation.

La critique moderne a démontré, d'une façon qui laisse peu de place au doute, que ce Livre de la loi, retrouvé, dit-on, dans le temple, n'est autre que le *Deutéronome*, c'est-à-dire ce beau résumé systématique de la législation mosaïque qui termine à présent le *Pentateuque*. De plus, il est probable que le livre présenté à Josias avait été, sinon rédigé, du moins retouché par les prophètes du temps et en vue d'une action immédiate. On a souvent prononcé, à ce propos, le mot de fraude pieuse. Le mot n'est qu'à moitié exact, et ne peut s'appliquer qu'à la mise en scène : car le fond même du livre ne contenait pas une idée, pas un précepte, pas une menace, pas une promesse qui n'eût été dans la bouche des prophètes depuis près de deux siècles. Il n'y avait pas une ligne qui eût été écrite pour introduire, sous le couvert d'une autorité ancienne, une idée nouvelle, ce qui est le propre de l'apocryphe. Le *Deutéronome* était bien le Livre de la loi de Jéhovah, telle qu'elle planait sur Juda depuis les premiers prophètes. Quand les prophètes parlaient de la loi de Jéhovah, on leur demandait : « Où donc est-elle, cette fameuse loi? et dites-nous une fois pour toutes ce qu'elle veut. » Il fallait un livre pour fermer la bouche aux railleurs, pour fixer les indécisions des hommes de bonne vo-

lonté, pour substituer l'autorité toujours présente de l'écrit qui reste aux influences fugitives de la parole qui vole. La prédication peut créer une agitation religieuse ; pour faire aboutir cette agitation, il faut un livre. Ce qui faisait du *Livre de la loi* une chose toute nouvelle, et toute-puissante sur beaucoup même qui avaient les oreilles ressassées de la loi, c'est que pour la première fois elle se présentait là dans son ensemble, comme un tout systématique et cohérent. Ce code, dit M. Renan, « était un des essais les plus hardis que l'on ait tentés pour garantir le faible, » et plus puissant que la parole intermittente et dispersée des prophètes, il tombait sur les consciences de bonne volonté, de toute sa force ramassée.

Nous ne savons pas jusqu'à quel point la loi nouvelle fut appliquée et devint la règle de l'état. Le *Livre des rois* est l'œuvre de la caste sacerdotale, qui ne nous renseigne que sur l'épuration du culte qui l'intéressait plus que le reste, et qui était d'ailleurs la chose facile. Les prescriptions rituelles furent appliquées avec rigueur, les cultes étrangers furent proscrits, les prêtres idolâtres furent expulsés, ceux qui avaient sacrifié dans le temple même de Jéhovah furent mis à mort, la vallée de la Géhenne où se faisaient les offrandes humaines à Moloch fut souillée. Mais il est plus facile de réformer le culte que l'âme, et dans le triomphe matériel du jéhovisme continua la vieille protestation prophétique : « Quand je vous ai donné mes ordres, au sortir d'Égypte, était-ce pour des holocaustes et des sacrifices? »

Josias n'avait que vingt-six ans à la promulgation du néo-jéhovisme. Un long règne, comme celui de Manassé, en aurait peut-être fait une réalité dans la loi et les mœurs comme dans le culte. Malheureusement, Josias allait être saisi dans l'engrenage de la politique étrangère et y périr. L'Asie venait d'être bouleversée par une révolution formidable : l'Assyrie venait de succomber sous la coalition des peuples qu'elle avait si longtemps foulés aux pieds et était descendue dans le Scheol rejoindre ses victimes, saluée par l'acclamation des prophètes : « Elle est ruinée, Ninive : qui la plaindra? Où lui chercher des consolateurs? Tes bergers sont endormis, ô roi d'Assur ; tes capitaines sont au repos. Et tous ceux qui l'entendront battront des mains : car sur qui n'a point passé ton éternelle férocité? » C'était Babylone et la Chaldée qui avaient dirigé l'assaut contre Ninive. Mais la vieille Égypte, qui venait de se rajeunir un instant sous la dynastie de Psammétichus, essaya de saisir l'empire du monde, que Ninive laissait tomber de ses mains, avant que la Chaldée l'eût affermi dans les siennes. Le roi d'Égypte, Néchao, marcha sur l'Euphrate. Josias, vassal de Babylone, crut de son devoir d'aller barrer le chemin à l'adversaire de

son suzerain. « Je n'ai point affaire avec toi, roi de Juda, » lui fit dire Néchao. Josias, néanmoins, s'avança au-devant de lui et le rencontra à Megiddo. Il tomba percé d'une flèche et revint mourir à Jérusalem, et les hommes et les femmes chantèrent sur lui des lamentations qui se renouvelèrent longtemps chaque année, le jour anniversaire du désastre. Jérémie composa une élégie, qui est perdue, sur le jeune roi qui emportait avec lui tout l'avenir de la réforme. Son fils, Joachaz, couronné roi aussitôt, fut détrôné par Néchao et après trois mois de règne partit captif en Égypte : « Ne pleurez pas sur celui qui est mort, s'écria Jérémie, ne gémissez pas sur lui : pleurez, pleurez sur celui qui s'en va, car il ne reviendra pas et ne reverra plus la terre où il est né ! »

L'agonie de Juda allait commencer. Néchao avait installé pour roi un autre fils de Josias, Joiakim (608-598). Juda devenait un enjeu de plus dans la main de l'Égypte dans sa lutte contre Babylone. Entre les deux formidables adversaires, il fallait au petit Juda, pour n'être pas écrasé, beaucoup d'habileté politique et beaucoup de loyauté. Les successeurs de Josias n'eurent ni l'une ni l'autre. La politique des prophètes était de rester fidèle à Babylone, avec qui Juda s'était lié dès le temps d'Ezéchias et qui avait délivré le monde de Ninive. C'était pour cette politique que Josias s'était fait tuer à Megiddo : c'était la politique de Jérémie, qui sans doute avait approuvé, peut-être conseillé, la marche de Josias : autrement, avec le style de l'homme, au lieu de pleurer sur sa tombe, il y eût versé l'anathème. Déjà d'ailleurs dans le grand duel entre l'Égypte et Babylone, l'Égypte reculait : l'Égypte n'avait de puissance que le souvenir de son passé, et Babel contre l'Égypte, c'était la réalité de la force luttant contre l'ombre. Néchao, vaincu à Carchemis, s'enfuit de l'Euphrate sur le Nil : Nabuchodnozor parut devant Jérusalem et reçut les hommages de Joiakim. Le devoir politique était clair : les jeunes gens qui se succédèrent sur le trône de Jérusalem ne le virent pas. Ils intriguaient avec l'Égypte épuisée, prêtaient l'oreille à ses promesses, s'appuyaient sur le roseau qui leur perçait la main. Trois ans plus tard, après sa soumission au Chaldéen, Joiakim soulevait le joug et refusait le tribut. C'était le commencement de la fin. Une première déportation et le pillage du temple châtièrent la révolte (598). Joiakim était mort durant la guerre : son fils Joiachin, âgé de dix-huit ans, alla, après trois mois de règne et de siège, mourir captif à Babylone. Le dernier fils de Josias, le dernier roi de Jérusalem, Sédécias, renouvelle la folle tentative : elle amène le siège de Jérusalem, la prise et la destruction de la ville, l'incendie du temple, la déportation des hautes classes (588 av. J.-C.).

Dès les premiers jours de Joiakim, on put voir clairement que

ce n'était point seulement la politique extérieure de Josias qui était abandonnée, mais aussi sa politique intérieure, la politique de réformation prophétique. Néchao, en installant Joiakim, lui avait imposé un lourd tribut : Joiakim dut écraser le peuple pour trouver l'or. Pour refaire le pays, il aurait fallu beaucoup de vertus modestes et tout d'abord l'économie. Il ne songeait qu'à se faire bâtir de nouveaux palais, à la façon des rois, au moyen de la corvée. Et pourtant la loi de Jéhovah disait : « Tu ne retiendras pas le salaire de l'ouvrier. » Et Jérémie allait à la porte du palais, criant : « Malheur à celui qui se bâtit sa maison avec l'iniquité et qui fait travailler son prochain sans salaire! Serais-tu roi par hasard pour te rengorger dans des palais en cèdre? Ton père mangeait et buvait aussi, mais pratiquait la justice et la charité : béni soit-il! Il faisait droit aux humbles et aux pauvres : béni soit-il! C'est pourquoi voici ce que dit Jéhovah au sujet de Joiakim, fils de Josias, roi de Juda : les pleureurs ne pleureront pas sur lui : *Ah! mon frère! ah! mes sœurs!* Les pleureurs ne pleureront pas sur lui : *Où est mon Seigneur? Où est sa gloire?* C'est la sépulture d'un âne qu'on lui donnera, traîné et jeté dehors loin des murs de la ville. » Et il lance à la royauté et aux classes dirigeantes l'ultimatum de Jéhovah :

« Roi de Juda, qui sièges sur le trône de David, toi et tes serviteurs et ton peuple, qui venez à ces portes! Ainsi, dit Jéhovah : « Faites justice et charité; sauvez celui qu'on dépouille de la main de l'oppresseur; ne maltraitez, ni n'opprimez l'étranger, l'orphelin et la veuve; ne versez pas le sang innocent en ce lieu (1). »

« Si vous agissez suivant cette parole, il entrera encore, par la porte de ce palais, des rois qui s'assiéront près de David, sur son trône, montés sur chars et chevaux, eux, avec leurs serviteurs et leur peuple.

« Mais si vous n'écoutez point ces paroles, j'en jure par mon nom, dit Jéhovah, que ce palais sera livré à la ruine. J'ai déjà consacré pour toi les destructeurs, chacun avec son arme, qui abattront tes beaux cèdres, les jetteront au feu... »

Le jéhovisme restait la religion de l'état, mais une religion vide de sens. « Courez dans les rues de Jérusalem, cherchez dans ses places publiques. Si vous trouvez un homme, un seul, qui fasse le bien et cherche la droiture, je ferai grâce. Mais tout en disant *Vive Jéhovah!* ils jurent pour mentir. » Les coups dont Jéhovah les frappe les ont laissés insensibles. Les gens du commun, se dit le prophète, pèchent peut-être par ignorance, parce qu'ils ignorent les voies de l'Éternel; j'irai chez les grands, qui sont instruits; mais

(1) Aux portes du palais où se rend la justice.

les grands sont pires de brutalité et de luxure : « Je les ai rassasiés et ils ont couru à la maison de débauche : ce sont des étalons repus et lascifs ; *chacun d'eux hennit après la femme de l'autre* (1). »

Ils croient tout expier avec des holocaustes et des sacrifices. Est-ce des holocaustes et des sacrifices que Dieu a demandés à leurs pères quand il les retirait d'Égypte? Quand ils sont allés au temple, ils se disent : Nous voilà sauvés! Est-ce donc à votre gré un repaire de bandits que ce temple auquel j'ai attaché mon nom? Eh bien! qu'ils aillent voir à Sillo ce que Jéhovah a fait du sanctuaire d'Israël : il fera de Juda comme il a fait d'Israël, et du temple de Jérusalem comme il a fait du sanctuaire de Sillo.

De jour en jour la rupture s'envenime, la désillusion et la colère s'exaspèrent. C'est en ce moment que Joiakim, fort des encouragemens de la faible Égypte, provoque la formidable Babylone. C'était l'arrêt de mort de Juda. C'est alors que Jérémie commence à sonner le glas final. La plaie de Juda est incurable : il n'est plus de baume en Giléad. Que les mères apprennent à leurs filles les complaintes funèbres, car la mort va monter par les fenêtres, envahir les palais, frapper l'enfance dans la rue, les jeunes gens sur la place publique. La vague et permanente menace de démembrement, de ruine et d'exil que la politique des prophètes suspendait depuis deux siècles sur les crimes et les erreurs de leur peuple, devenait enfin une réalité terrible et toute proche, et c'etait le roi aveugle qui de lui-même l'attirait sur sa tête. « Puisque vous n'avez pas écouté mes paroles, voici que j'enrôle toutes les tribus du Nord, et avec elles Nabuchodnozor, roi de Babel, mon serviteur, et je les amène contre ce pays et ses habitans... Et je ferai cesser parmi vous les cris de joie et de réjouissance, la voix du fiancé et de la fiancée, le bruit des meules et la lumière des flambeaux... » Et de jour en jour il va, à la porte du temple et à la porte du palais, annonçant les catastrophes inévitables qu'il voit déjà présentes et qu'il semble appeler de ses vœux parce qu'il les annonce; en butte aux huées du peuple, qu'il terrifie et exaspère par ses prédictions de malheur, des soldats qu'il indigne, des faux prophètes, en quête d'une popularité facile, qui affolent le peuple par la prédiction de victoires impossibles. Mais Dieu a fait de lui une colonne de fer, un mur d'airain contre Juda, ses rois, ses chefs, ses prêtres et sa plèbe. Par instant, pourtant, il se lasse de la cruauté de son rôle et des outrages qu'il amasse. « Malheur à moi, ô ma mère, de ce que tu m'as enfanté homme de querelle et en guerre avec tous, que tous maudissent ! » Il voudrait se taire, se dérober au cri intérieur, au joug de la mission divine :

(1) Belle définition du théâtre et du roman contemporains.

mais Jéhovah le séduit et le violente. Il est la risée et la terreur de tous : car, toutes les fois qu'il lève la voix, il faut qu'il crie, qu'il dénonce violences et périls, et la parole du Seigneur est pour lui une cause de honte et d'opprobre. « Je disais bien : je ne veux plus parler de lui, je ne veux plus parler en son nom : mais c'était en mon cœur comme un feu brûlant enfermé dans mes os ; je me suis épuisé à le contenir et je n'ai pu. »

Jérusalem est prise une première fois (598) : les hautes classes sont déportées à Babylone : le pauvre petit roi Joiachin va expier en exil la folie de son père : « Par ma vie, dit l'Éternel, quand Joiachin, fils de Joiakim, roi de Juda, serait l'anneau de ma main droite, je l'en arracherais... Et je te jetterai, toi et ta mère qui t'a enfanté, sur une terre étrangère qui n'est point celle où vous êtes nés, pour y mourir. Et la terre vers qui leur âme se reporte pour y revenir, ils n'y reviendront pas. » Et pourquoi est-il jeté, lui et sa race, sur une terre inconnue? Pourquoi nul de son sang ne s'assiéra-t-il plus sur le trône de David? C'est que les bergers du peuple de Dieu ont laissé leur troupeau se perdre et s'égarer. Mais Dieu va ramasser ses brebis errantes et leur donner des pâtres qui les feront paître sans qu'aucune se perde.

En effet un nouveau règne commençait : c'était l'inconnu, et par suite c'était une dernière espérance. Le nouveau roi, Sédécias, fils de Josias, était un homme faible, mais bien intentionné. Un de ses premiers actes sembla annoncer un nouveau Josias et prouver que la politique de réformes revenait sur l'eau, que la charte prophétique allait devenir une réalité. Le *Deutéronome* rendait la liberté de droit à tout esclave hébreu qui avait servi six ans. Sédécias convoqua les grands, et tous les propriétaires d'esclaves et fit proclamer l'émancipation des esclaves, qui furent mis en liberté. Mais le lendemain de cette nuit du 4 août, les privilégiés regrettaient déjà leur générosité, peut-être arrachée par la crainte de quelque danger extérieur : l'acte d'affranchissement fut rescindé et les esclaves rentrèrent dans leur esclavage. C'était un de ces incidens qui éclairent jusqu'au plus profond l'abîme d'une société qui ne peut plus être sauvée, et il arracha à Jérémie un cri effrayant qui dut retentir comme l'arrêt sans retour de la justice divine : « Vous avez fait retourner vos frères dans l'esclavage ; vous avez refusé de proclamer leur liberté : eh bien ! moi, parole de Jéhovah! je proclame la liberté contre vous à l'épée, à la peste, à la famine! »

Sédécias tombe à son tour dans le piège de l'alliance égyptienne, et bientôt les bandes babyloniennes viennent de nouveau camper devant Jérusalem, cette fois sans espoir de pardon. L'Égypte a abandonné Juda à l'heure du péril. Et Jérémie reprend, avec une frénésie nouvelle, sa prédication de mort. On le presse d'inter-

roger Jéhovah, de lui demander quelques-uns de ces miracles dont il était jadis coutumier. Balaam, appelé pour maudire Israël, bénissait; Jérémie, appelé pour bénir, ne peut plus que maudire. C'est Jéhovah qui viendra lui-même combattre Juda, frapper de la peste hommes et bêtes, livrer à Nabuchodnozor le roi, ses officiers et le peuple, pour les exterminer sans pitié et sans miséricorde. Sédécias le fait venir en secret et lui demande : « As-tu quelque chose à me dire de la part de Jéhovah? — Oui; que tu seras livré au roi de Babylone. » Et il récrimine sur les conseils suivis : Où sont-ils, à présent, les prophètes qui l'ont égaré, qui lui prédisaient que le roi de Babel ne reviendrait pas à la charge contre Jérusalem? Jeté en prison, il continue devant le peuple, qui accourt l'entendre : « Celui qui restera dans cette ville périra par l'épée, la famine et la peste; celui qui se rendra aux Chaldéens sera sauvé. » Les chefs de l'armée vont demander sa mort au roi, « car il brise les mains des gens de guerre et du peuple à parler ainsi. » On le descend dans une citerne, où il enfonce dans la boue jusqu'à l'aisselle, et quand on l'en retire, on ne peut lui arracher d'autre oracle que ces mots : « la capitulation ou la destruction de Jérusalem. »

Jamais orateur ne mit plus d'éloquence et d'héroïsme à prêcher la défense à outrance que celui-là la capitulation et l'abdication de l'honneur national. Jérémie, jugé par nos lois et nos mœurs modernes, était un traître : il l'était aussi aux yeux des derniers chefs d'armée de Jérusalem. Mais ce qui fait précisément la grandeur inouïe de l'homme, c'est que ce traître à la patrie était le patriote des patriotes. Jérémie n'est point le saint ou le fanatique qui détruit la cité terrestre pour une cité céleste. Bien que le christianisme sorte des prophètes, il n'y a rien de chrétien, en ce sens, dans Jérémie même, pas plus que dans aucun des prophètes. Ce qu'il rêve, comme tous ses prédécesseurs, c'est une patrie terrestre, une patrie nationale, une patrie juive; avec la capitale nationale, Jérusalem; avec une dynastie nationale, celle de David, mais avec une loi de justice, de piété, de moralité, celle de Jéhovah. Ces illuminés avaient compris la folie qu'il y avait, pour le petit Juda, de jouer un rôle politique et conquérant au milieu des grandes monarchies militaires d'Asie et d'Afrique. Rouler quelques siècles dans l'ornière sanglante de la force et du hasard, intriguer aujourd'hui avec celui-ci, demain avec celui-là, agir à la façon des autres peuples, manger le voisin, être mangé de lui, Israël n'était point armé pour ce rôle. Ses princes et ses chefs pouvaient en avoir l'appétit, mais il n'avait point les griffes assez puissantes. Et ils rêvaient pour lui un autre rôle, lever, au milieu des peuples, l'étendard de la loi éternelle : « Je vous ai mis comme une

lumière au milieu des nations. » Et c'est au moment où ce rêve prenait corps et réalité, au moment où la loi, destinée à faire la justice et la paix dans le monde, montait sur le trône de Juda, que des enfans étourdis, des viveurs et des intrigans, des politiciens et des charlatans, jetaient Israël à sa ruine, la double ruine, matérielle et morale; et, pour le plaisir de jouer le jeu de diplomatie, anéantissaient et la nation temporelle et sa mission universelle et de tous les temps. Si Jérémie se fût fait tuer sur la brèche, ou si, refoulant son désespoir au fond du cœur, se disant qu'il est peu généreux de triompher de son peuple qui périt, il eût assisté en silence à la ruine de Jérusalem, le monde ne serait peut-être pas pire, après tout, qu'il n'est aujourd'hui, mais l'humanité n'entendrait pas planer au-dessus d'elle des paroles qui pourraient encore la sauver et qui ont consolé vingt-six siècles. Ce n'est ni de Babylone, ni même d'Athènes ou de Rome que seraient descendus le Décalogue et le Sermon de la montagne. Jérémie eut l'héroïsme sans pareil de lutter contre la patrie du jour, infidèle à elle-même, au profit d'une patrie future qui n'était pas encore née, qui n'existait encore que dans son cœur et celui de ses quelques disciples. Il eût sans doute préféré, et c'est ce qu'il prêchait sans cesse, une soumission prompte à Babylone, qui, laissant subsister la nation, laissait à la réforme le centre de ralliement du temple et de la tradition politique; mais puisque les conseils de raison étaient impuissans, que le destin s'accomplît et que l'avenir, plus radical, fût préparé par l'anéantissement de la patrie du jour! Une autre patrie renaîtra, de l'autre côté du néant.

Dès la première déportation, celle du roi Joiachin, cette conviction était entrée dans Jérémie que le Juda prophétique ne pourrait pousser en terre-sainte qu'après avoir été déraciné. Les premiers déportés ne se faisaient pas à l'idée d'un exil indéfini : ils rêvaient un retour triomphant auprès de leurs frères, et les prophètes patriotes leur parlaient de quelque coup miraculeux du ciel en leur faveur. Deux d'entre eux, Achab et Semaia, furent jetés par Nabuchodnozor dans un four ardent (1). L'implacable clairvoyance de Jérémie soufflait sur ces généreuses illusions avec plus de succès que les bourreaux du roi. Des lettres de lui circulaient parmi les proscrits, les décourageant de la patrie, les pressant d'accepter l'exil, d'y planter, d'y bâtir, de s'y marier, de s'y multiplier, sans se laisser séduire par les faux prophètes de l'espérance. Au bout de soixante-dix ans, le Seigneur, fidèle à ses promesses, les ramènerait dans la terre natale. Le plan du prophète se déroulait avec une clarté sans pareille : il fallait deux générations, nées et nourries

(1) Point de départ de la légende de Daniel.

dans l'enseignement prophétique, loin des influences troublantes des vieux partis, des ambitions mondaines et de toutes les traditions politiques et politiciennes, pour produire enfin une nation une, absolument nouvelle et faite selon le cœur de Jéhovah et des prophètes. Alors Rachel qui pleure à Rama sur ses enfans, parce qu'ils ne sont plus, ne pleurera plus et sera consolée. Jéhovah les fera tous revenir de tous les pays où les a dispersés sa colère; il les ramènera dans la terre-sainte. Et il fera avec la maison d'Israël et la maison de Juda un pacte nouveau, non plus comme celui qu'il fit avec leurs pères à la sortie d'Égypte et qu'ils ont rompu: car il mettra sa loi dans leur sein et l'écrira dans leur cœur, de sorte qu'il sera leur dieu et qu'ils seront son peuple. Et Jérusalem sera rebâtie et ne sera plus détruite.

Cette année même, Jérusalem et le temple étaient incendiés: le roi Sédécias avait les yeux arrachés devant Nabuchodnozor, après avoir vu ses fils égorgés sous ses yeux et de nouvelles files de déportés se dirigeaient à travers le désert vers les provinces de Babylonie (588).

VI.

Parmi les déportés de la première heure se trouvait un homme formé à l'école de Jérémie, Ézéchiel. Il était prêtre comme Jérémie et plus que lui pénétré de l'idée sacerdotale; non par préjugé de caste, mais parce que dans l'effondrement momentané de la nation, tout centre de ralliement matériel étant perdu, il fallait bien un signe visible de l'unité, un symbole de la nationalité future. Puisqu'on n'avait pu faire la nation sainte par l'état, il fallait bien la faire par le rite. Le développement sacerdotal sortit, comme une nécessité de vie, de l'annihilation politique.

Ézéchiel passe pour le plus obscur des prophètes. Souvent, en effet, il pousse aux dernières limites les procédés de symbolisme qu'affectionnaient les anciens prophètes. Dans le spectacle du monde bizarre et fantastique que l'art et la civilisation de la Chaldée présentaient autour de lui, il a absorbé nombre d'images compliquées et étranges : il est l'ancêtre de la Cabale et c'est lui qui le premier a rempli, pour la passer à Daniel, Énoch, Jean de Patmos et tant d'autres, la coupe fumeuse de l'Apocalypse. Mais sous les symboles obscurs et pénibles, sa pensée se développe avec une clarté et une logique que ne présente aucun autre prophète.

Tant que Jérusalem est debout, tant que la lutte dure encore entre Israël et Babel, et par suite dans Israël même entre les deux mondes qui le déchirent, le vieux monde banal et charnel qui ne veut pas mourir, et le monde nouveau, animé de l'esprit divin,

qui veut se dégager du cadavre auquel il est lié vivant, Ézéchiel fait écho au cri de malédiction de Jérémie. L'épée de Jéhovah est sortie du fourreau et tirée contre justes et méchans, du nord au sud. Jérusalem se fie en vain à ses prophètes insensés qui l'égarent, chacals glapissant dans les ruines. Si l'on te demande : Pourquoi gémis-tu? tu répondras : C'est à cause d'un message qui, quand il arrivera (1), tout cœur fondra, toute main défaillira, tout esprit sera abattu, tout genou paralysé. L'épée est aiguisée pour la boucherie et le carnage, fourbie pour le jet de l'éclair; elle est aiguisée et fourbie pour être remise à l'égorgeur. Et c'est sur mon peuple qu'elle vient, sur les chefs d'Israël. C'est parce que Juda est de la scorie impure que Jéhovah la ramasse tout entière dans Jérusalem, comme dans un creuset, pour la faire fondre au feu de sa colère.

Jérusalem est en cendres : toute la colère d'Ézéchiel tombe : car voici l'heure venue de préparer la patrie de l'avenir. Car Jéhovah n'a pas voulu détruire son troupeau, mais seulement le mauvais pasteur. Les bergers d'Israël se sont repus eux-mêmes, au lieu de paître leurs brebis :

« Vous vous êtes nourris de leur lait, vêtus de leur laine, vous avez égorgé celles qui étaient grasses, et n'avez point fait paître le troupeau.

« Vous n'avez point soutenu celle qui était faible, guéri celle qui était malade, pansé celle qui était blessée, ramené celle qui s'égarait, recherché celle qui était perdue : vous les avez gouvernées avec violence et dureté.

« Et alors elles se sont dispersées faute de berger, et sont devenues la proie de toutes les bêtes fauves... »

C'est pourquoi Jéhovah retire ses brebis de la gueule du mauvais pasteur et il s'occupera de les faire paître lui-même. Il recueillera dans tous les pays le troupeau dispersé au jour d'orage et le ramènera paître sur la colline d'Israël. « Et alors j'établirai sur elles un berger unique qui les fera paître : mon serviteur David. Et moi, Jéhovah, je serai leur dieu, et mon serviteur David sera prince au milieu d'elles. »

Dans l'interrègne royal, le prophète hérite du roi : c'est à lui de refaire l'âme de la nation. Le Seigneur l'a établi comme sentinelle responsable à l'égard de la maison d'Israël : car l'homme qui a reçu la révélation du Seigneur et la garde pour lui-même est aussi coupable que celui qui la viole. « Si je dis au méchant : Tu mourras, et que toi, tu ne l'avertisses pas pour l'éclairer et le détourner de sa voie mauvaise et faire qu'il vive ; lui, le méchant, mourra pour son péché, mais à toi je demanderai compte de son sang. » Car

(1) La nouvelle de la destruction de Jérusalem.

une justice nouvelle va entrer dans le monde et abolir la terrible fatalité héréditaire qui veut que chaque génération expie les fautes des précédentes et que Jéhovah frappe le pécheur jusqu'à la quatrième génération. On ne dira plus : « Nos pères ont mangé des raisins verts et nos dents ont été agacées. » Le fils ne mourra plus pour le péché du père, c'est le coupable seul qui mourra : au juste reviendra sa justice et au méchant son iniquité. Et si le méchant revient de sa méchanceté et qu'il pratique le droit, il ne mourra pas, il vivra ; car Jéhovah ne prend pas plaisir à la mort du pécheur, mais à ce qu'il revienne de sa voie et qu'il vive.

Et voici que les voies se préparent par ce même Nabuchodnozor qui a détruit Jérusalem. Tous les ennemis de Juda, tous ceux qui l'ont opprimé ou trahi, ou induit en tentation ou applaudi à sa chute, tombent sous les coups de l'instrument divin, grands et petits : Ammon, Édom, les Philistins, qui ont hurlé de joie quand le sanctuaire était profané, le pays dévasté, le peuple déporté; Moab, qui s'est écrié : « Où est Jéhovah? Vous voyez bien qu'il en est de Juda comme des autres peuples ; » Tyr la jalouse, qui s'est écriée : « Elle est brisée, la Porte des nations, et c'est vers moi que l'on se tourne, à présent ; » Tyr la belle, la riche, la savante, la maîtresse de l'Océan, centre du commerce du monde, où affluaient l'or de Tarshish, les chevaux d'Arménie, les pierreries d'Aram, les vins de Damas, les troupeaux d'Arabie, les parfums de Saba, les esclaves de Yavan. Voilà treize ans que Nabuchodnozor l'assiège, et voici qu'elle va descendre dans la mer avec ses marchandises, ses matelots et ses mercenaires, et l'on chantera la complainte : « Qui était pareil à Tyr, à celle qui vient de périr au sein de l'Océan? » Et voici le tour de l'Égypte traîtresse, de celle qui a perdu Juda par les déceptions de son alliance. « A toi, maintenant, Pharaon, roi d'Égypte, grand crocodile blotti dans ton fleuve! Mais je mettrai un anneau dans tes mâchoires ; j'attacherai à tes écailles tous les poissons de ton fleuve, je te traînerai au désert, toi et tous les poissons de ton fleuve, et tu resteras échoué sur la plage, et aux bêtes sauvages et aux oiseaux du ciel je te donnerai en pâture. » Et Pharaon, égorgé, descend au Schéol et se console en y retrouvant, en couches superposées de cadavres, Élam, Mesek-Toubal, et Édom et les Sidoniens, et tout au fond du gouffre Assur et ses multitudes, frappés par l'épée pour avoir porté le carnage dans le monde des vivans. Peut-être, au fond du cœur du prophète, montait déjà un hymne de triomphe pour la chute future de l'instrument de toutes ces vengeances, le grand égorgeur chaldéen. Car n'y en avait-il pas, parmi ses victimes, qui valaient mieux que lui? Les fautes et les folies d'Israël et du monde avaient rendu inévitable le déchaînement du monstre qui les châtiait; mais

il se trouvait déjà des prophètes qui pensaient que Jéhovah avait choisi un bien atroce justicier :

N'es-tu pas, depuis les temps antiques (1),
O Iahvé, notre Dieu, notre saint,
Qui nous préserve de la mort?

Iahvé, tu l'as établi (2) comme justicier.
Rocher (3), tu l'as commis pour châtier.

Toi qui as les yeux trop purs pour regarder l'iniquité,
Et qui ne saurais supporter la vue du mal,
Comment peux-tu bien regarder ces perfides,
Te taire, quand le méchant dévore plus juste que lui?

Tu as réduit les hommes à l'état des poissons
Et des reptiles de la mer, qui n'ont pas de roi.

Ce peuple les pêche avec son hameçon,
Les tire avec sa senne,
Les ramasse dans ses filets;
Alors il est content, il saute de joie.

Le verra-t-on toujours vider son filet,
Pour recommencer à égorger les peuples sans pitié?

Et le plan de Jéhovah et des prophètes se déroulait avec une clarté et une audace sereines : « Tant que ceux de la maison d'Israël demeuraient dans leur terre, ils la souillaient par leur conduite et leurs forfaits. Et j'ai versé sur eux ma colère, à cause du sang qu'ils avaient versé sur la terre et des idoles dont ils l'avaient souillée, et je les ai dispersés parmi les nations... Et je vous rassemblerai d'entre tous les pays et vous ramènerai dans votre patrie. Et je mettrai un nouvel esprit au dedans de vous; j'ôterai de votre poitrine ce cœur de pierre et y mettrai un cœur de chair. Et vous demeurerez dans le pays que j'ai donné à vos pères, — vous deviendrez un peuple à moi, et je serai votre Dieu. » Quoi! au lendemain de la défaite, de la dispersion, de l'annihilation, il y aurait place encore pour un peuple d'Israël, pour une patrie juive, pour une Jérusalem nouvelle! Oui! Et le prophète se voyait emporté en esprit vers une plaine couverte d'ossemens, et l'Éternel lui demandait : « Fils de mortel, ces ossemens de morts peuvent-ils revivre? — Seigneur Jéhovah, c'est toi qui le sais. — Eh bien! prophétise sur ces ossemens et dis-leur : Ossemens desséchés, écoutez la parole de Jéhovah. Je vais faire entrer en vous le souffle pour que vous viviez : je mettrai sur vous des nerfs, la chair, la peau, et je mettrai en vous le souffle, pour que vous viviez et re-

(1) *Habacuc*, I, 12-17. Nous reproduisons la belle traduction de M. Renan (p. 295).
(2) Le peuple chaldéen.
(3) « Le mot *sour*, rocher, était presque devenu un nom de Dieu. »

connaissiez Jéhovah. » Et tandis que le prophète prophétisait selon l'ordre, un grand bruit se fit et les ossemens se rejoignaient avec fracas. Et il voyait se former les nerfs, la chair, et la peau s'étendre; mais le souffle n'y était pas. Et Dieu lui dit : « Prophétise vers le souffle et dis : Des quatre vents de la terre, reviens, ô souffle! et souffle dans ces cadavres d'égorgés pour qu'ils revivent! » Et le souffle entrait, et ils revenaient à la vie, et ils se dressaient sur leurs pieds, une foule, une foule immense. Et Dieu dit : « Ces ossemens, c'est la maison d'Israël. Israël dit : Nos ossemens sont desséchés, notre espérance est perdue, c'en est fini de nous... Eh bien! dis-leur : Voici ce que dit le seigneur Jéhovah : Je vais ouvrir vos tombes, vous faire remonter de vos tombes, et je mettrai en vous mon souffle, pour que vous reveniez à la vie, et je vous remettrai dans votre patrie, afin que vous reconnaissiez que moi, Jéhovah, je l'ai dit et l'ai fait. »

Il y a cinq ans, étant dans l'Inde, je rencontrai trois rabbins qui venaient, l'un de Varsovie, l'autre de Jérusalem, et le troisième de Boukhara, et qui faisaient le tour de l'Asie en quêtant pour leurs frères. Et celui de Jérusalem me dit que, dans ses courses en Perse, il avait trouvé, au nord de Téhéran, un village nommé Giléad et tout peuplé de juifs, qui descendent des ossemens ressuscités par Ézéchiel. Il ne savait pas qu'il était lui-même de ceux-là, et que tout Israël descend de ces cadavres ranimés par le prophétisme.

Et le prophète, transporté par la pensée de la Jérusalem à venir, reconstruit son temple (1), en décrit les proportions et les formes, organise le futur sacerdoce, le culte nouveau, dresse le plan géographique du royaume réorganisé, le partage entre les tribus revenues des quatre coins de l'exil. Ce plan de la constitution de l'avenir, qui fourmille d'impossibilités matérielles, est moitié idéal, moitié allégorique : une partie, celle qui touche l'organisation du sacerdoce et du culte, est entrée dans la réalité; l'autre est restée dans les nuées. Le sens du tout est donné par le mot final d'Ézéchiel : « Et le nom de la ville sera désormais : *Ici Jéhovah.* »

VII.

Il ne fallut pas, pour faire la nation nouvelle, les soixante-dix années demandées par Jérémie. Deux générations s'étaient à peine écoulées que Babel tombait à son tour, et quand Cyrus rouvrait aux exilés le chemin de la Palestine, l'œuvre d'éducation des prophètes était achevée (536 av. J.-C.).

Le cri prophétique qui, depuis deux siècles, accompagne tous les grands coups de l'histoire, les commente et les explique au nom

(1) Restitué récemment par MM. Perrot et Chipiez.

de Jéhovah, fut poussé par un grand poète dont le nom est resté inconnu, et qui est peut-être de tous celui dont la voix a porté le plus loin, car ses images et ses métaphores ont enfanté un dieu nouveau. On est convenu de l'appeler le second Isaïe, parce que les compilateurs de la Bible ont mis son œuvre à la suite de celle d'Isaïe, qui vivait cent cinquante ans auparavant, mais dont il est d'ailleurs visiblement l'élève et le continuateur.

Les acclamations dont il salue Cyrus ne rappellent en rien celles dont Jérémie saluait Nabuchodnozor. Le Chaldéen venait pour accomplir les destructions nécessaires, le Perse vient pour la délivrance et la restauration; Nabuchodnozor était l'instrument des vengeances de Jéhovah, Cyrus celui de ses clémences. C'est que, dans l'intervalle, les débris d'Israël, transplantés, ont grandi dans la voie du Seigneur : la dispersion a épuré le péché de Jacob.

Quand la nouvelle se répandit que Cyrus marchait sur Babel, ce fut un cri de joie triomphante dans le cœur des prophètes. La restauration si longtemps annoncée allait s'accomplir : le dernier acte du drame prophétique s'ouvrir, le plan divin se réaliser. Tout plie devant le libérateur envoyé par un Dieu qu'il ne connaît pas. Dieu veut que Juda soit repeuplé et Jérusalem rebâtie, et c'est pour cela qu'il prend Cyrus par la main, qu'il marche devant lui, aplanit devant lui les escarpemens, brise les portes d'airain, fait éclater les barreaux de fer, lui livre les trésors enfouis. Le dieu Bel tombe, Nabo est renversé, tous ces dieux d'or chargés sur les bêtes de somme, qu'ils fatiguent de leur poids. L'Éternel a brisé la verge de l'impie, le sceptre de l'oppresseur; la terre entière jette un cri de bonheur; jusques aux cyprès qui sont dans la joie et jusqu'aux cèdres du Liban qu'il abattait pour ses palais : « Puisque te voilà à terre, la cognée ne montera plus sur nous! » Et dans le Schéol, tous les spectres des tyrans de jadis, qu'il y a précipités, se relèvent pour recevoir le nouveau-venu et lui crient : « Te voilà donc blessé comme nous, te voilà semblable à nous! Descendues au Schéol ta splendeur et la voix de tes lyres! Et ceux qui te voient à présent disent : Quoi! c'est là celui qui faisait trembler la terre et frissonner les empires? »

Comment Israël a-t-il pu perdre cœur, dire : « Ma destinée est indifférente à Jéhovah, Dieu m'a oublié? » Une femme oublierait-elle son nourrisson, une mère le fruit de ses entrailles? Elle l'oublierait que moi, Jéhovah, ne t'oublierais pas. Tu ne sais donc pas, Israël? Tu ne comprends donc pas que Jéhovah est toujours Dieu? Qui l'a suscité de l'Orient, Celui sur les pas duquel accourt la victoire (1)? Et toi, Israël, mon serviteur, toi que j'ai élu, race

(1) Cyrus.

de mon ami Abraham, toi que j'ai saisi au bout de la terre, que j'ai appelé du jour où tu étais encore en lisière, ne crains rien, car je suis avec toi, je suis ton Dieu. Ceux qui t'en veulent seront confondus. « Ne crains rien, vermisseau de Jacob, pauvre petit peuple d'Israël! »

Car les souffrances d'Israël, transfigurées par le prophétisme triomphant, ne sont plus, comme jadis, l'expiation de ses fautes, la punition infamante de ses péchés : c'est le prix du salut de l'âme humaine. Jéhovah avait mis son esprit en lui pour faire par lui part aux nations de la justice. Ce n'est donc pas en vain qu'il a souffert, méprisé, abandonné des hommes, peuple de douleur, familier de la souffrance. Envoyé par le Seigneur pour prêcher sa parole, il n'a point été rebelle et n'a point reculé. Il a présenté son dos à ceux qui le frappaient, sa joue à ceux qui l'insultaient: il n'a point détourné la face devant l'outrage et le crachat. Pareil à l'agneau qu'on mène à la boucherie, à la brebis muette devant le tondeur, il n'a pas ouvert la bouche; et c'est pour cela qu'il ne mourra pas. Les hommes l'ont cru frappé de Dieu, tandis que c'est pour les ramener de leurs péchés qu'il était frappé, pour leur salut qu'il était châtié. Et il ne se lasse ni ne se décourage, que la justice ne soit établie sur la terre, et les îles lointaines attendent son instruction. Jéhovah le fait législateur des peuples : des nations qui ne le connaissent pas accourront auprès de lui. Il conduira les étrangers qui s'attachent au nom de Jéhovah vers sa maison de la montagne sainte : car la maison de Jéhovah sera appelée une maison de prière pour tous les peuples.

Et le poète voit naître une terre nouvelle où tout le passé sera oublié, où l'on n'entendra plus de cris de détresse et où l'on ne pèchera plus; où les mères n'enfanteront plus pour une mort subite, où il ne mourra plus de vieillards qui n'aient achevé leur carrière, où le plus jeune mourra à cent ans, et ce n'est plus qu'à cent ans que le pécheur sera maudit.

VIII.

Soulevée par ces espérances grandioses qui se crurent réalisées six siècles plus tard, sous des formes et des symboles inattendus, jaillis des métaphores du prophète, une partie des exilés reprit le bâton de pèlerinage, détacha la lyre suspendue aux saules des fleuves de Babylone, traversa le désert et remonta en chantant vers la montagne de Sion.

« Quand l'Éternel ramena les captifs de Sion, nous étions comme dans un rêve.

« ... Puis notre lèvre s'emplit d'allégresse, notre bouche de cris de triomphe. »

Et alors Israël essaya de réaliser le rêve prophétique, et à la place de la patrie banale des anciens jours de constituer la patrie terrestre et divine, matérielle et idéale. La réalité apporta bientôt ses terribles réveils et fit cesser les cris de triomphe.

Un jour vint où, devant les démentis de la réalité, la nation se divisa et une partie se dit : « Le royaume annoncé n'est point de ce monde. » La conception des prophètes devint une image et une allégorie, et le christianisme, s'appuyant sur un dogme nouveau, emprunté à la philosophie grecque et que le judaïsme prophétique ignora toujours, — la croyance à la résurrection et à une rémunération future, — supprima le problème qui troublait la conscience d'Israël en renvoyant la solution à un autre monde.

Ce n'est point ici le lieu d'examiner comment et pourquoi vint un jour où une partie de l'humanité cessa de se sentir à l'aise dans la solution chrétienne. L'éclosion de la science au XVIe siècle, la philosophie destructive du XVIIIe et la Révolution ont ramené la question aux termes où les vieux prophètes l'avaient posée : réaliser la justice sur la terre, sans l'appui des sanctions d'outre-tombe. De sorte qu'après vingt-sept siècles, l'humanité se retrouve en face du même problème qu'au temps du berger Amos et du roi Jéroboam II. C'est pour cela qu'après tant de siècles ces vieilles pages ont encore tant à dire à des âmes, désabusées des dieux et de l'autre monde et de toutes les croyances qui les ont bercées dix-huit siècles. « Nous tous, dit le grand historien de nos crises morales, nous tous qui cherchons un Dieu sans prêtres, une révélation sans prophètes, un pacte écrit dans le cœur, nous sommes à beaucoup d'égards les disciples de ces vieux égarés. » Égarés, non, puisqu'ils avaient cherché Dieu dans leur cœur et l'avaient trouvé. Car leur Jéhovah n'était en fin de compte que la conscience impérieuse de quelques hommes divinisée, « la conscience humaine projetée au ciel : » et aujourd'hui, dans la ruine religieuse du siècle, la conscience est toujours là, toujours prête dans ses ténèbres, ses incertitudes, ses bonnes volontés, à répondre au cri de la conscience des forts. Ce cri, les prophètes l'ont jeté les premiers et pour tous les siècles. Ils ont jeté en paroles de feu inextinguibles le cri de l'instinct noble, et dans une forme si simple, si universelle, si dégagée des fantaisies fugitives de la poésie religieuse, si purement et si victorieusement humaine, qu'après vingt-sept siècles des fils de Voltaire s'étonnent, en les entendant, de sentir leur conscience d'homme subjuguée. Leur puissance historique n'est épuisée ni par le judaïsme, ni par le christianisme et ils tiennent

une réserve de force au profit du siècle qui vient. Le xxe siècle est mieux préparé pour les comprendre que les vingt siècles qui l'ont précédé, et ils peuvent dire aujourd'hui encore comme jadis : « La parole sortie de mes lèvres ne retournera pas vers moi sans effet. »

Certes, l'horizon de l'humanité moderne n'est point celui des voyans d'Éphraïm. Elle a un tourment en plus qui les troublait peu, le tourment scientifique, que nulle révélation morale ne peut guérir et pour lequel les prophètes n'ont rien à dire, car il ne jaillit point du cœur de l'homme, source de toute certitude, il jaillit de son néant, il descend sur lui des étoiles, il monte vers lui de l'abîme des âges. C'est à la science, avec ses révélations progressives et lentes, avec ses beaux rêves éveillés, de verser goutte à goutte son baume sur une blessure qui saignera toujours. Mais la science n'a que des clartés froides, comme celles d'un soleil polaire, et sur les âmes mal trempées par l'instinct, son baume est un narcotique ou un poison. Elle ne sera saine et vivante que si elle retrouve dans l'instinct moral la sève et la chaleur de vie et si elle s'emploie à réaliser le dieu dans l'homme.

Il y a dix-neuf siècles, le plus noble esprit de Rome, devant l'abjection de ses dieux et de ses prêtres, jetait le cri de l'intelligence indignée : « Et la piété n'est point de se montrer sans cesse, le front voilé, devant une pierre et d'approcher tous les autels, ni de se prosterner à terre, et de tendre ses mains ouvertes vers les sanctuaires et d'inonder les autels du sang des quadrupèdes, mais de contempler l'univers d'une âme sereine :

Nec pietas ulla est velatum sæpe videri
Vortier ad lapidem, atque omneis accedere ad aras :
Nec procumbere humi prostratum, et pandere palmas
Ante deum delubra, neque aras sanguine multo
Spargere quadrupedum, nec voteis nectere vota :
Sed mage pacata posse omnia mente tueri.

Et huit siècles avant Lucrèce, le dieu du berger Amos s'écrie : « Je hais vos fêtes, vos holocaustes me font mal, vos offrandes de veaux gras, j'en détourne les yeux ; loin de moi le bruit de vos cantiques, je ne veux pas entendre le son de vos lyres. Mais que le droit jaillisse comme de l'eau, et la justice comme une rivière intarissable. »

La religion du xxe siècle est dans ces deux cris : elle naîtra de la fusion du prophétisme et de la science.

JAMES DARMESTETER.

LA

JOURNÉE DE HUIT HEURES

ET

LE PROTECTIONNISME

I.

Un vent de réaction souffle en ce moment sur l'Europe : cent ans après la révolution de 1789, le travail, affranchi par tant d'efforts, réclame à grands cris des chaînes ; la propriété foncière, après un demi-siècle de chemins de fer et de navigation à vapeur, demande que nous organisions nous-mêmes le blocus de nos côtes, que nous fassions venir de Chine, pour la dresser sur nos frontières territoriales, la muraille légendaire que le Céleste-Empire laisse aujourd'hui crouler.

Vive la contrainte ! Honneur aux minutieuses règles, règlemens et réglementations que les puissances législative et administrative s'apprêtent à multiplier pour notre bonheur ! Humilions-nous ! Tout ce que nous avons aimé depuis un siècle est haïssable ; tout ce que nous avons admiré, — liberté du travail, liberté des échanges, — est odieux. Combien nos pères étaient jeunes et fous, qui se lamentaient sur les entraves de toute nature que rencontraient, de leur temps, l'industrie et le commerce ! Et vous, joug béni, imprudemment secoué par les révolutionnaires de 1790, entraves vénérables, brisées si injustement, où êtes-vous que l'on vous raccommode ?

Notre devise économique, à nous autres hommes de l'aurore du xxe siècle, devra être : « Ne laissez presque rien faire, ne laissez presque rien passer! »

« Économique, » cet adjectif même devrait être banni de la langue, comme rappelant une race d'hommes abhorrés, — dits « économistes, » — qui parut sur la terre, du commencement du xviiie siècle à la fin du xixe, car elle est en train de disparaître. La science que ces imposteurs avaient inventée, — « science immorale, » a dit le congrès ouvrier de Calais; « science inhumaine et matérialiste, » a dit le congrès catholique de Liège, — a été, l'été dernier, reconnue fausse de tout point, ici, par des conciles d'anarchistes appartenant à divers corps d'état, compagnons brevetés et commissionnés pour faire le bonheur de leurs frères; là, par des meetings d'évêques, d'abbés et de pieux laïques, dont quelques-uns grands seigneurs. Et ce qui prouve à quel degré de discrédit est tombé cet ensemble de formules sur qui reposait « l'économie politique, » c'est que les doctrines de Jean-Baptiste Say n'ont pu trouver, dans cette assemblée choisie, parmi tant de distingués prélats, d'autres défenseurs que deux malheureux jésuites, avocats indiqués de cette cause impopulaire, qui ont été conspués de la bonne façon.

« Vous avez appris qu'il a été dit aux anciens, écrivent les rédacteurs de l'évangile socialiste des temps nouveaux, que le prix de toute chose dépendait de l'offre et de la demande; mais cela vous a été dit à cause de la dureté de vos cœurs. En vérité, le prix des choses dépend de l'État, qui peut le déterminer selon son bon plaisir; et comme vous êtes, vous autres ouvriers (ou vous autres agriculteurs), la majorité dans l'État, le bon plaisir de l'État doit être soumis au vôtre, et vous n'avez qu'à lui dicter ses lois. » Tel est le langage que tiennent, au cirque Fernando comme à l'Hôtel Continental, dans les cabarets ou dans les salons, les socialistes travailleurs que l'on appelle des « collectivistes, » et les socialistes propriétaires que l'on nomme des « protectionnistes. » Et comme ce langage semble conforme à l'intérêt des auditeurs, il ne manque pas d'être couvert d'applaudissemens.

S'il est un homme assez arriéré ou assez hardi pour oser prendre en public la défense de cette économie politique, à qui nous devons une bonne part de notre prospérité moderne, pour plaider en sa faveur les circonstances atténuantes, en essayant de démontrer que les maux dont on se plaint, s'ils existent, ne lui sont pas imputables, qu'elle a constaté des phénomènes et formulé des lois éternelles, qu'il n'est au pouvoir de personne de modifier ces lois immuables, pas plus que d'empêcher la terre de tourner et de changer les hommes en femmes, ou réciproquement, le discours

de ce personnage amènera sur les lèvres du public un sourire de pitié, dont la signification sera celle-ci : c'est en vain que vous cherchez à nous abuser, nous ne sommes plus vos dupes et nous savons ce que nous devons savoir; que l'abondance des produits n'en amène pas le bon marché, et que leur rareté ne les fait pas renchérir; qu'il est très possible d'augmenter le prix de vente des denrées au profit du propriétaire, et de diminuer le prix d'achat des mêmes denrées au profit de l'ouvrier; qu'il n'y a pour cela qu'à faire de bonnes lois, et à créer un nombre suffisant d'inspecteurs sérieux; mais que les économistes n'ont jamais su ni voulu faire ces lois bienfaisantes, qu'il s'ensuit que les économistes sont de méchantes gens et leur science une méchante science, sans entrailles et même « sans justice. » Le meilleur conseil qu'on leur puisse donner est de ne plus faire parler d'eux, et de laisser la place à d'autres. Aussi bien l'État, qui est bon pour eux comme il le sera bientôt pour tout le monde, leur entretient un peu partout des chaires officielles; qu'ils enseignent donc, mais ne se mêlent pas d'appliquer leurs idées en dehors des écoles.

N'insistez pas, vous ne convaincriez personne et vous vous feriez mal voir; vous risqueriez peut-être d'être bafoué, comme les deux jésuites du congrès de Liège dont il est parlé ci-dessus, car ces querelles tournent promptement à l'aigre. Les propriétaires protectionnistes, qui attendent de l'État la hausse de leur revenu entamé, ou le maintien de leur revenu menacé, laisseraient entendre qu'ils vous regardent comme un malhonnête homme et un révolutionnaire; les travailleurs « huit-heuristes, » qui attendent du même État la diminution des heures et l'augmentation du salaire de la journée, vous traiteraient de « réac, » d'ennemi du peuple, de « bourgeois; » et, s'ils ont bu ce jour-là un verre de trop « à l'extinction du capitalisme, » ils pourraient bien vous faire un mauvais parti.

Ainsi, gains moraux, gains matériels, conquêtes de la Révolution, découvertes contemporaines, tous ces présens funestes d'un passé qui ne date pourtant que d'hier ne sont bons qu'à disparaître; beaucoup de syndicats ouvriers signalent le « machinisme » comme leur ennemi principal, et, pour la plupart des syndicats agricoles, les steamers qui apportent le blé, les chemins de fer qui apportent la viande du dehors, sont à coup sûr de diaboliques inventions. La législation, on la changera; on ira prendre à la Bibliothèque nationale le *Livre des métiers* d'Étienne Boileau, prévôt des marchands au XIIIe siècle, qui oppose de si bonnes digues à la surproduction, et le *Traité de la police* par de La Mare, compendium indispensable de la jurisprudence de nos bailliages et sénéchaussées, au XVIIe siècle, en fait d'ordonnances corporatives; et l'on en

fera des distributions au sénat et à la chambre des députés de 1891. Nos honorables représentans y puiseront, j'en suis sûr, des idées fort ingénieuses, lesquelles, renouvelées de Charles le Sage ou de Louis le Juste, et accommodées au goût du jour, paraîtront à peine défraîchies.

Ceci n'est pas une plaisanterie ; le but à atteindre, pour nos hommes « avancés, » est bien à peu près le même que poursuivaient les vieux « maîtres et gardes de la marchandise de mercerie, » ou les « jurés-maçons, » qui rédigeaient au moyen âge ces statuts gothiques. Il s'agissait autrefois de garantir la multitude des petits patrons contre la concurrence qu'ils pourraient se faire, de les maintenir tous dans une pauvreté relative, de les garantir aussi de la concurrence de leurs ouvriers, et de garantir enfin ces derniers, dans chaque corporation, contre la concurrence des ouvriers de corporations mitoyennes. Dans ce dessein, les intéressés faisaient passer et repasser sans cesse sur leurs têtes le niveau d'une égalité farouche. Aujourd'hui ce serait la même chose, sauf qu'on ne voudrait plus de patrons du tout ; mais les trois quarts des petits patrons de jadis ne valaient pas les contremaîtres de nos jours. Il s'agit donc d'empêcher les ouvriers de s'enrichir, parce que s'ils s'enrichissent, ils deviennent patrons, à tout le moins capitalistes, et que, de capitalistes et de patrons, il n'en faut plus. Le ministre de l'intérieur résumait bien cet état d'esprit quand, défendant il y a quelques semaines à la tribune un ancien ouvrier, devenu millionnaire, il disait à l'extrême gauche : « Vous voulez que l'on favorise les ouvriers pour leur permettre de faire fortune, et quand ils ont fait fortune et qu'ils ont passé patrons, vous les prenez, comme tels, immédiatement en horreur. »

Dans cette voie, la journée de huit heures n'est qu'un premier pas, qui serait suivi de beaucoup d'autres. Eux non plus, les règlemens corporatifs et les procès homériques auxquels ils donnent lieu, qui nous font tant rire au XVIIe ou au XVIIIe siècle, ne s'étaient pas faits en un jour.

Quant aux propriétaires fonciers, qu'il ne faut pas confondre avec la masse des cultivateurs, quoiqu'ils aient eu l'habileté de les entraîner dans leur campagne, quant aux propriétaires fonciers, ils ne demandent pas que l'on comble les ports que nous sommes en train de creuser à grands frais, et de peupler avec peine aussi, par une prime annuelle à la marine marchande ; ils ne demandent pas non plus que l'on intercepte les voies ferrées, qui nous font communiquer avec nos voisins du continent. Ce sont des gens trop sages pour vouloir détruire à plaisir un capital d'une quarantaine de milliards, que l'on vient de dépenser depuis quarante ans, que l'on dépense encore. Seulement, ils exigent de l'État qu'au-

cune marchandise, semblable à celles qui peuvent être produites par eux, n'ait accès sur notre territoire par terre ou par mer; ou du moins qu'elle n'y pénètre que grevée d'une taxe qui élève assez son prix pour en dégoûter les acheteurs. Que nos marchands importent des denrées qui ne font aucun tort à notre agriculture nationale, de la vanille, du cacao ou de l'essence de rose, à la bonne heure! Voilà de quoi remplir patriotiquement les wagons de nos trains de petite vitesse, et les cales de nos navires de 6,000 tonneaux. Mais du bois de charpente, des sacs de grains, des bestiaux ou des futailles pleines, voilà ce qu'il est vraiment criminel d'introduire, parce que cela diminue, ou peut diminuer la valeur des denrées indigènes. Il ne serait pas défendu d'ailleurs d'exporter de semblables produits, même s'ils étaient très chers en France, parce que cela les ferait renchérir encore et ainsi « encouragerait l'agriculture. »

Nos aïeux tenaient du moins la balance plus égale entre le producteur et le consommateur. Il n'était pas rare de voir, sous l'ancien régime, des provinces où l'on interdisait d'importer une pièce de vin, tant que le vin du cru n'avait pas été bu jusqu'à la dernière goutte; mais d'où l'on défendait aussi d'exporter une pièce du même vin, de peur qu'il n'y en eût pas assez pour les gosiers locaux. Inutile d'ajouter que ces systèmes, qui ont fonctionné cahin-caha pendant des siècles, et qui avaient pour but d'empêcher à la fois les denrées de s'élever de prix ou de s'avilir, n'ont prévenu ni l'une ni l'autre de ces extrémités, qu'au contraire ils ont donné le plus beau développement aux moindres crises. En ces temps ignorans, la liberté était souhaitée par tous les hommes de bon sens comme un bienfait.

II.

Mais cette liberté du commerce, commerce du travail humain ou des denrées, décrétée il y a cent ans, et augmentée depuis lors par les lois sur les grèves et les syndicats professionnels, s'il s'agit de travail, ou par des traités libres-échangistes, s'il s'agit de marchandises, cette expérience d'un siècle a-t-elle si mal réussi qu'elle justifie les invectives dont on l'accable? C'est ce qu'il serait intéressant de voir, avant d'aller plus loin. Deux sortes de gens existent dans le monde : ceux qui travaillent, et ceux qui vivent d'un revenu quelconque sans travailler. Cette dernière classe se subdivise à son tour en deux catégories : les propriétaires fonciers et les propriétaires mobiliers. Des études détaillées, dont j'aurai peut-être l'honneur d'exposer un jour les résultats aux lecteurs de la *Revue*, nous apprennent que le pouvoir de l'argent

a diminué à peu près de moitié depuis 1790 jusqu'à nos jours, ou, si l'on veut, que la vie a doublé de prix depuis un siècle. Par conséquent, 1,000 francs de 1790 en représentent 2,000 de 1890; et le propriétaire de biens-meubles, tels qu'une rente hypothécaire ou autre, le propriétaire d'une somme de 20,000 francs, qui en tirait, il y a cent ans, un revenu de 1,000 francs, à 5 pour 100, a vu son avoir diminuer de moitié, puisqu'il ne peut plus satisfaire, avec ses 1,000 francs de rente, que la moitié des besoins qu'il satisfaisait en 1790 avec la même somme. Le rentier a été, par la force des choses, par le mouvement naturel des prix, spolié de la moitié de son avoir.

Le propriétaire foncier, au contraire, qui avait il y a cent ans 1,000 francs de revenu, n'a pas souffert du renchérissement de la vie; il ne s'en est même pas aperçu, parce que la terre française, dans son ensemble, ayant doublé de prix depuis lors, en même temps et dans la même proportion que l'ensemble des marchandises, ses 1,000 francs de fermage de 1790 s'élèvent aujourd'hui à 2,000, avec lesquels il vit, non pas sur un pied supérieur, mais sur un pied égal à celui où son aïeul vivait, avec 1,000 francs, au jour de la Révolution. Reste la catégorie des travailleurs : celle-là est de beaucoup la plus nombreuse et la mieux partagée. Sous ce régime si attaqué de la liberté, et avec l'aide des innombrables machines permettant de résoudre ce problème, qui jusque-là avait pu passer pour la quadrature du cercle des questions sociales : augmenter le prix de la main-d'œuvre et diminuer le prix de l'objet fabriqué, les salaires se sont élevés en moyenne au triple de ce qu'ils étaient à la fin du règne de Louis XVI; et comme les dépenses n'ont augmenté que du double, que le blé même n'aurait pas augmenté du tout, si son prix n'était pas artificiellement surhaussé par les droits de douane, l'ouvrier de 1891 est moitié plus riche en définitive que l'ouvrier de 1790. Intrinsèquement, ses dépenses ne faisaient que doubler pendant que ses recettes triplaient. Voilà le bilan économique du siècle; nous n'avons pas, j'imagine, à en rougir. Et ce résultat mériterait d'être admiré bien davantage encore, si l'on connaissait l'histoire des salaires aux siècles passés, et si l'on mettait en regard des améliorations réalisées depuis cent ans dans le bien-être des classes laborieuses, l'état stationnaire, voire rétrograde, des temps qui ont précédé le nôtre, où les progrès généraux de la civilisation ne profitaient en rien à la classe des travailleurs manuels.

Que voyons-nous cependant? De ces trois catégories de personnes, l'une, celle des rentiers, réduite de 50 pour 100 dans sa situation pécuniaire, accepte sans murmurer sa déchéance, et personne n'élève la voix en sa faveur; l'autre, celle des détenteurs

du sol, dont le revenu n'a pas été atteint, puisqu'il reste encore, même depuis la baisse des dix dernières années, le double de ce qu'il était il y a cent ans, fait retentir les gazettes de ses gémissemens et s'écrie qu'on la veut réduire à l'aumône. La troisième, celle des travailleurs, qui ont joui, tout compensé, d'une augmentation de recettes de 50 pour 100, se plaint plus virulemment encore, déclarant que les choses ne peuvent aller ainsi plus longtemps. On remarque ici le même phénomène que pour les grèves, dans lesquelles les corps d'état les moins favorisés, sous le rapport du salaire, ne figurent presque jamais, tandis que ce sont précisément les ouvriers les mieux partagés qui protestent le plus fort. Or des grèves, il n'y a rien à dire; ç'a été et ce demeurera le moyen honorable et légitime dont les ouvriers peuvent se servir, pour réduire la part, abusive à leurs yeux, que le capital est tenté de s'attribuer dans les profits. Il appartient aux syndicats qui les organisent de n'y recourir qu'avec discernement et en bonne connaissance de cause, pour éviter les échecs et les pertes sèches, par lesquelles elles se soldent trop souvent en dernière analyse. Mais c'est de bien autre chose qu'il s'agit aujourd'hui, quand on sollicite l'État de faire intervenir ses gendarmes, non plus pour maintenir la liberté du travail, comme il était jusqu'ici d'usage, mais pour la violer.

Les mêmes gens, d'ailleurs, qui s'animent si fort en vue de procurer la hausse des salaires par des moyens coercitifs, sont peut-être non moins déterminés à procurer la hausse des subsistances par des moyens également coercitifs, je veux parler des tarifs douaniers. Un des objets principaux de cette étude est de mettre en lumière la suprême inconséquence, la prodigieuse contradiction existant entre ces deux velléités, qui se sont emparées à la fois du monde politique, non-seulement à droite, mais à gauche, non-seulement en France, mais dans plusieurs pays étrangers : la journée de huit heures et le protectionnisme. Augmenter les salaires, et par suite augmenter les dépenses des propriétaires, voilà l'effet de la journée de huit heures; mais augmenter le revenu des propriétaires fonciers, en décrétant la hausse des produits de la terre, et par suite augmenter les dépenses des ouvriers, voilà l'effet du protectionnisme. Ceci revient à donner d'une main et à reprendre de l'autre.

De bonne foi, il serait au moins convenable de choisir; de ne pas demander simultanément le dégrèvement de tous les impôts et le développement de tous les services, la liberté illimitée de la parole et la défense à qui que ce soit de débiter des sottises.

L'idéal des hommes actifs qui pensent en ce moment « qu'il y a quelque chose à faire, » sans bien savoir au juste quoi, ne paraît

pas clair. Ils sont là des milliers à se conjouir de l'enterrement définitif des vieilles lois barbares d'Adam Smith sur la liberté des transactions, mais ils ne semblent pas s'être mis tout à fait d'accord sur le régime par lequel ils remplaceront cette liberté démodée.

N'importe! le courant est si fort, si irrésistible est l'attraction de la nouvelle sociologie, qu'elle entraîne à la recherche de cette pierre philosophale : « l'augmentation obligatoire des salaires, » les potentats et les foules, les assemblées démocratiques et les monarques aristocratiques, les millionnaires et les gueux, les dévots et les impies, les anciens communards et leurs anciens otages. C'est une folie, une surenchère de promesses d'un côté et de réclamations de l'autre. Quoi que vous réclamiez, chers prolétaires, il se trouvera des gens pour vous promettre encore davantage! Quoi que vous promettiez, chers socialistes en paletot, il se trouvera des gens pour réclamer encore un peu plus! Autour du « zinc » humide de La Villette, autour du tapis frangé d'or de Berlin, à Liverpool, près des balles de coton, là où la fièvre du commerce est la plus chaude; à Auray, dans la lande bretonne à culture patriarcale, sous les *ex-voto* de la bonne sainte Anne; à Liège, où l'on coudoie des chanoines allemands et des comtes de la chambre des seigneurs de Prusse et d'Autriche; à Calais, où des cabaretiers, présidens de syndicats fougueux, pérorent à l'ombre des drapeaux rouges; à Lyon, à Angers, dans vingt congrès et sous-congrès, et jusque dans le prétoire, à l'occasion des discours de rentrée de la magistrature, on agite les mêmes questions, avec la même ardeur passionnée, et on les résout à peu près de la même manière.

La société politique aperçoit, sur la fin du XIXe siècle, quelque chose qu'elle n'a pas réglé et qui lui paraît aller mal, bien qu'en cette matière, comme nous venons de le voir, tout aille beaucoup mieux qu'il y a cent ans. Elle relève ses manches, fait comparaître devant elle le capital et le travail, et leur dit : « A nous trois! A nous trois, nous allons vider cette vieille querelle, et la terminer si bien que de longtemps il n'en soit plus question. » Et que nous propose-t-on pour y mettre un terme? Voici venir d'abord ceux qu'on appelle les « socialistes chrétiens; » à la tête de ces nouveaux croisés, un prince de l'église, le cardinal Manning, s'exprime ainsi dans une lettre-programme adressée, au mois de septembre dernier, à l'évêque de Liège : « Je ne crois pas qu'il soit jamais possible d'établir, d'une manière efficace et durable, des rapports pacifiques entre patrons et ouvriers, tant qu'on n'aura pas reconnu, fixé et établi publiquement *une mesure juste et convenable réglant les profits et les salaires,* mesure d'après laquelle seraient régis tous les contrats libres entre le capital et le travail. De plus, comme les

valeurs sont soumises, dans le commerce, à des variations nécessaires, il faudrait que tous les contrats libres fussent soumis à une revision périodique *chaque trois ou cinq ans,* afin qu'on pût garder l'accord réciproque sur le contrat. Cette condition doit être insérée dans le contrat même... »

Dans une autre lettre, après avoir répudié « l'homme économique *imaginé par les économistes,* » le même prélat énumère les « conditions nécessaires pour le bonheur et le bien-être de ceux qui vivent du travail : la première est la foi en Dieu et l'obéissance à ses lois; la seconde est *une entente cordiale* entre les employeurs et les employés. »

On le voit, la solution des « socialistes chrétiens, » — le texte que l'on vient de lire est encore le résumé le plus intelligible des revendications du parti, — consistant à dire aux ouvriers et aux patrons : « Entendez-vous, soyez raisonnables, et tout ira bien ! » ressemble un peu à celle de ce personnage de comédie qui terminait une harangue par ces mots : « Soyez heureux enfin, voilà le vrai bonheur ! » Mais cette « proportion entre les profits et les salaires, » qui la trouvera? Cette « mesure juste et convenable, d'après laquelle seraient régis tous les contrats, » qui la fixera? Ce n'est ni avec des dogmes, ni avec des lois, ni du haut d'une chaire, ni du haut d'une tribune, ni dans un cabinet de ministre, ni dans une commission parlementaire, fût-elle composée de trente-trois génies, et qu'ils fussent tous présens aux séances, ce qui est rare, que de pareilles proportions et de pareilles mesures pourront être fixées. L'ancien régime, dont nous sortons, s'est épuisé pendant des siècles à semblables besognes, sans y réussir jamais. Il suffit, pour s'en convaincre, de lire l'histoire; les commerces les plus primitifs, les industries les plus rudimentaires, la fabrication du pain par exemple, trouvaient moyen de lui échapper, par des combinaisons et des stratagèmes qui variaient avec une abondance égale à celle des règlemens où l'on voulait les emprisonner. L'erreur des socialistes chrétiens, comme des socialistes radicaux, consiste à présenter toujours le capital et le travail comme deux adversaires dont l'hostilité serait récente, et qu'ils auraient, eux socialistes, mission de pacifier; tandis qu'en fait le capital et le travail ont été et seront éternellement unis et éternellement divisés : unis, comme le sont des gens qui ont des intérêts communs, et qui par suite sont forcés de s'entendre; divisés, comme des gens qui ont des intérêts différens, et qui par suite sont forcés de les discuter. Ils se sont entendus, tout en discutant, depuis la création du monde, — aux temps bibliques, il y avait, comme aujourd'hui, des patrons qui cherchaient à exploiter les prolé-

taires, — ils discuteront, tout en s'entendant, jusqu'à la consommation des siècles. Entre cet arbre et cette écorce, plus on mettra le doigt, plus on fera tort à l'un et à l'autre. Tous ceux qui ont, comme on dit vulgairement, « mis la main à la pâte, » tous ceux qui font métier de vendre ou de fabriquer n'importe quoi, sont de cet avis ; et l'étude que nous faisons de la question a pour objet d'en persuader les autres.

III.

En théorie, le socialisme est la chose du monde la plus respectable, quand son but est de mettre en mouvement les forces de l'État pour améliorer la condition des petits, des gens qui gagnent leur pain au jour le jour, à qui la vie, depuis le berceau jusqu'au cercueil, est pénible toujours, et parfois cruelle. Tous ces travailleurs pour lesquels s'ajoutent, aux tristesses morales et aux infirmités physiques du commun des hommes, les misères matérielles que les riches et les aisés ne connaissent pas, forment d'ailleurs l'immense majorité de la nation ; et, dans un pays démocratique, ce ne serait pas la peine que la majorité gouvernât, si elle ne prenait soin tout d'abord des intérêts de ceux qui sont les plus nombreux, et par conséquent les plus intéressans. Il n'en est pas de ce socialisme-ouvrier comme du socialisme-propriétaire, qui veut employer la puissance coercitive de l'État au profit d'un groupe de citoyens, — détenteurs du sol, — et hausser le prix de la vie à tout le monde pour conserver intact le revenu de quelques-uns. Au contraire, s'il était possible à l'autorité publique d'adoucir, par décret, le sort des classes laborieuses, soit en diminuant les heures de travail sans diminuer les salaires, soit en augmentant les salaires sans augmenter la durée de la journée, soit en abaissant le coût de la nourriture, du loyer, du vêtement, sans abaisser le taux des gages, je crois fermement que le ministre qui ne proposerait pas des lois dans ce sens, et le député qui ne les voterait pas, seraient de très mauvais citoyens, et, s'ils se disent chrétiens, de fort mauvais chrétiens.

Seulement, *en pratique*, l'État est radicalement impuissant sur ce terrain des relations privées, et il n'importe guère qu'il *doive* intervenir, s'il ne le *peut;* il n'importe guère que son devoir soit très étendu si son pouvoir est tout à fait borné, tout à fait nul, et si surtout les tentatives qu'il croirait devoir faire en faveur des travailleurs ne devaient avoir d'autre effet que de leur nuire, de paralyser ce mouvement naturel qui porte la société moderne, par l'avilissement du taux de l'intérêt, par la baisse du prix des terres,

vers l'amoindrissement de la propriété oisive et vers la glorification du travail, mieux rétribué.

C'est cependant là, infailliblement, ce qui se produirait : tout ce qu'on voudra faire pour augmenter artificiellement les salaires, ne fût-ce que d'un sou par jour, tournera au détriment des ouvriers. Ce serait comme autrefois, quand les rois, pour être agréables au plus grand nombre de leurs sujets, ordonnaient la réduction à 4 pour 100 du taux de l'intérêt, qui était communément de 5 pour 100 ; il arrivait aussitôt, par le fait de l'ordonnance et du resserrement de crédit qu'elle provoquait, que le taux de l'intérêt montait à 6. Les socialistes de droite ou de gauche ignorent sans doute ces particularités, mais vraiment les uns et les autres abusent du droit que l'on a de parler pour ne rien dire.

« Ce qui importe, dit un orateur du congrès de Liège, c'est d'être bien convaincu que le but à atteindre, dans une juste organisation sociale, ce n'est ni la plus grande somme de liberté, ni la plus grande somme d'autorité ; c'est *l'ordre social*, *reflet de cet ordre absolu dont le type est en Dieu* et est Dieu lui-même. La définition classique, tirée de saint Thomas, etc. » Saint Thomas et saint Augustin reviennent souvent dans les discussions, entrelardées de fines épigrammes à l'adresse de la barbarie du temps présent et de la propriété privée, « qui est trop absolue, » d'interjections laudatives en l'honneur « des beaux siècles chrétiens, » et de citations latines des Écritures, qui ponctuent noblement le pathos des périodes.

Après avoir flétri, « même s'il n'occupe que des hommes faits, » le travail de nuit, « régulièrement organisé, uniquement pour faire produire davantage à la machine, » le même congrès a reculé devant les conclusions radicales de l'illustrissime comte Kuefstein, son rapporteur, et s'est borné à émettre le vœu suivant : « Considérant que, s'il n'appartient pas à l'État de régler directement les conditions de la libre activité de l'homme, il lui appartient de réprimer les abus qui portent atteinte tant à la santé publique qu'à la vie de famille, le congrès déclare que l'établissement, par convention internationale, *d'une limite qui ne doit pas être dépassée, est désirable*. Cette limite *varierait suivant le pays et l'industrie*. » La dernière phrase détruit tout le reste, et le vœu, ainsi libellé, ne veut plus dire grand'chose. La limite des heures de travail varie actuellement selon les pays et les industries, et c'est justement son invariabilité qu'il est question d'édicter. La noble assemblée s'est sans doute trouvée aussi embarrassée, — on le serait à moins, — pour apprécier la « juste mesure » des profits et des salaires, que le cardinal Manning avait recommandée à ses recherches, puisqu'elle n'en a plus soufflé mot.

Partout les voix isolées des « non-interventionnistes » n'ont été que petites notes discordantes dans la clameur poussée à l'unisson par la masse des congressistes, venus tout exprès pour « améliorer la situation des travailleurs, » et qui ne voulaient pas faire chou blanc. Au congrès des jurisconsultes d'Angers, M. Freppel a prononcé un très sage discours où il a plaisanté, avec tout le respect qui leur est dû, le socialisme chrétien et ses représentans les plus mitrés; mais, à ce même congrès, M. de Bernaert s'exprimait ainsi au sujet du chômage : « Pour le chômage, il provient le plus souvent de la surproduction, et ce phénomène économique peut lui-même avoir deux causes : l'ignorance de l'état du marché ou l'intention de ruiner les concurrens. Dans le premier cas, que l'État intervienne pour fournir des *informations* (et comment le pourra-t-il plus que les intéressés eux-mêmes, qui s'y sont trompés?). Dans le second, qu'il intervienne plus activement encore pour punir *les coupables...* » Quels coupables veut-on punir ici, et quel crime est-ce donc de chercher à vendre meilleur marché que ses concurrens? A qui cette concurrence profite-t-elle, sinon au public, dont les ouvriers font partie? Quand on est « dans les affaires, » selon l'expression usitée, que l'on risque comme patron son argent, sans parler de sa peine, afin d'augmenter son revenu ou de se créer un capital, on opère de son mieux pour réussir, selon la loyauté du commerce ou de l'industrie; mais on n'entend pas se préoccuper de savoir si un autre commerçant ou un autre industriel, dans votre ville ou dans une ville voisine, à plus forte raison dans un pays éloigné, éprouvera un préjudice quelconque de vos agissemens. On ne peut pas non plus se creuser la tête pour savoir si les ouvriers que l'on emploie ont tout ce qu'il faut pour vivre passablement; on les associe à son entreprise par cette participation garantie que l'on nomme le salaire, — car c'est une véritable participation, librement consentie de part et d'autre, que le salaire fixe, quoi que les socialistes en puissent dire, — et l'on tâche de ne pas se ruiner ou s'appauvrir, ce qui n'est pas à la portée de tout le monde. De même, quand on est ouvrier, qu'on ne doit compter que sur ses deux bras pour se nourrir et élever sa famille, on tâche de gagner le salaire le plus haut auquel on puisse atteindre; on se montre aussi exigeant que possible, et c'est justice. On ne saurait se demander sans cesse si, en obtenant une augmentation de 0 fr. 50 ou de 0 fr. 75 par jour, on ne va pas priver le patron d'un bénéfice légitime, ou lui supprimer tout bénéfice, ou même faire travailler l'usine à perte et amener la faillite de la maison.

Ce qui arrivera, au fait, personne n'en sait rien et n'en peut rien savoir; cela dépend d'une infinité de circonstances, dont la

plupart sont indépendantes à la fois de la volonté du patron et de celle de ses ouvriers, de la situation des industries qui vous fournissent et de celles que vous fournissez, d'une hausse ou d'une baisse de la matière première, d'une concurrence qui surgit ou disparaît, de cent mille raisons qui dominent l'industrie et le commerce tout entiers, qui font leurs angoisses, leurs triomphes et leurs revers imprévus. Aussi devra-t-on sourire, quand on entendra l'évêque auxiliaire de Cologne expliquer que « le problème social, c'est le rapport entre patron et ouvriers réglé selon la morale chrétienne, selon les préceptes de justice et de charité. » Ce sont là des conseils qui ont leur place dans une homélie, ce ne peuvent être les articles précis d'un code.

IV.

Les socialistes-collectivistes demandent à l'État à peu près la même chose que les socialistes-chrétiens, produisent les mêmes argumens, étalent les mêmes sophismes, et finalement font preuve de la même ignorance, ou, si l'on veut, de la même naïveté. Le compagnon Deleuze, au congrès ouvrier de Calais, croit, comme le prélat Bernaert, au congrès d'Angers, que l'État peut et doit prévenir la surproduction. Le fond est le même; ici une phraséologie révolutionnaire, au lieu d'une phraséologie dévote, sert de sauce. A Liège, on souhaite le rétablissement du pouvoir temporel, et à Calais l'anéantissement du bourgeois. Ici et là on a l'air de croire que le paupérisme augmente, tandis qu'au contraire il diminue, et que tout va de mal en pis, tandis qu'il suffit d'ouvrir les yeux pour voir que des progrès immenses ont été réalisés depuis cinquante ans en Europe. On a donné lecture, cet automne, à Calais, de la réponse d'un certain nombre, — on n'en a pas dit le chiffre, — de syndicats professionnels, à un questionnaire qu'on leur avait adressé sur les divers points que le congrès national devait discuter.

Voici quelques échantillons des réponses : « Quelles sont les causes qui ont rendu mauvaise la situation de votre corporation? — Le *machinisme*. » (!) « La durée de la journée a-t-elle diminué dans votre corporation? — La durée du travail a augmenté, mais le taux des salaires *est resté le même*. » Il y a des exceptions à toutes les règles, mais le congrès n'aurait peut-être pas mal fait de donner au public la liste des corporations auxquelles le *machinisme* a fait du tort, et surtout de celles où le salaire est resté stationnaire, tandis que la journée augmentait. Comme c'est précisément, quatre-vingt-dix-neuf fois sur cent, le contraire qui est vrai,

il serait curieux de savoir les noms de ces professions singulières, qui ont marché depuis quarante ans à rebours de toutes les autres.

Les correspondans ont, du reste, plus d'une lueur de bon sens. A cette interrogation : « Êtes-vous partisans de la grève générale? — Unanimement, répondent-ils, mais *on a demandé qu'elle soit possible*. — Croyez-vous qu'on doive renouveler la manifestation du 1er mai, à cette date ou à une autre, et qu'on doive maintenir ou changer la nature de la manifestation? — Oui, unanimement, le 1er mai, comme date de la manifestation, et la majorité *demande qu'elle soit pacifique* comme l'an dernier. » Le congrès lui-même a paru moins sage que ses correspondans, en souhaitant « que la manifestation de 1891 soit *moins pacifique* que celle de 1890, » et les résolutions qu'il a votées ne sont pas dépourvues de quelque audace. Tandis que les *trades-unions*, réunies à la même heure à Liverpool en assemblée plénière, se bornaient à « inviter leur comité parlementaire à prendre immédiatement les mesures nécessaires pour obtenir, par un acte législatif, la réduction des heures de travail, dans tous les métiers, à huit par jour, avec un jour de repos par semaine ; » que cette motion, vivement combattue « comme un acte de lâcheté et d'abdication morale des ouvriers, » par le représentant des mineurs du Northumberland, n'était votée qu'à la majorité de 6 voix seulement (181 contre 175), nos compatriotes, au congrès de Calais, agrémentaient ce premier vote d'une poignée d'autres décisions, au moins aussi chimériques : égalité des salaires pour les deux sexes, suppression du droit de marchandage, des règlemens d'atelier avec amendes, interdiction aux patrons d'employer des ouvriers étrangers *à un taux de salaire inférieur* à celui réclamé par les ouvriers français, entretien des enfans et des vieillards par l'État, etc.

Ces ordres de la classe ouvrière, ou du moins d'une fraction de cette classe, — comme on le verra plus loin, il n'y a parmi elle aucune majorité sur ces divers points, même sur la durée maxima de la journée de travail, — nos députés socialistes se sont chargés de les transmettre à la nation sous forme de projets de loi qu'ils ont déposés à la chambre. Le moment semble venu à MM. Ferroul, Cluseret, Millerand et quelques-uns de leurs collègues d'extrême gauche, de légiférer selon les vrais principes collectivistes. Tout leur programme tient en quelques lignes : limitation de la journée de travail à un maximum de huit heures pour les adultes, interdiction du travail au-dessous de quatorze ans, et, de quatorze à dix-huit ans, réduction de la journée à six heures pour les deux sexes; suppression du travail de nuit, *sauf pour certaines industries dont la nature exige un fonctionnement ininterrompu;* repos de trente-six heures au moins par semaine pour tous les travail-

leurs indistinctement. Toute infraction serait punie d'une amende de 500 à 1,000 francs. En cas de récidive, l'employeur contrevenant sera passible d'un emprisonnement de quinze jours à un mois. Et afin d'assurer la loyale exécution des dispositions qui précèdent, création d'un corps de fonctionnaires rétribués par l'État, pour la surveillance de tous les ateliers et établissemens industriels, « y compris l'industrie domestique ; » c'est-à-dire que les agens de l'État auront le droit de violer le domicile privé, d'entrer dans le for intérieur du logis ouvrier, — chose que les anciens despotes avaient à peine osé, — pour s'assurer que nul ne travaille en dehors des heures réglementaires. Car il est probable qu'il y aura des heures réglementaires, que l'on ne pourra prendre l'outil en main avant le signal du matin, et qu'on devra l'abandonner au coup de cloche ou au roulement de tambour du soir. Ce socialisme a toujours un furieux relent de caserne ou de cloître.

Tout cela, d'ailleurs, n'est, paraît-il, qu'un commencement, « un minimum de protection à laquelle les ouvriers ont droit. » Plus tard on fera un pas nouveau dans cette route. Je ne m'occuperai ici ni du futur *ministère du travail*, sorti parachevé et sans qu'il y manque une écritoire ni un garçon de bureau, du cerveau de M. Raspail, ni de la proposition de M. Barodet, qui tend à « donner l'atelier à celui qui travaille et la terre à celui qui la cultive. » M. Barodet paraît croire que « la terre au laboureur » est la dernière formule du progrès, tandis que l'histoire, notre histoire de France, lui apprendrait que cet état fut au contraire la première étape de la société dans la voie de la civilisation, qu'elle est dans le passé et non dans l'avenir. Il fut un temps où la terre française a appartenu presque tout entière aux laboureurs labourant, — au lendemain de l'abolition du servage, — seulement les uns se sont enrichis, et sont devenus des bourgeois et des nobles, les autres se sont ruinés et sont devenus des valets de ferme et des ouvriers. Ce socialisme patriarcal a également été appliqué à l'industrie : en Prusse, jusqu'aux environs de 1860, où elles ont disparu comme n'étant plus en rapport avec les exigences de la technique moderne, certaines associations de travailleurs, connues sous le nom de *knappschaften*, étaient maîtresses de la mine qu'elles exploitaient. Leurs membres se succédaient les uns aux autres par l'hérédité. C'était, semble-t-il, dans toute la force du terme, « la mine aux mineurs. » Eh bien, non! Un assez grand nombre d'intéressés avaient réussi, dans le cours des siècles, à se soustraire à l'obligation de travailler à la mine, tout en continuant de participer aux profits de son exploitation. Il leur suffisait pour cela d'entretenir un remplaçant qu'ils faisaient agréer par la communauté.

C'est ce qui est arrivé toutes les fois qu'une affaire de ce genre a bien réussi; les premiers venus ont passé la main à d'autres en réalisant leurs bénéfices. C'est ce qu'on voyait sous le régime des corporations, où de riches bourgeois étaient investis du titre de « bouchers de la grande boucherie de Paris, » et touchaient les profits de ce monopole qu'ils avaient hérité de leurs pères sans avoir jamais exercé eux-mêmes autrement que par suppléans. Combien de fois aussi de semblables entreprises, ne réussissant qu'à végéter faute de fonds, ne peuvent payer à leurs ouvriers, qui sont en même temps leurs actionnaires, que des dividendes inférieurs au salaire qu'ils recevraient dans une usine appartenant à un patron unique!

Les esprits les plus sensés du parlement, qui ne peuvent se faire d'illusion sur les espérances généreuses et folles qui leur sont soumises, sur l'impossibilité où l'on est de les réaliser et sur le danger qu'il y aurait à essayer même cette réalisation, n'ont pas le courage d'en proposer l'enterrement pur et simple. On commence par jeter en pâture à l'opinion publique la loi sur le travail des enfans et des femmes : « Les raisons économiques, disait dans son discours de rentrée M. l'avocat-général Sarrut, qui influent sur la réduction des heures de travail (développement des procédés mécaniques, accroissement de la production, aggravation des risques et des prédispositions morbides), si graves soient-elles, passent au second plan pour le magistrat, que frappe surtout cette considération morale : un séjour trop prolongé à l'usine, à l'atelier, supprime la vie de famille. »

La vie de famille, c'est évidemment une belle chose, une chose enviable et tout à fait digne d'encouragement, comme la journée de huit heures, non-seulement pour les femmes et les adultes, mais pour les hommes aussi. Toutefois, avant de vivre en famille, il faut vivre, et c'est de quoi le législateur ne s'occupe pas. Ces adultes et ces femmes, qui vont aujourd'hui travailler à l'usine, le font de leur pleine et entière volonté; personne ne les force de s'y rendre, personne ne les contraint d'y demeurer un certain nombre d'heures plutôt qu'un certain autre. Cela n'a été réglé par aucune loi, cela pourrait cesser demain sans qu'aucune loi s'en mêlât si les salaires augmentaient suffisamment. Dans l'état actuel, chacune de ces familles sait qu'en diminuant son labeur elle diminuera son bien-être, qu'elle se verra privée peut-être d'une portion de son nécessaire, qu'une heure de moins de travail, c'est une livre de pain, que deux heures de moins, c'est une demi-livre de viande qu'il faudra retrancher.

Toute entrave apportée au travail des femmes et des jeunes gens n'est pas autre chose qu'une prime au célibat pour les

mâles, qu'une atteinte au mariage et, par conséquent, à l'extension de la population, puisque le concubinage est bien moins fécond que le mariage, et que la mortalité des enfans naturels est bien plus grande que celle des légitimes. Cependant l'extension de la population préoccupe, je crois, beaucoup, beaucoup plus même que de raison, la plupart de nos hommes politiques. Il est évident que la situation pécuniaire de l'ouvrier garçon est, d'ores et déjà, bien meilleure, même sous le régime de ce travail des épouses et des enfans contre lequel on veut réagir, que la situation de l'ouvrier marié et père de famille, chargé de bouches à nourrir. Le mariage, par suite, est déjà un luxe. Ce luxe, on veut le rendre plus grand encore : moins la femme travaillera, moins elle sera en mesure de gagner le supplément de dépenses qu'elle représente pour le mari, de contribuer au besoin aux frais occasionnés par la progéniture, plus il deviendra onéreux à l'ouvrier de se payer une compagne régulière. Que devient alors cette moralité si précieuse à nos jurisconsultes? Cette vie de famille, que l'on voudrait développer, ne va-t-on pas contribuer à en tarir la source dans les villes?

Au surplus, ne nous inquiétons pas. Ces lois que l'on a votées au parlement en grande pompe, elles ne seront pas exécutées, elles ne peuvent pas l'être. Il n'est pas ici question de savoir si nos représentans ont *le droit* de les faire, et notre gouvernement celui de les appliquer. Le droit, nous font observer les moins entichés de socialisme, il l'a, c'est incontestable; du moins il « doit l'avoir, » comme on dit dans *les Saltimbanques*, puisqu'il l'a pris; puisqu'un décret du gouvernement provisoire de 1848 a fixé à un maximum de douze heures de travail effectif la journée de l'ouvrier dans les usines et manufactures. A cette époque, il y eut, comme de nos jours, une belle poussée de revendications sociales par la voie du journal, de l'affiche et de la tribune. Des pancartes et des députations, où les femmes étaient en majorité, demandaient le « droit au travail, l'impôt progressif et la *journée de dix heures*. » Comme on le voit, la génération précédente était moins exigeante que la nôtre.

Pour donner jusqu'à un certain point satisfaction à ces vœux, la loi de 1848 vit le jour. C'était une belle loi, qui fut couchée toute neuve dans *le Bulletin de la République*, et s'y endormit aussitôt pendant trente-cinq ans. Quand on la réveilla, en 1883, pour l'inviter à faire son service, le progrès avait marché, les salaires augmenté, la durée de la journée moyenne diminué, et le chiffre de douze heures était déjà rarement atteint. La fixation du maximum de douze heures, pour les usines et manufactures, contenait, d'ailleurs, cette clause que « des règlemens d'administration publique prendraient soin de déterminer *les exceptions qu'il serait nécessaire d'apporter* à cette disposition générale, à raison de la nature

des industries ou des causes de force majeure. » Et cette exception rassurante devant s'appliquer à toutes les industries où l'on travaillait plus de douze heures, la prescription légale pouvait se formuler à peu près ainsi : « Il est absolument défendu de travailler plus de douze heures, sauf dans les endroits où l'on désire travailler davantage. » Ces endroits, sous le régime de la liberté, et grâce aux découvertes quotidiennes de la science, sont eux mêmes devenus assez rares. Il se trouve que cette journée de dix heures, qu'il y a moins d'un demi-siècle les prolétaires entrevoyaient comme un rêve, et que les bourgeois considéraient sans doute comme une menace, est presque l'état normal, la réalité présente : 72 pour 100 des ouvriers travaillent aujourd'hui dix heures, ou moins de dix heures, 18 pour 100 travaillent onze heures, 10 pour 100 seulement travaillent douze heures ou plus.

La loi qui a édicté le maximum de douze heures de travail, avec des exceptions nécessaires, se trouve être ainsi conforme à notre organisation industrielle ; elle est aussi peu tyrannique qu'une loi qui obligerait demain, sous peine d'amende, tous les citoyens français à manger une fois au moins par vingt-quatre heures. On n'en peut dire autant de la loi de 1874, sur le travail des enfans dans les manufactures. Celle-ci n'est observée que dans la mesure des convenances particulières de chacun ; les inspecteurs sont unanimes à le constater : cette loi a pour elle l'appui moral des hygiénistes, des moralistes, des économistes et des législateurs, de tout le monde enfin,.. sauf des familles ouvrières qu'elle intéresse et qui se trouvent *dans la nécessité de la violer*, de demander l'entrée de leurs enfans dans les usines au-dessous de l'âge réglementaire, comme le montre l'expérience de tous les jours. On objecte qu'ils s'anémient et s'étiolent ; préfère-t-on qu'ils meurent de faim faute de nourriture, ou de froid faute de vêtemens? Ces enfans qui peinent trop jeunes, ces adultes qui peinent trop longtemps, ce sont les moins fortunés dans la classe ouvrière, des pauvres parmi les pauvres, les orphelins, les fils des veuves, les fruits trop nombreux d'une union exagérément bénie. Il faut s'entendre : les uns veulent que les femmes françaises fassent beaucoup d'enfans ; les autres craignent que ces enfans ne se perdent par l'oisiveté qui amène la criminalité précoce ; et les autres s'inquiètent de ce que ces mêmes enfans peuvent être contraints de trop travailler.

V.

Il faudrait s'entendre aussi sur le sens de ce mot « travail », et de ce mot « ouvrier. » Ce sont des expressions génériques qui embrassent mille espèces très différentes. C'est ce que les partisans

de la journée de huit heures ne paraissent pas envisager. Appellera-t-on travail toute occupation, tout emploi; celui d'un garçon de bureau consistant à rester assis dans une antichambre, celui d'un employé fumant sa pipe derrière un guichet où il doit répondre au public. Ne donnera-t-on le nom de travail qu'aux œuvres purement manuelles? Mais celles-là même comportent des temps d'arrêt qui font partie de la journée totale : les hommes de peine qui chargent des fardeaux ont des intervalles de repos plus ou moins longs, le facteur rural qui marche par tous les temps se réchauffe ou se rafraîchit, selon les saisons, pendant quelque demi-heure par-ci par-là, en buvant le verre qu'on lui offre; il n'est pas jusqu'au terrassier qui, appuyé sur sa pioche, ne fasse un petit bout de causette avec un camarade. Dans les manufactures où la machine fonctionne sans interruption, le rôle de beaucoup d'ouvriers consiste à la surveiller, immobiles, ou à remuer de loin en loin le bras, les doigts pour lui fournir de l'aliment.

La même besogne peut demander plus ou moins d'efforts : tel mécanicien-monteur vous dira que, selon qu'il travaille à l'heure ou aux pièces, qu'il se contente de « remplir sa journée, » ou qu'il a à cœur d'abattre de l'ouvrage, il manœuvrera sa lime avec une activité bien différente. Ce sera toujours le même homme et la même lime, seulement la somme de fatigue ne sera pas la même dans les deux cas. C'est l'histoire de cet orchestre de théâtre dont le directeur avait réduit les appointemens: les musiciens, en représailles, avaient réduit le son; ils s'étaient entendus pour « jouer à la muette; » les cordes murmuraient, les cuivres soupiraient, on ne pouvait pas dire qu'ils ne jouaient pas, mais à une petite distance on n'entendait rien. En présence des degrés infinis dans le déploiement de la force ou de l'adresse physique, dans la contention d'esprit qu'exigent les multiples travaux humains, on conçoit que huit heures soient trop longues ou trop courtes. L'usage, c'est-à-dire la commune volonté, a décidé de tout cela, il assigne à chacun la journée qui convient à ses forces.

Les travaux les plus faciles sont les moins rétribués, parce que beaucoup de gens s'offrent à les faire; comme ces travaux sont peu rétribués, il faut que ceux qui les font s'y livrent pendant un grand nombre d'heures pour que le total de la journée leur fournisse de quoi vivre; mais, précisément parce que ces travaux sont faciles, on peut y consacrer beaucoup de temps sans en être autrement exténué. Dans toute l'Europe, les ouvriers qui gagnent le moins à l'heure sont aussi ceux qui travaillent le plus d'heures chaque jour. Les variations de la durée des journées de travail ne sont rien, du reste, auprès des variations du salaire; et pendant qu'ils y étaient, les inventeurs des « Trois-Huit » ont eu tort de se

borner à demander une durée uniforme de travail dans le monde entier, — on sait que l'Amérique fait cause commune avec le vieux continent; — ils auraient dû demander l'égalité du salaire dans tous les pays, avec l'égalité du prix de la vie, bien entendu, pour que la justice fût parfaite.

En effet, la journée uniforme de huit heures, sans l'uniformité du salaire, c'est une affreuse duperie. Loin de contribuer à uniformiser la condition des ouvriers, elle accroîtrait singulièrement les inégalités qui existent entre eux au point de vue pécuniaire. Aujourd'hui, les ouvriers peu payés arrivent à gagner à peu près assez, en travaillant davantage. Le jour où ils ne le pourraient plus, ils devraient se résigner à être encore plus mal nourris, plus mal vêtus, plus mal logés, et la distance augmenterait encore entre eux et leurs camarades des métiers aristocratiques. Combien elle est déjà grande, cette distance! il y a des pays, je ne dis pas dans le monde, mais simplement en Europe, où l'ouvrier travaille du matin au soir, sans se plaindre, pour gagner ce qu'un de nos ouvriers parisiens dépensera après son dîner au café-concert. Et non-seulement d'un pays à l'autre, mais dans le même pays, dans chaque province de ce pays, que ce soit la France, ou l'Allemagne, ou l'Autriche, dans chaque ville, il y a des variations du simple au triple, au quintuple, au décuple, dans les salaires; il y a des ouvriers qui gagnent plus en une heure que d'autres en une journée, selon les métiers, selon les sexes; et dans chaque métier, dans chaque fabrique, dans chaque atelier, il y a une échelle correspondante selon la capacité individuelle et l'emploi spécial de chaque individu. Or, il n'y a dans chaque ville qu'un prix, ou à peu près, pour la farine, la viande et le vin commun, le lait, les œufs, le charbon; on se serre donc plus ou moins le ventre. Oui, vraiment, il y a une plèbe et une aristocratie ouvrières! Que ne nous propose-t-on d'abolir tout cela?

Deux membres du gouvernement ont remarqué que, dans les discussions de ce genre, les partis se jetaient à la tête beaucoup plus d'idées que de faits. Pour éclairer le débat et donner aux argumens une base plus solide, le ministre du commerce a institué la commission du travail, qui a recueilli les témoignages des ouvriers; le ministre des affaires étrangères a demandé à nos ambassadeurs des rapports sur « les conditions du travail » dans les diverses nations du monde industriel. Ces rapports et ces témoignages sont fort instructifs.

Nous voyons que les salaires des hommes varient de 2 à 8 francs par jour dans le nord de l'Espagne, de 1 fr. 25 à 10 francs en Prusse, de 0 fr. 95 à 12 francs en Autriche. Ces salaires ne se proportionnent pas du tout au prix de la vie. La soi-disant « loi

d'airain » de Lassalle, — « loi de caoutchouc, » devrait-on la nommer plutôt, — est un colossal mensonge. Toutes les études précises que l'on fera, aussi bien pour la France des temps passés que pour l'Europe du temps présent, le démontreront avec évidence. Dans l'intérieur de la France de 1891, les hauts et les bas des salaires ne sont nullement en rapport avec les hauts et les bas des denrées. La vie est plus chère à Paris qu'au Havre, beaucoup de salaires pourtant sont plus élevés au Havre qu'à Paris. Entre Paris et la province en général, la différence de paie des ouvriers ne correspond pas à la cherté plus grande de la vie dans la capitale, mais à une habileté plus consommée du compagnon parisien. La preuve, c'est que l'écart n'est pas le même, entre la province et Paris, selon les salaires de chaque profession, tandis que les prix des denrées et des loyers sont les mêmes pour un terrassier ou pour un peintre en bâtiment; or, le terrassier de province gagne 2 fr. 70, et le terrassier de Paris gagne 4 fr. 50, soit un supplément de 1 fr. 80, tandis que le peintre de province gagne 3 fr. 40 et celui de Paris 6 fr. 25, soit 2 fr. 85 d'écart, desquels une partie seulement peut être considérée comme correspondant à une indemnité de séjour, tandis que l'autre est le prix de la sélection qui amène au centre les individus les plus capables.

D'autre part, les journées les mieux rétribuées ne constituent pas toujours les gains annuels les plus avantageux. Il y a les chômages, auxquels les « huit-heuristes » ne paraissent pas songer dans leur projet, chômages provenant de la saison pour les corps d'état du bâtiment et autres, obligés de plier devant les intempéries, à moins que la loi ne supprime ces intempéries, chômages provenant de la nature des industries ou des commerces, qui procèdent par bonds dont on n'est pas maître : métiers de luxe, marins, etc. Il y a, en revanche, des coups de collier; des compensations s'établissent entre les diverses époques de l'année et les divers jours de la semaine. On ne parle pas ici du chômage volontaire des capricieux, qui font de longues séances quand il leur plaît, mais qui s'abstiennent de l'atelier plus souvent que le dimanche. Que l'ouvrier de grande ville qui travaille régulièrement ses six jours par semaine lève la main, il n'en est guère! Empêcherez-vous ceux-là de se rattraper? Dans chaque métier, les salaires subissent de notables fluctuations, résultant de l'offre et de la demande dont on n'avait pas encore décrété l'abolition : tantôt c'est l'abondance ou la rareté de la main-d'œuvre qui agit, comme pour les typographes qui, après avoir touché pendant la première moitié de ce siècle plus du double des autres ouvriers, à l'époque du développement de la presse, sont demeurés ensuite immobiles aux anciens taux. A Copenhague, les imprimeurs sont encore payés jusqu'à 12 francs

par jour, les orfèvres et les selliers jusqu'à 12 fr. 60 ; et pourtant la moyenne des salaires, dans la capitale du petit royaume de Danemark, n'est guère que de 3 fr. 25 par jour. A Amsterdam, après la découverte des mines de diamans de l'Afrique australe, le nombre des ouvriers disponibles n'étant plus en proportion avec la quantité de matière brute à travailler, les salaires furent en quelques années portés au quadruple de ce qu'ils étaient auparavant ; ils montèrent à 150, à 175 francs par semaine (25 à 30 fr. par jour). Naturellement ils ont diminué depuis.

Tantôt c'est la prospérité ou la crise de l'industrie à laquelle ils sont attachés, le renchérissement ou la baisse de ses produits, dont les ouvriers éprouvent les effets sous forme de grossissement ou d'amincissement de la paie annuelle. En Belgique, le salaire moyen (homme, femme ou enfant) a été, dans les mines, de 869 francs en 1889, soit 54 francs de plus qu'en 1887 et 86 francs de plus qu'en 1886. Le malaise, qui durait depuis plusieurs années, a cessé par la hausse des charbons ; mais la hausse des charbons a fait du mal à d'autres. On se plaint que la rémunération du travail hausse dans une mesure beaucoup moindre que le profit du capital. Certes, mais la rémunération du travail avait aussi baissé beaucoup moins. Les actions d'un de nos plus grands charbonnages, les « deniers » d'Anzin, après avoir valu jusqu'à 1,200,000 francs et avoir donné jusqu'à 40,000 francs de dividende, sont tombés au huitième de ce dernier chiffre, à 5,000 francs de revenu annuel et à 150,000 francs en capital. S'ils valent aujourd'hui 500,000 fr., tant mieux pour leurs anciens propriétaires ; mais ceux qui les ont achetés aux plus hauts cours, il y a seize ans, sont médiocrement enviables.

Parmi tous les moyens d'augmenter les salaires, et c'est en somme ce qu'espèrent les ouvriers par la journée de huit heures, — s'ils savaient d'avance qu'ils visent à les diminuer, ils se dégoûteraient promptement de ce joujou-là, — la participation aux bénéfices est, au premier coup d'œil, un des plus séduisans, et, au second, un des moins praticables, à moins de se renfermer dans le rôle qui lui convient d'appoint modeste du salaire. Si le capital ne prêtait pas au travail le secours de son élasticité presque infinie, puisqu'il se trouve bien souvent plusieurs couches, ou de capitalistes téméraires, pour reprendre et recommencer deux ou trois fois de suite une entreprise qui, à chaque essai, avant le succès final, quand on l'obtient, engloutit des millions, ou de capitalistes patiens et tenaces, qui attendent pendant des dizaines d'années le premier centime d'intérêt de l'argent qu'ils ont engagé, les ouvriers se trouveraient la moitié du temps sans ouvrage, parce que les manufactures ne pourraient, ni supporter de pertes, ni supporter même

l'absence de gains, ni même être créées sans un capital préexistant. Pour que le travail pût se passer du capital, il faudrait que les ouvriers fussent en même temps capitalistes, ce que les plus habiles d'entre eux deviennent chaque jour; mais alors ils cessent d'être ouvriers. Les personnes changent, mais la situation ne varie pas. C'est une banalité qu'il semble oiseux de redire, qu'aucune force humaine n'organisera jamais un état de choses où le capital ferait part au travail de toutes les bonnes chances, et se réserverait à lui seul toutes les mauvaises.

Ce qu'une loi serait impuissante à obtenir, le progrès de la richesse publique, la concurrence des capitaux, suffira jusqu'à un certain point à le réaliser, par la baisse du taux de l'intérêt, qui diminue peu à peu la part du capitaliste et augmente d'autant celle du travailleur. Pour augmenter plus rapidement cette part, d'autres moyens ont été préconisés et employés, sous le régime de la liberté actuelle : les paiemens à la tâche, les grèves. Le premier a donné souvent des résultats contraires à ceux que l'on en attendait. « Il s'est produit, disait l'année dernière le congrès ouvrier de Stockholm, entre les hommes payés à la tâche une concurrence involontaire qui a eu pour résultat d'avilir le prix de la main-d'œuvre. A présent les forfaits sont tellement bas que les ouvriers ne peuvent plus gagner leur vie qu'avec un excès de travail. » Le congrès suédois s'est donc prononcé contre ce mode de rémunération. Les grèves ont donné des résultats meilleurs : en France, d'après les statistiques des dernières années, il y en a eu de 100 à 150 par an, d'importance très diverse, causées soit par des demandes d'augmentation, soit par des refus de diminution de salaires. Une sur trois a réussi complètement, ou s'est terminée par une transaction qui peut être considérée comme un succès partiel.

L'exercice du droit de coalition qui, depuis vingt-cinq ans chez nous, a fait ses preuves, est par conséquent utile et avantageux au prolétaire, soit pour attaquer, soit pour se défendre. Il est loin cependant, comme on le voit, d'être d'un usage infaillible ; quoique ceux qui y ont recours soient des hommes du métier, ayant quelque connaissance des ressources de l'affaire dont ils sont un des rouages, et qu'ils aient soin, en général, de choisir pour leurs revendications le moment qu'ils estiment le plus favorable. Croit-on qu'un législateur qui opérerait en bloc, sur toutes les industries, serait plus habile qu'eux? Encore ces améliorations de traitement, obtenues sous une pression quelque peu violente, sont-elles parfois éphémères : celles qui ont suivi les grèves gigantesques de Westphalie, en 1889, ont été annulées, en plus d'un cas, après l'apaisement de la crise.

Au contraire, des professions dont les membres n'ont entre eux aucun concert, et n'ont jamais fait entendre aucune réclamation collective, ont vu s'élever leurs rétributions, par la seule action de l' « offre et de la demande » (s'il m'est permis d'employer encore cette expression fâcheuse), plus sûrement et davantage que n'ont pu faire les plus intelligens grévistes : tels sont les ouvriers agricoles, tels surtout les domestiques, ruraux ou bourgeois, depuis cent ans les plus favorisés des salariés, puisque, défrayés de tout, ils ne subissent en rien la hausse des denrées et des foyers, qu'ils profitent au contraire de la baisse du vêtement, et que leurs gages ont triplé. Est-ce un effet de la démocratie et des mœurs, d'un sentiment plus vif de la dignité individuelle, qui déprécie à notre époque le service personnel et restreint le nombre de ceux qui s'offrent à le remplir? Ou bien le progrès de l'aisance dans les classes moyennes, multipliant le nombre des gens qui peuvent et veulent avoir des serviteurs, en a-t-il démesurément accru la demande? Nul ne pourrait le dire, pas plus qu'on ne pourrait donner le motif de la proportion qui existe entre la paie de l'heure d'un métier et la paie de l'heure d'un autre métier. Le prix de toutes choses a ses mille causes secrètes, insaisissables, qui agissent dans le silence, se combinent ou se détruisent : concurrence étrangère ou intérieure, facilité ou difficulté de production, de transport, de vente; et le prix du travail, étant une portion de tous les prix, subit naturellement toutes leurs influences et leur fait sentir à tous la sienne. C'est cet indébrouillable écheveau d'intérêts contraires et associés que le pouvoir législatif prendrait tranquillement dans sa naïve et lourde main, pour le rouler en bobine, sous prétexte d'une loi réglementant le travail et commençant par l'interdire.

VI.

Car c'est bien d'une interdiction qu'il s'agit. Les vœux des congrès socialistes chrétiens ou socialistes collectivistes, les termes du projet Millerand-Cluseret, sont formels : défense au patron de faire travailler, défense à l'ouvrier de travailler plus de huit heures par jour. En effet, pourquoi réclamerait-on la liberté de ne travailler que huit heures? Personne n'est actuellement forcé de travailler davantage; ce n'est pas la « journée de huit heures » facultative, — elle l'est, — mais obligatoire, que l'on veut. « Si l'année prochaine on ne nous donne pas les huit heures, a dit M. Roussel, président du congrès de Calais, nous les prendrons. » Qu'à cela ne tienne, citoyen Roussel, ces huit heures sont à vous, comme toutes

les autres heures de la journée, et rien ne vous empêche de les « prendre, » ou pour mieux dire de laisser le surplus de la journée ordinaire de travail, de vous abstenir de passer à l'atelier, à l'usine, à la mine, plus de huit heures sur vingt-quatre, vous et tous les autres ouvriers de France, d'Europe, du monde entier. Ce n'est pas cela, répondront ces messieurs; cette abstinence, nous voulons qu'elle soit inscrite dans le code, qu'elle soit le résultat, non de notre libre volonté, mais d'une contrainte. Et les meneurs se groupent, s'agitent, menaçans, pour obtenir du parlement qu'ils les prive d'un droit que jusqu'ici on nous avait représenté comme l'un des plus nobles de l'homme, celui de disposer de lui-même.

Ce dut être à un sentiment analogue qu'obéissaient ces misérables des temps mérovingiens, qui se faisaient spontanément serfs de quelque couvent ou de quelque leude pour obtenir leur protection. Mais de quelle utilité pourra bien être la protection de l'État, notre moderne seigneur, à ceux qui sollicitent ainsi de lui l'admission à un servage partiel? A faire augmenter leurs salaires? Nous allons voir ce qu'il en adviendrait, et comment, pour réduire législativement la journée de travail à huit heures, sans faire de tort aux ouvriers eux-mêmes, il faudrait renouveler le miracle évangélique des pains et des poissons.

Pratiquement d'ailleurs, à qui s'appliquerait la loi? Nous sommes en France 37 millions et demi d'âmes, sur lesquelles 500,000 environ appartiennent à la rubrique « propriétaires ou rentiers, » autrement dit vivent exclusivement de leur revenu. Les 37 millions d'autres vivent donc en partie de leur travail. Mais il faut déduire les gens exerçant des professions libérales, les marchands au détail, hôteliers, etc., au nombre de près de 3 millions, les marins qui sont un million, tout le personnel agricole, qui comprend 16 millions d'âmes, les 2 millions et demi de domestiques, mâles et femelles, etc. Après avoir défalqué tous ceux dont le travail ne peut bonnement être réglementé par aucune loi, il reste 3,150,000 ouvriers de la grande industrie (usines et mines), y compris bien entendu leurs familles, 6 millions d'ouvriers de la petite industrie et 300,000 individus composant le personnel des chemins de fer; soit en totalité 9 millions et demi de têtes, c'est-à-dire le quart de la population. De ce quart on doit retrancher : ceux qui déjà ne travaillent que 8 heures; ceux qui travaillent à l'heure, avec la faculté de faire chaque jour plus ou moins d'heures à leur gré c'est le cas dans beaucoup d'usines; ceux qui travaillent (ou qui travailleraient) à la tâche, chiffre énorme, aussi bien dans la grande industrie, y compris les mines, que dans la petite, où il

atteint peut-être la moitié du total. Il ne resterait pas 4 millions d'hommes auxquels pût s'appliquer la nouvelle loi. Le projet paraît s'effriter quand on le creuse, se dénuer d'argumens à mesure qu'on le serre de plus près.

C'est aussi le cas des restrictions que l'on voudrait apporter au travail de nuit, regardé par les badauds comme un abus insupportable. Tous les travaux de nuit, actuellement existans, sont nécessaires, utiles, ou tout au moins agréables à la masse de la société, société dont les prolétaires composent plus des quatre cinquièmes. On n'a pas idée, je pense, de supprimer le travail de nuit des chemins de fer, des postes, des gendarmes et agens de police, des soldats en sentinelle, des douaniers, des infirmiers de l'un et l'autre sexe, non plus que le travail de nuit des veilleurs de mines, d'usines ou de grands magasins, des vidangeurs, des boulangers de grande ville, des imprimeurs de journaux. Et puisque les projets de loi définissent la nuit : la durée comprise entre neuf heures du soir et cinq heures du matin, veut-on interdire le travail nocturne des théâtres, restaurans et cabarets, qui se prolonge beaucoup plus tard que neuf heures, ou celui des halles et du balayage qui commence en été beaucoup plus tôt que cinq heures? Prétendra-t-on mettre obstacle à la besogne de certains ouvriers qui, pour se rattraper d'une période de chômage, ou pour gagner un peu plus que leurs camarades parce qu'ils ont des charges plus lourdes, empièteront sur le temps légal du repos? Non, non, répondra-t-on, ce n'est aucun de ceux-là que l'on vise, ce sont les ouvriers d'usines, esclaves de l'avidité inhumaine des patrons.

Mais, parmi les travailleurs de nuit, les travailleurs purement industriels sont une minorité infime. Leur travail est d'ailleurs volontaire, il est mieux rétribué que celui du jour, à telles enseignes qu'il est des industries où la non-admission au travail nocturne sera infligée comme une punition et une sorte d'amende à de mauvais ouvriers. Puis ces travaux de nuit de certaines forges, de certaines raffineries, verreries ou usines à gaz, le législateur les reconnaît si indispensables, si conformes, non-seulement à l'intérêt des établissemens où ils s'exécutent, mais aussi à l'intérêt général des citoyens, — attendu que les obstacles qu'on y apporterait augmenteraient fort les frais de production, et feraient renchérir ainsi, pour tout le monde, des marchandises de première nécessité, — qu'il prévoit d'avance des exceptions en leur faveur. Il arriverait par suite que, si jamais on votait l'interdiction du travail de nuit, cette interdiction s'appliquerait exclusivement aux manufactures où l'on ne travaille que le jour, c'est-à-dire l'immense majorité,

et non à aucune de celles où, présentement, le travail marche nuit et jour sans interruption. Ce serait une puérile tartuferie humanitaire.

La réduction légale du travail diurne à un nombre d'heures déterminé serait une duperie beaucoup plus dangereuse : ou la journée officielle serait égale aux journées *usagères les plus longues*, comme c'est aujourd'hui le cas de la journée de douze heures, autorisées par la loi de 1848 ; ou la loi sera tenue pour lettre morte ; son maximum, qu'il soit de huit, neuf ou dix heures, sera dépassé par tous les ouvriers qui travaillent actuellement plus de huit, neuf ou dix heures, et dans ces deux cas, la réglementation souhaitée semble bien inutile, puisqu'elle ne « réglementationnera » rien du tout. Que si, par miracle, — car c'en serait un, — on parvenait à force de pénalités et de surveillance à rendre une pareille loi applicable, à obliger par exemple l'*universalité des travailleurs* français, des deux sexes, à ne se livrer que pendant huit heures par jour à la besogne qui les occupe aujourd'hui pendant dix ou onze, la somme du travail fourni annuellement par la nation diminuerait de 20 ou 27 pour 100. On extrairait moins de charbon de la mine, on fabriquerait moins de fer à la forge, on bâtirait moins de maisons (ce qui du reste ne ferait pas baisser les loyers), on cultiverait moins de terres, on ferait circuler moins de trains sur les chemins de fer et moins d'omnibus dans les rues de Paris. La production, en prenant ce mot dans son acception la plus vaste, serait réduite dans la même proportion que le travail. Mais qu'adviendrait-il du taux des salaires et du prix de toutes les marchandises ?

Les partisans des « trois-huit » obligatoires supposent que, le nombre des ouvriers n'augmentant pas, et les besoins de la consommation restant les mêmes, ils continueront à recevoir, pour huit heures de travail, la même paie que pour dix ou onze. Cette première hypothèse ne peut aller sans une seconde, c'est que toutes les nations du globe suivront l'exemple de la France, et réduiront à qui mieux mieux, par les mêmes lois draconiennes, la durée de la journée de travail. Et cela ne suffirait pas encore : la valeur des denrées agricoles, ou les besoins de populations très denses, ou le prix de revient de certaines matières premières, n'étant pas les mêmes dans tous les pays, le raccourcissement de la journée de travail affecterait diversement chacun d'eux ; et il arriverait que tel nous offrirait ses marchandises à moindre prix que nos fabricans ne les sauraient établir, ou même voudrait importer chez nous ses ouvriers. On s'opposerait donc, par des tarifs de douane et par des droits de séjour prohibitifs, à l'entrée des

choses ou des gens susceptibles de nous faire concurrence. On irait, s'il le fallait, jusqu'à isoler la France comme une île au milieu de l'océan, quitte à ce que les autres nations agissent de même à notre égard, pour les objets que nous pourrions produire à de meilleures conditions qu'elles. On devrait envisager sans émotion ces éventualités; certains bons apôtres protectionnistes nous engagent déjà à nous y préparer pour d'autres motifs; comme judicieusement ils le disent: « Le marché national nous suffit! »

Voyons donc les Français s'y mouvoir sous le régime paradisiaque des huit heures de labeur: j'admets qu'au début, grâce aux habitudes prises, les besoins de la consommation seront demain ce qu'ils étaient hier, que chacun de nous voudra manger, boire, se vêtir, loger et chauffer de la même manière qu'auparavant, fumer autant de tabac, lire autant de journaux, faire autant de voyages. Au bout de très peu de temps, les changemens survenus dans la production auront maté tous ces enragés consommateurs. Chacun sait l'action constante et réciproque que la production et la consommation ont, à l'état libre, l'une sur l'autre. On ne peut dire si c'est la consommation qui règle la production ou la production qui commande la consommation; porte-t-on plus de souliers parce qu'il en est fabriqué davantage, fabrique-t-on davantage de souliers parce qu'il en est porté plus? Il est vrai que la production et la consommation s'activent l'une l'autre, que, si l'on porte plus de souliers, c'est qu'il y en a plus, et par conséquent qu'ils sont plus offerts, par suite moins chers, et abordables pour des individus et des catégories sociales qui jusque-là s'en étaient abstenus. Mais tout a une limite, et l'homme n'a que deux pieds à chausser.

Quelquefois c'est la production, quelquefois c'est la consommation qui retarde; il y a alors disette ou pléthore; et souvent l'une engendre l'autre, parce qu'on va sans le vouloir d'un extrême à l'autre, de l'excès de confiance à la panique. De là, les sept vaches grasses et les sept vaches maigres de Pharaon, conception tout à fait juste de la marche naturelle des choses, qui mériterait à ce roi égyptien une place honorable parmi les ancêtres de l'économie politique. L'avènement de la journée obligatoire de huit heures nous ferait assister à des phénomènes du même ordre que ceux qui se passent sur le marché libre, mais d'une force et d'une soudaineté incomparables : les besoins de la consommation restant identiques, et la production étant diminuée en moyenne de 25 pour 100, l'ensemble des marchandises, devenues plus rares, hausserait de prix, mais non pas dans la proportion de 25 pour 100. Les unes doubleraient peut-être de valeur, les autres augmenteraient d'une manière presque insensible. Il n'y a, en effet, aucun

rapport entre la diminution des marchandises en quantité, et leur augmentation en prix, parce que la consommation ne décroît pas du tout d'une manière correspondante à celle de la production. Pour des denrées de première nécessité, pour le blé par exemple, un déficit de 10 pour 100, dans la récolte, provoquait autrefois une hausse de 20 pour 100 peut-être dans les prix; un déficit de 30 pour 100 amenait une hausse de 100 pour 100, ou davantage, le tout suivant l'abondance plus ou moins grande des stocks antérieurs. En revanche, un déficit de 50 ou 60 pour 100 dans le rendement d'une année n'était pas suivi d'une augmentation proportionnelle de 250 ou 300 pour 100. Parvenu à un certain chiffre, le blé avait beau manquer presque totalement, il ne montait presque plus parce que les acheteurs faisaient défaut. Un déficit minime ou moyen était suivi d'une cherté relativement grande, parce que le besoin étant général et pressant, personne au début ne voulant réduire sa ration, les consommateurs enchérissaient à qui mieux mieux, et allaient jusqu'à la dernière limite de leurs sacrifices. Au-delà de cette limite, la demande diminuait de plus en plus, non que les besoins fussent moins grands, mais on n'avait plus le moyen de les satisfaire; on mangeait moins, on mangeait autre chose, ou l'on mourait de faim.

Sous l'influence d'une réduction des heures de travail, qui aurait pour conséquence une diminution de production du blé, comme une diminution de production du fer, des tissus, du charbon, du sucre, de tout enfin, les objets que tout le monde consomme et dont personne ne peut se passer augmenteraient prodigieusement; par suite, la classe moyenne et pauvre, obligée de consacrer le plus clair de ses ressources aux dépenses dont dépend la conservation de son existence, retrancherait de son budget toutes les consommations de demi-luxe qui constituent son bien-être et auxquelles elle a pu prétendre depuis cinquante ans. Elle se logerait plus mal, se vêtirait moins bien, se meublerait plus succinctement, dirait adieu à toute épargne et surtout à ses plaisirs, si modestes puissent-ils être. Elle aurait, il est vrai, la consolation de dormir ou de se promener davantage, puisqu'elle disposerait de seize heures sur vingt-quatre.

Les industries et les commerces de seconde nécessité ou simplement somptuaires, n'ayant plus que la clientèle des riches, bien peu importante en comparaison de la clientèle des pauvres et des aisés, languiraient et dépériraient. Les salaires y diminueraient, puisque, loin d'avoir besoin de bras, ces branches de l'activité nationale en auraient trop. Leurs ouvriers émigreraient vers les champs, et l'agriculture les emploierait à combler le vide que la réduction des heures de labeur aurait causé dans son personnel.

Les familles riches ou demi-riches, celles qui jouissent d'un revenu supérieur à 7,000 ou 8,000 francs (un cinquantième peut-être des familles françaises) souffriraient médiocrement de cet état de choses, parce que leur budget serait assez élastique pour y faire face, ils réduiraient leur train. Mais la classe ouvrière endurerait de cruelles misères; tout le poids de cette crise, créée en sa faveur par des législateurs animés à son égard des meilleures intentions, retomberait sur elle. Le gain matériel, obtenu par les inventions multiples de ce siècle extraordinaire, qui a trouvé moyen jusqu'ici d'augmenter les salaires réels de 50 pour 100, tout en diminuant la durée de la journée d'un sixième environ, et cela pendant que la population doublait presque, depuis 1790, ce gain serait pour longtemps perdu. Nous aurions tué notre poule aux œufs d'or.

Ce marasme se prolongerait jusqu'au jour où des inventions futures, tout aussi merveilleuses que les précédentes, auraient permis à l'homme de faire en huit heures ce qu'il fait aujourd'hui en dix ou onze. Ce jour bienheureux luira-t-il jamais? Rien n'empêche de le supposer. Il est clair que le progrès n'est pas indéfini, qu'en aucun temps, proche ou lointain, la rebelle nature ne se laissera dompter au point que le travail disparaisse et que tous les hommes vivent de leurs rentes. Il n'est pas probable non plus, quoique M. Delahaye, délégué ouvrier français, l'ait annoncé l'année dernière à la conférence internationale de Berlin, que « le moment viendra où la journée de travail sera réduite à deux heures. » Mais il est permis d'entrevoir dans l'avenir des réductions naturelles et insensibles de la journée normale, à 10 heures pour ceux qui travaillent 11 heures, à 9 heures ou même à 8 pour ceux qui aujourd'hui en consacrent 10 à leur besogne. Ce peut être le résultat de découvertes nouvelles, qui exigent moins d'efforts pour une production pareille ou même accrue.

Les socialistes mettent la charrue devant les bœufs : ils pensent qu'en réduisant la journée de travail, ils augmenteront les salaires, tandis que c'est le contraire qui est vrai; c'est par la hausse des salaires que se réduit d'elle-même la journée de travail. Quand les salaires haussent, il se trouve des ouvriers qui préfèrent continuer à travailler autant, afin de gagner davantage; mais il s'en trouve d'autres qui se contentent de gagner autant et de travailler moins. Affaire de goût et de point de vue individuel. C'est ainsi que la journée s'est raccourcie depuis cinquante ans, et continuera, espérons-le, à se raccourcir d'elle-même. Mais toute la puissance de l'État, maniée par les tyrans les plus déterminés, serait incapable de la réduire législativement d'un quart d'heure, sans ruiner ceux qu'elle prétend enrichir.

On me dira que je bâtis ici des hypothèses absurdes, pour avoir

le facile plaisir d'en démontrer l'absurdité; qu'il n'a jamais été question d'appliquer la journée de huit heures à l'ensemble des métiers, des besognes et des emplois auxquels s'adonnent aujourd'hui, pendant un temps plus ou moins long chaque jour, tous les Français qui font ce que l'église chrétienne appelle « œuvre servile, » que c'est mal comprendre la pensée des « réglementateurs » du travail, que cette pensée est beaucoup moins ambitieuse, moins folle si l'on veut, et qu'ils ne prétendent entreprendre que ce qu'ils peuvent réussir. Aussi les lois qu'ils projettent n'embrasseront-elles que la grande industrie : usines, mines et fabriques de toute sorte, tous ces lieux où le prolétaire, entassé par masses, est d'autant plus opprimé qu'il est plus nombreux. Ce genre d'établissemens tirent de leur grandeur même une sorte de caractère administratif. Ce sont les seuls que l'État puisse utilement surveiller. L'État sait très bien qu'il ne pourrait pratiquement limiter le travail qui se fait dans l'atelier d'un tailleur ou d'un serrurier, dans la boutique d'un boucher ou d'un coiffeur; qu'il aurait beau donner à son corps d'inspecteurs l'effectif d'un corps d'armée, il échouerait. S'il pose, en revanche, des bornes à la journée des mineurs, des tisserands, des verriers, c'est seulement qu'ils sont plus à portée de sa main.

Or, ces ouvriers de la grande industrie ne forment, dans la classe des travailleurs, qu'une très faible minorité : trois millions de têtes environ, y compris les femmes et les enfans. De quel droit seraient-ils l'objet d'une faveur si injuste, que celle qu'on voudrait leur faire au détriment des autres salariés? Ou plutôt quel crime ont-ils commis pour qu'on les gratifie d'un privilège aussi funeste? Admettons qu'une loi soit votée qui réduise, dans les manufactures, le travail, tant à la journée qu'à la tâche. Pour les tâcherons, le résultat est bien simple : s'ils ne peuvent emporter chez eux la matière à transformer, — ce qui serait difficile à des hercheurs, extrayant la houille au fond de la mine, et en général à tous les métiers manipulant une matière lourde ou encombrante, ou simplement actionnés par un moteur, — ils verront leur paie réduite d'un cinquième ou d'un quart. S'ils travaillent à la journée, à l'heure, leur destinée est encore plus certaine : leurs recettes diminueront dans la même proportion que leur peine. La concurrence de l'ouvrier des autres métiers, qui bûche pendant douze heures, suffira à maintenir entre les salaires des uns et des autres la marge qu'il y aura entre la durée de leurs travaux respectifs. Quant à la production de l'usine, elle diminuera aussi; par suite, ses produits seront plus chers, mais non pas de 20 ou 25 pour 100, parce qu'on en consommera moins. Aux siècles passés, où le fer

était hors de prix, on faisait en bois les charrues et les essieux des charrettes, quitte à les remplacer plus souvent. Il y a trois ans, lors de l'accaparement des cuivres, on a vu comme la cherté de ce métal avait déconcerté et mis en fuite une partie des consommateurs. L'ouvrier d'usine, dont le salaire aurait ainsi baissé, aurait la ressource d'employer, matin et soir, à un autre labeur (non surveillé, celui-là) une partie des heures qui demeureraient vacantes, afin de n'avoir pas trop à souffrir de la sollicitude de ses protecteurs.

Au milieu de l'effervescence et de l'agitation, en partie factices, mais toutefois dangereuses, dont cette question est l'objet, on ne saurait trop admirer la sagesse du très grand nombre des ouvriers qui se sont résolument déclarés hostiles à toute réglementation. Plus du quart des 22,000 réponses que l'on a recueillies dans l'enquête, ouverte depuis dix mois, émanant de syndicats ouvriers ou d'ouvriers isolés de divers corps de métier, repoussent toute limitation des heures. Sur les trois quarts restant, 2 pour 100 sont partisans de journées de 12 ou 11 heures, 35 pour 100 proposent la journée de 10 heures, 6 pour 100 la journée de 9 heures, 7 pour 100 la journée de 8 heures, « avec heures supplémentaires, » ce qui équivaut à demander une augmentation de paie; enfin 25 pour 100 seulement réclament la pure « journée de huit heures » du programme socialiste. Vous pourrez désormais manifester au 1er mai sur nos places, farouches militans des trois-huit, obséder l'opinion et vous assembler en meetings tumultueux; on vous connaît, vous n'êtes qu'une faible minorité. C'est une belle leçon que la masse de la classe ouvrière donne aux exagérés du parlement et de la presse. Elle fait grand honneur à sa perspicacité, cette défiance qu'elle manifeste pour la réduction du travail dont on songe à lui faire cadeau.

VII.

Mais s'il n'est pas possible au législateur d'augmenter artificiellement les recettes des ouvriers, il est du moins en son pouvoir de ne pas augmenter leurs dépenses en élevant le prix de la vie par des droits de douane, que l'on appelle « protecteurs de l'agriculture, » et qui sont tout simplement « protecteurs du revenu des propriétaires fonciers, » ce qui n'est pas la même chose! Il ne faut pas croire, comme le disent les promoteurs de ces droits, que la classe ouvrière ne souffrirait pas de la hausse du prix de la vie, parce que les salaires « suivent le prix des denrées, » qu'ils s'élè-

vent et s'abaissent avec elles. Ce n'est pas vrai, nous l'avons dit plus haut; il n'est guère de sottise plus grande, bien qu'il n'y en ait pas de plus accréditée. Les mouvemens des salaires obéissent à de tout autres causes. Ils ont augmenté, depuis cent ans, moitié plus que les denrées en général; ils auraient augmenté deux fois plus que le blé en particulier, la grande denrée des pauvres, si le blé n'était pas actuellement, en France, au prix factice de 20 francs l'hectolitre, au lieu du prix normal de 15 francs, qu'il ne dépasse pas en Belgique. Car la taxe de 5 francs, au contraire de ce que nous annonçaient les protectionnistes, pèse bien sur nous de tout son poids.

« D'une façon générale, dit notre ministre à Bruxelles, dans son rapport récemment publié, les denrées alimentaires et tous les objets d'une consommation courante sont à bon marché en Belgique. C'est l'une des causes principales de la vigueur de l'industrie dans ce pays. » L'ouvrier belge, qui paie son pain 0 fr. 27 ou sa viande 1 fr. 40 le kilogramme, et dont le salaire moyen est de 3 fr. 10, est certainement plus riche que l'ouvrier français, dont le salaire est de 3 fr. 20, et qui paie son pain 0 fr. 34 ou sa viande 1 fr. 75. L'erreur de ceux qui vont affirmant que les salaires se proportionnent toujours aux denrées repose sur cette idée que l'ouvrier doit toujours avoir « de quoi vivre, » parce qu'autrement il émigrerait ou mourrait. Qu'est-ce à dire? Qu'entend-on par ces mots : « De quoi vivre? » Faut-il les traduire par ceux-ci : « De quoi ne pas mourir? » Que signifie cette expression : « Le strict nécessaire? » Quelque « strict » que soit votre « nécessaire, » n'en doutez pas, il en est de plus stricts encore. Il est des abîmes de pauvreté où certaines espèces humaines se perpétuent et sont même prolifiques; la compressibilité des besoins, chez les gueux, est incroyable, autant que leur extension chez les riches.

On peut presque dire que l'on n'a de besoins que ceux que l'on peut satisfaire, et que l'on a tous les besoins que l'on peut satisfaire. D'un côté, l'obligation du renoncement; de l'autre, la faculté de la jouissance, créent des habitudes d'économie ou de dépense, habitudes qui, pour affaiblir à la longue la sensation de la misère ou celle de l'aisance, chez les uns et chez les autres, ne les empêchent pas d'ailleurs d'être malheureux ou heureux. Les millionnaires, qui énoncent tranquillement cet axiome que l'ouvrier de la fin du XIXe siècle n'est pas plus heureux que celui de la fin du XVIIIe, parce que « le premier a, disent-ils, plus de besoins que l'autre, » ne paraissent pas remarquer que leur bonheur, à eux-mêmes, réside dans la satisfaction permanente d'un grand nombre de besoins, et qu'il en est ainsi des classes moins favorisées, dont

le bien-être consiste précisément à pouvoir suffire à des besoins nouveaux : besoin de mieux se nourrir, de se loger avec plus de confort, de porter de meilleurs vêtemens; besoin d'épargner aussi ou de prendre quelques distractions... Si la loi naturelle, économique, comme pendant à chaque nouvelle pièce de cent sous qui tombe dans la poche de l'ouvrier, ne faisait pas aussitôt surgir dans son cerveau l'idée d'une nouvelle dépense; si le travailleur voulait toujours enfouir cet écu dans un bas de laine ou même le verser à la caisse d'épargne, au lieu de procurer à lui et à sa famille quelque agrément, il porterait à la classe laborieuse, en agissant ainsi, un préjudice véritable. Dans un pays où les ouvriers n'ont pas de grands besoins, les salaires ne se développent pas vite, parce que la demande d'une foule d'objets de demi-luxe, dont ils sont à la fois producteurs et consommateurs, n'augmente pas beaucoup. La simplicité extrême des mœurs d'un peuple est, en quelque sorte, un obstacle à l'élévation des salaires.

Il est vrai que des salaires très bas obligent le peuple qui les reçoit à une extrême simplicité. Le lecteur voit bien, au reste, que ce cercle n'est pas aussi vicieux qu'il en a l'air; qu'il est un moyen d'en sortir, par le développement de l'industrie et du commerce. Ce qui nous préoccupe ici, c'est de montrer, par le rapport actuel des salaires avec le prix des denrées, que la vie peut être chère dans un pays où les salaires sont bas, et réciproquement que les salaires peuvent être élevés dans un pays où la vie est à bon marché. Passons le détroit; le pain est meilleur marché en Angleterre qu'en France, la viande est très légèrement plus chère (1 fr. 80 le kilogramme au lieu de 1 fr. 75). Parmi les chapitres de dépense courante, il en est qui sont plus hauts, d'autres moins que chez nous; il en est, comme le loyer, qui sont à peu près équivalens. Tout compensé, l'ouvrier anglais dépense peut-être 10 pour 100 de plus que l'ouvrier français, et son salaire est de 35 pour 100 plus fort. Un journalier agricole gagnera en France, suivant les régions et les saisons, une moyenne de 2 fr. 50 par jour; le même ouvrier recevra en Angleterre 3 fr. 40. Son salaire *réel* est donc plus élevé d'un quart, et la durée de son travail moindre de quatre ou cinq heures par semaine. L'ouvrier anglais, celui du pays libre-échangiste par excellence, où la liberté d'association, que l'on affecte maintenant de croire impuissante, a le plus tôt et le mieux fonctionné, est donc, après celui des États-Unis, le plus fortuné de tout l'univers.

Au contraire, « la situation de l'ouvrier allemand, écrit notre ambassadeur à Berlin, M. Herbette, se trouve d'autant plus précaire que le renchérissement du prix des subsistances, attribué en

grande partie aux droits protecteurs du tarif douanier, est, en général, hors de proportion avec l'augmentation du salaire qu'il est possible de solliciter (1). » A Kœnigsberg et Dantzig, la farine de blé valait 0 fr. 39 le kilogramme en 1885; elle vaut 0 fr. 45 aujourd'hui; le kilogramme de porc valait 1 fr. 52 en 1885, il vaut aujourd'hui 1 fr. 80.

Les salaires portugais sont inférieurs aux français d'un tiers, voire de moitié, et le prix des subsistances est presque aussi élevé en Portugal qu'en France; le pain de froment, la viande, le café, sont là-bas aussi chers qu'ici. « L'ouvrier portugais, dit notre ministre à Lisbonne, est extrêmement sobre (comment ne le serait-il pas?); ses habitudes portent la marque de la simplicité primitive (il le faut bien); il ignore presque toutes les sollicitations du bien-être. » Son alimentation se compose surtout de pain de maïs (*broa*). En effet, il n'a pour se nourrir, à Porto, que 15 sous par jour. Le paysan français n'a, lui aussi, pendant de longs siècles, connu le pain de froment que par ouï-dire. Mais lorsque M. Bihourd ajoute que le climat sous lequel vit le sujet de sa majesté très fidèle « l'affranchit des besoins qui, en Europe, s'imposent à la plupart des travailleurs, » il s'abuse; ce n'est pas le climat qui restreint ses besoins, c'est l'exiguïté de ses recettes comparées à la cherté des denrées. A l'autre bout de l'Europe, en Norvège, les salaires sont plus élevés qu'en Suède de 25 pour 100; cependant la vie est plus chère en Suède qu'en Norvège. Quoiqu'ils vivent côte à côte, et sous le même climat, les ouvriers norvégiens sont, pour ce double motif, beaucoup plus heureux que les suédois.

En Tyrol, où les salaires sont très minces, les vivres sont très coûteux. Toutes les denrées (viandes, laitages, boissons), sauf la farine, sont à plus haut prix qu'à Vienne, où la rémunération est presque du double. « Les ouvriers tyroliens, nous dit-on, ne sont pas mécontens, parce que la base de leur nourriture est la *polenta*. » C'est à peu près comme si l'on disait d'une famille composée d'une mère et de sept enfans, ne disposant tous ensemble que de 3 francs par jour pour subsister, « qu'elle n'est pas malheureuse parce qu'elle sait se contenter d'eau claire et de pain sec. » En Haute-Autriche, à Steyr, pays métallurgiste, les salaires sont plus forts de 100 pour 100 que ceux de la Basse-Autriche, où domine l'industrie textile; les dépenses ne sont pourtant que de 30 pour 100 plus élevées dans la première région que dans la seconde. Nulle part, en un mot, le salaire ne se proportionne aux

(1) Rapport sur les conditions du travail, en Allemagne, adressé au ministre des affaires étrangères. Les renseignemens suivans sont puisés aux sources de même nature.

denrées; seulement partout l'estomac des pauvres gens doit se proportionner aux *salaires réels*, c'est-à-dire à la quantité de grammes de pain, de graisse, de légumes, et, pour les ouvriers aisés, au nombre de livres de viande, de litres de vin, ou même de douzaine d'huîtres que représentent ces salaires évalués en argent.

On s'en rend bien compte en comparant entre eux les budgets ouvriers: dans chacun de ces budgets, le *quantum* attribué à la nourriture, en moyenne 50 pour 100 de la dépense totale, descend, pour les ménages les plus fortunés, jusqu'à 35 pour 100, et s'élève jusqu'à 70 pour 100 chez les prolétaires les plus misérables. Ce que la nourriture n'absorbe pas profite aux autres chapitres. Il n'est pas inutile d'ajouter que cette alimentation, qui varie, selon les bourses, de 35 à 70 pour 100, est bien meilleure chez ceux qui n'emploient qu'un tiers de leur revenu à se nourrir, que chez ceux qui doivent y consacrer plus des deux tiers. Les premiers mangent de tout autres choses que les seconds.

Le pain, qui arrive à représenter, dans un intérieur nécessiteux, 60 pour 100 de la dépense annuelle, et peut-être 90 pour 100 de la nourriture, ne coûtera, *en moyenne*, que 40 pour 100 de l'ensemble des vivres, et que 20 pour 100 de l'avoir total. Il descendra, chez les aristocrates de la classe ouvrière: chez les bijoutiers, les mécaniciens, les tailleurs, les ébénistes, au cinquième de la nourriture, au dixième de la dépense générale. Entre-t-on dans la bourgeoisie, s'élève-t-on dans la sphère des privilégiés de la fortune, on voit, à chaque échelon que l'on monte, la nourriture prendre de moins en moins de place dans le budget, et le pain diminuer de plus en plus d'importance dans le chiffre de la nourriture. Pour une famille jouissant de 50,000 francs de rentes, et composée de trois maîtres et de six domestiques, soit neuf bouches adultes, le pain ne sera que de 1 pour 100, peut-être un 1/2 pour 100 du revenu, et de 5 pour 100 de la nourriture; et la nourriture tout entière, quelque abondante et variée qu'elle puisse être ici, ne formera sans doute, en province, que 10 pour 100, à Paris, que 15 pour 100 du budget total. L'impôt sur le pain est donc bien, comme on l'a dit, l'impôt sur le pauvre, et il est en outre progressif à rebours. Plus le pauvre s'appauvrit, plus l'impôt, pour lui, augmente d'importance à mesure que le pain prend dans son alimentation la place des autres denrées.

VIII.

C'est cependant cet impôt, qui majore d'un quart le prix du blé, que l'agitation protectionniste a fait établir le premier. Elle se pro-

pose, par le prochain tarif de douanes, de lui en adjoindre un grand nombre d'autres, tous aussi lourds, sur la viande de bœuf, dont la taxe serait accrue de 800 pour 100 (28 francs au lieu de 3 francs), sur les autres viandes, fraîches ou salées, dont le tarif serait haussé de 200 à 600 pour 100; sur les graisses alimentaires (droit triplé), les fromages, les fruits et légumes, les boissons (le droit sur les vins est sextuplé), sur les huiles minérales et les bougies (droit doublé), sur les bois bruts et travaillés (sur ces derniers, le droit, qui est actuellement de 0 fr. 50, serait porté à 20 francs les 100 kilogrammes); en un mot, sur tous les produits naturels du sol. En effet, le caractère du nouveau protectionnisme est d'être essentiellement agricole et non industriel comme jadis; il a pour but de favoriser, non le travail national, mais la propriété foncière; non de permettre à des industries naissantes de prospérer ou à des industries chancelantes de se relever, mais bien d'empêcher le revenu, et par suite la valeur vénale de la terre, de subir une baisse préjudiciable à ses détenteurs.

Et je ne parle ici que du projet de tarif général déposé par le gouvernement, projet dont les vrais défenseurs de la fortune terrienne ne se déclarent nullement satisfaits, mais qu'ils entendent forcer et exagérer encore. Les oreilles tinteraient aux gens de sens rassis, s'ils soupçonnaient tout ce qui se débite de folies là-dessus dans les couloirs et les commissions des chambres. Dans les provinces, c'est pis encore; les doléances locales s'exhalent, par la bouche de représentans plus ou moins sincères, avec une férocité naïve. La pétition d'un honnête syndicat de l'Ouest, que j'ai sous les yeux, demande, non pas un droit élevé sur la margarine, mais la prohibition pure et simple de cette marchandise, dont il considère l'importation comme faisant baisser le prix des beurres. Toutefois, le département où fonctionne ce syndicat exportant à l'étranger pour 30 ou 40 millions de beurres par an, la pétition ajoute que « le gouvernement doit être invité à prendre les mesures nécessaires pour sauvegarder et développer l'exportation des beurres français. » On se promènerait en long et en large à travers le territoire de la république, que l'on rencontrerait partout cette candide inconséquence.

Ce sont parfois des corps autorisés qui se font les intermédiaires de vœux aussi contradictoires : à peu de mois d'intervalle, la chambre de commerce du Havre a patronné avec chaleur deux adresses au ministère, — ce n'étaient pas les mêmes signatures, mais c'était la même chambre de commerce. — La première se plaignait de ce que beaucoup de navires désertaient Le Havre pour Anvers, où les marchandises étaient attirées par des tarifs avan-

tageux sur les voies de fer, et demandait des tarifs analogues de pénétration et de transit qui facilitassent l'accès du continent par Le Havre. La seconde de ces adresses se plaignait de ce que le cabotage du Havre était ruiné par certains tarifs de pénétration, récemment établis, et demandait qu'on les abolît tous. « Saint parlement, saint gouvernement, prenez pitié de moi et jetez des pierres aux autres, » tel est toujours le fond de la prière des intérêts privés. Supposé qu'il soit voté sans amendement, — et Dieu sait ce qu'il en va pleuvoir, — ce projet de tarif présenté par un cabinet protectionniste, dont la plupart des membres sont des libres-échangistes honteux, a déjà pour effet d'augmenter le rendement des douanes de 400 millions par an, en admettant que tous les tarifs jouent, qu'ils n'arrêtent aucune marchandise, que les quantités importées restent les mêmes. Comme les douanes françaises ne produisent en ce moment que 375 millions, c'est plus qu'un doublement de charge pour le pays.

Et ces charges vont peser principalement sur la population ouvrière en haussant le coût de l'alimentation, de l'éclairage, des constructions modestes. En dehors des articles indiqués plus haut, les relèvemens sont insignifians ou nuls : qu'on augmente, ainsi que le porte le tarif, de 360 pour 100 le droit sur les couronnes funéraires, de 400 pour 100 celui des marbres sculptés, de 500 pour 100 celui des mouchoirs brodés, que l'on décuple (de 100 à 1,000 francs les 100 kilogrammes) la taxe à laquelle est soumise l'essence de géranium rosat, ou celle de la pistache, ou celle des orgues étrangères, si leur invasion nous menace, il n'y a rien là qui puisse nous attendrir. Mais lorsqu'on sait que, malgré tant de progrès réalisés, il existe encore tant de misères, lorsqu'on sait que l'État ne peut rien pour les soulager, qu'il lui est pratiquement impossible, avec la meilleure volonté du monde, d'augmenter d'un centime le salaire du travailleur, on se demande si ce n'est pas un véritable crime de faire enchérir la vie du pauvre pour maintenir le revenu du riche ou du moins de l'homme qui jouit d'une aisance relative, puisqu'il possède une parcelle de propriété.

On a mis en avant, pour déterminer le courant auquel s'abandonnent nos hommes politiques, pour nous faire rétrograder vers le passé, — puisqu'il s'agit ici de rendre à peu près inutile le progrès des moyens de transport d'un pays à l'autre, — on a mis en avant deux ou trois argumens, puérils au fond, mais spécieux et qui ont fait fortune. D'abord l'exemple des nations d'Europe et des États-Unis, qui, pour la plupart, dit-on, s'entourent de barrières plus hautes. Cependant ni l'un ni l'autre des deux États les plus prospères du continent, l'Angleterre et la Belgique, ne sont entrés

dans cette voie. Ceux de nos voisins qui s'y sont lancés avec le plus d'ardeur, l'Allemagne et l'Italie, n'ont pas lieu de s'en beaucoup réjouir. Pour l'Italie, ç'a été un vrai désastre; pour l'Allemagne, placée, semble-t-il, dans des conditions exceptionnelles, puisque grâce aux traités encore en vigueur, elle peut exporter à peu près chez tout le monde et que personne ne peut importer chez elle, elle a dû subir une hausse générale du prix de la vie, qui a non-seulement annihilé, mais même dépassé de beaucoup la hausse antérieure des salaires. Les ouvriers s'y trouvent donc, et ils ne le cachent pas, moins heureux qu'auparavant. Cette hausse des produits du sol, il faut de toute nécessité qu'elle se produise, pour que les propriétaires soient contens, car ils ne se plaignent pas d'autre chose sinon que ces produits sont trop bas, — le bétail s'est pourtant vendu l'an dernier plus cher qu'il n'avait fait depuis vingt ans, — que leur prix, selon la formule adoptée, n'est pas « rémunérateur, » et que, de toute évidence, la patrie marche à la banqueroute puisque leurs fermiers ne peuvent plus les payer. Si nous sommes en humeur de chercher des inspirations à l'étranger, nous pourrons considérer un instant la politique douanière très différente de la Suède et de la Norvège, la première protectionniste, la seconde libre-échangiste. Ainsi que je l'ai dit plus haut, la vie est plus chère et les salaires plus bas dans la Suède protégée que dans la Norvège ouverte.

Restent deux énormes territoires : la Russie et les États-Unis. La disproportion de leur surface avec la nôtre suffirait seule à rendre impossible toute comparaison, les prohibitions douanières étant d'autant moins sensibles que le périmètre embrassé par elles est plus vaste, que les frontières sont plus loin. Or, déduction faite de la Sibérie, la Russie d'Europe, jointe à la Pologne et à la Finlande, est encore onze fois plus grande, et les États-Unis sont dix-huit fois plus grands que la France. Ce sont des mondes ; on y trouve, on y récolte de tout. Mais ce n'est pas seulement par les conditions géographiques, c'est surtout par la densité de la population qu'ils diffèrent de nous : 71 habitans par kilomètre carré en France, 14 en Russie, 6 en Amérique. Toutes les fois qu'un très petit nombre d'hommes se trouvent disséminés sur un sol immense, ce sol, et, par suite, les produits de ce sol, sont à très bon marché. C'est le cas de la Russie et aussi celui de l'Amérique, où le pain, la viande, le poisson, le vin même (depuis que la culture de la vigne se développe en Californie), le cuir, le bois, sont à moindre prix qu'en France. En revanche, lorsqu'un pays insuffisamment peuplé tend à devenir un pays industriel, les salaires, par suite de la rareté des bras, y sont très élevés; c'est le cas des États-Unis.

Dans des conditions pareilles, la protection douanière, presque exclusivement industrielle, peut être une mesure plus ou moins intelligente, — jusqu'à présent, ceux qui l'ont inaugurée au-delà de l'Atlantique n'en ont pas recueilli de fameux fruits, elle a, dans certains centres, amené une surproduction insensée et créé plus de faillites que de richesses ; — mais, en tout cas, elle n'influe pas sur le prix des objets de première nécessité. Que les pianos, les gants, les robes de soie, les tableaux et les locomotives renchérissent, cela n'atteint pas directement le prolétaire yankee, qui continue à recevoir deux ou trois fois plus que celui d'Europe (10 ou 15 francs par jour) et qui ne dépense pas plus pour sa nourriture qu'un Français. L'argent de l'homme riche ou aisé de là-bas a moins de valeur que l'argent du personnage correspondant sur le vieux continent; mais l'argent de l'ouvrier vaut tout autant, et cet ouvrier a des ressources deux fois plus fortes. Il n'y a donc aucune conclusion à tirer du *bill* Mac-Kinley à notre tarif général.

Ce *bill* Mac-Kinley lui-même n'est pas assuré d'une très grande longévité, et il a, d'ailleurs, été un peu exagéré en Europe. On sait que le tarif douanier de la république américaine, au lieu de frapper les marchandises selon leur poids ou leur quantité, comme le nôtre, contient un très grand nombre de droits *ad valorem;* ces droits étaient excessifs... sur le papier, mais on s'en rapportait aux déclarations des importateurs, et ces importateurs étaient dans l'usage de dissimuler la moitié, les trois quarts de la valeur réelle. Ils allégeaient d'autant la taxe par ce moyen. Les soies, par exemple, sont assujetties depuis longtemps à un droit de 50 pour 100 de la valeur; les Américains qui les introduisaient s'arrangeaient communément pour ne déclarer que 12 à 15 pour 100. Le *bill* Mac-Kinley, par les pénalités compliquées qu'il édicte, prétend armer l'administration contre cette tolérance de fait. Y réussira-t-il? L'avenir nous l'apprendra. En tout cas, il ne surhaussera pas les denrées, au contraire, il peut les faire baisser encore en paralysant l'exportation; c'est pour cela que l'agriculture américaine réclame contre la protection pendant que l'agriculture française proteste contre le libre échange.

Pourquoi, d'ailleurs, prendre prétexte des relèvemens de tarifs faits par certaines nations étrangères, puisque nous sommes déterminés à ne plus faire de traités de commerce, que nous ne voulons plus permettre à aucune de ces nations de nous apporter ses produits naturels, lors même qu'elle nous achèterait en retour un chiffre plus considérable encore de nos produits manufacturés. Effectivement, les droits les plus forts que contient notre tarif général projeté s'appliquent à des marchandises qui nous sont

fournies par des peuples chez lesquels, à l'heure actuelle, nous exportons beaucoup plus qu'ils n'importent chez nous. Enfin suffit-il que d'autres gouvernemens s'engagent dans une voie funeste pour que nous les y suivions d'enthousiasme? S'ils font une sottise, est-ce une raison pour les imiter? Quand la France a promulgué, il y a cent ans, la « déclaration des droits de l'homme, » elle n'a demandé conseil ni à l'Allemagne, ni à la Russie. Et si l'on objecte qu'il n'y a entre la politique et l'économie aucun rapport, j'ajouterai : « Quand l'Angleterre, sous le ministère de sir Robert Peel, décréta l'abolition de la taxe des grains, elle rompait, la première, avec toutes les traditions douanières de l'époque, et elle n'a pas eu lieu de s'en repentir. »

Un autre argument, qui n'a pas été sans frapper beaucoup d'esprits superficiels, est celui-ci : « Si les produits du sol diminuent, ont dit les propriétaires, nos fermiers ne pourront plus nous payer, le revenu de la terre baissera; par suite, nous serons appauvris, nous n'occuperons plus d'ouvriers, les ouvriers seront sans travail, et tout le monde souffrira. Tandis que si nous vendons nos denrées plus cher, nous dépenserons beaucoup, nous ferons beaucoup travailler, et tout le monde sera heureux. » C'est un plaisant raisonnement et du plus pur socialisme. Les ouvriers aussi pourraient venir dire : « Augmentez notre salaire; s'il est plus élevé, nous serons plus à notre aise, nous ferons beaucoup plus de dépense et nous ferons enchérir le prix des denrées, dont nous n'usons aujourd'hui qu'avec parcimonie. Par là, tout le monde encore sera heureux, nous d'abord, et les propriétaires ensuite. » L'un des procédés vaut l'autre; ils sont aussi injustes ou aussi équitables l'un que l'autre. L'un, c'est le protectionnisme; l'autre, c'est la journée de huit heures. Il est vrai qu'ils se contre-poussent et se contredisent. Chacune des classes dit à sa voisine : « Enrichissez-moi, et je vous enrichirai; » et toutes les deux disent à l'État, en chœur : « Votre devoir est de prendre soin de mes affaires; vous ne pouvez vous en désintéresser. »

Dans un État démocratique, il devrait y avoir une nuance entre ces deux ordres de revendications; on ne peut les accueillir de la même manière : pourtant, les salaires des travailleurs n'ont jamais été augmentés, ni même garantis par aucune loi. Tous les jours, des chômages prolongés affligent certaines branches de l'industrie; tous les jours, des ouvriers valides et honnêtes peuvent se trouver sans travail sur le pavé; c'est à eux, dit la loi, à se tirer d'affaires. A combien plus forte raison la loi doit-elle tenir le même angage aux propriétaires qui voient baisser ou disparaître leur revenu! Il

n'y a, en effet, pas autre chose, au fond de ce qu'on est convenu d'appeler la « crise agricole, » qu'une crise de fermage; chaque hectare français rapporte à son maître une somme de 50 francs en moyenne par an. Cette rente moyenne, rien ne la doit garantir au détenteur du sol rural, pas plus que rien ne peut maintenir à l'ouvrier le salaire moyen qu'il touche aujourd'hui, ou au possesseur de maison urbaine le loyer moyen qu'il a touché depuis vingt ans. Le propriétaire foncier, habitué depuis des siècles à voir son revenu croître perpétuellement, en est arrivé à se figurer que cet accroissement est une loi de nature, qu'il n'est pas plus possible à sa terre de ne pas augmenter qu'il ne le serait à un homme de ne pas vieillir.

Cette tradition résulte d'un état de choses que le progrès de ce temps a précisément pour but de détruire. On fera, au cours du XXe siècle, concurrence à la vieille terre française avec la terre de tous les pays, comme on a fait, au XVIe siècle, concurrence au vieil or français avec l'or tout neuf du Nouveau-Monde. Les propriétaires mobiliers ont souffert jadis, beaucoup ont disparu et sont retombés dans les rangs du prolétariat; les propriétaires fonciers souffriront aussi, les petits devront cultiver eux-mêmes, peut-être, mais le travail national n'y perdra rien. Lors même que la baisse entraînerait, par suite de la réduction de revenu d'un certain nombre de propriétaires, une diminution du prix de toutes choses, sans excepter les salaires, le résultat n'en serait pas moins favorable pour l'ouvrier français. C'est une condition très importante de succès pour une industrie, sur le marché international, — et nous exportons chaque année pour 1,700 millions de produits manufacturés, — que le bon marché de l'existence.

Chacune des deux parties en présence, socialistes ouvriers, propriétaires socialistes, cherche, en résumé, le remède où il ne peut, où il ne doit pas être. Les ouvriers veulent qu'on améliore leur condition en augmentant leurs recettes; elle doit d'abord s'améliorer par la diminution de leurs dépenses, c'est-à-dire par une transformation du commerce de détail. On se plaint, à juste titre, que l'ouvrier n'éprouve pas les effets bienfaisans de la baisse de certaines marchandises, qu'entre le producteur et le consommateur se place un trop grand nombre d'intermédiaires, véritables parasites; que le prix de la viande n'ait pas diminué, il y a trois ou quatre ans, à proportion de celui des bestiaux, ni le prix des grains, en 1880, à proportion de celui du blé. Ce mal n'est ni récent, ni particulier à notre pays. Il était bien plus aigu sous l'ancien régime, où l'échelle du gros et du demi-gros, jusqu'aux détaillans-*regrattiers*, s'allongeait exagérément. A l'étranger, on se plaint,

comme ici, des surhaussemens factices. Les mille morceaux de tourbe coûtent, en Hollande, 6 francs en gros et 22 francs au détail. En comparant, dans chaque ville, le nombre des boulangers à celui des habitans, on rencontre des anomalies choquantes. Versailles compte 7 boulangers par 10,000 âmes, Le Havre et Toulon en comptent 15, Saint-Brieuc et Mende en comptent 30, Le Puy 37, Digne 40. On ferait des calculs semblables pour toutes les professions.

Évidemment, l'organisation est mauvaise, mais elle est en voie de progrès. Les grands magasins ont déjà révolutionné, au profit de l'acheteur ouvrier, le commerce de tout ce qui touche à l'habillement et aux étoffes; certains bazars ont fait de même pour la quincaillerie. L'épicerie de province, après avoir résisté aussi longtemps qu'elle a pu, a dû baisser ses prétentions devant l'essaimage des grosses maisons parisiennes. Avec le temps, une partie de tous ces petits patrons disparaîtra; le commerce se réduira de plus en plus à un simple courtage, que la concurrence maintiendra très bas. Les sociétés coopératives, s'il le faut, feront le reste.

De même que le remède ouvrier doit être cherché, non dans l'augmentation des recettes, mais dans la diminution des dépenses; de même, le remède agricole doit être cherché, non dans la hausse du prix des denrées, mais dans la baisse du prix de revient, dans l'accroissement du nombre des produits du sol, par une culture plus intensive, plus scientifique. Je n'ignore pas que la majorité des propriétaires considèrent ceux qui leur tiennent un pareil langage comme des malveillans et des farceurs. Qu'ils regardent en arrière, pourtant; qu'ils mesurent le terrain parcouru depuis deux siècles, depuis cent ans seulement, par l'agriculture française, — la terre a doublé de prix sans que le blé ait haussé; — ils verront que les progrès d'hier (inventions de machines nouvelles, perfectionnement des espèces animales, découverte des engrais chimiques, encore en enfance, etc.) leur promettent pour demain des progrès non moins extraordinaires, sans doute, et qu'ils n'ont guère besoin d'affamer tout le monde pour ne pas mourir eux-mêmes de faim!

Vte G. D'AVENEL.

L'ACADÉMIE DES BEAUX-ARTS

DEPUIS

LA FONDATION DE L'INSTITUT

VIII[1].

L'ACADÉMIE DEPUIS LA SECONDE RÉPUBLIQUE JUSQU'A LA FIN DU SECOND EMPIRE.

Au moment où la révolution de février 1848 éclata, l'exposition annuelle des ouvrages de peinture et de sculpture devait, suivant la coutume, s'ouvrir à quelques jours d'intervalle (le 1er mars), et suivant la coutume aussi, l'Académie constituée en jury venait de procéder au choix des œuvres dignes de figurer à cette exposition. Il ne restait plus qu'à les placer sur les parois du salon carré et le long de la grande galerie du Louvre, conformément à ce qui s'était pratiqué chaque année depuis le commencement du règne de Louis-Philippe; l'administration des musées entreprenait cette besogne la veille même du jour où le roi quittait les Tuileries. On sait ce qui suivit ce départ et de quelles scènes le palais ainsi abandonné devint le théâtre. Peu s'en fallut qu'elles ne se continuassent, et avec des conséquences bien autrement funestes, dans les salles du musée lui-même, où la tourbe des « vain-

(1) Voyez la *Revue* du 1er et du 15 juillet, du 15 août, du 1er et du 15 septembre 1889, du 15 avril et du 15 mai 1890.

queurs des Tuileries, » après en avoir mis les appartemens à sac, se précipita, ivre et armée, par la porte de communication qui s'ouvrait au fond de la grande galerie. Grâce à la présence d'esprit de quelques fonctionnaires du musée qui firent mine de se fier au bon sens des envahisseurs pour qu'ils les aidassent eux-mêmes à sauvegarder des richesses « appartenant à la nation, » — comme le rappelaient des inscriptions à la craie tracées en hâte sur le parquet, — grâce aussi au soin que l'on prit, tant que dura le séjour au Louvre de ces étranges conservateurs, de leur distribuer avec une réserve prudente les rafraîchissemens fournis par la cave de l'économe de la maison, le danger, si menaçant qu'il eût paru d'abord, fut écarté. Sauf quelques égratignures qui endommagèrent un petit tableau de l'école allemande, tout se borna, de la part des tristes hôtes dont il avait bien fallu subir la présence, à l'échange sans façon par quelques-uns d'entre eux de leurs casquettes sales contre les casquettes galonnées des gardiens et à des promenades à tour de rôle dans le fauteuil roulant qui avait servi à Madame Adélaïde pour ses visites au musée.

Il serait hors de propos d'insister ici sur les détails, moitié sinistres, moitié grotesques, relatifs à l'invasion et à l'occupation du Louvre dans ces heures néfastes. Ils ont été d'ailleurs rapportés avec autant de précision que de verve par un témoin des faits, bien en mesure d'en faire ressortir l'odieux ou le ridicule (1). Nous nous contenterons de dire que, dès les premiers jours, le directeur général des musées, M. de Cailleux, membre de l'Académie, se voyait contraint de céder la place au successeur que lui donnaient la révolution triomphante et le bon plaisir du « citoyen-ministre » Ledru-Rollin, pressé de pourvoir un de ses anciens camarades. Ce successeur était un peintre, de second ordre tout au plus, mais un républicain militant depuis sa jeunesse et, comme tel, mêlé de fort près sous le gouvernement de Juillet aux menées des sociétés secrètes et aux émeutes. Pourtant, quelque injustifiable qu'ait pu être, au point de vue des droits acquis et des titres, le choix qu'on avait fait de lui, M. Jeanron, pendant les deux années qu'il passa au Louvre, ne laissa pas d'y rendre quelques services, celui entre autres de débarrasser les galeries du musée des expositions annuelles, et par là d'assurer au public le spectacle sans éclipse, aux artistes l'étude sans interruption des chefs-d'œuvre de l'art ancien.

En attendant, qu'allait-on faire des préparatifs entamés pour le

(1) M. de Chennevières, alors attaché à l'administration des musées, aujourd'hui membre de l'Académie des Beaux-Arts, dans un des curieux et piquans articles publiés par lui, de 1883 à 1889, dans *l'Artiste*, sous ce titre : *Souvenirs d'un directeur des Beaux-Arts*.

Salon de 1848 et des décisions déjà prises par le jury académique? Accepter les unes et continuer tout uniment les autres paraissait un procédé trop peu démocratique. Recommencer les opérations sur nouveaux frais et prononcer les exclusions ou les admissions à ses propres risques, il n'y fallait pas songer, sous peine d'encourir soi-même les reproches d'abus de pouvoir et de favoritisme qu'on avait tant de fois adressés à d'autres. Pour échapper aux difficultés ou aux dangers des jugemens à rendre, on prit le parti de ne rien juger; pour être bien sûr de ne fournir un sujet de plainte à personne, on résolut d'accueillir tout le monde. En d'autres termes, au lieu d'être comme par le passé un lieu d'élite réservé aux œuvres d'artistes dignes de ce nom, le Salon devint du jour au lendemain un terrain banal, une sorte de champ de foire où chacun avait licence d'exposer ses produits, depuis les maîtres peintres jusqu'aux peintres d'enseigne, depuis les sculpteurs ou les graveurs d'un talent éprouvé jusqu'aux fabricans de statuettes pour les pendules ou d'images pour les livres d'enfans.

Un arrêté ministériel, en date du 29 février, consacrait ainsi qu'il suit ce singulier progrès: « Le citoyen ministre de l'intérieur charge le directeur du musée national du Louvre d'ouvrir l'exposition de 1848 sous le délai de quinze jours. Tous les ouvrages envoyés cette année seront reçus sans exception. » C'était bientôt dit; mais le moyen d'installer 5,130 ouvrages dans des locaux qui jusqu'alors n'en avaient contenu qu'un nombre inférieur de plus de moitié, sinon des deux tiers? Et, de plus, pour rester fidèle jusqu'au bout à la doctrine de l'égalité absolue des droits entre les artistes, fallait-il placer indistinctement les œuvres « envoyées, » quels qu'en fussent les mérites relatifs ou les défauts manifestes? On n'osa pas pousser l'impartialité aussi loin. Seulement, afin de dégager de ce côté encore la responsabilité qu'elle avait déclinée là où il s'était agi de prendre à son compte la tâche qui incombait d'ordinaire à l'Académie, la nouvelle administration appela « tous les artistes » à se réunir « pour nommer une commission de quarante membres chargés du *placement* des ouvrages à exposer. »

C'était la première application aux affaires de l'art du principe proclamé en matière politique par le gouvernement de l'Hôtel de Ville. On eût pu croire que cet essai du suffrage universel aurait pour résultat de déposséder en faveur de nouveaux-venus les hommes jusqu'alors en fonction ou, tout au moins, d'associer à leurs noms ceux de quelques opposans de la veille, de quelques révolutionnaires en disponibilité : il arriva pourtant tout le contraire. Non-seulement Ingres, Paul Delaroche, Horace Vernet, Pradier, David d'Angers, — d'autres membres de l'Académie encore, — furent

élus chacun à une très forte majorité, mais parmi les peintres et les sculpteurs qu'on leur donnait pour collègues, il ne s'en trouva pas un qui ne justifiât par son talent et par son passé la préférence dont il avait été l'objet. Il était fâcheux seulement que l'office de juges aussi autorisés se réduisît au simple rangement de ces milliers d'œuvres de toutes mains et de toute espèce. Quelque bonne volonté qu'ils y missent, ils ne pouvaient empêcher qu'une promiscuité déshonorante ne s'établît entre les meilleures de ces œuvres et les pires, et que le spectacle offert au public n'eût à la fois le caractère d'une tromperie sur les forces réelles de l'école française et celui d'un outrage à la dignité de l'art lui-même.

Quiconque se rappelle aujourd'hui l'exposition de 1848 entend encore les propos indignés ou railleurs de la foule qui la visitait, et les humilians éclats de rire que provoquaient certaines toiles dont les saltimbanques n'eussent pas voulu pour orner leurs tréteaux. Une pareille épreuve était trop concluante pour qu'on pût songer à la renouveler. Aussi, dès l'année suivante, l'exposition, transportée cette fois aux Tuileries, s'ouvrait-elle dans des conditions plus sagement libérales et avec des garanties mieux appropriées pour l'avenir aux exigences du bon sens. Aux termes d'un arrêté pris par M. Léon Faucher, alors ministre de l'intérieur, il avait été établi « qu'à chaque exposition, un jury serait formé pour statuer sur l'admission des ouvrages présentés, » et que ce jury se composerait de membres nommés à l'élection, non plus par « tous les artistes » quels qu'ils fussent, mais seulement « par les artistes exposans. »

Ainsi l'Académie cessait absolument, en tant que corps, d'exercer, pour l'organisation des Salons, les fonctions dont elle avait eu jusque-là le privilège exclusif. Les membres de la compagnie pouvaient bien être individuellement appelés à faire partie du nouveau jury si les électeurs jugeaient à propos d'inscrire leurs noms sur les bulletins de vote; mais pour eux, comme pour les autres élus d'ailleurs, il ne devait y avoir là qu'une mission toute temporaire, tout accidentelle, puisque, loin d'engager l'avenir, elle le laissait subordonné aux fluctuations, peut-être aux simples caprices de l'opinion. L'institution d'un tribunal changeant chaque année au gré des justiciables, d'un tribunal sans jurisprudence fixe, sans expérience préalable, sans traditions communes, était une innovation radicalement contraire aux intentions qu'avaient eues les fondateurs de l'Institut en attribuant aux membres qui le composeraient une autorité permanente et décisive dans toutes les questions intéressant les arts, les sciences ou les lettres. Elle avait de plus ce danger, — auquel plus tard on n'a pas échappé, — de susciter certaines candidatures dont le succès serait dû aux petites

conspirations ou aux manœuvres de l'esprit de camaraderie et compromettrait par là l'indépendance du jury, en même temps qu'au point de vue des mérites personnels il en abaisserait plus ou moins le niveau. Quoi qu'il en soit, malgré des variations successives dans les moyens d'application, malgré, par exemple, l'adjonction pendant un certain nombre d'années de membres nommés par l'administration aux membres choisis par les artistes, le principe d'un jury électif n'a pas cessé de prévaloir. De nos jours encore, il a gardé force de loi.

La suppression, en ce qui concernait l'exposition de 1848, des prérogatives attribuées à l'Académie sous les gouvernemens précédens avait été l'un des premiers actes ministériels de M. Ledru-Rollin. L'arrêté pris par lui à ce sujet porte, en effet, nous l'avons dit, la date du 29 février. Quelques jours plus tard, cependant, l'Institut semblait rentrer en grâce auprès du nouveau pouvoir, puisque l'un des collègues de M. Ledru-Rollin, M. Carnot, alors ministre de l'instruction publique, s'occupait de restituer aux diverses Académies les droits dont le corps auquel elles appartenaient avait été investi à l'origine. Par une lettre, en date du 4 mars 1848, M. Carnot informait l'Institut « qu'il était dans les intentions du gouvernement » de remettre en vigueur les articles ainsi conçus du titre v de la loi organique de 1795 :

« Art. 1er. — L'Institut national nommera tous les ans au concours vingt citoyens qui seront chargés de voyager et de faire des observations relatives à l'agriculture tant dans les départemens de la république que dans les pays étrangers.

« Art. 4. — L'Institut national nommera tous les ans six de ses membres pour voyager, soit ensemble, soit séparément, en vue de recherches sur les diverses branches des connaissances humaines autres que l'agriculture. »

Si le premier de ces deux articles laissait évidemment l'Académie des beaux-arts hors de cause, le second pouvait à la rigueur l'intéresser. Aussi crut-elle devoir donner suite à la communication qui venait de lui être faite en examinant de près les moyens d'en tirer parti. Plusieurs séances furent consacrées à cette étude, assez infructueuse d'ailleurs, puisqu'elle ne pouvait aboutir, et qu'elle n'aboutit, en effet, qu'à des vœux passablement vagues, à des considérations sans application pratique sur les musées ou les écoles d'art en province, sur l'importance des vieux monumens de notre architecture nationale, etc. Cette sorte de fin de non-recevoir s'explique, du reste, par le double emploi que la mesure projetée semblait faire avec certains services organisés sous le gouvernement de Juillet. A quoi bon envoyer des délégués dans les départemens pour y constater l'état où se trouvaient les églises

du moyen âge ou les châteaux de la Renaissance, alors qu'un comité et une inspection générale des monumens historiques fonctionnaient depuis plusieurs années déjà? Quelles « recherches » restaient à entreprendre dans les musées provinciaux, depuis que l'administration centrale des beaux-arts avait entre les mains les catalogues de tout ce qui y était entré soit à l'époque de la Révolution, soit après la suppression, à Paris, du musée des Petits-Augustins? Enfin, ne pouvait-on, sans sortir de Paris, aviser aux moyens d'améliorer l'enseignement du dessin ou de la musique dans les écoles de l'État, et une commission dont faisaient partie, entre autres membres de l'Académie, Ingres, Halévy et Paul Delaroche, n'avait-elle pas précisément été chargée de travailler à la solution de ces questions? Néanmoins, si peu justifiée en fait qu'elle pût être, cette évocation du passé ne courait le risque ni de tromper la bonne foi, ni d'éveiller les susceptibilités de personne. Il n'en allait pas ainsi, tant s'en faut, d'un appel à d'autres souvenirs fait un peu plus tard par la commission du pouvoir exécutif elle-même : je veux parler de cette mensongère manifestation du 21 mars 1848, de cette pompeuse mystification renouvelée des fêtes révolutionnaires, dont elle avait pris l'initiative et taillé le programme sur le vieux patron consacré.

Aux termes de ce programme, il est vrai, il ne s'agissait plus de célébrer, comme autrefois, « l'écrasement du despotisme » ou de réhabiliter l'Être suprême. On entendait tout uniment fêter au Champ de Mars « la Concorde et la Paix, » symbolisées, d'ailleurs, par 200,000 hommes en armes, gardes nationaux, gardes mobiles et soldats; par ces inévitables « jeunes filles vêtues de blanc » qu'on retrouve dans toutes les solennités publiques, comme dans tous les voyages des personnages politiques, un voile sur la tête et des fleurs à la main; par le « Char » non moins prévu « de l'Agriculture » attelé de « bœufs aux cornes dorées; » enfin, par des députations de tous les « travailleurs, » y compris les membres de l'Institut, dont la place avait été marquée, — rapprochement au moins bizarre, — derrière les vainqueurs de la Bastille, les blessés de février et les décorés de juillet, et immédiatement avant les délégués des ateliers nationaux et les noirs affranchis. La place, au surplus, ne fut pas occupée. Dans cette fête de la « Concorde » que les sanglantes journées de juin devaient suivre de si près, l'Institut eut pour seuls représentans Arago et Lamartine. Encore n'y figuraient-ils qu'à un tout autre titre que celui d'académiciens, et avec des préoccupations fort étrangères sans doute à ce sentiment de « joie expansive » dont un rédacteur du *Moniteur universel*, un peu plus confiant que de raison, affirmait le

lendemain avoir vu « le rayonnement sur tous les visages » et découvert le foyer « dans tous les cœurs. »

Tout en se maintenant soigneusement en dehors des démonstrations politiques, quelles qu'elles fussent, tout en se renfermant avec plus de scrupule que jamais dans les limites de ses attributions spéciales, l'Académie des beaux-arts, durant les deux premières années de la seconde république, ne réussissait pas toujours à se préserver des tentatives extérieures de l'esprit de propagande ou des méprises sur la fonction qu'il lui appartenait d'exercer. Il arrivait, par exemple, qu'on s'adressât à elle pour l'associer à des projets de réforme sociale capables d'assurer une fois pour toutes « le bonheur du genre humain » ou, plus modestement, pour l'intéresser à quelque progrès mécanique ou agricole. Un jour, c'était l'inventeur d'un « métier à faire du fil » qui la priait de lui donner à ce sujet son avis; un autre jour, un habitant de la campagne envoyait à l'Académie un long mémoire sur les conditions les plus favorables à l'installation d'une ferme, non sans demander aux membres de la compagnie, en échange de cette communication, le don gracieux « d'une charrue. » Peu à peu cependant, soit que les froideurs ou le silence de l'Académie, en pareil cas, eussent découragé ses aventureux correspondans, soit qu'on eût mieux compris de quel ordre de travaux elle était le juge naturel, des ouvertures dans le genre de celles dont nous venons de parler devinrent de plus en plus rares et finirent par cesser à peu près complètement. L'Académie eut encore, — et elle aura sans doute dans tous les temps, — à subir les confidences de plus d'un utopiste, de plus d'un soi-disant possesseur de secrets pour faciliter l'étude de l'art ou pour en perfectionner les moyens pratiques; mais au moins les questions, dignes d'un examen approfondi ou non qui lui seraient soumises, rentreraient plus exactement dans sa compétence. En attendant, et à l'époque même où son temps se trouvait en partie usurpé par des communications purement oiseuses ou déplacées, la situation que les récens événemens politiques avaient faite en Italie aux pensionnaires de l'Académie de France l'occupait, certes, à bon droit.

La révolution accomplie à Rome en 1849 et le siège par les troupes françaises qui allait en être la conséquence ne pouvaient que rendre au moins difficile le séjour à la villa Médicis des hôtes qu'elle abritait ordinairement. Comment ces compatriotes des assiégeans seraient-ils restés dans la même ville que les assiégés, sans paraître presque faire cause commune avec eux, ou, en cas de scission ouverte, sans s'exposer à leurs vengeances? Et, d'un autre côté, comment, en quittant volontairement la place, renoncer, sans

d'amers regrets, aux travaux entrepris, aux espérances qu'ils semblaient autoriser? Le gouvernement révolutionnaire qui s'était installé à Rome se chargea de mettre fin aux perplexités des pensionnaires de l'Académie de France et à celles de M. Alaux, leur directeur. La villa Médicis ayant été jugée particulièrement propre à servir de point de défense militaire, les soldats cosmopolites de la république romaine l'envahirent à ce titre un beau matin. Il fallut bien céder à la force; mais, grâce aux mesures prises par M. Alaux avec autant de résolution que de prudence, la petite colonie put se réfugier à Florence, où elle vécut pendant deux mois de sa vie studieuse accoutumée. Enfin, le 12 juillet, quelques jours après l'entrée à Rome de l'armée française, le directeur et les pensionnaires reprenaient possession du palais d'où ils s'étaient vus forcés de sortir au commencement du mois de mai, et dont les murs, rendus maintenant à leur destination pacifique, n'en gardaient pas moins les traces de l'occupation qu'ils avaient subie (1).

L'Académie des beaux-arts s'était dès les premiers jours tout naturellement émue des embarras ou des dangers qui pouvaient résulter pour l'Académie de France et pour son personnel des agitations politiques auxquelles Rome se trouvait livrée. Quelque juste confiance qu'elle eût dans le dévoûment et dans la présence d'esprit de M. Alaux, elle était impatiente de recevoir de lui des nouvelles que la suspension des moyens de communication ordinaires entre Rome et Paris rendait de jour en jour plus problématiques. Ce ne fut que par deux dépêches du directeur expédiées de Florence après que les pensionnaires y eurent été installés, qu'elle sut à quoi s'en tenir sur le compte de ceux-ci, en attendant qu'une troisième dépêche écrite au lendemain de leur retour à Rome achevât de lever toutes les incertitudes et de dissiper toutes les craintes.

C'était aussi, sans doute, pour calmer les inquiétudes de l'Académie, mais sur un autre point, qu'un de ses associés étrangers, le savant antiquaire M. Canina, lui écrivait de Rome presque en même temps que le directeur de l'Académie de France. Seulement, M. Alaux n'avait parlé de son intervention dans les événemens qui venaient de se passer que sous la forme d'un simple récit, sans insister sur les services personnels qu'il avait pu rendre; l'objet principal de la communication de M. Canina, au contraire, semblait être de faire connaître à l'Académie les soins qu'il avait pris,

(1) M. Alaux, à cette époque, remplissait depuis trois ans déjà les fonctions de directeur, auxquelles l'Académie l'avait appelé en 1846, bien qu'il ne lui appartînt pas encore. Il ne fut élu membre de l'Institut qu'en 1851. Voyez, dans la *Revue* du 15 septembre 1890, l'étude de M. Eugène Guillaume, *un Directeur de l'académie de France à Rome*.

en sa qualité de membre du conseil communal de Rome, pour assurer la conservation des musées et des monumens de la ville. Passe encore s'il se fût contenté de se recommander ainsi à la gratitude des amis des arts et à celle des membres de l'Académie en particulier, ou, — ce qui importait davantage, — de constater l'insignifiance des dommages que quelques-uns de ces monumens avaient subis pendant le siège; mais le signataire de la lettre avait trouvé bon d'ajouter à ces détails un exposé de ses propres idées sur la portée politique de l'expédition même et sur le rôle imposé à notre armée par le gouvernement de la république française. L'Académie jugea au moins superflu l'avis de son correspondant, et elle chargea son secrétaire perpétuel d'en informer celui-ci en termes assez clairs pour prévenir chez lui toute velléité de récidive. C'est ce qui eut lieu, en effet. M. Canina apparemment se le tint pour dit, puisque, à partir de ce moment jusqu'au jour de sa mort (1856), il ne soumit plus à l'examen de l'Académie que des questions strictement archéologiques. Tout cela, sans doute, n'avait rien de bien grave en soi; si nous avons cru devoir rapporter ici ce petit épisode de l'histoire de l'Académie à l'époque qui nous occupe, c'est parce qu'il témoigne des difficultés du temps pour la compagnie elle-même.

Peut-être, il faut bien le dire, dans la confusion des tentatives de toute espèce, dans les démarches, les projets de réforme ou les réclamations, qui se produisaient presque chaque jour autour d'elle, l'Académie ne réussit-elle pas toujours à discerner avec une complète exactitude ce qui était en réalité de son ressort et ce dont il ne lui appartenait qu'assez indirectement de s'occuper; peut-être, par exemple, ne laissait-elle pas de sortir quelque peu de son rôle en adressant, au mois de novembre 1850, une lettre au ministre de l'intérieur pour le prier d'intervenir auprès de son collègue des finances à l'effet d'empêcher la vente, annoncée comme prochaine, d'une partie de la forêt de Fontainebleau. En tout cas, dans l'empressement de son zèle pour les intérêts à défendre, elle avait négligé de se renseigner sur l'authenticité du fait qui semblait les menacer. Au bout de quelques jours, le ministre répondait aux inquiétudes exprimées au nom de l'Académie par son secrétaire perpétuel qu'il n'était nullement question d'aliéner quoi que ce fût de la forêt de Fontainebleau. M. Raoul Rochette, qui l'avait pris, d'ailleurs, sur un ton un peu plus élégiaque qu'il n'était nécessaire pour soutenir la cause des peintres paysagistes et des autres habitués de la forêt, en fut donc pour ses frais de rhétorique, comme l'Académie pour ses craintes: celles que lui inspirait peu après une mesure décrétée par le gouvernement du second empire étaient malheureusement mieux fondées.

Il s'agissait cette fois d'une véritable atteinte à la constitution même et à l'indépendance de l'Institut, et, par une coïncidence regrettable, c'était presque au lendemain du jour où il venait d'être admis dans ce grand corps (1) que le ministre de l'instruction publique d'alors, M. Fortoul, entrait en campagne pour déposséder ses confrères de prérogatives consacrées par un usage de soixante années déjà. Au mois d'avril 1855, un décret impérial rendu sur sa proposition enlevait à l'Institut le droit de régler la police intérieure de ses assemblées publiques et de distribuer les places, dont le ministre se réservait de disposer désormais. En outre, c'était directement au choix de celui-ci, et non plus sur la désignation faite par les membres de l'Institut eux-mêmes que les fonctionnaires ou les employés du secrétariat et de la bibliothèque devaient être nommés, en sorte qu'ils se trouvaient soustraits d'avance au patronage ou à la juridiction de leurs surveillans naturels. Enfin, l'article 3 du décret dont il s'agit portait que « les concours des prix à décerner soit par chacune des Académies, soit par les Académies réunies, » au lieu d'être jugés, comme ils l'avaient été jusque-là, par l'ensemble des académiciens, auraient pour seuls juges les sept membres d'une « commission formée : 1° de quatre académiciens désignés par le chef de l'État ; 2° des trois officiers composant le bureau (2). »

On conçoit aisément la vivacité des réclamations que ces étranges mesures soulevèrent dans le sein de chaque Académie. Le mode de jugement des concours en particulier déterminé par l'article 3 irrita partout, et d'autant plus justement, les esprits qu'une pareille procédure n'allait pas à moins qu'à supprimer en réalité l'autonomie de l'Institut, en même temps que, par la réduction du nombre des juges, elle abaissait singulièrement la valeur des récompenses attribuées. Un prix dû simplement aux suffrages de quelques membres d'une Académie, transformés pour les besoins de la cause en commissaires du gouvernement, ne pouvait, en effet, avoir la même signification publique et la même importance qu'un prix décerné par la compagnie tout entière. Et, d'un autre côté, quels inconvéniens n'entraînait pas, au point de vue de la confraternité académique, cette distinction établie de fait entre des hommes égaux en droit, revêtus de la même dignité, élus au même titre par leurs

(1) M. Fortoul avait été élu membre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres le 16 février 1855 ; le décret soumis par lui à la signature de l'empereur porte la date du 15 avril de la même année.

(2) On trouvera le texte complet de ce décret et le détail des modifications qu'en subirent successivement les articles, dans l'utile et important recueil publié par M. Aucoc, membre de l'Institut, sous ce titre : *Lois, statuts et règlemens concernant les anciennes Académies et l'Institut, de* 1635 *à* 1889. Paris, 1889.

pairs ? En ce qui concernait l'Académie des Beaux-Arts, comment admettre par exemple que sur quatorze membres composant la section de peinture, quatre seulement, — c'est-à-dire moins que le tiers de cette section, — fussent appelés à se prononcer à l'exclusion des dix autres, par cet unique motif qu'ils auraient été, mieux que ceux-ci, dans les bonnes grâces de l'empereur ou de son ministre? Et quant aux concours d'essai, quant aux épreuves préparatoires dont le jugement était laissé à l'ensemble des académiciens, n'était-il pas à craindre que le zèle de ces juges en première instance seulement ne se trouvât fort refroidi par la perspective de leur éviction à l'heure des concours définitifs, les prix attachés à ces concours ne devant être donnés que par des fractions de sections, par la moitié pour les unes, par moins que le tiers pour une autre, par un petit nombre de membres pour toutes ?

L'Académie présenta ces graves objections et d'autres tout aussi fortes dans un mémoire destiné à être mis sous les yeux de l'empereur, et dans un entretien direct avec le ministre : entretien au cours duquel M. Fortoul, un peu déconcerté par l'énergie des résistances qu'il rencontrait, jugea prudent de battre en retraite en donnant à ses interlocuteurs, — suivant les termes du procès-verbal dressé par l'un d'eux, — « l'assurance formelle que le décret ne serait pas appliqué à l'Académie des Beaux-Arts en ce qui pourrait la concerner particulièrement. Rien ne sera changé, pour les concours, ajouta-t-il ; ils auront lieu dans la forme actuelle. » C'était au mieux; toutefois, après que les paroles du ministre eurent été rapportées à l'Académie, un membre fit observer que, quelque confiance qu'elles lui inspirassent, elles ne lui semblaient pas suffisantes pour anéantir un décret existant, et que, tant que ce décret ne serait pas officiellement supprimé, on pouvait craindre de le voir appliquer un jour ou l'autre. De nouvelles démarches furent donc tentées auprès du ministre, qui, serré de plus en plus près, se décida à proposer à l'empereur de modifier immédiatement plusieurs des dispositions édictées. Seulement, au lieu de réaliser ces modifications par un second décret, il se contenta de les formuler, le 23 juin 1855, dans un « Rapport à l'empereur, » indiquant l'interprétation qui serait donnée à différens articles du texte primitif. Les réclamations de l'Institut recevaient ainsi satisfaction; mais, en réalité, une satisfaction partielle, puisque, quelque atténuée que fût dès lors la rigueur des prescriptions de détail, l'ensemble du décret n'en subsistait pas moins. Restait la ressource pour le gouvernement, tout en maintenant ce décret en principe, de n'user que très momentanément des droits qu'il lui conférait : ce fut là le parti auquel il s'arrêta. Quelques mois s'étaient écoulés à peine, et déjà, pour la tenue de ses assemblées publiques, l'Institut ren-

trait sans bruit en possession des privilèges dont on avait prétendu le dépouiller; peu à peu des articles, qui n'avaient été d'abord que modifiés, arrivaient à être formellement abrogés par des décrets successifs. Bref, au bout de cinq ans, les effets du décret du 14 avril 1855 ne consistaient plus que dans l'adjonction de dix nouveaux membres à ceux dont se composait antérieurement l'Académie des Sciences morales et politiques, et dans la fondation d'un prix de 10,000 francs destiné à récompenser, au nom de l'empereur, « l'ouvrage ou la découverte que les cinq classes auraient jugé le plus propre à honorer ou à servir le pays. » Encore ces deux mesures elles-mêmes n'étaient-elles maintenues qu'à la condition de subir un peu plus tard des réformes assez notables. Les dix membres de l'Académie des Sciences morales et politiques composant la section complémentaire créée en 1855 sous ce titre : « Politique, Administration, Finances, » et nommés directement par l'empereur, devaient, à la suite de la suppression de cette section en 1866, être répartis entre les autres sections de l'Académie. Quant au prix de 10,000 francs, un décret en avait, dès le mois d'août 1859, doublé le chiffre, et un autre décret, rendu l'année suivante, portait que ce prix serait, à partir de 1861, décerné tous les deux ans, à tour de rôle, par chacune des cinq classes de l'Institut, sauf ratification en assemblée générale de ces cinq classes du choix fait au préalable par l'Académie compétente (1).

Au temps où les difficultés dont nous parlions tout à l'heure s'étaient élevées entre l'Académie des Beaux-Arts et le ministre de l'instruction publique, le devoir d'être auprès du pouvoir l'interprète des vœux de la Compagnie et le défenseur de ses droits incombait à un nouveau secrétaire perpétuel. M. Raoul Rochette était mort le 5 juillet 1854 ; avant la fin du même mois, Halévy avait été appelé à le remplacer. C'était, depuis la fondation de l'Institut, la première fois que le secrétaire perpétuel de la classe des Beaux-Arts se trouvait choisi parmi les membres de la classe même : innovation parfaitement légitime, à coup sûr, mais qui pourtant ne devait pas se convertir en règle, puisque, huit ans plus tard, lorsque le successeur de M. Raoul Rochette eut disparu à son tour, ce fut, comme par le passé, à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres que l'Académie des Beaux-Arts emprunta celui à qui elle entendait confier le soin de ses affaires.

Les mérites personnels d'Halévy justifiaient bien d'ailleurs la résolution exceptionnelle prise en sa faveur par ses confrères. Il

(1) Ce prix biennal de 20,000 francs, dont l'Académie des Beaux-Arts a eu pour sa part l'occasion de disposer trois fois jusqu'à présent, a été, avec la sanction de l'Institut, décerné par elle : en 1867, à Félicien David; en 1877, à M. Chapu; en 1887, à M. Mercié.

serait superflu, sans doute, de rappeler les titres qu'il s'était acquis comme compositeur dramatique et les succès auxquels, avant comme après son entrée à l'Académie, il a dû sa renommée (1); mais à ces preuves publiques d'un grand talent s'ajoutaient, aux yeux des membres de la Compagnie, des mérites d'un ordre tout intime : un caractère facile et naturellement conciliant, un esprit prompt à sentir le beau ou le vrai sous leurs formes d'expressions diverses, enfin le goût et les habitudes d'un lettré unis à l'expérience d'un artiste. Une fois élu, Halévy se mit à l'œuvre avec une ardeur qui ne devait pas se refroidir dans le cours des années suivantes, et, pour commencer par une réforme intérieure aussi hardie qu'utile, — on dirait presque par un coup d'état, — il entreprit de coordonner et de mettre en lumière les résultats d'un travail bien longtemps poursuivi dans l'ombre, vingt fois interrompu, repris et remanié, sans avoir abouti encore à rien de mieux qu'à grossir la somme des matériaux dont on se proposait de faire usage à un moment de plus en plus éloigné. Il s'agissait de ce *Dictionnaire de l'Académie des Beaux-Arts* mis sur le métier dès les premières années du siècle, mais qui depuis lors, véritable toile de Pénélope, se refaisait toujours et ne paraissait jamais.

Originairement, — nous avons eu l'occasion de le dire déjà à propos d'un rapport sur les travaux de l'Académie lu par Lebreton dans la séance publique de l'année 1806, le recueil qui se publie aujourd'hui sous le titre de *Dictionnaire de l'Académie des Beaux-Arts* ne devait être qu'un « Dictionnaire de la langue des beaux-arts, » en d'autres termes un ensemble de définitions ou d'explications toutes techniques, un simple vocabulaire, sans qu'aucune part y fût faite aux considérations relatives à l'esthétique ou à l'histoire de l'art. Et Lebreton ajoutait, dans ce rapport de 1806 : « Durant l'année qui vient de s'écouler, la classe a discuté environ la moitié des mots de la lettre A. » On pouvait donc espérer alors qu'un travail maintenu dans ces limites, et se continuant avec la même régularité qu'au début, n'exigerait guère, pour être achevé, qu'un quart de siècle tout au plus.

Or, non-seulement ce délai de vingt-cinq ans se trouvait singulièrement dépassé à l'époque où Halévy entrait en fonction; mais, par suite des changemens successivement apportés au plan primitif et des essais en sens divers auxquels ils avaient donné lieu,

(1) Halévy n'appartenait pas encore à l'Institut lorsqu'il fit représenter *la Juive* à l'Opéra (février 1835), et, dix mois plus tard, *l'Éclair* à l'Opéra-Comique. A partir de l'année où il fut élu membre de l'Académie des Beaux-Arts, en remplacement de Reicha (1836), il ne produisit pas moins de seize grands ouvrages, parmi lesquels *Guido et Ginevra, la Reine de Chypre* et *les Mousquetaires de la reine*.

tout était resté en suspens, aussi bien au point de vue du caractère doctrinal à imprimer à l'œuvre commune qu'au point de vue des moyens à prendre pour assurer la collection méthodique et la cohésion matérielle des élémens dont elle se composerait. Certes, les membres de l'Académie qui, depuis le commencement du premier empire, avaient, à tour de rôle, formé la « Commission du Dictionnaire, » étaient, à ne considérer que leurs mérites propres, bien en mesure de s'acquitter à souhait de leur tâche. Pour ne citer que quelques-uns d'entre eux, des peintres, des sculpteurs, des architectes aussi expérimentés que Guérin, Chaudet et Huyot, des musiciens et des érudits comme Méhul et Visconti, ou, un peu plus tard, comme Le Sueur et Quatremère de Quincy, auraient pu facilement, avec plus de fixité dans les programmes et dans les procédés d'exécution, arriver à fournir aux artistes et au public une série d'enseignemens aussi logiques que précis. Malheureusement, d'une part, la direction incertaine de la voie où il s'agissait, pour eux, tantôt de s'engager d'un pas ferme, tantôt de rétrograder, pour la côtoyer ensuite en vue ou à la recherche d'un nouveau but; de l'autre, les fantaisies personnelles, ou, si l'on veut, l'indépendance assez irréfléchie de tel ou tel des collaborateurs, avaient rendu à peu près stériles tous les efforts tentés. On avait, par exemple, adopté en principe l'ordre alphabétique pour la succession des articles; mais, parmi ceux qui étaient chargés de les écrire, plus d'un, séduit par un sujet particulièrement conforme à ses inclinations ou à ses études, entreprenait de le traiter bien avant l'heure, et s'emparait à tout hasard d'un mot commençant par une des dernières lettres de l'alphabet, alors que sa besogne eût été de procéder suivant l'ordre contraire. De là d'étranges lacunes dans l'ensemble des travaux accomplis et l'impossibilité d'en faire paraître quoi que ce fût, à l'état de spécimen des parties de la publication qui devaient suivre.

En outre, lorsqu'on avait eu la pensée d'élargir le cadre destiné d'abord à ne contenir que les mots strictement usuels de « la langue des arts, » on s'était laissé aller à l'agrandir démesurément. On avait entendu y donner place à des notices biographiques sur les personnages célèbres de l'antiquité et des temps modernes, à des études descriptives ou critiques sur les œuvres des artistes les plus renommés, à bien d'autres études ou dissertations encore : le tout, au risque de rendre la tâche interminable ou, du moins, de la compliquer de telle sorte que le futur dictionnaire prît jusqu'à un certain point les caractères d'une encyclopédie. Puis, le travail une fois abordé et partiellement exécuté dans ces conditions, l'expérience en avait démontré les inconvéniens. On

avait, sans plus de succès, essayé tour à tour d'autres combinaisons, et l'on avait fini, de guerre lasse, par se désintéresser à peu près d'une entreprise qui semblait de plus en plus condamnée à rester sans issue. Après tant de tergiversations et d'épreuves contradictoires, après tant d'années dépensées presque en pure perte, le devoir était impérieux, sans doute, de s'arrêter à une résolution ferme et de convertir enfin en actes des projets si longtemps incertains. C'est ce à quoi Halévy, soutenu dans sa tentative de réforme par une commission entièrement renouvelée (1), s'employa avec assez d'activité pour que la première livraison de ce dictionnaire jusqu'alors problématique pût paraître dans le cours de l'année 1857, et que, avant la fin de l'année suivante, le premier volume de l'ouvrage, composé de près de quatre cents pages à deux colonnes et comprenant plus de la moitié des mots de la lettre A, fût achevé et livré au public.

Était-ce donc que la méthode suivie pour la constitution de ce premier volume engageât si irrévocablement l'avenir qu'aucune modification ne pût être utilement introduite dans la pratique des règles qu'on s'était faites? A vrai dire, il n'en allait pas tout à fait ainsi. Malgré la décision relative avec laquelle le nombre des sujets à traiter avait été réduit et le plan de l'ouvrage simplifié, plus d'une trace subsistait dans la publication récente des hésitations ou des imprudences anciennes. Quelque bonne volonté qu'eût eue l'Académie d'écarter du recueil en formation les questions ne se rattachant qu'indirectement à l'art et aux moyens qu'il emploie, elle n'y avait pas toujours réussi. Certains articles ayant pour objet l'analyse de tel sentiment, de telle passion, dont on trouve l'image plus ou moins fidèle dans des œuvres peintes ou sculptées, d'autres articles consacrés à la mémoire de quelques héros de la fable ou de l'histoire, venaient interrompre l'ordre et compromettre l'équilibre des enseignemens que l'on s'était proposé de fournir. En réalité, il y avait là trop ou trop peu. Puisqu'on avait jugé opportun, par exemple, de donner la définition du mot *Abattement* ou celle du mot *Abandon*, sous le prétexte apparemment que les états de l'âme ou de l'esprit exprimés par ces mots peuvent recevoir leur figuration pittoresque ou plastique, pourquoi avoir

(1) Les membres appelés par l'Académie à former cette commission étaient, — avec Halévy, qui, comme secrétaire perpétuel, en faisait partie de droit, — pour la peinture, M. Couder; pour la sculpture, M. Simart; pour l'architecture, M. Lebas; pour la gravure, M. Gatteaux, et pour la musique, M. Reber. En outre, un auxiliaire, choisi en dehors de la compagnie, M. Vinet, avait été adjoint aux membres titulaires pour les recherches archéologiques et pour la préparation de certains articles sur des sujets de pure érudition ou d'histoire. Plus tard, et même avant l'époque où il appartint officiellement à l'Institut, M. Albert Lenoir fut chargé d'une tâche analogue, au grand profit, d'ailleurs, de l'œuvre à laquelle il participa jusqu'à sa mort.

exclu nombre d'autres mots exprimant aussi des affections morales et, par conséquent, admissibles au même titre : *Allégresse*, *Anxiété*, *Attendrissement*, etc.?

N'y avait-il pas lieu de s'étonner également de certaines préférences, et en même temps de certaines omissions, en ce qui concernait les monumens typiques de l'art aux diverses époques? Ainsi, comment s'expliquer qu'aux yeux des auteurs du « Dictionnaire », la villa Adrienne, la basilique de Sainte-Agnès, à Rome, et les monastères du mont Athos, aient paru exiger de longues descriptions, alors que rien ne devait être dit du couvent d'Assise qui fut pourtant au moyen âge le premier foyer de la peinture italienne régénérée et comme le berceau de sa renaissance? Enfin, là où il s'agissait d'enregistrer les noms des hommes que l'art a immortalisés, pourquoi s'en être tenu à peu près aux souvenirs de la Grèce et de Rome, et, avant de nous entretenir d'*Ampelus*, n'avoir pas fait au moins l'aumône d'une mention à *Adam*, qui, sans parler de ses autres titres suffisamment connus, a inspiré tant de grandes œuvres de la sculpture et de la peinture, depuis les bas-reliefs de la cathédrale d'Orvieto jusqu'aux fresques de Michel-Ange et de Raphaël, au Vatican?

Nous nous sommes cru permis d'insister quelque peu sur les imperfections que le Dictionnaire de l'Académie des Beaux-Arts ne laissait pas de présenter au début, parce que l'Académie elle-même en a, pour ainsi dire, fait justice, en renonçant après coup à une partie de la procédure qu'elle avait d'abord entendu suivre. Les noms d'hommes en effet, et les mots d'une signification presque exclusivement philosophique, ne figurent plus dans les volumes publiés après l'année 1858. Quelques éclaircissemens semblaient donc ici nécessaires pour justifier cette sorte d'anomalie (qui n'est en réalité qu'un progrès) entre la suite et les commencemens de l'ouvrage. D'ailleurs, quoi qu'il en doive être des réserves formulées plus haut et de celles que pourraient autoriser certaines inexactitudes de détail commises çà et là (1), le premier volume du Dictionnaire de l'Académie des Beaux-Arts n'en demeure pas moins dans son ensemble un travail des plus substantiels et, comme chacun des volumes parus postérieurement, un témoignage formel de l'unité permanente des doctrines que la compagnie représente, aussi bien que de sa sérénité invariable en face des paradoxes ou des sophismes.

(1) Dans une note, par exemple, de la page 102 du premier volume, où il est fait deux personnages distincts d'un seul homme, Lenormant de Tournehem, surintendant des bâtimens royaux sous Louis XV, et où un autre homme, revêtu un peu plus tard des mêmes fonctions, M. de Vandières, marquis de Marigny, subit à son tour le même dédoublement.

Quoi de plus naturel, au surplus? L'Académie des Beaux-Arts n'est ni un parti, ni une école dans le sens limité du mot, encore moins un groupe de talens en rivalité ou en lutte. Arrivés à la plus haute situation que des artistes puissent ambitionner, les membres de l'Académie empruntent de leur élévation même un calme, une modération dans le jugement des opinions ou des choses qu'on ne rencontrerait pas aussi sûrement chez ceux que préoccupent encore les progrès de leur propre réputation et l'incertitude du succès. Confrères, par l'esprit qui les anime autant que par l'égalité du rang, ils s'accordent dans le désintéressement personnel, comme ils ont en commun le dévoûment aux plus sérieux intérêts de l'art et le sentiment profond de sa dignité. De là, malgré la diversité de leurs origines et de leurs titres, l'ensemble avec lequel ils concourent au maintien des mêmes traditions, à la défense des mêmes principes; de là, la conformité de leurs vues dans l'appréciation des faits particuliers, aussi bien que dans le domaine des idees générales; de là enfin ce *Dictionnaire* que d'autres esprits n'auraient pu composer ainsi, ni d'autres mains écrire, parce que, outre le fonds d'expérience spéciale qu'exigeait une pareille tâche, il fallait ici une indépendance critique à peu près incompatible avec la condition ordinaire des artistes militans, et, dans l'exécution, un genre d'habileté en dehors, jusqu'à un certain point, des habitudes propres aux écrivains de profession.

La continuation du grand travail commencé sous l'impulsion d'Halévy était donc devenue, dans l'espace de temps compris entre les années 1858 et 1863, une des occupations principales de l'Académie. Bien plus : le moment approchait où cette occupation allait être presque la seule qu'il lui fût permis de poursuivre officiellement, lorsque, dépossédée du jour au lendemain des prérogatives qu'elle tenait de sa constitution même, l'Académie se verrait, jusqu'à la fin du second empire, condamnée à rester étrangère à tout ce qui concernait les concours pour les grands prix et les travaux des pensionnaires de l'Académie de France, à Rome. Nous dirons tout à l'heure par quel brusque caprice du pouvoir, sinon par quelles intrigues nouées autour de lui, cette injuste dépossession s'accomplit; mais avant de rappeler les faits qui s'y rattachent, il convient d'indiquer sommairement les changemens survenus dans le personnel académique, depuis que la monarchie de Juillet avait été remplacée par la seconde république et celle-ci, à son tour, par le gouvernement impérial.

Dans cette période de seize années écoulées entre la fin du règne de Louis-Philippe et le milieu à peu près du règne de Napoléon III, la mort avait successivement frappé trente-deux membres de la compagnie, sans compter six membres associés

étrangers. Parmi ceux qui disparaissaient ainsi, quelques-uns, comme Fontaine, l'utile et fidèle collaborateur de Percier, ou comme Debret, l'architecte de l'ancien Opéra, avaient appartenu à une époque et à une école dont ils personnifiaient encore avec honneur les traditions jusque vers la seconde moitié de notre siècle; d'autres, comme Hersent, le peintre ingénieux de *Ruth et Booz*, de *Daphnis et Chloé* et de *l'Abdication de Gustave Wasa*, avaient représenté dans l'Académie des doctrines intermédiaires entre les théories du « classicisme » intraitable professé par les prétendus continuateurs de David et les témérités du programme qu'affichaient leurs adversaires; d'autres, enfin, tels que David d'Angers et Pradier, s'étaient plus ouvertement déclarés dans le sens des réformes entreprises à côté d'eux. Ils s'y étaient même associés en fait, chacun à sa manière, par une étude plus pénétrante, par une interprétation plus large des exemples antiques, aussi bien que par une franchise plus courageuse dans l'imitation de la nature. Les œuvres sorties de leurs mains avaient puissamment contribué au renouvellement du goût public et acquis à ceux qui les avaient faites une renommée personnelle assez solide pour que la mort même ne la compromît pas. Néanmoins, de quelque juste crédit qu'eussent joui les académiciens dont nous avons cité les noms, la perte d'aucun d'eux ne devait avoir, dans le sein de l'Académie même des conséquences aussi graves, ni, au dehors, autant de retentissement que les pertes survenues presque coup sur coup de trois des membres de la section de peinture : Paul Delaroche, Horace Vernet et Eugène Delacroix.

Celui de ces trois peintres diversement célèbres que la mort frappait le premier, Paul Delaroche, était entré relativement jeune à l'Académie, en 1832 (1). Il eût paru assez naturel que ce fût avec l'appui préalable de Gros, son maître, et pourtant cet appui lui avait manqué, tandis que Ingres s'était tout d'abord passionnément déclaré en faveur d'un artiste qui, « mieux qu'aucun autre, écrivait il un jour, l'aiderait à repousser l'invasion des Barbares, » autrement dit des romantiques. Depuis le jour de son élection jusqu'au jour de sa mort (4 novembre 1856), par conséquent pendant vingt-quatre ans, Paul Delaroche avait exercé à l'Académie une influence considérable : influence qu'expliquent de reste, outre son talent, la dignité de son caractère et la singulière souplesse d'un esprit capable de se mouvoir dans le domaine des affaires proprement dites avec la même aisance que dans le champ de l'art. On

(1) Né le 17 juillet 1797, Paul Delaroche n'était âgé que de trente-cinq ans lorsqu'il fut élu en remplacement de Meynier.

avait bien vite pris l'habitude, que l'on conserva jusqu'à la fin, de voir en lui un de ces artistes doublement privilégiés, doublement habiles, comme Gérard l'avait été naguère, et qui, moitié praticiens d'élite, moitié hommes du monde au meilleur sens du mot, font preuve d'une égale expérience dans l'accomplissement de leurs travaux professionnels et dans la conduite de la vie. Aussi, lorsqu'il succombait, avant l'âge de soixante ans, dans la plénitude de son talent et dans tout l'éclat d'une réputation déjà longue, n'avait-il rien perdu auprès de ses confrères de la confiance qu'il leur avait tout d'abord inspirée.

Ajoutons que, comme Gérard encore, par l'élégance de ses mœurs domestiques, par l'hospitalité courtoise que recevaient chez lui les hommes les plus distingués, Paul Delaroche avait réussi à donner un surcroît de relief, et, pour ainsi parler, un vernis d'aristocratie à l'importance personnelle qu'il s'était acquise par ses œuvres. Dans ce salon que charmait la présence d'une femme dont le souvenir est resté si cher à quiconque a eu l'heureuse fortune de l'approcher (1), se rencontraient chaque semaine à jour fixe des artistes de tous les rangs, depuis ceux qui, comme Auber, étaient en pleine possession de leur renommée, jusqu'à ceux qui, comme Hippolyte Flandrin et M. Ambroise Thomas, destinés à prendre rang, eux aussi, parmi les maîtres, venaient alors de faire leurs premières preuves et de remporter leurs premiers succès. A côté de ces artistes, les uns célèbres, les autres en voie de le devenir, un homme d'État illustre, M. Guizot, de qui Paul Delaroche avait peint le portrait, d'autres personnages politiques, fort en vue à cette époque, qu'il avait eus également pour modèles, — des membres de l'Académie française ou de l'Académie des Sciences, — des savans étrangers de passage à Paris, — en un mot, tout un monde d'élite, en se réunissant périodiquement dans le petit hôtel du peintre, avait fait de cette modeste demeure un centre d'attraction d'autant plus rare qu'il satisfaisait à la fois aux meilleures traditions françaises du savoir-vivre et aux exigences des mœurs modernes. En venant fermer ce Salon, aussi différent des pédantesques salons littéraires du dernier siècle que des cercles politiques de notre temps, la mort de Paul Delaroche ajoutait à la perte d'un artiste éminent la dispersion d'une famille d'esprits pour ainsi dire auxquels un lien commun manquerait matériellement désormais.

La mort d'Horace Vernet ne pouvait avoir les mêmes consé-

(1) Mme Delaroche, qu'une mort prématurée devait enlever à la tendresse des siens et à l'admiration de ses amis, était, on le sait, la fille unique d'Horace Vernet.

quences ni pour l'Académie où le brillant peintre se laissait aller parfois à des accès de susceptibilité ou à des fantaisies de parole peu propres à lui assurer une sérieuse influence sur ses confrères, ni dans le monde où il s'était toujours contenté des succès assez superficiels que lui procurait l'enjouement de son esprit. Néanmoins, les caractères et les mérites bien particuliers de ses œuvres, la faveur dont il avait joui auprès des personnages les plus puissans de tous les régimes et de tous les pays, aussi bien qu'auprès des hommes appartenant aux partis les plus opposés, — la singulière fortune qu'il avait eue, lui le troisième peintre de sa famille, non-seulement de soutenir, mais d'accroître l'honneur d'un nom consacré déjà par d'éclatans succès, — enfin la prodigieuse fécondité d'un pinceau dont la gravure, la lithographie, la vulgaire imagerie même, multipliaient à l'infini les productions, — tout avait concouru à donner de bonne heure à Horace Vernet et à lui conserver jusqu'au dernier jour une célébrité universelle. L'Académie des beaux-arts aura compté parmi ses membres des artistes plus savans au fond, plus hautement inspirés que lui : elle n'en aura pas eu de plus populaires.

Eugène Delacroix, dont la mort suivit celle d'Horace Vernet, à six mois seulement d'intervalle (13 août 1863), laissait à l'Académie et au public des souvenirs tout autres. Longtemps et bruyamment discuté, tardivement élu académicien, par suite de la méprise où plusieurs étaient tombés en croyant que son admission dans la compagnie aurait inévitablement pour effet d'y introduire l'esprit de désordre et d'aventure, Delacroix, beaucoup moins heureux à tous égards que Vernet, avait dû, depuis ses débuts, lutter sans relâche contre les résistances que son talent rencontrait chez les uns, contre les enthousiasmes à faux ou les dangereuses excitations des autres. Ici, l'on semblait prendre à tâche de le louer de ses défauts autant et souvent plus que de ses qualités; là, on refusait inexorablement d'apprécier à leur valeur ces qualités, si incontestables qu'elles fussent; partout, — quoique avec des arrière-pensées bien différentes, — on affectait de le regarder comme l'instigateur et le chef volontaire de la guerre déclarée aux traditions, même les plus nécessaires, de notre école.

A aucune époque, pourtant, Delacroix n'avait accepté, encore moins pris spontanément un rôle qui eût répugné à son caractère aussi bien qu'aux inclinations de son esprit, trop fin, d'ailleurs, pour être dupe des hommages ou des dévoûmens intéressés. On en trouverait la preuve, entre beaucoup d'autres que fournit sa correspondance, dans ces lignes tirées d'un cahier de notes dont nous avons eu déjà l'occasion de parler : « La plupart de ceux qui

ont pris mon parti, écrivait-il, ne songeaient en général qu'à prendre le leur et à combattre pour leurs idées, si tant est qu'ils en eussent, en faisant de moi une espèce de drapeau. Ils m'ont enrégimenté, bon gré, mal gré, dans la coterie romantique, ce qui signifie que j'étais responsable de leurs sottises, et ce qui a beaucoup ajouté dans l'opinion à la liste de celles que j'ai pu faire. »

Aussi, en raison même de cette confusion entre les mérites personnels du peintre et les imprudences, pour ne rien dire de plus, de ceux qui s'intitulaient ses sectateurs, l'Académie avait-elle hésité, plus qu'il n'eût été souhaitable, sans doute, à accomplir un acte de justice qui, à ses yeux, impliquait un danger. Mais, après que Delacroix eut été élu, les moins bienveillans pour lui de ses nouveaux confrères, ceux d'entre eux auxquels les intentions qu'on lui attribuait avaient inspiré le plus de défiance, reconnurent bien vite, y compris Ingres lui-même, que, loin d'avoir introduit un ennemi dans la place, on n'avait fait en réalité qu'y installer un auxiliaire et, en cas d'attaque, un défenseur. Il se trouva en effet que le prétendu révolutionnaire était ce qu'on appellerait aujourd'hui un « conservateur, » et un conservateur profondément convaincu ; que, tout en pratiquant l'art à sa manière, dans la mesure de ses facultés propres, il n'entendait pas plus en réformer les lois essentielles qu'en renier les hautes traditions. Enfin, par ses goûts et ses habitudes intellectuelles en dehors même des travaux de sa profession, par la singulière sévérité de ses doctrines en matière littéraire, par les dons naturels comme par la culture d'un esprit à la fois très judicieux et très brillant, Delacroix avait achevé non-seulement de séduire, mais de s'attacher solidement tous les membres de l'Académie : si bien que, dans certains cas délicats, c'était à lui qu'on s'adressait de préférence pour la rédaction d'un rapport officiel ou pour le compte rendu de quelque ouvrage soumis à l'examen de la compagnie. S'il eût vécu quelques mois de plus, il eût été très probablement un des champions les plus ardens et en même temps les plus accrédités de la cause académique, à ce moment, que nous rappelions tout à l'heure, où elle fut si inopinément attaquée.

Jusqu'au jour (13 novembre 1863) où parut le décret impérial qui, en bouleversant l'organisation de l'École des Beaux-Arts à Paris et celle de l'Académie de France à Rome, enlevait du même coup à la quatrième classe de l'Institut la meilleure part de son influence et ses privilèges les mieux justifiés, rien n'avait pu, ni de près ni de loin, faire pressentir à l'Académie cette étrange déclaration de guerre. Bien plus, c'était un des siens qui semblait l'avoir provoquée, puisque le nom de M. le comte de Nieuwerkerke,

alors surintendant des beaux-arts et, depuis plusieurs années déjà, membre de l'Académie, figurait au bas du rapport contenant, à l'état de propositions, la série des mesures adoptées ensuite par M. le maréchal Vaillant, ministre de la maison de l'empereur et des beaux-arts, et définitivement sanctionnées par le décret. Comment s'expliquer cette sorte d'entrée en campagne contre ses confrères, de la part d'un homme qui n'avait pas cessé jusque-là de faire cause commune avec eux, et qui d'ailleurs s'était à bon droit acquis leur affection par l'aménité de son caractère?

Trois ans auparavant, il est vrai, la très vive émotion de l'Académie à la vue des fâcheuses restaurations que plusieurs tableaux du musée du Louvre venaient de subir et les actives démarches tentées par elle pour arrêter le mal, avaient eu ce résultat d'amener M. de Nieuwerkerke, bien que sa responsabilité personnelle ne se trouvât pas directement engagée, à couvrir, comme directeur-général des musées, le fonctionnaire auquel on s'en prenait à juste titre, et, par conséquent, à se séparer, au moins en apparence, de ceux qui reprochaient au conservateur des peintures son imprudence ou son impéritie. Néanmoins, il avait rempli la tâche que sa situation officielle lui imposait avec trop de bonne grâce et de loyauté, il s'était trop sincèrement préoccupé des moyens de donner satisfaction à l'Académie et de lui fournir, en vue de l'avenir, des garanties (1), pour qu'on pût être bien venu à soupçonner chez lui, dans le cas présent, quelque arrière-pensée de vengeance ou de rancune. En réalité, il n'avait eu d'autre tort que celui de prêter une oreille trop complaisante aux exhortations de certains personnages de l'entourage de l'empereur, de certains conseillers officieux qu'il croyait animés d'un zèle désintéressé pour le progrès, et qui peut-être, en entreprenant de le gagner à leurs projets de réforme, se proposaient au moins autant de « jouer, — comme l'un d'eux le disait après coup, — un bon tour à l'Académie, » que de régénérer, au profit de tous, l'enseignement des arts dans notre pays.

Quoi qu'il en soit, l'Académie ne pouvait, sans péril pour sa dignité, et surtout sans une véritable désertion de ses devoirs, accepter passivement une spoliation aussi préjudiciable aux intérêts des jeunes artistes qu'injurieuse pour elle-même. Elle s'éleva donc dès les premiers jours contre des mesures qui lui ôtaient le droit de pourvoir au recrutement des professeurs à l'Ecole des

(1) Par une note insérée au *Moniteur* du 10 mai 1860, la direction générale des musées impériaux déclarait que, dorénavant, « aucune restauration ne serait entreprise sans l'avis préalable d'une commission composée des membres de la section de peinture de l'Institut. »

Beaux-Arts; de diriger et de juger les concours aux grands prix de Rome; d'exercer tout patronage sur les pensionnaires de la villa Médicis et d'examiner leurs envois; en un mot, d'intervenir par ses encouragemens, quels qu'ils fussent, dans les études ou dans les travaux que, depuis la fondation de l'Institut de France, elle avait eu la mission de conduire ou de récompenser. Mémoires adressés au ministre de la maison de l'empereur et des beaux-arts, au lendemain même de la promulgation du décret, pour en faire ressortir les dangers ou les inconséquences et, plus tard, pour réfuter les argumens produits par le ministre, à l'appui de la décision prise; — autre mémoire envoyé directement à l'empereur pour le « supplier de soumettre le décret du 13 novembre à un nouvel examen et d'en suspendre l'application jusqu'à ce que les dispositions édictées aient été mises d'accord avec les lois antérieures et les droits séculaires de l'Académie; » — protestations publiées isolément, soit sous la forme de brochures comme celle qu'Ingres intitulait : *Réponse au rapport sur l'École impériale des beaux-arts* (1), soit, dans des proportions plus restreintes, comme la *Lettre de M. Léon Cogniet au ministre*, — l'Académie essaya de tout, elle épuisa avec une persévérante énergie tous les moyens dont elle pouvait user pour la défense de sa cause. Si elle ne réussit pas alors à vaincre en fait ses adversaires, la légitime fierté de son attitude et de son langage lui attira, du moins, l'attention, bientôt les sympathies déclarées, de bon nombre de gens assez indifférens d'ordinaire aux affaires de l'art et aux questions qu'elles soulèvent. De leur côté, les élèves de l'École ne se lassaient pas de réclamer dans des pétitions collectives (2) le maintien du régime

(1) Après la critique, article par article, de toutes les innovations contenues dans le décret, cette *Réponse* se terminait ainsi : « En résumé, je déclare, en mon âme et conscience, que je blâme les changemens projetés, parce qu'ils détruisent la bonne organisation de l'École; parce qu'ils portent atteinte à des droits acquis, à un enseignement fondé sur les grandes traditions classiques, pour ne mettre à leur place qu'un enseignement de fantaisie et d'aventure, des juges incompétens et une direction fausse dans les études. »

(2) Ces pétitions, successivement adressées à l'empereur et aux membres du conseil supérieur de l'École, étaient signées des noms de près de cinq cents élèves, tandis que six d'entre eux seulement avaient joint leurs signatures à celles d'une centaine d'artistes du dehors qui, plus ou moins spontanément, avaient rédigé et fait insérer au *Moniteur* une adresse de félicitations et de remercîmens à l'empereur, — la seule de ce genre, au surplus, que lui ait value le décret. Aussi Napoléon III ne tarda-t-il guère à regretter la mesure qu'on lui avait fait prendre, sans aucun pressentiment de sa part des difficultés qui en résulteraient et des ennuis personnels qu'elle devait lui causer. J'ai entendu dire, d'ailleurs, à une personne liée avec lui depuis l'enfance et en présence de laquelle il se plaignait de ces ennuis, que, suivant une superstition qui

auquel ils avaient été soumis jusque-là, — sans compter les résistances sur place opposées par eux à la mise en pratique des nouveaux règlemens, à l'installation, par exemple, du *Cours d'histoire de l'art et d'esthétique*, dont celui qui passait pour le principal instigateur du mouvement antiacadémique, M. Viollet-le-Duc, avait été chargé (1). Enfin, les journaux, par des articles de plus en plus vifs dans un sens ou dans l'autre, ayant achevé d'émouvoir l'opinion, la lutte engagée entre la quatrième classe de l'Institut et l'administration des beaux-arts était devenue l'objet d'une curiosité à peu près générale et presque un événement public.

Naturellement, dans la guerre défensive à laquelle l'Académie se trouvait contrainte, le secrétaire perpétuel avait un rôle important à remplir. C'était, pour ainsi dire, celui d'un chef d'état-major à qui revenait le soin, non pas de diriger la campagne suivant ses seules inspirations, mais d'assurer l'exécution des plans arrêtés de concert et, au besoin, de prêcher d'exemple en payant vaillamment de sa personne. Le successeur d'Halévy, mort à Nice l'année précédente (17 mars 1862), M. Beulé, n'était pas homme à s'acquitter incomplètement de ce double devoir. Déjà, et presque au lendemain de son entrée en fonctions, il avait, par d'opportuns rappels à la pratique exacte de certaines parties du règlement, bien justifié l'opinion qu'on avait eue, en le choisissant, de la netteté de son esprit et de la résolution de son caractère. En face des difficultés créées à l'Académie par l'acte du 13 novembre, il se montra prompt à relever le défi les armes à la main et, le combat une fois engagé, très décidé à le poursuivre à toute heure et sur tous les terrains. Aussi, après avoir rédigé les protestations et les autres pièces officielles dans lesquelles il exposait la pensée ou il résumait les délibérations de ses confrères, travaillait-il activement sous son propre nom à instruire le public des antécédens que l'on ne craignait pas de méconnaître et de l'inanité des griefs articulés par les promoteurs du décret. Un mois seulement s'était écoulé depuis le jour où ce décret avait paru, quand

lui était habituelle, il attribuait les mauvaises conséquences de l'acte du 13 novembre à l'influence fatidique du jour où il l'avait signé.

(1) Après avoir vainement essayé, pendant plusieurs semaines, de triompher de ces résistances, M. Viollet-le-Duc crut devoir se démettre de ses fonctions de professeur à l'École, mais sans renoncer pour cela à soutenir publiquement la cause qu'il avait embrassée. C'est ce que prouvent deux brochures publiées par lui dans le cours de l'année 1864, et intitulées, l'une : *Intervention de l'État dans l'enseignement des beaux-arts*, l'autre : *Réponse à M. Vitet*, qui, dans un article de la *Revue* (1er novembre 1864), avait éloquemment signalé les vices ou les dangers des mesures appliquées à l'École des beaux-arts et à l'Académie de France, à Rome.

M. Beulé publiait ici même (1) une sorte de dissertation historique, où le glorieux passé de l'Académie de France à Rome et les conditions normales de cette noble institution étaient rappelés avec une précision qui ne souffrait guère de réplique. Il y en eut une pourtant, passablement irrévérencieuse pour l'Académie des Beaux-Arts, très louangeuse, en revanche, pour l'administration qui l'avait, d'ailleurs, directement inspirée, mais, en réalité, fort peu concluante, puisqu'elle n'opposait aux faits acquis que de très incertaines promesses et aux argumens tirés des principes que des railleries au moins intempestives sur la « rhétorique » de celui qui les avait produits (2).

Cependant, malgré la constance des efforts tentés par l'Académie, malgré le zèle habile et l'infatigable activité de son secrétaire perpétuel, rien n'était survenu encore qui permît d'espérer sérieusement le succès des revendications et l'abandon par le gouvernement des mesures qui y avaient donné lieu. Sur quelques points de détail, il est vrai, des modifications avaient été apportées aux prescriptions primitives. Ainsi, dès le mois de janvier 1864, par un assez singulier démenti à ses décisions de la veille, l'administration des beaux-arts rétablissait à l'École, aussi lestement qu'elle les avait supprimés, les exercices du soir d'après le modèle vivant et d'après la bosse, les concours dits « d'émulation, » les anciennes conditions d'admission imposées aux élèves architectes et la division de ceux-ci en deux classes; mais, ces concessions et quelques autres d'une importance aussi secondaire une fois faites, l'administration entendait bien s'en tenir là et, comme elle prenait soin d'en informer le public par une note officielle, « ne plus rien changer désormais ni à l'esprit, ni aux termes du décret du 13 novembre. » Par conséquent, la substitution de son bon plaisir ou, si l'on veut, de son action toute personnelle à l'influence exercée jusqu'alors par l'Académie sur la marche des études à Paris et à Rome devenait un acte, au moins en apparence, irrévocable, contre lequel assurément il appartenait à l'Académie de continuer à protester dans l'intérêt de l'art et des artistes, mais qu'il y avait peut-être quelque imprudence à essayer de combattre au nom de la légalité et par des moyens juridiques.

L'Académie, toutefois, crut devoir pousser ses réclamations

(1) Voir, dans la *Revue* du 15 décembre 1863, *l'École de Rome au dix-neuvième siècle*.

(2) *Le décret du 13 novembre et l'Académie des beaux-arts*, par M. Ernest Chesneau, brochure de 57 pages, suivies d'un nombre à peu près égal d'autres pages reproduisant le *Rapport* de M. de Nieuwerkerke, celui du maréchal Vaillant et la *Réponse* de ce ministre au *Mémoire* adressé par les membres de l'Académie à l'empereur, etc.

jusque-là. Elle en appela au conseil d'État de l'atteinte portée par le décret aux pouvoirs que les gouvernemens antérieurs au second empire lui avaient successivement conférés ou reconnus; mais ces pouvoirs, si justement qu'ils eussent été placés dans ses mains, étaient-ils pour elle un patrimoine inaliénable, constituaient-ils des « droits » proprement dits? En d'autres termes, — et toutes réserves faites sur ce que, au point de vue de l'art et des études, il avait de mauvais en soi, — un décret retirant à l'Académie les privilèges que d'autres décrets ou ordonnances lui avaient accordés, se trouvait-il par cela même illégal? Que l'Académie rappelât, comme elle l'avait fait dans son « Mémoire à l'empereur, » que les statuts ou les règlemens lui attribuant le jugement des grands prix et la tutelle morale de l'Académie de France à Rome n'avaient jamais cessé d'être en vigueur; qu'aucune loi ne les avait abrogés, qu'aucune mesure exceptionnelle ne les avait suspendus depuis la fondation de l'Institut, — rien de mieux. Il y avait là une preuve éclatante du prix qu'on avait, à toutes les époques, attaché à l'intervention de l'Académie dans les concours et, par suite, dans tout ce qui intéressait, à la villa Médicis, les travaux ou les progrès des pensionnaires : l'Académie était-elle aussi bien inspirée quand à l'eloquence de ses souvenirs elle ajoutait la menace, bientôt réalisée, d'un procès? Le plus sage, à ce qu'il semble, eût été pour elle de ne pas dépasser les limites dans lesquelles elle avait agi d'abord, au lieu de s'exposer au risque de subir cette fin de non-recevoir par laquelle le conseil d'État répondit effectivement, quelques mois plus tard, à sa requête. A partir de ce moment jusqu'à la fin du régime impérial, c'est-à-dire pendant six ans, l'Académie, sans désespérer pour cela d'un retour de la fortune, dut se résigner à voir les intérêts qu'elle avait le plus à cœur de soutenir confiés à d'autres mains que les siennes. Il lui avait fallu renoncer à sa tutelle traditionnelle de la jeunesse, aux récompenses que, à si juste titre, il lui avait appartenu de décerner, à la joie de couronner chaque année, en plein Institut, sous les yeux de leurs maîtres et de leurs compagnons d'étude, ceux à qui ses suffrages venaient de donner l'Italie, la liberté, l'avenir. Plus de ces nobles fêtes maintenant; plus de ces consécrations publiques des jeunes talens promis à une réputation prochaine, à la gloire peut-être. C'était dans l'ombre de quelque bureau ministériel que les lauréats de l'administration allaient désormais chercher ces couronnes distribuées naguère au grand jour d'une séance solennelle par les représentans les plus éminens de l'art français. Aussi, lorsque, à la fin de l'année 1864, le moment fut venu pour l'Académie des Beaux-Arts de se réunir publiquement selon l'usage, mais,

cette fois, sans voir devant elle ceux qu'elle avait eu si longtemps le privilège de récompenser, M. Beulé, qui portait la parole en son nom, n'était-il que trop en droit d'exprimer à ce sujet des regrets partagés par tous les membres de la compagnie.

« Pour la première fois, disait-il, depuis que l'Institut existe, votre séance publique sera triste et découronnée. Vous n'avez point cette année jugé les concours d'art... Vous ne verrez autour de vous ni les artistes que vous proclamiez dignes d'être pensionnés à Rome par l'État, ni leurs rivaux qui applaudissaient à un triomphe mérité... Une institution que tant de révolutions avaient respectée a été renversée à l'improviste, et la jeunesse a été, non pas détachée de vous (jamais au contraire elle n'a manifesté son attachement avec plus d'eclat), mais soustraite à votre patronage. » Et, comme pour dédommager ses confrères d'une dépossession qu'il croyait, et qui devait être, en effet, temporaire, M. Beulé ajoutait: « Ce que l'on ne peut vous enlever toutefois, ce qui laisse à cette réunion une part de sa grandeur accoutumée, c'est le culte du passé, c'est le droit de célébrer les morts, c'est la douceur de chercher dans le récit d'une vie consacrée au beau des consolations ou des exemples. »

Or, l'artiste dont, cette année-là, le secrétaire perpétuel avait à prononcer l'éloge, était certes de ceux que l'on peut louer sans complaisance et présenter à tous égards comme des modèles. Hippolyte Flandrin, qu'une mort prématurée venait d'enlever à l'affection unanime de ses confrères, ne laissait pas seulement sur les murs des églises ou dans les *portraits* appartenant à quelques familles privilégiées, les témoignages de son beau et chaste talent: il laissait aussi les souvenirs d'une existence menée d'un bout à l'autre avec une rare sincérité, avec une élévation de cœur et une simplicité dans les habitudes qui faisaient de ce peintre si justement célèbre une sorte d'ermite en plein monde, étranger aux intrigues et aux passions du dehors aussi complètement qu'aux calculs de l'amour-propre, ne voulant voir d'ordinaire dans tout ce qui s'agitait autour de lui que des entraînemens excusables ou des erreurs dignes de compassion.

Pourtant, malgré son indulgence et sa réserve accoutumées, Flandrin n'avait pas hésité à se prononcer ouvertement contre les mesures administratives prises en 1863. C'était à Rome qu'il en avait reçu la nouvelle, et cela au lendemain du jour où il revoyait « avec l'émotion attendrie, écrivait-il, d'un amoureux devant l'ancien logis de sa maîtresse, » cette chère Académie de France qu'il avait quittée, vingt-cinq ans auparavant « avec larmes, » et qui lui apparaissait, maintenant plus que jamais, comme une insti-

tution « belle et généreuse entre toutes. » Même avant de rien savoir de ce que pensaient ou résoudraient ses confrères, il avait écrit à l'un d'eux pour lui exprimer et le charger de communiquer à l'Académie ses sentimens personnels « d'indignation et de douleur. » Un peu plus tard, il refusait, par une lettre fièrement laconique, le poste élevé que le ministre avait cru devoir lui offrir dans la nouvelle organisation de l'école. Enfin, malgré une extrême fatigue physique, présage de la maladie qui allait bientôt l'emporter, il retrouvait, par un prodige de volonté, assez de forces pour rédiger, en réponse au *Rapport du surintendant des Beaux-Arts*, un mémoire dont le texte d'ailleurs n'a été publié qu'après lui (1), et qu'il cessa d'écrire dès qu'il eut appris qu'une protestation signée du nom de son maître avait devancé la sienne. « Je ne continuerai pas mon travail, dit-il dans une de ses lettres, parce que, M. Ingres ayant parlé, il semblerait outrecuidant d'ajouter quelque chose aux paroles de celui dont l'autorité devrait être décisive. » Quelques semaines s'étaient écoulées à peine depuis le jour où il avait écrit cette lettre, et déjà Hippolyte Flandrin n'existait plus. Il mourut à Rome le 21 mars 1864, et, le mois suivant, l'église de Saint-Germain-des-Prés, à Paris, dont les murs naguère embellis par lui attendaient de son pinceau de nouveaux chefs-d'œuvre, cette église où il devait, à cette époque même, rentrer pour se remettre au travail, ne s'ouvrait que pour recevoir son cercueil.

La mort de Flandrin faisait perdre à la France le peintre de sujets religieux le plus hautement inspiré qu'elle eût vu naître depuis Le Sueur, à l'Académie un de ses membres les plus chers, à M. Ingres celui de ses élèves qui représentait avec le plus d'éclat ses traditions et son école : école assez féconde d'ailleurs pour avoir, en moins de douze années, fourni trois des siens à l'Académie (2), sans compter six autres académiciens qui, pensionnaires à la villa Médicis au temps où Ingres en était le directeur, avaient achevé de se former sous l'influence du maître et qui s'honoraient de la subir encore, même depuis qu'ils étaient devenus les confrères de leur ancien chef. Quant à lui, doyen de la Compagnie par son âge comme par la date de son élection, illustre entre tous par ses œuvres, respecté de ceux qui l'approchaient avec autant de passion, pourrait-on dire, qu'il en mettait lui-même à défendre en toute occasion ses idées et sa foi, — il devait, pendant plus de deux ans encore, survivre à l'élève auquel, ainsi qu'on l'a fait jus-

(1) *Lettres et Pensées d'Hippolyte Flandrin*, p. 488 et suiv.

(2) Le sculpteur Simart, élu en 1852, Flandrin en 1853, et Lehmann au commencement de 1864.

tement remarquer, il lui eût appartenu de « transmettre son pinceau, comme les rois transmettent leur sceptre (1), » et, jusqu'au moment où il succombait à son tour, garder sans défaillance l'activité de son génie et l'énergie de sa volonté. Bien peu de jours avant celui qui devait être pour lui le dernier, Ingres, malgré son grand âge, travaillait encore avec une ardeur presque juvénile à des répétitions plus ou moins modifiées de quelques-uns de ses anciens ouvrages, sans pour cela renoncer à l'espoir d'en produire de nouveaux, sans se refuser même parfois la réalisation immédiate de cette espérance : témoin un beau dessin représentant *Midas et le barbier,* qu'il exécuta vers cette époque, et qui soutiendrait sans désavantage la comparaison avec les œuvres de même espèce sorties autrefois de sa main. Qui sait si, avec les ressources exceptionnelles dont elle semblait rester pourvue, la vie d'Ingres n'eût pas pu se prolonger jusqu'aux limites qu'avait atteintes celle de Titien, mort, à quelques mois près, centenaire (2)?

Ingres était entré dans sa quatre-vingt-septième année lorsqu'il mourut (13 janvier 1867). Il avait appartenu à l'Académie des Beaux-Arts pendant près d'un demi-siècle, et renouvelé ainsi un exemple de longévité académique que, jusqu'alors, l'architecte Fontaine avait été seul à fournir dans les mêmes proportions; mais, avant la fin de l'année suivante, un autre grand artiste disparaissait qui, durant une période de temps plus longue encore, avait, en qualité d'associé étranger, figuré sur la liste des membres de la Compagnie, et, comme autrefois Haydn, ajouté à la gloire de celle-ci l'appoint d'une importance personnelle incomparable et d'une renommée universelle. L'élection de Rossini remontait à l'année 1823, par conséquent à une époque où l'auteur du *Barbier* n'avait pas encore écrit *Guillaume Tell*, mais où ses titres, aussi nombreux déjà qu'éclatans, justifiaient de reste l'empressement avec lequel on l'avait appelé à occuper la place devenue vacante par la mort de Paisiello. A partir de ce moment, il avait presque continuellement résidé à Paris, où, sans assister régulièrement, il est vrai, aux séances périodiques qui réunissaient ses confrères, il entretenait avec la plupart d'entre eux des relations assez habituelles pour ne pas se montrer indifférent, encore

(1) *Allocution prononcée par M. Beulé, secrétaire perpétuel de l'Académie, aux funérailles de M. Flandrin.*

(2) Dans la nuit du 8 au 9 janvier 1867, Ingres avait quitté son lit pour aller, à demi nu, ouvrir une fenêtre et dissiper ainsi la fumée répandue dans sa chambre par un tison qui venait de rouler de l'âtre de la cheminée sur le parquet. Une fluxion de poitrine se déclara à la suite de cette imprudence et amena la mort au bout de cinq jours.

moins étranger, aux événemens qui les intéressaient. C'est ce qu'on pourrait dire aussi de Meyerbeer, qui, élu associé onze ans après Rossini, l'avait précédé de quatre ans dans la tombe, après avoir passé parmi nous la seconde moitié de sa vie et conquis sur la scène de nos théâtres la meilleure part de sa célébrité.

Les dernières années du second empire ne s'étaient donc pas écoulées pour l'Académie dans les regrets seulement et dans l'inaction relative auxquels l'application du décret de 1863 la condamnait; elles avaient été marquées pour elle par bien des deuils, par la disparition successive de ses membres les plus anciens ou les plus illustres, sans compter ceux qu'elle avait vus tomber, comme Simart ou comme Berlioz, à quelques années à peine d'intervalle entre la date où elle se les était attachés et le moment où elle les perdait. Même avant la fin du règne de Napoléon III, la compagnie se trouvait presque entièrement renouvelée. Parmi les membres qui la composaient alors, un seul, Auber, avait été élu avant la révolution de juillet; onze, dont quatre académiciens libres, étaient entrés à l'Académie sous le règne de Louis-Philippe. Des trente-neuf autres, — sauf M. Henriquel et M. Léon Cogniet, élus tous deux en 1849, — aucun, à l'epoque où commençait la guerre qui devait entraîner la chute du gouvernement impérial, n'avait un passé académique plus long que la durée de ce gouvernement lui-même. Encore faut-il ajouter que plusieurs d'entre eux, tant la mort avait multiplié ses coups durant cette période, étaient devenus les successeurs d'académiciens élus, eux aussi, sous le second empire. Jamais, depuis la fondation de l'Institut, le personnel de l'Académie des Beaux-Arts n'avait, dans un pareil laps de temps, subi des changemens aussi fréquens; mais, — hâtons-nous de le dire, — sans que pour cela l'obligation se fût produite de pourvoir aux vacances successives par des choix moins profitables qu'autrefois à la gloire de la compagnie. C'est ce dont elle recueille encore aujourd'hui le bénéfice. Si, parmi les nouveaux-venus d'alors, quelques-uns, comme Paul Baudry, le dernier dans l'ordre chronologique des académiciens de cette époque, ne devaient honorer que pendant bien peu d'années le corps où ils étaient entrés, d'autres, heureusement, n'ont pas cessé d'y occuper leurs places. Avec ceux qui, plus ou moins récemment, sont devenus leurs confrères, ils ajoutent dans le présent l'éclat de leurs noms et de leurs talens aux souvenirs légués par leurs devanciers, et continuent ainsi les hautes traditions de l'Académie dans cette partie toute contemporaine de son histoire qu'il nous reste maintenant à résumer.

HENRI DELABORDE.

PARIS

PORT DE MER

I.

Paris port de mer n'est pas une idée nouvelle, et la ville qui a un vaisseau dans ses armes a, plus d'une fois dans le cours de son histoire, pu se croire appelée aux destinées d'une cité maritime. Les flottes romaines n'ont-elles pas mouillé devant Lutèce, et les Northmans du xe siècle ne sont-ils pas venus des rives de la Scandinavie, jusque sous les murailles de la cité, avec les frêles esquifs sur lesquels ils avaient bravé les flots de l'océan?

Plus près de nous, on attribue à Vauban un projet de canal maritime de Dieppe à l'Oise, auquel d'ailleurs Colbert ne crut pas devoir prêter attention. Le projet de Vauban fut repris sous la Restauration. Le 7 mars 1825, un sieur Duchatenet en soumissionna la concession. Il y mettait toutefois la condition que le gouvernement s'engagerait à interdire à tout jamais la construction de *routes de fer* entre Paris et Dieppe. L'affaire n'eut pas de suite. D'autres projets de canalisation entre ces deux villes ont depuis attiré l'attention publique. Ils ont eu le même sort que celui de Duchatenet. Les dépenses de construction hors de proportion avec les résultats

possibles, la difficulté d'entretenir les quantités d'eau nécessaires furent les principales causes de cet insuccès. Les canaux projetés n'avaient, en outre, ni la largeur, ni la profondeur indispensables aux bâtimens de mer, et ils n'auraient pu être fréquentés que par la batellerie.

Il semblait d'ailleurs plus simple d'utiliser le grand fleuve qui déroule son cours de Paris à la mer. On l'avait déjà voulu tenter. En 1760, Passement, ingénieur du roi, avait proposé d'approfondir la Seine, de façon à assurer aux navires un tirant d'eau de six pieds jusqu'à Poissy. Les cinq ponts, alors existans entre cette ville et Paris, lui paraissaient un obstacle qu'il ne fallait pas chercher à surmonter. Cette tentative mérite d'être citée, car Passement est le seul qui ait, jusqu'à ce jour, cherché à utiliser purement et simplement le lit naturel du fleuve; on voit d'ailleurs dans quelles modestes proportions.

L'illustre Perronet, qui avait condamné le projet de Passement, repoussait, quelque temps après, celui d'Isnard, consistant en un canal de Rouen à Paris, sur lequel on n'eût pas rencontré moins de 183 écluses. En 1794, Forfait, qui fut depuis ministre de la marine, et l'ingénieur Sganzin, encouragés par Carnot, abordèrent le problème d'une autre façon. Ils commencèrent par démontrer la possibilité, fort contestée alors, d'utiliser le lit lui-même de la Seine, en faisant remonter en onze jours, du Havre à Paris, avec 160 tonnes de chargement, le lougre le *Saumon*, construit exprès sur leurs dessins. Malgré les dimensions restreintes de ce petit bâtiment, qui n'avait pas plus de $2^{m},60$ de creux, la tentative parut intéressante. En 1796, Sganzin, en collaboration avec de Cessart, soumit au Directoire un rapport concluant à la possibilité d'aménager la Seine en vue d'une certaine navigation maritime. Il voulait, toutefois, éviter les passages les plus difficiles, au moyen de cinq *dérivations* ou coupures pratiquées dans les principales presqu'îles que dessine le fleuve en ses nombreux contours.

Le Directoire et le régime qui suivit eurent d'autres préoccupations, et, jusqu'à la Restauration, si on parla quelquefois de Paris port de mer, comme au moment où Fulton fit les essais incompris du premier bateau à vapeur, il n'apparut dans cette période aucun projet digne d'être noté. Le roi Charles X réveilla de ce côté l'esprit de tentative. Visitant, le 24 novembre 1824, les travaux, alors en cours d'exécution, du canal Saint-Martin, il fit entendre qu'il accueillerait avec bienveillance l'idée de faire venir par la Seine les navires de commerce à Paris. L'ingénieur Bérigny, déjà auteur d'un projet de canal de 3 mètres de profondeur, reprit

son étude. En 1826, il publiait le projet d'un canal latéral à la Seine, allant du Havre à Paris et offrant partout aux navires un tirant d'eau de 6 mètres, tout à fait extraordinaire pour l'époque. Empruntant alternativement tantôt une rive, tantôt l'autre de la Seine, ce canal la traversait six fois, ce qui ne pouvait avoir lieu qu'au moyen d'ouvrages, et en particulier de barrages, d'une exécution difficile et coûteuse.

Au même moment à peu près, une société, à la tête de laquelle se trouvait Flachat, sollicitait la concession d'un canal fort semblable à celui de Bérigny, et en même temps, celle d'entrepôts généraux des douanes, à Paris, où il n'en existait pas encore. Les deux propositions étaient liées, et la seconde intéressait les demandeurs au moins autant que la première. La suite le fit bien voir. En présence, en effet, des difficultés d'exécution et de l'aggravation de dépense que révéla l'étude du projet, la société Flachat en réduisit successivement l'importance. En 1829, il ne s'agissait plus que d'un canal entre Rouen et Paris, avec $3^{m},50$ de tirant d'eau; la navigation du Havre à Rouen devait continuer, comme par le passé, à se faire par la Seine. En 1831, il s'agit de moins encore. Le 8 septembre, la société Flachat écrit au ministre des travaux publics que les événemens politiques la contraignent à restreindre ses projets et à modifier son programme. Elle demande l'autorisation d'établir tout d'abord des entrepôts sur les terrains qu'elle avait eu le soin d'acquérir, éventuellement, dans la presqu'île de Gennevilliers, et de relier ces établissemens à Saint-Denis et à Paris par des routes et des ponts à péage. Ultérieurement, on aurait entrepris la construction d'un canal de Rouen à Bezons (1). Ces propositions, si éloignées du projet primitif, ne furent pas accueillies, et en 1832, la société Flachat cessait de faire parler d'elle. Son créateur allait bientôt prendre sa revanche dans la grande industrie des chemins de fer.

A partir de ce moment, en effet, les chemins de fer absorbèrent l'attention publique, et ce dernier échec ferma la première série des tentatives ayant pour objet d'amener les navires de mer à Paris.

(1) C'est seulement en 1865 qu'un entrepôt de douanes fut établi à Paris, et c'est à *Paris-Port-de-Mer* qu'on le doit. Mais *Paris-Port-de-Mer* était alors le nom d'un petit navire que son inventeur, M. Le Barazer, renversant le problème, prétendait avoir doué à la fois des qualités du bâtiment de mer et de celles du bateau de rivière. L'empereur s'y intéressait et lui avait accordé une subvention. Au retour d'un voyage à New-York, heureusement effectué, le *Paris-Port de-Mer* fut arrêté par la douane à Rouen et obligé d'y décharger sa cargaison. Peu après, un décret impérial instituait l'entrepôt des douanes de Paris. Quant à *Paris-Port-de-Mer*, il périt l'année suivante.

L'état de la Seine, à cette époque, n'était pas d'ailleurs de nature à les encourager.

II.

De Rouen à la mer, il y a 120 kilomètres. C'est la partie maritime du fleuve, celle dans laquelle la marée fait sentir son action. Sur la moitié inférieure, le lit présentait une forme évasée, large de 1,000 mètres à La Mailleraye, et de 10,000 mètres à l'embouchure. Des bancs de sable mobiles l'encombraient, continuellement remaniés et déplacés par le jeu alternatif de la marée, ne laissant à la navigation qu'une route sinueuse et toujours incertaine. Tout aussi variable et insuffisante était la profondeur. Dans les grandes marées, on trouvait à peine $4^{m},30$ d'eau à Quillebeuf, et $1^{m},75$ aux pleines mers de morte eau. Entre cette ville et Rouen, quatre bancs de roche exhaussaient le fond, et enfin, le mascaret dans toute sa violence intervenait encore pour rendre souvent inévitables les nombreux périls d'une route trop jalonnée d'épaves. Aussi ne voyait-on alors arriver à Rouen que de petits bateaux de 100 à 200 tonnes, dans le genre du *Saumon*, dont nous parlions tout à l'heure, et le port était-il sans aucune importance.

La construction des digues longitudinales, dont l'idée première paraît appartenir à Frimot qui l'exposa en 1827, et les travaux de dragage sur les hauts fonds ont complètement modifié cette situation.

Entreprise en 1846 et continuée jusqu'en 1876, avec les intermittences et les variations d'activité de toutes les œuvres dont les ressources sont inscrites au budget, l'amélioration de la Seine maritime a coûté 25 millions de francs (1). Elle a donné des résultats supérieurs à toutes les espérances. Les digues longitudinales ont concentré les eaux dans le chenal et accru ainsi leur action sur le fond, qui s'est progressivement creusé. Mieux dirigés, les courans ont exercé leur influence au-delà même des digues, dans la partie de l embouchure, longue de 17 kilomètres, qui va d'Honfleur à la mer. Sans doute, le chenal peut encore s'y déplacer. Mais ses oscillations d'un bord à l'autre, au lieu de s'effectuer brusquement, comme autrefois, dans l'espace de quelques marées, sont devenues très lentes, et peuvent être suivies et observées par le

(1) En regard de ce chiffre, il n'est pas hors de propos de mettre les 8,365 hectares de riches prairies, — dites *prés-salés*, — créés sur les laisses isolées par les digues, et dont la valeur foncière est estimée 34 millions de francs.

pilotage, exempt désormais de douloureuses surprises. De 1866 à 1871, le chenal est resté constamment au nord. Progressivement, lentement, il s'est porté au sud, où il est resté fixé depuis plus de quinze ans. Tout au plus, quelques variations de peu d'importance se produisent-elles encore dans le voisinage d'Honfleur.

Cette partie de la Seine est, néanmoins, susceptible de nouveaux progrès. Il faut y fixer définitivement la direction du chenal et en accroître la profondeur. La façon de réaliser ces améliorations suprêmes a donné lieu à d'inévitables contradictions, mais celles-ci s'atténuent chaque jour, et l'on est maintenant en possession d'un programme de travaux, qui, s'ils ne conduisent pas eux-mêmes à la solution, auront eu le mérite de la préparer et certainement d'en approcher de très près.

Aujourd'hui, les navires de 5 mètres de tirant d'eau peuvent arriver à Rouen, à tout moment. Ceux de $6^{m},50$ et même de $6^{m},80$ y accèdent aux marées de vive eau, c'est-à-dire de douze à quinze jours par mois. De la mer à Rouen, le trajet dure de huit à dix heures : en sens inverse, il s'effectue ordinairement en une seule marée. Enfin, détail intéressant à signaler, la surprime d'assurance de 1 1/2, spéciale à la navigation de la Seine, n'existe plus. C'est la meilleure preuve de la sécurité avec laquelle se fait aujourd'hui cette navigation, autrefois renommée pour ses dangers.

Rouen s'est mis en mesure de profiter des avantages que lui assurait l'amélioration de la Seine maritime. Ses quais, partout accostables comme ceux d'Anvers, avec qui le port normand offre plus d'un point de comparaison, sont pourvus d'un outillage perfectionné. Ils ont aujourd'hui six kilomètres ; ils en auront bientôt huit et ils peuvent s'allonger indéfiniment. Les terre-pleins réservés aux opérations ont une superficie de près de 50 hectares. Des installations spéciales y sont ménagées au pétrole, aux bois, à la houille, aux vins, aux céréales. Aussi, le trafic s'y est-il rapidement développé. Presque nul en 1848, il était en 1888 de 2 millions de tonneaux de jauge, avec 1,600,000 tonnes de marchandises. Dans les deux années qui suivent, on constate une légère décroissance. Mais elle n'est due qu'à des faits économiques et politiques, comme, par exemple, la rupture des relations commerciales avec l'Italie, et aussi, dans un autre ordre d'idées, par suite de l'abondance de nos récoltes, la diminution des importations de céréales américaines.

III.

Entre Rouen et Paris, les améliorations réalisées n'ont pas été moindres.

Jusqu'en 1846, cette partie du fleuve resta dans les conditions les plus défectueuses. Abandonné à lui-même, le chenal était sinueux, irrégulier en largeur comme en profondeur. En basses eaux, il n'avait, en certains points, que $0^{m},60$. Dans les passages rétrécis, il fallait de 30 à 40 chevaux pour le halage d'un bateau ne portant que 80 à 90 tonnes. On mettait quinze jours au moins, quelquefois vingt-huit pour atteindre Paris, et le fret n'était pas moindre que 30 francs par 1,000 kilogrammes.

Tout le monde sentait qu'il y avait une sorte de devoir social à tirer un meilleur parti de cette grande voie naturelle, qui pendant si longtemps avait été, pour ainsi dire, le seul moyen expéditif de communication de la capitale de la France avec le reste du monde. — Mais quoi? — L'énormité de la dépense, les difficultés presque insurmontables de l'exécution d'un canal latéral, creusé dans la vallée parallèlement à la direction générale du fleuve, avaient à bon droit découragé toutes les entreprises.

La solution rationnelle et économique entrevue dès 1824 par Frimot consistait à transformer la rivière elle-même en un canal. Il fallait pour cela la partager en sections isolées l'une de l'autre, au moyen de barrages, qui eussent retenu une couche d'eau d'une profondeur convenable. De l'une à l'autre de ces sections ou *biefs*, le passage eût été assuré au moyen d'écluses. — Mais on ne connaissait alors que les barrages fixes, sorte de gros murs en maçonnerie d'une hauteur invariable. Régler la hauteur de ce mur de façon à assurer en basses eaux la profondeur nécessaire à la navigation, c'était à la moindre crue provoquer à coup sûr l'inondation des terres riveraines, et quelquefois dans un périmètre extrêmement étendu. Si, en revanche, on se préoccupait d'éviter un semblable danger, on était conduit à réduire la hauteur du barrage d'une façon telle que la plupart du temps la profondeur qu'il pouvait maintenir dans le lit du fleuve était insuffisante. — On en était là, et la substitution du canal latéral au fleuve lui-même, quand elle était possible, devenait une sorte d'axiome d'une application générale, lorsque l'ingénieur Poirée inventa en 1834 le barrage mobile à fermettes et à aiguilles. Constitué d'élémens mobiles et maniables qu'on pouvait faire disparaître aisément, en totalité ou en partie, à l'approche d'une crue, et remettre ensuite en place, cet ingénieux appareil donna la solution d'un problème regardé jusque là comme insoluble.

Perfectionné, agrandi, varié dans ses dispositions et ses formes par les successeurs de Poirée, le barrage mobile a été l'élément essentiel de toutes les améliorations réalisées depuis lors, aussi bien sur la Seine que sur tous les autres cours d'eau. On put ainsi

successivement porter le tirant d'eau utile entre Rouen et Paris, à $1^m,60$ d'abord, puis à 2 mètres, et enfin, tout dernièrement, à $3^m,20$.

Cette dernière amélioration, qui n'a été complètement réalisée qu'à la fin de 1888, il y a deux ans à peine, a été obtenue au moyen de neuf barrages éclusés répartis sur la Seine, depuis celui de Suresnes, dont l'influence se fait sentir dans toute la traversée de Paris, jusqu'à celui de Martot, à 28 kilomètres au-dessus de Rouen. Entre Martot et le pont de Brouilly, à Rouen, l'influence de la marée se continue, et c'est au moyen de dragages que la profondeur de $3^m,20$ au-dessous des plus basses mers a été obtenue.

Les écluses accolées à ces barrages sont au nombre de deux, d'inégale importance. La plus grande est de dimensions telles qu'elle peut contenir à la fois neuf bateaux de $38^m,50$ de long. Même, à Bougival, l'écluse qui dessert à la fois le trafic de la Seine et celui de toute la région du Nord par l'Oise est d'une grandeur exceptionnelle et peut faire passer en une fois de seize à dix-huit bateaux du type ordinaire.

Ces derniers travaux ont coûté 60 millions, y compris 10 millions et demi, imputables à la traversée de Paris. Antérieurement, depuis 1837, date de la construction de la première écluse de Marly, jusqu'en 1879, il avait été dépensé sur cette partie de la Seine en améliorations successives, environ une vingtaine de millions. C'est donc, en tout, à peu près 80 millions, dépensés dans l'espace d'un demi-siècle.

Cette œuvre magnifique qui, à plusieurs reprises, et notamment au congrès de navigation tenu à Paris pendant l'Exposition universelle de 1889, a excité, à juste titre, l'admiration des ingénieurs de tous les pays, est de date trop récente pour avoir déjà produit tout son effet.

Dès aujourd'hui, cependant, les convois remorqués ou toués mettent moins de trois jours pour remonter de Rouen à Paris, et les porteurs à vapeur marchant isolément font le voyage en vingt-huit heures environ. Mais la batellerie, qui ne dispose pas de grands capitaux, continue à employer son ancien matériel jusqu'à usure : elle n'utilise que progressivement, et on peut le dire, avec trop de lenteur, les perfectionnemens de la voie mise à sa disposition. On n'y compte encore qu'un nombre relativement restreint de bateaux de 800 à 1,000 tonneaux, avec lesquels les frais par tonne de marchandise transportée sont beaucoup moindres qu'avec les bateaux de 200 à 300 tonnes encore très usités aujourd'hui. C'est cependant seulement lorsque l'usage de ces coques de grande dimension sera devenu à peu près général pour les transports à

destination ou en provenance de Paris, que l'on tirera des améliorations actuelles tout le parti qu'elles comportent.

Néanmoins, le fret a déjà sensiblement baissé. De 17 francs en 1850, il est descendu successivement à 10 ou 12 francs en 1859, à 8 francs ou 9 francs dix ans plus tard ; il était, en 1888, de 4 francs à 5 francs à la remonte et de 2 fr. 75 à 3 fr. 50 à la descente. Il a encore légèrement baissé depuis. Comme terme de comparaison, nous devons dire qu'ailleurs, sur les canaux du Nord, par exemple, le fret n'a pas varié d'une façon sensible depuis fort longtemps. La diminution constatée sur la Seine est donc un fait particulier, dû à l'économie que les récentes améliorations permettent de réaliser sur les transports.

Le tonnage a, en même temps, considérablement augmenté. Il est passé de 228 millions de tonnes-kilomètres en 1881, à 390 millions en 1888 et à 414 millions en 1889.

Ce trafic se développera encore à mesure que les dimensions des bateaux et l'organisation de la batellerie se seront mises en harmonie avec la situation nouvelle. Mais, si on éprouve quelque déception de ce côté, — ce qui est fort possible, — il faudra en chercher la raison dans les circonstances d'ordre général qui influent sur l'activité des transactions et non pas dans l'insuffisance de la voie, laquelle, sans exiger de nouveaux aménagemens, se prêterait aisément à un trafic décuple, peut-être, de celui d'aujourd'hui.

IV.

Tel est donc l'état des choses sur la Seine au moment où l'idée de Paris port de mer vient de nouveau solliciter l'attention publique.

Le projet d'aujourd'hui n'est d'ailleurs pas celui d'hier, et ne sera sans doute pas celui de demain. Les vicissitudes de sa conception rappellent un peu celles qui ont signalé les projets d'autrefois : de Passement en 1760, de la Société Flachat en 1825. On rêve grand : la réalité se charge de couper les ailes à l'imagination, et de ce qu'on avait d'abord conçu à ce qu'on propose, le chemin va se rétrécissant de plus en plus.

En 1882, en effet, il avait été question d'un véritable canal maritime, sans barrages, sans écluses, creusé dans le lit même du fleuve, à une profondeur de $6^m,20$ en étiage et de $7^m,50$ en temps ordinaire. On promettait d'ailleurs d'accroître cette profondeur au fur et à mesure que les progrès de l'amélioration de la Seine maritime permettraient l'accès de plus grands navires. Ce canal, il

est vrai, s'arrêtait à Poissy, comme celui de Passement. Il n'y a plus cinq ponts aujourd'hui, il y en a dix-sept, et on conçoit que l'inventeur de 1882 ait éprouvé, à les franchir, la même hésitation que son confrère de 1760. Mais on ne renonçait pas pour cela à atteindre Paris. Le projet se complétait par la construction d'un gigantesque escalier d'écluses qui eût élevé les navires jusqu'à la hauteur de la terrasse de Saint-Germain, d'où, par des ponts-canaux hardiment jetés, non-seulement au-dessus du fleuve, mais au-dessus des chemins de fer actuels, ils se seraient rendus dans de vastes bassins établis, soit à Gennevilliers, soit à Saint-Denis, à 16 mètres en contre-haut des berges du fleuve. La dépense, les difficultés d'ordre technique, firent reculer. L'année suivante, en 1883, le projet modifié se réduisait à un canal de 30 mètres de large, dans les parties droites, muni de deux barrages éclusés, en vue de diminuer l'importance des déblais, mais s'arrêtant toujours à Poissy, sans pensée immédiate d'aller plus loin. On disait bien que Poissy n'est distant de Paris que de 18 kilomètres à vol d'oiseau. C'eût été d'un certain intérêt pour des pigeons voyageurs ; mais les marchandises, obligées quand même de faire soit 27 kilomètres par chemin de fer, soit 54 kilomètres en bateau, ne pouvaient guère être sensibles à une semblable considération, et l'éloignement de Paris restait une objection difficile à refuter.

C'est alors qu'apparut, en 1887, le projet actuel.

Comme les précédens, il ne se préoccupe pas de la Seine maritime. Il laisse à d'autres le soin de l'améliorer et de l'entretenir. Son point de départ est Rouen, en amont du pont de Brouilly ; son point d'arrivée, Clichy, après un parcours de 185 kilom. 600, présentant, sur le développement de la Seine entre ces deux *terminus*, une économie de longueur d'environ 30 kilomètres. Ce raccourcissement est obtenu au moyen de deux dérivations ou coupures, déjà prévues dans le projet de Flachat : l'une à Tourville, tracée en courbe dans la presqu'île de Saint-Aubin ; l'autre à Sartrouville, à travers la plaine de Croissy, toutes deux taillées dans le calcaire, avec des parois qu'on annonce devoir être à peu près verticales.

Pour le surplus, le canal projeté reste dans la Seine. Mais ce n'est pas suivant cette ligne des plus grandes profondeurs, qu'on appelle *thalweg*, qu'il s'en empare. Ce chenal naturel a, en effet, des inflexions trop brusques, des courbes trop raides pour pouvoir être franchies par des navires de grande dimension. On a admis que le canal ne devait pas avoir de courbes d'un rayon inférieur à 1,500 mètres, et le tracé a dû, pour se conformer à cette sujétion, serpenter dans la largeur du lit, allant d'une rive à l'autre,

sans tenir compte et sans pouvoir profiter suffisamment du chemin déjà creusé par la nature et les travaux antérieurs.

En fait, il est fort sinueux. Les courbes ayant 1,500 mètres de rayon, c'est-à-dire le minimum admis, forment le quart de la longueur totale; un autre quart comprend des courbes d'un rayon supérieur, allant quelquefois, mais rarement, à 2,500 mètres; la dernière moitié comprend les divers tronçons d'alignemens droits qui raccordent toutes ces courbes.

Dans les parties droites, la largeur, au fond, est prévue de 35 mètres. Elle doit être de 45 mètres dans les courbes. Le projet admet, dans ces conditions, le croisement de deux navires en marche, serrant chacun son bord, et se contentant de stopper au moment de la rencontre, de façon à ne conserver que la vitesse acquise.

La profondeur sera de $6^m,20$ en basses eaux, ce qui paraît aux auteurs du projet suffisant pour des navires de 6 mètres de tirant d'eau. Ils croient, d'ailleurs, qu'aux hautes eaux d'hiver le canal sera accessible à ceux de $6^m,80$. Cette profondeur de $6^m,20$ sera obtenue par un approfondissement convenable du lit du fleuve dans chacun des cinq biefs ou bassins de niveau entre lesquels le canal doit être partagé.

Cette nouvelle division comporte la construction de deux nouveaux barrages : l'un en amont de Poissy ; l'autre à Sartrouville, à l'entrée de la dérivation de Croissy. On conserverait, en les appropriant à leur nouvelle destination, deux des barrages actuels, ceux de Poses et de Méricourt. Cinq autres, ceux d'Andrézy, Meulan, Villez, la Garenne et Martot, seraient supprimés. Pourquoi cette nouvelle division qui, réduisant le nombre des barrages, oblige à surélever chacun d'eux? Pourquoi ne pas utiliser ceux crées d'hier? Le projet le dit : à chaque barrage correspond une écluse; or il faut peu d'écluses, autrement « la route paraîtra longue et ennuyeuse, » et la navigation pourrait trouver plus expéditif de s'arrêter à Rouen.

Quant aux ponts, au nombre de vingt-six, dont sept sont des ponts de chemins de fer, la solution générale adoptée par les auteurs du projet consiste à les transformer en ponts munis d'une travée mobile pouvant tourner autour d'un axe, en laissant au droit du canal un passage libre de 30 mètres.

Par cette transformation, le canal trouble déjà assez gravement l'exploitation du chemin de fer de l'Ouest. Le désir, plusieurs fois manifesté et très compréhensible, des auteurs du projet est cependant d'y toucher aussi peu que possible.

A leurs yeux, c'est la principale raison d'être des deux coupures

de Tourville et de Sartrouville. Grâce à la première, ils échappent à la difficulté de faire passer le canal devant Elbeuf, dans cette boucle accentuée et rétrécie de la Seine où le *thalweg* lui-même s'infléchit suivant une courbe de moins de 1,000 mètres de rayon. Ils sont aussi dispensés de rendre mobiles les deux ponts qui réunissent Saint-Aubin et Elbeuf, et ils respectent la ligne de Rouen à Serquigny.

En outre, en vue de supprimer définitivement le grand pont de Brouilly, à l'entrée de Rouen, et les deux ponts d'Oissel et du Manoir, le projet propose de rejeter cette partie de la grande ligne de Paris au Havre d'une rive de la Seine à l'autre, de façon à lui faire d'abord franchir le fleuve à Fréneuse, à quelque distance au-dessous de la dérivation, et ensuite la dérivation elle-même sur un pont que le relief naturel du terrain permet d'établir à 40 mètres au-dessus du plan d'eau du canal. Il est vrai qu'il faudra accéder à ce pont par de fortes rampes et des courbes assez raides peu compatibles avec des services de grande vitesse, mais l'inconvénient n'a paru que secondaire aux auteurs du projet.

La tranchée de Croissy rend au projet un service du même genre en lui évitant l'embarras de remanier les lignes de Saint-Germain et de Mantes et de couper des ponts aussi fréquentés que ceux du Pecq, de Bougival et de Chatou.

Un grand port à Clichy, un autre moins important à Poissy, qui continue à être l'objet d'une secrète prédilection; quatre ports secondaires aux Andelys, Vernon, Mantes, Argenteuil, et quelques autres aménagemens de détail, complètent les prévisions du projet, dont les auteurs estiment la dépense à 128 millions de francs. C'est moins de 700,000 francs par kilomètre. Ils demandent la concession, sans subvention ni garantie d'intérêt, pour une durée de quatre-vingt-dix-neuf ans, avec la jouissance, toutefois, pendant cette période, de la partie du lit de la Seine mise à sec par suite des travaux, ainsi que des surfaces du domaine public nécessaires à la construction et à l'exploitation.

Ils seraient, en outre, autorisés à percevoir, tant à la descente qu'à la remonte, par tonneau de jauge, 3 francs à titre de péage et 25 centimes comme droit de pilotage. A ces premières demandes, ils ont ajouté depuis celle de l'abandon à leur profit des droits de quai actuellement perçus par l'État, mais seulement sur les navires qui dépasseraient Rouen. Enfin, s'ils veulent bien admettre que la batellerie actuelle doit continuer à circuler gratuitement et sans être astreinte à aucune redevance, ils prétendent que, lorsqu'elle se servira de leurs ouvrages ou installations, elle pourra être tenue de les rémunérer au moyen de certaines taxes.

Tel est l'essentiel du projet, envisagé sous son côté technique. Disons tout de suite quelques mots des objections qu'il soulève.

V.

Les navires à vapeur de 6 mètres de tirant d'eau ont de 11 à 13 mètres de large, de 80 à 100 mètres de long. C'est un échantillon usuel dans le grand cabotage européen et la navigation de la côte d'Afrique. En revanche, dans la navigation transatlantique et des mers de l'Inde et de Chine, les tirans d'eau de $6^m,50$ à $7^m,50$ se rencontrent fréquemment. On les trouve davantage encore, et avec eux celui de 8 mètres, dans le trafic de l'Australasie. Les voiliers dont le tirant d'eau dépasse 6 mètres sont relativement rares.

On voit par là que la clientèle du canal pourrait être assez nombreuse. Encore faut-il qu'en dehors des motifs d'ordre commercial qui peuvent l'attirer, — et dont nous parlerons tout à l'heure, — cette clientèle trouve dans les conditions de navigabilité du canal une certaine facilité et une suffisante sécurité. Or, dans un semblable canal, dont il occupera près du tiers, tout au moins le quart de la section, le navire de mer est astreint à en suivre rigoureusement l'axe ou une direction très voisine. Il faut, en effet, que l'eau qu'il déplace puisse revenir en arrière en glissant sous sa quille et le long de ses flancs, en exerçant sur ses œuvres immergées des pressions qui s'équilibrent et s'annulent. S'il s'écarte de cette direction obligatoire, les pressions deviennent inégales; l'avant est sollicité dans un sens, l'arrière dans un autre, et le navire prend cette allure désordonnée qu'on appelle une *embardée*. Son avant se porte à droite, revient à gauche et ainsi de suite, à plusieurs reprises, très rapidement, jusqu'à ce que, venant à toucher la berge, il s'y appuie et y pénètre même, si la consistance du terrain le permet. Si le navire a le courant de bout, il se colle tout entier contre cette même berge, s'elevant quelquefois de plusieurs pieds sur la pente du talus. Si, au contraire, il a le courant dans le même sens que lui, il pivote autour de son avant, comme une porte autour de ses gonds; son arrière se porte sur la berge opposée; les ailes de l'hélice s'y brisent quelquefois, le gouvernail peut s'y fausser, et, en tout cas, la route est barrée. Le moyen de sortir de cet embarras consiste à alléger le navire, en déchargeant une partie de sa cargaison dans des chalands qu'il faut demander à la station la plus voisine. C'est une opération longue, coûteuse et qui, par surcroît, arrête la circulation des autres navires. Heureux en-

core quand on s'en tire sans grosses avaries, ce qui peut fort bien arriver dans le cas de berges rocheuses, et il s'en trouve en plusieurs endroits du tracé proposé.

Suivre l'axe ou une parallèle très voisine est déjà difficile quand on marche en droite ligne. Mais la difficulté s'aggravera considérablement dans un canal sinueux comme celui-ci, où la moitié du trajet se fera dans des courbes d'un rayon relativement court. On se rend compte, en effet, que, sur une courbe, l'orientation du navire change à chaque moment, ce qui nécessite l'action ininterrompue et très précise du gouvernail. Le moindre écart suffit, et le navire dévié subit l'accident que nous décrivions tout à l'heure.

C'est pour l'éviter que les bateaux exclusivement destinés à la navigation en rivière ou en canal sont munis de gouvernails à très large surface, dont l'action est extrêmement puissante. Tout autre est le gouvernail des navires de mer. La première préoccupation des constructeurs est de le préserver autant que possible du choc des lames, et on lui donne pour cela la plus petite surface possible. On pourrait bien, quand il navigue en canal, lui ajouter quelques ailettes, comme on l'a fait de tout temps en Hollande; mais ce ne serait là qu'un palliatif fort insuffisant, — et il faut admettre qu'en principe un navire de mer gouvernera moins bien dans un canal qu'un bateau de rivière.

Il est donc de toute nécessité de le mettre dans des conditions qui rendent sa gouverne aussi sûre que possible quand on lui fait entreprendre cette navigation pour laquelle il n'est point fait. La première et la plus indispensable de ces conditions est que le navire ait assez d'eau sous sa quille. Les 30 centimètres, appelés en langue maritime le *pied de pilote,* sont un minimum à peine suffisant pour franchir, en eau calme et à faible vitesse, une barre de petite étendue. L'expérience quotidienne des canaux maritimes aujourd'hui existans et de certains chenaux de grandes rivières a démontré d'une façon définitive qu'avec moins de 50 centimètres d'eau sous la quille, dans un canal de dimensions analogues à celles du projet, un navire gouverne toujours mal. Il serait prudent aussi de laisser dans la profondeur un certain logement aux matériaux que la violence du remous ne manquera pas d'enlever aux talus. Dans les parties surtout où le canal s'écarte du thalweg naturel du fleuve, celui-ci tendra toujours, surtout en temps de crue, à combler l'œuvre artificielle qui contrarie les lois invincibles de son régime.

Ce n'est donc pas avec $6^{m},20$ de profondeur que le canal pourra admettre des navires de 6 mètres de tirant d'eau. Comme, en outre, en passant de l'eau salée à l'eau douce, un semblable navire en-

fonce de 15 à 20 centimètres, en raison de la différence de densité des deux liquides, ce serait au moins 6m,70, c'est-à-dire 50 centimètres de plus que le projet, qu'il faudrait assurer en tout temps à la navigation. Si on ne le fait pas, si on s'en tient aux 6m,20, le canal ne sera accessible en tout temps, tout au plus, qu'aux navires de 5m,50. C'est déjà quelque chose, et les lignes régulières spécialement affectées à cette navigation pourraient très bien s'y conformer. Mais les lignes régulières sont loin d'être tout, et l'utilité d'un port consiste surtout à pouvoir s'ouvrir à cette navigation accidentelle que les circonstances commerciales y font appeler à tout moment, subitement, et aujourd'hui presque uniquement par voie télégraphique. On affrète alors, comme l'on dit, non pas ce qu'on veut, mais ce qu'on trouve, et généralement on trouvera plutôt des navires de 6m,50 que de 6 mètres, et surtout 5m,50. Le port de Rouen en fournit tous les jours des exemples. Ce ne serait donc plus ni 6m,20, ni même 6m,70, comme nous le disions tout à l'heure, mais encore 50 centimètres de plus, soit 7m,20, qu'il faudrait donner au canal pour permettre l'accès régulier de son terminus à des navires de 6m,50. Si on ne le fait pas, les grandes opérations commerciales lui échapperont, et la consolante affirmation des auteurs du projet qu'il ne doit nuire ni à Rouen, ni au Havre, sera en partie vérifiée.

Quant à la largeur, d'après les exemples dont on s'est d'ailleurs inspiré pour la déterminer, elle paraît admissible, sauf peut-être dans ces courbes de 1,500 mètres de rayon, si nombreuses, si longues quelquefois, où 10 mètres de plus qu'en alignement droit ne sauraient suffire à racheter l'effet d'un coup de barre un peu trop fort. Mais si elle est admissible pour le passage d'un navire, il est difficile de la considérer comme suffisante pour le croisement en marche de deux navires allant en sens contraire. L'exposé du projet est obligé de convenir que, dans cette opération délicate, la distance entre les bords opposés des deux navires peut n'être que de 3 mètres. Il n'y a pas de capitaine qui veuille courir une pareille chance d'abordage. Il faudra donc ici, comme partout ailleurs en semblable circonstance, qu'un des deux navires s'arrête et se tienne à la berge, laissant à l'autre le passage libre. C'est là une cause de ralentissement; mais cela vaut mieux que le risque d'une collision. Les causes de ralentissement ne manquent pas, d'ailleurs, tout le long de la route, et il n'est pas même certain qu'avec toute la lenteur et toute la prudence possibles, on évite toutes les chances d'accident. Entrer dans quatre écluses et en sortir, passer vingt-six fois dans l'étroit intervalle de 30 mètres que dégagera la travée mobile des ponts, c'est là une sorte de car-

rousel où il faut enfiler adroitement toutes les bagues sans se heurter une seule fois au poteau. Bien peu de navires sont taillés et équipés pour un semblable jeu, où une seconde d'indécision chez le pilote, le plus fugitif moment d'inattention, un peu de lenteur dans la manœuvre, le moindre accident de détail, peuvent occasionner un désastre.

La nuit, — car il est question d'une circulation de nuit, — tous ces risques seraient singulièrement aggravés.

On a parlé de 17 heures pour la durée du trajet. Or, il y a 185 kilomètres. Il est de notoriété qu'un parcours moindre, dans un chenal rectiligne en majeure partie, sans embarras d'écluses ni de ponts, ne s'effectue qu'exceptionnellement en moins de 25 ou de 26 heures. Il ne faudra pas se plaindre si on met ici 28 à 30 heures. C'est le temps qu'emploient aujourd'hui à la remonte les vapeurs de rivière, à qui leur petite taille permet une plus grande liberté d'allures. Enfin, il suffit de faire entrevoir les conséquences ruineuses qu'auraient, pour les navires retenus à Paris, des gelées prolongées, comme celles qui pendant près de deux mois viennent d'interrompre la circulation sur la Seine, entre Paris et Rouen. C'est là une éventualité que le commerce maritime n'aimera pas à courir.

En somme cependant, et sauf cette dernière objection, le projet, en ce qui touche à la navigation, ne se heurte à aucune impossibilité absolue : il est insuffisant. Mais approfondir, élargir, allonger les travées mobiles des ponts, ce ne sont là que questions d'argent.

La question des ponts, dont nous parlions tout à l'heure au point de vue de la navigation, est aussi celle qui émeut le plus les riverains de la Seine, Rouen en particulier, et le chemin de fer de l'Ouest.

Il s'agit, comme nous l'avons dit, de substituer au pont fixe un pont ayant une partie mobile d'une longueur que le projet estime suffisante à 30 mètres. Nous avons déjà dit ce que nous pensions de cette dimension au point de vue du passage des navires. Le projet ne s'y tient évidemment que dans une pensée d'économie. Une plus grande portée augmenterait, en effet, considérablement les difficultés d'exécution et, avec elles, la dépense. Mais, même avec la dimension adoptée de 30 mètres, cette transformation sera une œuvre coûteuse. Elle entraînera la démolition partielle des ponts sur une longueur beaucoup plus grande, quelquefois la démolition totale, et, dans tous les cas, la reconstruction complète de deux, quelquefois de trois piles dont le creusement du canal doit déchausser les fondations actuelles.

Au point de vue de la circulation, cette transformation des ponts est grave, elle nuit à des intérêts considérables en faveur desquels une possession séculaire a établi une très sérieuse prescription. Mais sa gravité n'est pas la même en tous les points. Là où la circulation est peu active, les arrêts dus à l'ouverture de la travée mobile seront de peu d'importance. L'inconvénient sera du même ordre que celui du passage à niveau d'un chemin de fer à travers une route ordinaire. Ces inconvéniens sont plus sérieux sur les ponts comme ceux de Saint-Denis, de la route d'Argenteuil, de Vernon, etc., où la circulation est importante. Mais ils s'accroissent très sensiblement, pour les ponts du chemin de fer de l'Ouest, du danger possible auquel une manœuvre mal faite, un signal oublié, peuvent exposer un train. Certains accidens dus à des causes de ce genre ont eu lieu en Amérique et ont pris le caractère d'épouvantables catastrophes.

Mais il est, sur le chemin de fer de l'Ouest, un pont, celui d'Argenteuil, où la circulation est actuellement de 106 trains par jour; elle se doublera, dans un avenir prochain, lorsque la nouvelle ligne d'Argenteuil à Mantes avec l'embranchement de Conflans à Pontoise sera ouverte à l'exploitation. Le pont sera alors parcouru par plus de 210 trains par vingt-quatre heures. Il est difficile, en présence d'une telle circulation, d'entrevoir la possibilité de l'ouverture d'une travée mobile dans le pont à un instant quelconque.

Surélever ces différens ponts à une hauteur suffisante pour laisser au-dessous un passage libre aux navires avec leur mâture serait certainement une solution coûteuse et par elle-même et par les remaniemens et les sujétions de toutes sortes qu'elle entraînerait dans les installations et l'exploitation du chemin de fer. C'est cependant elle qui devra prévaloir.

Le parlement anglais a exigé qu'il en fût ainsi pour les cinq voies ferrées que croise le canal de Manchester, et leur passage est assuré par autant de ponts fixes d'une seule portée, situés à 23 mètres au-dessus du plan d'eau du canal. C'est une très grosse dépense, mais elle paraît inévitable. Elle serait, sans doute ici, comme elle l'est à Manchester, entièrement à la charge de la compagnie du canal.

D'une façon générale, d'ailleurs, la compagnie du chemin de fer de l'Ouest, protégée par les stipulations formelles de son cahier des charges, entend n'avoir à supporter, du fait de la construction du canal, aucuns frais de quelque nature que ce soit. En eût-elle à supporter, que, grâce aux dispositions relatives à la garantie d'intérêt, ils retomberaient à la charge du budget.

Il semble également bien difficile d'imposer purement et sim-

plement à la ville de Rouen la coupure de ses deux ponts. La circulation quotidienne y est, moyennement, de près de 5,000 colliers et de 29,500 piétons. A certains jours, il y passe 7,500 voitures dans un espace de douze à quinze heures. On voit quel trouble profond jetteraient dans la vie de cette cité industrielle et commerçante des interceptions multipliées de sa principale circulation, interceptions qui seraient absolues, car les deux ponts, n'étant séparés que par une distance de 260 mètres, seraient forcément ouverts tous deux en même temps. La configuration du terrain ne se prête pas, d'ailleurs, à l'établissement de ponts surélevés. Reste la solution d'une déviation du canal qui consisterait à lui faire contourner à distance convenable le faubourg de Saint-Sever. Mais outre qu'elle recouperait encore des voies de communication d'une certaine importance, elle est fort onéreuse. Aussi les auteurs du projet la repoussent-ils avec vivacité. Ils s'étonnent de l'émotion des Rouennais, qui devraient, au contraire, assurent-ils, être heureux de voir tant de millions de tonnes passer devant leurs yeux. Il est permis de penser que, s'ils avaient le choix, les Rouennais aimeraient encore mieux les voir s'arrêter sur les quais. Il n'importe : le projet s'en tient à la coupure des ponts de Rouen : elle est nécessaire au canal, cela lui suffit; c'est au nom de l'intérêt maritime qu'il la réclame, en vertu d'un principe dont il semble être l'inventeur et qui consiste, suivant ses propres expressions, « dans la subordination de la terre à la mer. » Cela pourrait mener à de singulières conséquences.

Jusqu'à présent, toutes les objections soulevées par le projet semblent pouvoir se résoudre plus ou moins heureusement à coups d'argent. En sera-t-il de même de celles que je voudrais encore signaler à l'attention du lecteur avant d'abandonner le point de vue technique?

Le creusement du canal comporte, d'après le projet, l'enlèvement de 41 millions de mètres cubes de déblais à peu près. C'est un peu plus qu'au canal de Manchester, où le cube n'est que de 35 millions de mètres cubes. C'est quatre fois plus qu'au canal de Corinthe. Cette grande quantité de terre, où la logera-t-on? Le projet prévoit d'abord le comblement des bras non navigables de la Seine, ce qui, en réduisant le débouché disponible, pourrait, dans les grandes crues, agrandir sur les terres en amont le périmètre de la zone d'inondation. Ensuite, c'est sur ces îles, aujourd'hui si verdoyantes, un des charmes de cette magnifique vallée, qu'on amoncellera en épais remblai la craie et le gravier qui les stériliseront à tout jamais ; enfin, comme on ne se sera ainsi débarrassé que de la moindre partie des déblais, avec l'excédent, on

dressera sur la rive gauche, tout du long du fleuve, une banquette continue qu'on assure devoir être fort utile à la défense du pays en cas d'investissement de Paris par une armée ennemie.

Cette éventualité d'une guerre malheureuse est bien souvent invoquée, et un trop grand nombre de chemins de fer ont dû à l'épithète de stratégiques des subventions et des garanties d'intérêt qu'on ne pouvait justifier par des considérations économiques. C'est un argument poignant et douloureux dont il conviendrait de n'user qu'avec discrétion et qui n'est guère de mise pour dissimuler l'embarras où l'on est de trouver un lieu de décharge pour tous ces matériaux.

Cette banquette, en outre, qui aurait forcément plusieurs mètres de haut, c'est la dépréciation de toutes les propriétés qu'elle viendrait séparer de la Seine, leur bouchant la vue, détruisant tout l'agrément de ces lieux renommés par leur pittoresque. Il y a là, pour les riverains, un dommage qui ne serait compensé qu'insuffisamment par une indemnité pécuniaire, quelque élevée qu'elle soit.

Il y a autre chose encore. Entre Vernon et Méricourt, sur 30 kilomètres, entre Meulan et Poissy, sur 17 kilomètres, les $6^{m},20$ prévus au projet pour la profondeur du canal doivent être entièrement creusés en contre-bas du fond du lit actuel de la Seine. Il en résultera qu'en temps de basses eaux et précisément pendant une partie de la saison chaude, toute l'eau du fleuve se trouvera concentrée dans cette étroite cuvette de 70 mètres de large à la partie supérieure, laissant à découvert le reste du lit sur une largeur de 150 à 200 mètres. Cet abaissement du niveau provoquera certainement l'asséchement des terres riveraines, tarira leurs puits et leurs sources.

En outre, cette vaste surface alternativement couverte et découverte, suivant les variations du débit, deviendrait aussitôt un marécage à l'aspect désolé et d'autant plus pestilentiel que les eaux y déposeraient une partie des déjections et des immondices dont Paris et les communes voisines continuent imperturbablement de confier l'enlèvement au grand fleuve. Il y a là un juste sujet d'inquiétude. A une époque où l'hygiène commence à prendre dans les préoccupations de tout le monde la place qu'elle devrait y tenir depuis longtemps, il conviendra sans doute d'obtenir à cet égard, avant d'aller plus loin, l'adoption de dispositions efficacement préservatrices de la santé publique.

VI.

Quelque valeur qu'on puisse attacher aux objections que soulève la partie technique du projet de Paris port de mer, aucune, on le

remarquera, n'est absolument dirimante. On y peut échapper par des modifications du projet, qui ne se traduiront jamais que par un supplément de dépense, considérable, il est vrai. Sans doute, quoi qu'on fasse, on n'aura jamais rien qui ressemble à ces grands fleuves maritimes, la Tamise, la Mersey, l'Escaut, le Tage, dont les embouchures, par leur vaste étendue, leur profondeur, leur facile accès, sont plutôt une continuation de l'océan; rien non plus qu'on puisse comparer à la Clyde, à la Tyne, au Saint-Laurent, auxquels un travail habilement conduit pendant quinze et vingt ans a donné en profondeur et en largeur les dimensions de véritables bras de mer, et qui font de Glascow, de Newcastle et de Montréal des ports de premier ordre. Ce qu'on pourra obtenir, quelque peine et quelque argent qu'on y mette, ne sera jamais qu'une route longue, sinueuse, où la circulation sera toujours difficile, lente, non exempte d'accidens, et qui, néanmoins, aura coûté fort cher.

Mais l'utilité est la mesure des choses, et si cette route, malgré ses imperfections, doit avoir une utilité suffisante pour compenser les sacrifices de toute nature qu'elle imposera, il ne faut pas hésiter à la faire. Voyons donc cette utilité.

Qu'espère-t-on tout d'abord? Mon Dieu! on procède assez modestement, et pour débuter, le projet ne prévoit pour la première année qu'un mouvement de 1,260,000 tonneaux, fournis à raison des deux tiers, soit 840,000 tonneaux, par la navigation au long cours, le reste par le cabotage.

Or, à Rouen, le mouvement qui, en 1889, a été de 822,000 tonneaux, se compose de 126,000 tonneaux seulement au long cours, de 522,000 au grand cabotage et de 175,000 au petit.

Les longs courriers, en effet, ont des tirans d'eau qui leur rendent difficile l'accès de la Seine maritime, ils n'y viennent qu'exceptionnellement; et tant que l'amélioration si désirable de cette partie du fleuve n'aura pas été réalisée, Rouen ne sera qu'un port de grand cabotage. C'est au Havre que les longs courriers continueront d'aller, et leur proportion dans le tonnage général de ce port est, en effet, presque égale à celle du grand cabotage (969,000 tonneaux contre 1,060,000). Remarquons d'ailleurs, en passant, que plus de la moitié du tonnage (500,000 tonneaux) au long cours du Havre appartient aux grandes lignes transatlantiques, postales et autres, auxquelles la nature accélérée de leur service interdirait en tout cas la montée de la Seine.

Ce n'est donc pas en drainant le long cours actuellement dirigé sur les deux ports du Havre et de Rouen, défalcation faite des 500,000 tonneaux dont nous venons de parler, qu'on réalisera les espérances sur ce point des auteurs du projet.

Leurs visées sont, d'ailleurs, plus hautes; ce n'est pas le trans-

port à Paris du mouvement maritime des deux ports de la Basse-Seine qui suffirait à leurs vastes ambitions. Ils veulent avoir dans quelques années un mouvement d'au moins 5 millions de tonnes, c'est-à-dire près du tiers du mouvement maritime de toute la France. Ils prétendent faire de Paris un des grands ports du monde, le rendre au moins l'égal de ces grands entrepôts de l'Europe qui s'appellent Londres et Liverpool, y amener tous ces nombreux navires qui aujourd'hui vont à Anvers, à Rotterdam et à Hambourg. Pour déterminer ce changement de courant du commerce maritime, il faut lui offrir des avantages substantiels, et l'économie des frais de transport est certainement de tous le plus propre à toucher. Or, d'après le projet, cet avantage, indispensable au succès de l'entreprise, résultera : 1° de la facilité de trouver à Paris un fret de sortie généralement égal aux deux tiers de celui d'entrée ; 2° de la suppression du transbordement à Rouen ; 3° du moindre prix du transport de Rouen à Paris.

Quant au premier point, il faut remarquer tout d'abord que cette proportion entre le fret d'entrée et le fret de sortie ne se réalise actuellement dans aucun de nos ports. A Marseille et à Bordeaux, où elle est le plus favorable, elle ne dépasse pas 60 pour 100 ; à Dunkerque, elle est de 36 pour 100 ; au Havre, de 52 pour 100 ; à Rouen, de 26 pour 100 seulement. En mettant ensemble tous les ports de France, on trouve que le fret de sortie en poids ne représente que 46 pour 100 du fret d'entrée. Cette situation s'explique naturellement. Nous importons principalement des matières premières, lourdes, encombrantes, de bas prix, constituant, pour ceux qui nous les envoient, un excellent élément de fret. Au contraire, nous exportons surtout des produits fabriqués, d'une grande valeur, sans doute, mais de faible poids, et cela est plus vrai encore à Paris que partout ailleurs. Or, comme on l'a très justement dit, en marine, la valeur ne paie pas. Mieux vaut transporter 100,000 fr. de charbon que 20 millions de soieries. On ne voit donc pas que le fait de charger à Paris doive accroître l'importance du fret de sortie.

L'économie du transbordement paraît réelle, au premier abord. Quant à ce qu'elle représente, on a beaucoup disputé autour de 1 franc et de 0 fr. 75. Pour beaucoup de marchandises, telles que les grains, la houille, le transbordement du navire dans un chaland coûte beaucoup moins. Pour quelques autres, les longs bois de charpente, par exemple, il coûte beaucoup plus. On peut d'ailleurs admettre l'un ou l'autre des deux chiffres ; il importe peu. L'économie est plus apparente que réelle. Elle n'est, en effet, applicable en totalité qu'à la très petite fraction de marchandises qui serait

consommée à Clichy même. Mais tout le reste, destiné soit à Paris, soit aux régions au-delà de Paris, devra nécessairement être transbordé à Clichy. On fera à Clichy ce qu'on eût fait à Rouen, et on le fera souvent dans des conditions plus onéreuses. Les prix de la batellerie, en effet, sont faits entre Rouen et le centre même de Paris, Javel, le port Saint-Nicolas, l'île Louviers, Bercy, etc., et de ces divers points, les marchandises, pour se rendre à leur destination définitive, n'ont à supporter qu'un camionnage de peu d'importance. En revanche, les arrivages par navires de mer, une fois à Clichy, devront effectuer par eau, sur rails ou sur essieux, un dernier transport, qui, en raison de l'éloignement, sera souvent fort coûteux, certainement plus coûteux, en tout cas, que le transbordement lui-même.

On affirme, il est vrai, que la création du port de Clichy aura pour conséquence un déplacement du centre de l'activité industrielle et commerciale de Paris. Industriels, négocians, banquiers, tout le monde voudra se rapprocher du port, et Paris, glissant, en quelque sorte, sur ses assises, viendra s'asseoir plus à l'ouest. Ce ne sera, en tout cas, ni l'affaire d'un jour, ni une petite dépense, et il serait bon, dans l'appréciation du projet de Paris port de mer, de tenir compte des dépréciations qui frapperaient, s'il se réalise, la plupart des grandes institutions industrielles et commerciales de la ville.

Enfin, l'argument fondamental est que le transport entre Rouen et Clichy par navire de mer serait plus économique que celui de Rouen à Paris par bateau de rivière. Nous avons déjà fait observer qu'il convenait de tenir compte de la différence des points d'arrivée, qui constitue un avantage sérieux pour le bateau de rivière. Quant au prix du transport en lui-même, nous avons vu aussi que le fret du bateau de rivière tend à descendre au-dessous de 3 francs, et que le bateau de rivière, en vertu des droits acquis, circulera sans payer de taxe au canal. Le navire de mer surchargé du péage de 3 fr. 25 à la remonte, d'autant à la descente, pourra-t-il faire des conditions meilleures que son humble concurrent? c'est peu croyable, car le navire construit, équipé pour la navigation maritime, coûte beaucoup plus cher, et de première mise et de frais journaliers, que l'ensemble des bateaux de rivière, remorqueur compris, capables de recevoir le même chargement que lui.

Un fait concluant à l'appui de cette considération existe en Amérique. Le Saint-Laurent est accessible aux grands navires de mer jusqu'à Montréal. A 50 kilomètres à peine au-delà de cette ville, en remontant le grand fleuve, est le lac Ontario, puis derrière, l'Érié,

puis le Huron, et enfin le Michigan, tous réunis les uns aux autres par une canalisation déjà importante. Pourquoi, par l'approfondissement de ces quelques tronçons de canaux, n'avoir pas ouvert aux bâtimens de mer ces lacs immenses où semblent, à première vue, les appeler des ports comme Toronto, Rochester, Buffalo, Détroit, et enfin dans l'enfoncement du Michigan, après Milwaukee, le grand emporium de Chicago?

L'esprit d'entreprise ne manque pas aux Américains. Pourquoi n'ont-ils pas voulu tenter celle-ci? Par cette raison très pratique et très sensée, que la navigation des lacs, calme et sûre, n'exige pas l'appareil coûteux destiné à résister aux fureurs de l'océan; qu'un bateau de construction légère, avec un armement sommaire et un équipage réduit, y rend les mêmes services à un moindre prix, et qu'il est encore plus avantageux, en somme, de transborder la marchandise à Montréal que d'envoyer le navire de mer aller la chercher là où, plus économiquement que lui, le bateau des lacs peut se transporter.

Ce qui est vrai là-bas est vrai ici, et par les mêmes raisons.

Ici, en outre, les demandeurs en concession ont dû s'engager à respecter les droits acquis à la batellerie; ils devront lui laisser la liberté de circulation et ne pourront la frapper d'aucune taxe. Il y a là un principe de justice qui ne peut être violé. C'est donc seulement aux navires de mer qu'on pourra demander un droit de 3 fr. 25 par tonneau de jauge, tant à la montée qu'à la descente, soit 7 fr. 50 pour un voyage complet. Le bateau de rivière ne paiera rien.

Pour atténuer les conséquences de cette inégalité de traitement entre les deux modes de transport, le projet admet, sans d'ailleurs donner ses motifs, que les armateurs ne réclameront pas pour Paris un fret plus élevé que pour Rouen. La chambre de commerce de Dunkerque, qui a très bien étudié cette question, a démontré que cette hypothèse ne se réaliserait pas pour le grand cabotage, c'est-à-dire pour les navires venant d'Angleterre, d'Espagne, de Portugal, des mers du Nord et de la Baltique, qui, s'ils remontent à Paris, feront, dans le cours de l'année, un moindre nombre de voyages que s'ils s'arrêtent à Rouen. Pour les transports des charbons de Cardiff, par exemple, si le voyage, aller et retour, est de neuf jours avec Rouen pour terminus, dans les conditions les plus favorables, il serait de douze à treize avec Paris. Ce serait, dans le premier cas, dix voyages par trimestre, et seulement sept et demi dans le second. Il en résulterait, en tenant compte de la taxe perçue à chaque voyage, un excès de plus de 5 francs par tonne sur le

prix pour Rouen. C'est beaucoup plus que ce que demande la batellerie pour prendre ce charbon à Rouen et l'apporter à Paris.

Tout au plus, donc, seraient-ce les longs courriers pour qui cette considération de quelques jours de plus, ajoutés à une traversée déjà longue, serait de moindre importance. Mais nous avons vu que les longs courriers ne seront pas fréquens. Pour tous les bâtimens de mer s'engageant dans le canal, il y aurait aussi à tenir compte d'une surprime d'assurances, ce qui n'a pas lieu avec les bateaux de rivière, dont le fret comprend l'assurance.

La batellerie, avec ses bas prix, — et ils ne sont pas à leur limite extrême, — fera donc les transports à des conditions plus avantageuses pour le commerce que les navires de mer. Il n'y aurait à peu près égalité de conditions que s'il n'était pas perçu de taxes sur le navire de mer. Mais alors pourquoi faire cette grosse dépense, dont on ne sera pas rémunéré, et qui n'aura même pas servi à assurer une économie de transport?

Mais, dira-t-on, et Anvers? la laisserez-vous en possession paisible de ce vaste champ d'action qui s'étend jusqu'en Suisse, en comprenant et nos provinces de l'Est, et l'Alsace et la Lorraine, et une partie de l'Allemagne méridionale?

Observons que, soit par chemin de fer, soit par eau, Anvers est plus près que Paris de Givet, de Charleville, de Longwy, de Luxembourg, de Metz, et même de Strasbourg. La différence est à l'avantage de Paris sur les directions de Mulhouse, Belfort et Bâle. Si donc les marchandises arrivaient de la mer au même prix à Paris qu'à Anvers, et qu'ensuite leur réexpédition dût avoir lieu à un prix rigoureusement basé sur la distance à parcourir, Paris ne devrait logiquement comprendre, dans son rayon d'action, que la partie tout à fait méridionale de l'Alsace et la Suisse, et abandonner le surplus à sa rivale. Mais la règle kilométrique n'est pas celle qui préside aux opérations de transport à grande distance. Plus la distance augmente, plus le prix kilométrique diminue. C'est ainsi qu'entre Rouen et Le Havre, d'une part, et les régions de l'Est: Longwy, Nancy, Varangeville et même Strasbourg, s'effectuent dès aujourd'hui, par chemin de fer, mais surtout par eau, des transports qui, d'après la règle des distances kilométriques, devraient appartenir à Anvers.

Ce mouvement, qui a toujours existé, qui se développe progressivement, est susceptible d'extension. On peut y aider beaucoup, chacun dans sa sphère : la batellerie, par une meilleure organisation, un esprit commercial plus actif, qui voudra découvrir les occasions de transport en créant et en entretenant des relations

suivies avec le commerce et l'industrie des régions où actuellement Anvers a envoyé ses courtiers; les chemins de fer, par des combinaisons de tarifs communs et internationaux visant toutes les circonstances du transport. Tarifs de transit, ces combinaisons échapperont, il faut l'espérer, à l'anathème dont sont frappés ceux qu'on persiste à appeler tarifs de pénétration. Ces combinaisons sont d'autant plus réalisables, qu'aujourd'hui les ports de la Seine possèdent, pour communiquer par voie ferrée avec le reste du pays, des itinéraires plus courts que celui qui passe par Paris. Vers Reims, notamment, et par Reims vers toute la région de l'Est, le gain n'est pas inférieur à 50 kilomètres. On peut, par là, faire à Anvers une concurrence efficace.

En ce qui concerne plus spécialement Paris, la navigation fluviale peut, en utilisant complètement les améliorations récentes de la Seine, y amener, là où on voudra, le long de ses quais, les marchandises à des prix de 3 francs et même au-dessous. On ne voit pas non plus pourquoi la compagnie de l'Ouest et les chemins de Ceinture ne combineraient pas un tarif à prix ferme de 3 fr. 50 à 4 francs les 1,000 kilos, soit 0 fr. 0275 à 0 fr. 03 par tonne-kilomètre, pour des transports par trains complets de Rouen en un point quelconque de la périphérie de la capitale. Par ces deux voies, on pourrait de la sorte, sans rien troubler, sans frais nouveaux, en utilisant seulement les moyens actuels, faire de Paris une très grande place d'entrepôt, un vaste centre d'approvisionnemens dont les ports de la Seine seraient comme les portes d'entrée. Un canal maritime, même dans des conditions très supérieures à celles si critiquables du projet actuel, ne pourrait pas donner mieux.

Que faut-il encore pour donner à ces entrepôts une importance égale à celle souhaitée par les promoteurs de Paris port de mer? — Il faut faire ce qu'on tarde trop à faire, ce que, de toutes façons, on devrait faire, même dans l'hypothèse où le projet de cette voie maritime se réaliserait. Il faut donner au Havre un accès facile à tout moment de la marée pour les plus grands transatlantiques. Il faut ouvrir la Seine maritime aux navires de 7 mètres à $7^{m},50$ de tirant d'eau. Les ports de la Seine n'y sont pas seuls intéressés: Paris l'y est autant, et avec Paris tout le reste de la France.

Alors Le Havre, merveilleusement placé pour recevoir les paquebots à marche rapide et les grands caboteurs, Rouen, devenu véritablement un grand port, et Paris un immense entrepôt, n'auront plus à redouter la concurrence d'aucune place commerciale.

Un mot encore. On a dit: partout on se préoccupe de creuser ces grands canaux de pénétration (c'est ainsi qu'on les appelle) qui amèneront les navires de haute mer au sein des capitales et des

grandes villes. Ferons-nous donc moins que Bruxelles, Rome et Manchester?

Il est probable, en effet, que ces divers projets ont eu une certaine influence sur le réveil de Paris port de mer. — C'était, il y a trois ans, une sorte d'entraînement suggestif, comme celui qui fit se noyer les moutons de Panurge. On a même parlé alors de Vienne port de mer. Il est aujourd'hui question de Cologne port de mer, ce qui est beaucoup moins inexécutable, mais probablement assez superflu, puisque Anvers et Rotterdam sont là. Avant, d'ailleurs, de tirer de ces rapprochemens la conclusion que Paris port de mer est à faire, il faudrait voir si les conditions et les données sont les mêmes. Rome port de mer n'est pas près d'être fait, et rien n'indique que l'opération repose sur une appréciation raisonnée des besoins économiques de la ville éternelle. En tout cas, de Rome à Fiumicino, il y a moins de 30 kilomètres. De Bruxelles à l'Escaut par le Rupel, il y a davantage. Les exigences y étaient en revanche plus modestes qu'ici : les difficultés y seraient beaucoup moindres, et cependant le coût kilométrique y dépasse sensiblement celui du projet que nous venons d'examiner. Quant au ship-canal de Manchester, qui s'exécute en ce moment, qui, avant deux ans, sera en exploitation, les motifs qui ont déterminé sa construction ne se retrouvent pas ici.

A Manchester, il s'agit surtout d'une grande navigation transatlantique au parcours de laquelle les 56 kilomètres du canal peuvent s'ajouter, sans influence bien sensible, sur le prix du voyage. En outre, le fret de sortie fourni par toutes les grandes industries et les charbonnages dont les produits rayonnent vers Cotton-City est égal et probablement supérieur au fret d'entrée. Enfin, entre la grande cité manufacturière et la Mersey, il y a actuellement une circulation de près de 10 millions de tonnes, qui, en cumulant les taxes devenues excessives du port de Liverpool, les frais résultant de l'organisation oppressive de son camionnage et les prix élevés des chemins de fer coalisés, paient pour leur transport de 15 à 26 francs, suivant les espèces. Réduire des deux tiers, peut-être plus, ce chapitre de leur prix de revient a paru aux manufacturiers de Manchester un avantage suffisant pour les engager à souscrire, sans espoir de rémunération directe, le capital de 200 millions (plus de 3 millions 1/2 par kilomètre) qui leur a été demandé tout d'abord, qui est aujourd'hui absorbé et auquel il faut, par des émissions successives d'obligations, ajouter de gros supplémens.

Conclure par analogie dans des affaires de ce genre, c'est vouloir tomber dans de coûteuses erreurs.

Résumons-nous. Un demi-siècle de travaux, dont la réussite incontestée est un honneur pour notre pays, a fait de Rouen et de la Seine ce que nous les voyons. Leur influence sur le développement de la prospérité publique s'est fait progressivement sentir par l'accroissement du trafic et les diminutions successives des prix de transport. Achevés d'hier, ils n'ont pas encore donné tous les résultats qu'on doit en attendre. Par eux, par le chemin de fer, Paris, sans avoir à se déplacer, sans avoir à transporter à l'ouest tous ses établissemens, toute sa vie d'affaires, peut, quand les intérêts commerciaux et financiers y trouveront leur compte, devenir un des grands entrepôts du monde. Et c'est là ce qu'on voudrait détruire! Et dans quel dessein?

Substituer à la Seine ainsi améliorée une voie qu'on appelle maritime, mais qui sera toujours pour le navire de mer une étroite et sinueuse rigole, d'un parcours lent, difficile et souvent dangereux; troubler toutes les communications entre les populations des deux rives de la Seine; couper en deux une des cités les plus actives, les plus industrieuses du pays; rendre difficile et onéreuse l'exploitation d'un de nos grands chemins de fer; déshonorer l'admirable vallée de la Seine, en stériliser les bords, y déprécier les propriétés; transformer en cloaque pestilentiel une partie de ce beau fleuve, voilà ce que l'on veut. Et pourquoi? Pour des avantages économiques dont la supériorité n'a pu être prouvée, et qui ne sauraient, dans les hypothèses les plus favorables, dépasser ceux que la situation actuelle, sans incertitudes, sans aléas, sans déceptions, sans nouveaux frais, permet d'obtenir dès aujourd'hui; et tout cela, au prix d'efforts considérables et d'une dépense qui sera peut-être le triple de celle qu'on annonce tout d'abord.

La conclusion s'impose.

Rêver une œuvre gigantesque est moins difficile que de faire une chose utile. Mais, en ces matières, les choses utiles sont seules dignes d'occuper notre raison, d'émouvoir notre patriotisme.

J. Fleury.

UNE

OPHÉLIE TCHÉRÉMISSE

ESQUISSE DE MŒURS.

I.

Deux misérables rosses de la poste locale me traînaient dans les montagnes de l'Oural, par-delà le Volga, d'un village à un autre, dévoré par la plus vive impatience de parvenir à la grande route, dans la naïve conviction que j'y trouverais un terme à tous les maux, à toutes les incommodités de mon voyage. Ai-je besoin d'ajouter que je fus cruellement désillusionné?

Mais ce n'est pas de cela qu'il s'agit pour le moment, et je n'ai nullement l'intention d'agacer les nerfs de mon lecteur par une description minutieuse de toutes les horreurs des routes vicinales.

Chez nous, dans la Russie centrale, ces chemins sont devenus un anachronisme. Mais dans ces régions lointaines, que les chemins de fer ne sillonnent pas encore en tout sens, la route postale existe toujours, avec toutes ses vicissitudes, dans toute sa poésie primitive, enivrante, dont on se souvient longtemps, non sans un frémissement mêlé d'une douce tristesse.

Ma mémoire évoque les tableaux des villages tchérémisses se suivant l'un l'autre... La pensée travaille fiévreusement... Je vois dans mon imagination les huttes noircies par le temps... De cœur, je participe à l'existence de ces pauvres gens, aux petites joies

conformes à leur misérable condition, rares éclaircies d'une vie toute de privations et d'un dur labeur... Puis le craquement des poutres disjointes d'un pont sous les sabots des chevaux me fait brusquement sortir de ma rêverie et vient donner un cours différent à mes idées, une fois en pleine campagne, dans des champs de blé à perte de vue.

A l'heure de midi, la chaleur devient suffocante sous un ciel sans nuages. Quel soulagement, alors, de s'enfoncer dans une grande forêt, sous les arbres centenaires projetant une ombre rafraîchissante, s'élevant comme des murailles de verdure des deux côtés du chemin!

Le *jamchtchik* (postillon) tchérémisse se balance paresseusement, assis de côté, sur le siège, et fait retentir mélancoliquement son : Hi! Éi! prolongé.

Nous montons une colline au pied de laquelle serpente une étroite rivière, tourmentée dans deux endroits par une eau bouillonnante; l'un de ces tournans tout à côté du chemin, l'autre plus avant dans la campagne. Au-delà de la rivière, on voit, disséminées, les huttes d'un village portant plusieurs noms, à ce que dit mon jamchtchik.

— Nous autres, nous l'appelons Sarkino, ajoute-t-il.

— Qu'à cela ne tienne! je l'appellerai Sarkino, moi aussi.

Nous le traversons ventre à terre, avec le brio des cochers de poste, qui réservent toute la vitesse de leurs chevaux pour passer les villages à grand éclat. Sur le versant de la colline, on voit une haie d'enceinte autour du village.

Quelqu'un, qui avait probablement entendu de loin la clochette postale, tenait ouvert pour notre passage le primitif portail en poutres à peine équarries. Je vis une svelte jeune fille, portant le costume pittoresque des femmes tchérémisses : longue tunique ou plutôt chemise blanche en tissu de laine, richement brodée de laines de toutes les couleurs, retenue à la taille par une large ceinture, sabots d'écorce blanche sortant d'un pantalon également blanc. Dans ses longues nattes d'un châtain clair, une fleur de camomille. Au front, une couronne des mêmes fleurs. Elle était vraiment jolie et passait pour la première beauté du pays. L'ovale pur de son visage, des yeux bleus sympathiques, malgré une expression de triste méfiance; le sourire enchanteur de ses lèvres finement dessinées, tout en elle était charmant. Mais quel étrange ornement que ces fleurs de camomille, qui lui allaient à ravir, pourtant!

Je me penchai hors de mon *tarantass* (voiture à moitié close) pour la regarder de plus près. Comme nous descendions la colline, le jamchtchik avait ralenti l'allure des chevaux.

J'entendis la jeune fille nous parler et fis arrêter.

— Que veut-elle? demandai-je au jamchtchik.

— De l'argent, me répondit-il.

Puis il ajouta :

— Une orpheline... qui n'a pas sa raison, la Karatchaïka.

Je pris quelque menue monnaie dans ma bourse et fis signe à l'orpheline. Elle approcha lestement, fixant sur moi un regard méfiant, tout en continuant à nous parler. Je ne pus comprendre que le mot d'Azamat, ayant eu un cocher qui s'appelait de ce nom.

Je lui mis la monnaie dans la main. Toute sa figure s'épanouit d'un rayonnement de joie. De sa main droite, elle passait une à une les petites pièces d'argent dans sa main gauche.

Les chevaux, ne pouvant tenir longtemps en place sur le versant de la colline escarpée, tirèrent subitement en avant. Elle nous courut après, nous criant toujours quelque chose où je crus discerner encore le nom d'Azamat. Mon *tarantass* traversa avec fracas un pont de poutres presque mobiles. L'escarpement de la colline me déroba un moment la vue de la beauté tchérémisse. En remontant le versant de la rive opposée, j'aperçus de nouveau la jeune fille nous suivant d'un regard rêveur. Dans son costume blanc bariolé de vives couleurs, avec sa couronne de fleurs de camomille, elle faisait un effet vraiment pittoresque sur le fond vert sombre de la prairie.

Ce ne fut pas sans peine que j'obtins de mon jamchtchik, indolent comme tous les Tchérémisses, de m'expliquer ce que disait la Karatchaïka.

— Elle demande si nous n'avons pas vu son Azamat! me dit-il enfin, appuyant sur ce qu'il appelait sa mendicité.

Il me raconta qu'elle était orpheline, « sans raison, » c'est-à-dire folle, et que voilà plus d'un an qu'en toute saison, hiver et été, elle se tenait à l'entrée du village, demandant à tous les passans s'ils n'avaient pas vu son Azamat?

Je ne l'ai plus revue, la jolie Karatchaïka ayant disparu ce même été. Une autre fois que je dus m'arrêter pour quelques heures à Sarkino, on me conta la lamentable histoire de cette Ophélie tchérémisse.

II.

Ce n'étaient pas sa grande *izba* haute et claire et ses granges regorgeant de blé qui faisaient l'orgueil et le bonheur du vieux Iwak. C'était sa fille dont il était fier! sa belle Karatchaïka, son « trésor, » comme il disait. Elle méritait, en effet, l'affection de son père, les empressemens de tous les jeunes gens du village et

des alentours. Sa beauté était vantée dans le « monde tchérémisse » qui embrasse bien une trentaine de verstes.

Elle n'avait pas sa pareille : grande et svelte, jolie de visage, avec les plus belles nattes longues, elle était sage et laborieuse; elle savait coudre et broder comme pas une de ses compagnes.

Il n'y avait pas à s'étonner que son père ne voulût pas se séparer d'elle. Les voisins mêmes lui donnaient raison de tenir éloignés les prétendans; de la surveiller avec tant de vigilance que même les plus audacieux ne trouvaient pas la possibilité de l'enlever. Qui aurait pu croire que ce serait là précisément la cause du malheur effroyable qui devait arriver!

Néanmoins, Iwak avait beau être sévère, garder sa fille jalousement, ce gaillard d'Azamat trouva moyen de la voir, de lui parler. Le cœur de la jeune fille une fois gagné, les serrures, les cadenas ne tinrent plus. Les chiens mêmes cessèrent d'aboyer.

Bien qu'Azamat aimât la jolie Karatchaïka plus que son âme, comment un pauvre diable tel que lui aurait-il pu songer sérieusement à aborder le hautain Iwak, pour acquitter la forte somme d'*olon* (rachat de la fiancée) que ce dernier demanderait indubitablement, s'il n'eût été encouragé par la jeune fille elle-même?

D'après les coutumes tchérémisses, aucun père ne mariait sa fille de son plein gré; aucun jeune homme n'obtenait sa fiancée autrement que par un enlèvement de vive force. Mais, habituellement, tout s'arrangeait moyennant l'*olon*. Le père de la jeune fille se jetait en tempêtant dans la maison du jeune homme sans qu'il lui fût permis de voir le nouveau couple; on faisait grand bruit; on débattait longtemps le prix du rachat qui, ordinairement, ne dépassait pas une trentaine de roubles; ensuite, on se mettait à boire, et la grande affaire était bâclée à la satisfaction générale. Avec Iwak, ce serait bien différent. Il n'entendait pas plaisanterie et ne se dessaisirait pas de sa fille à si bon compte, croyant à la sécurité de ses cadenas et ne se doutant guère de ce qui se passait dans son potager.

Une sombre nuit d'été enveloppait de ses voiles constellés d'or le village, la forêt, les vastes champs ensemencés et les montagnes dans le lointain. Le calme nocturne n'était de temps en temps interrompu que par les aboiemens d'un chien ou le hennissement d'un cheval qu'un paysan plus prévoyant que les autres avait fait rentrer du pâturage à l'écurie; puis, tout retombait dans le silence. Par intervalles, on entendait le cri perçant d'un oiseau de proie, auquel répondaient les moineaux, les alouettes, les hirondelles.

Tout à coup, une fenêtre de l'izba d'Iwak donnant sur le potager fut ouverte, et une ombre féminine se glissa furtivement, sans

bruit, le long du remblai garnissant les chaumières, sur lequel les paysans s'assoient pour faire un bout de causette dans leurs momens de loisir.

Cette ombre disparut dans le potager et deux voix se mirent à chuchoter sous un grand buisson touffu :

— Eh bien ! mon chéri, les as-tu apportées ?

— Oui, ma douce aurore ; les voici.

Deux anneaux aux reflets métalliques brillèrent dans la main du jeune homme. C'étaient deux bagues en argent ; l'une plus grande, l'autre plus petite. Azamat et Karatchaïka allaient tenir leur *chergaz wastaltas*, échanger leurs bagues de fiançailles.

Karatchaïka en prit une et, toute pensive, se mit à contempler l'anneau scintillant. Une crainte mystérieuse lui étreignait le cœur, qui battait à éclater ; par momens, il semblait s'arrêter tout à fait et ne reprenait ses pulsations que pour se serrer convulsivement. Les inquiétudes de Karatchaïka se communiquèrent à Azamat, qui se tenait là, sombre, immobile.

Tous deux restèrent longtemps sans se parler, abîmés dans les plus tristes pensées. Le premier à rompre ce silence de mauvais augure fut Azamat.

— Ne sois pas si peureuse, mon beau soleil, dit-il enfin, en l'enveloppant d'un regard tendre.

— Je tremble, Azamat ! Mon cœur pressent un malheur.

— Mais, pourquoi donc, ma douce Karatchaïka ? Tu seras « volée, » ainsi que l'exigent nos saintes coutumes. Mes parens nous prépareront une cachette. Nous ferons tout selon les usages établis. Alors les tiens se précipiteront chez nous, avec grand tapage, et l'on se mettra à marchander pour l'olon. On devra bien commencer par te demander, toi. Et tu ne me feras pas faux bond, n'est-ce pas?

— Si je te suis, ce n'est pas pour t'abandonner après coup, lui répondit-elle, quelque peu rassurée.

— Eh bien ! reprit Azamat, si tu tiens ferme, ton père ne pourra pas demander un rachat par trop exorbitant et nous serons à même de l'acquitter. Donc, pourquoi ces craintes (1) ?

Il lui parla ainsi longuement de ses espérances pour l'avenir, de la vie heureuse qu'ils mèneraient à travailler aux champs à deux. Karatchaïka ne demandait qu'à se laisser persuader. Azamat aussi sentit son courage se ranimer :

« Je veux suivre celui que mon cœur a choisi » fut le vœu solennel prononcé par Karatchaïka.

(1) Si la jeune fille enlevée est récalcitrante et ne veut pas rester dans la maison du jeune homme, le rachat est fixé à une somme plus forte. Si, au contraire, le messager rapporte comme sa réponse la formule consacrée : « Je demeure auprès de celui que j'aime, » son père doit se contenter d'un olon plus modique.

— Tu le diras à ton père? insista encore Azamat.

— Même à mon père!

Ils se mirent ensuite à discuter tous les détails de l'enlèvement fixé pour la nuit suivante.

A la chute du jour, Karatchaïka irait dans le potager où elle trouverait Azamat, tandis que le père de ce dernier et deux de ses amis les attendraient avec des chevaux à la lisière de la forêt.

L'enlèvement ne devait pas être retardé jusqu'à la nuit close quand il serait plus facile de s'évader, parce qu'une heure plus avancée de la nuit ferait supposer une entente secrète de la jeune fille, alors que la coutume du pays exige toutes les apparences d'un rapt forcé, même quand elle est de connivence et qu'elle a décidé elle-même avec son fiancé toutes les particularités de l'enlèvement. Telles sont les notions des convenances chez les Tchérémisses au point que même celle qui a tout arrangé d'avance doit se débattre comme si elle était victime d'une violence. Car si sa complicité venait à être connue, c'en serait fait de sa bonne renommée. Le jeune homme n'ose pas avouer, même à ses plus proches, avoir enlevé sa fiancée de son consentement à elle, à moins de perdre de réputation sa future épouse.

Karatchaïka et Azamat pensèrent à tout, s'entendirent sur les moindres détails de l'enlèvement.

Les chuchotemens sous le buisson cessèrent enfin. L'ombre légère regagna la fenêtre, qui fut refermée aussitôt sans bruit, et la maison d'Iwak semblait dormir d'un sommeil que rien n'avait interrompu.

Azamat était déjà loin, marchant à grands pas à travers champs et prairies pour retourner dans son village.

III.

La journée suivante parut interminable à Karatchaïka. Sa jolie tête était troublée par les pensées les plus contradictoires. Tantôt elle se laissait aller à l'espoir que pour elle tout marcherait ainsi que chez les autres. Tantôt elle était saisie par la crainte que son père ne la ramenât chez lui de vive force. Alors, tout le village apprendrait son entente secrète avec Azamat. On saurait qu'elle avait de son plein gré consenti à se laisser « voler. »

A cette pensée son visage s'empourprait; ses yeux se remplissaient de larmes. Elle amènerait la honte sur tous les siens : père, mère, frères!... Il lui semblait que son malheur était déjà consommé : sa complicité avec Azamat dévoilée à tout le voisinage; elle se sentait déjà reniée par tout le monde, elle, la plus choyée, la

plus fêtée aux longues veillées (1) de filature, à tous les amusemens de la jeunesse du village, elle dont le roseau était recherché avant tout autre dans le jeu des roseaux (2). Maintenant la voilà tombée dans le mépris; ses compagnes, tous les braves gars du pays se détourneraient d'elle... En proie à ces anxiétés, Karatchaïka est méconnaissable. Ses mains habiles et diligentes perdent leur adresse reconnue.

Sa vieille mère remarque son malaise et lui demande si elle n'est pas malade.

— Je me porte bien, mère, répond-elle en faisant tous ses efforts pour se remettre à l'ouvrage comme si de rien n'était, pour étouffer par le travail les pensées désolantes qui l'obsèdent.

Azamat, de son côté, s'occupait des préparatifs pour l'enlèvement. Dans sa maison, tout fut mis en train. Ses proches savaient déjà qu'il songeait à prendre femme et se réjouissaient d'avoir une paire de bras de plus dans la famille. Milibay, son père, approuvait son choix de tout cœur, lui conseillant seulement de bien prendre toutes ses mesures, vu qu'il n'y avait pas à plaisanter avec le vieux Iwak. Milibay croyait également que son fils aurait à payer une somme de rachat plus considérable que les autres, et que le fier Iwak ne se laisserait pas apaiser par une trentaine de roubles.

— Il devra bien s'en contenter, tout comme les autres, lui répondait Azamat avec assurance.

— Ça te regarde, toi, disait le père. Et à quand le « vol? »

— Je te le dirai quand nous en serons là, répliquait Azamat.

Lorsque son fils annonça à Milibay que le rapt était fixé pour la nuit suivante, en lui nommant ceux qu'il avait choisis pour l'aider dans son entreprise, Erbaldy et Segnul eurent son approbation. « Deux vaillans garçons, dit Milibay. A nous quatre, nous en viendrons bien à bout. »

Là-dessus il alla demander à un de ses voisins de lui prêter pour la circonstance, afin de servir de cachette au nouveau couple, un grenier qui se trouvait être vide de blé, service qui n'est jamais refusé, parce que celui qui l'a rendu occupe la place d'honneur au festin de noces suivant immédiatement l'accord sur la somme du rachat de la fiancée. Qui voudrait manquer un repas de noces aux frais d'autrui? Ensuite, Milibay ordonna au personnel féminin

(1) Pendant les longues soirées d'hiver, en Russie, les jeunes paysannes se réunissent pour filer en chantant en chœur.

(2) Ce jeu tant aimé de la jeunesse tchérémisse consiste en ce qu'un faisceau de roseaux est passé à la ronde, chacun en tirant un, au hasard. Le jeune homme et la jeune fille qui ont saisi le même roseau par les deux bouts opposés sont tenus de s'embrasser.

de sa maison de laver et sabler soigneusement l'izba; il fit une ample provision d'eau-de-vie et nomma le messager qui devait avertir Iwak de l'endroit où serait cachée sa fille, dans le cas où les proches de Karatchaïka ne se seraient pas déjà aperçus d'eux-mêmes de sa disparition et ne seraient pas précipités sur ses traces. Bref, Milibay ne négligea aucun des devoirs d'un bon père de famille. Il ne lui restait plus qu'à prêter à son fils main-forte pour l'enlèvement et à mener avec habileté l'affaire du rachat. Il pourrait alors compter sûrement de festoyer trois jours durant dans sa propre maison, en attendant le festin de noces dans la maison de la fiancée au bout de la quinzaine. S'étant ainsi acquitté de tout ce qui dépendait de lui pour le rapt, Milibay se mit à fourbir ses charrues et ses herses, en vue des prochaines semailles, tout en songeant avec satisfaction au choix fait par son fils.

Le soleil venait de disparaître dans un nuage d'or empourpré quand Milibay, Azamat et ses deux amis se rassemblèrent à la lisière de la forêt qui entoure tout le village de Sarkino comme une muraille de feuillage. On entendait les bruits divers qui, dans les campagnes, à la chute du jour, précèdent le calme de la nuit : les piétinemens, les mugissemens, les bêlemens des troupeaux; les grincemens des portails et des guichets ouverts et fermés en hâte; les roulemens des charrettes attardées; les aboiemens des chiens et les voix confuses des villageois affairés : clameurs diverses et entremêlées, diminuant peu à peu, jusqu'à ce que la nuit enveloppe tout dans le silence et l'obscurité. La vie, avec ses vagues de sonorité, semblait s'être retirée dans les champs ouverts où les oiseaux gazouillaient leur concert nocturne. Les splendides lueurs du couchant s'étaient effacées devant le doux scintillement des étoiles et un faible rayonnement argenté à l'orient. C'était la lune, à peine croissante, qui semblait aiguiser ses cornes comme pour tenir une garde vigilante, cette nuit néfaste, sur les hommes qui ne se donnaient ni trêve ni relâche dans leurs passions.

Tout à coup un cri perçant, répercuté par la muraille verdoyante de la forêt. Les fenêtres des izbas s'éclairent de lumières mouvantes, s'animent de voix effrayées. On voit deux hommes à cheval, puis un troisième, galoper vers la forêt, bride abattue.

C'était le vieux Iwak, avec ses fils, à la poursuite de sa fille.

Les villageois, encore tout ensommeillés, se précipitaient en pleine rue. Il se forma plusieurs groupes; les plus nombreux se pressaient autour de l'izba d'Iwak. On se perdait en conjectures. Qui pouvait être le ravisseur de la belle Karatchaïka? Un à un, on nomma tous les jeunes gars du village. Tous ils répondirent à l'appel. Ce devait donc être quelqu'un des villages voisins. Alors

un mouvement d'indignation s'éleva contre Iwak, qu'on avait plaint tout d'abord. N'avoir pas su garder notre belle Karatchaïka! Laisser passer cette perle de fille dans un village étranger! Comme si chez nous les braves garçons manquaient! Les Tchérémisses étaient tout en émoi d'avoir perdu leur ouvrière la plus laborieuse, la plus vaillante. Les femmes, surtout, étaient dépitées de n'être pas à même de dire qui avait emporté la plus jolie fille de Sarkino, la plus diligente, la plus assidue au travail. Elles ne savaient même pas sur qui laisser tomber leurs soupçons. Dans tous les autres cas semblables, elles devinaient juste. Elles soulageaient leur cœur gros par toutes sortes de propos injurieux contre Iwak et sa femme, assise sur le remblai de l'izba, l'oreille tendue au moindre bruit, dans l'attente de son mari et de ses fils.

Sur ces entrefaites, un tournoi enragé avait lieu dans la large prairie entourant le village. Au faible clair de lune, on pouvait à peine distinguer deux groupes d'hommes à cheval. En avant galopaient, en désespérés, quatre Tchérémisses, dont le chef tenait une femme en travers de la selle. C'était Azamat emportant Karatchaïka. A une demi-verste les poursuivaient trois autres Tchérémisses, qui ne ménageaient point leur monture. Les fuyards entendaient leurs persécuteurs se rapprocher d'eux rapidement.

L'épouvante avait presque fait perdre connaissance à Karatchaïka; elle ne pouvait plus se rendre compte de ce qui se passait autour d'elle.

Azamat fouettait l'air de sa cravache avec rage, les yeux plongés dans la nuit sombre.

Karatchaïka avait poussé trop tôt le cri de rigueur. Néanmoins Azamat se taisait et ne faisait sentir sa colère rentrée qu'à son cheval.

Encore un moment, et les deux groupes en viendraient aux prises.

Dans cet instant Azamat, s'approchant d'Erbaldy, lui dit à l'oreille:

— Toi et Segnul, ralentissez.

Son camarade le comprit à demi-mot et répéta le mot d'ordre en chuchotant à Segnul. Cependant, cette ruse ne réussit qu'à moitié. Les deux amis d'Azamat diminuèrent l'allure de leurs chevaux, puis s'arrêtèrent tout à fait, de sorte que la charge furieuse des persécuteurs fut entravée. Mais Iwak passa à côté, poursuivant sans relâche la piste d'Azamat.

Milibay essaya bien de couvrir la fuite de son fils, mais encore sans succès. Leurs montures étaient épuisées; le cheval d'Azamat s'abattit des quatre jambes. Les ennemis luttaient à pied. Milibay profita de ce moment pour prendre en selle Karatchaïka qui,

éperdue, ne savait plus auquel des deux, de son père ou de son fiancé, souhaiter la victoire... Tout à coup elle entendit un faible gémissement et reconnut la voix de son père. Elle le vit tomber lourdement par terre. Elle s'arracha de l'étreinte de Milibay et se jeta sur Iwak en poussant un cri d'angoisse. En ce moment ses frères, que Segnul et Erbaldy avaient quelques instans arrêtés, arrivèrent à toute bride, suivis de plusieurs autres Tchérémisses à cheval. Azamat et ses camarades n'eurent plus d'autre parti à prendre que celui de la fuite.

Azamat se sentait anéanti d'effroi à la pensée d'avoir tué le père de sa fiancée. Un instant il eut l'idée de s'emparer de Karatchaïka par la violence pour l'emmener avec lui, fuir avec elle n'importe où, pourvu que ce fût bien loin. Mais la conscience du meurtre d'Iwak l'arrêta.

Et puis, il aurait été trop tard. Il s'élança sur son cheval et disparut tout seul dans la forêt. Son père, ses amis, se dispersèrent, chacun de son côté.

Iwak respirait encore lorsque son fils aîné le souleva avec précaution et le mit sur son cheval qu'il enfourcha aussitôt afin de soutenir le blessé et le ramener à la maison, suivi des autres Tchérémisses, qui avaient placé Karatchaïka sur la selle vide d'Iwak.

L'infortunée était dans une stupeur absolue, ne comprenant rien de tout ce qui venait de se passer autour d'elle. Elle se rappelait seulement d'être tombée du cheval de Milibay... puis les gémissemens de son père... ensuite la disparition d'Azamat... Elle entendait la voix de ses frères... où donc était son père? qu'était devenu Azamat?

Le triste cortège se mit en marche vers le village. On vit un des voisins accourir à leur rencontre, faire des questions. Pour toute réponse, on entendit les noms d'Azamat et de Milibay, de Tcharykino.

Et, de nouveau, un silence morne, rompu uniquement par le trot lent, mesuré des chevaux. On voyait déjà luire de faibles lumières aux fenêtres de Sarkino, dont les habitans se tenaient rassemblés autour de l'izba d'Iwak. Aucun d'eux ne voulait rentrer chez lui avant d'avoir appris si Iwak avait réussi à arracher sa fille à son ravisseur. Tout le monde était d'humeur sombre. Les bons Sarkinois se sentaient humiliés d'avoir vu la plus belle fille de leur village enlevée par un étranger.

Les jeunes gars étaient injuriés sans ménagemens par la foule irritée. Les pères de famille avaient de bonnes raisons pour être mécontens; chacun d'eux aurait été heureux d'obtenir pour sa

propre maison cette fille aussi laborieuse que jolie. Ceux qui ne pouvaient prétendre à un aussi beau mariage pour leurs fils regrettaient leur part du repas de noces, que l'on sert plus largement dans la maison du marié, le régal offert dans la maison de la mariée au bout de quinze jours étant toujours moins copieux.

Les femmes surtout étaient de mauvaise humeur parce que, dans toutes leurs conjectures, justement le nom d'Azamat leur avait échappé. Furieuses, les paysannes de Sarkino déchargeaient leur cœur en invectives contre Iwak, sa femme et les gars du village, qu'elles appelaient « pires que des femmes, » la plus grosse injure que l'on puisse dire à un paysan en Russie. Bref, c'était un mécontentement général. Iwak et sa femme, les jeunes Sarkinois qui avaient laissé échapper la Karatchaïka, les anciens du village dont la négligence ne savait pas sauvegarder la sécurité du pays, les jeunes filles qui se laissaient emmener par le premier venu, personne ne fut épargné; chacun eut sa part de reproches et de gros mots. L'agitation allait toujours croissant. Il est impossible de dire jusqu'où l'on en serait venu si les aboiemens des chiens, les piétinemens des sabots des chevaux n'eussent annoncé le retour d'Iwak avec les siens. Un silence anxieux se fit dans la foule. Les plus impatiens se portèrent au devant, à la rencontre de ceux qui revenaient. Ce fut une consternation douloureuse quand on vit le pauvre Iwak qui ne pouvait plus se tenir à cheval, qui respirait à grand'peine, le visage inondé du sang jaillissant d'une profonde blessure à la tempe gauche. Était-ce Azamat qui, dans l'emportement de la lutte, n'avait pas mesuré la force de ses coups? Était-ce la chute du vieux sur une pierre aiguë? Personne ne le savait. Moins que les autres, Karatchaïka était en état de rien expliquer. Un à un, les voisins désolés se dispersèrent, plaignant Iwak, menaçant Azamat de leur vengeance.

On porta Iwak dans l'izba; on le déposa sur un banc. Sa femme, tout éplorée, lava le sang de la plaie et fit du feu dans le poêle, tandis que son fils aîné procéda aux cérémonies auxquelles ont recours les Tchérémisses en cas de maladie. Il se plaça devant le poêle, dans lequel il jeta une poignée de sel et de farine, une cuillerée de miel; puis, il proféra solennellement le vœu d'offrir un holocauste à Keremeth (1). Ensuite, il mit dans la main du malade quelques pièces de monnaie d'argent et, invoquant toujours le même Keremeth, le dieu de tous les maux, il prononça la formule finale :

(1) Keremeth, le dieu du mal, le créateur de toutes les maladies.

— Prends cela et attends. Je t'en supplie, attends encore.

Ce furent là toutes les mesures prises pour le traitement du malade. Pour tout le reste, l'on s'en remit à la volonté divine (1).

La respiration d'Iwak devenait de plus en plus faible, puis cessa tout à fait.

Iwak n'était plus du nombre des vivans.

IV.

L'infortunée Karatchaïka était en proie à un désespoir farouche. Son amour pour Azamat, attisé par leur rapprochement momentané ; la mort violente de son père de la main de ce même Azamat, dont elle s'accusait d'être la complice ; la consternation et la douleur de toute la famille, qui semblait la regarder avec des reproches muets dans les yeux ; les imprécations contre l'assassin, qu'elle entendait tout autour, — c'en était trop à la fois pour cette jeune âme candide et impressionnable. La pensée que son entente secrète avec Azamat était dévoilée à tout leur voisinage la faisait souffrir au-delà de toute expression. Son père le savait aussi, maintenant, qu'elle avait fui de son plein gré avec Azamat. Elle croyait lire une accusation muette sur les lèvres à jamais fermées de son père étendu, là, raide, dans ses habits de fête... Avec un cri déchirant elle s'enfuit, et ne reparut plus à la veillée du mort.

Dès l'aube, on se mit à l'œuvre pour les derniers préparatifs de l'enterrement.

Le défunt reposait sur un banc, recouvert d'un grand linge. A côté de lui, on avait posé les objets indispensables à un Tchérémisse dans l'autre monde : sa pipe, une paire de sabots, une chemise neuve avec caleçons ; dans sa ceinture on avait cousu quelques pièces d'argent, en offrande à « la mère universelle, la terre. » Les femmes avaient fort à faire autour du poêle pour apprêter le repas mortuaire.

L'izba était tellement encombrée de monde, qu'une pomme n'y aurait plus trouvé de place, selon le dicton russe. Ceux qui n'étaient pas parvenus à y entrer se pressaient autour de la porte, devant laquelle stationnait déjà un vieux traîneau attelé d'un seul cheval (2).

(1) Pour un malade, les Tchérémisses apportent en sacrifice la bête désignée par Keremeth lui-même, la volonté du dieu étant interprétée par leur *kart*, sacrificateur. Une partie de la chair offerte en holocauste est donnée à manger au malade. Voilà en quoi consiste toute la science médicale des Tchérémisses. Dans les cas extrêmes l'on se borne au premier vœu.

(2) Le traîneau qui a servi à porter un mort au cimetière n'est plus ramené à la maison. On le laisse près de la tombe.

Il va sans dire que toute cette foule ne s'entretenait que du terrible événement de la nuit précédente. Plus d'un avait déjà été aux renseignemens à Tcharykino. On se racontait qu'Azamat, ayant reconduit son cheval, avait jeté son fusil sur l'épaule et était parti, sans dire à qui que ce fût où il allait, ni pour combien de temps.

On le maudissait à l'unanimité. On invoquait toutes les punitions du ciel sur la tête du meurtrier.

Les femmes chuchotaient entre elles, faisant des allusions assez claires à une fuite concertée entre Azamat et Karatchaïka.

Enfin, l'on vit le cortège funèbre se mettre en marche.

Tous les propos se turent.

Le corps était porté sur une longue plaque d'écorce tendue de feutre; la tête reposait sur un oreiller, sous un linge blanc. On le déposa sur le traîneau, et toute la procession se dirigea vers le cimetière.

Au milieu des champs de blé, on voit un petit bois, bois sacré pour les Tchérémisses, leur champ de sépulture. Le cortège funéraire s'arrêta devant une fosse fraîchement creusée, entièrement prête, tapissée de quatre planches formant un cercueil souterrain. Là où, d'après la mesure exactement prise, se trouveraient les yeux du mort, on avait pratiqué une assez large ouverture, espèce de fenêtre par laquelle le défunt pourrait toujours voir ce qui se passe sur la terre.

Il fut glissé doucement de dessus la plaque d'écorce dans sa tombe. On mit à côté de lui les objets que nous avons dits et un gros bâton, afin qu'il pût se défendre contre les chiens dans l'autre monde.

On alluma trois cierges dans la fosse, et le *kart* (sacrificateur) récita les prières funèbres. Tous les assistans répétaient les paroles sacrées que le kart termina par une malédiction effroyable contre l'assassin, invoquant le juge suprême des enfers, Kiumat-Tiura.

Ensuite, on leva le linge recouvrant le visage du défunt, afin de lui donner la possibilité de voir le soleil une dernière fois. Puis, la fosse fut comblée par pelletées de terre.

Au bout d'une heure, toute l'assistance était attablée au festin funéraire. A ces sortes de repas, l'on ne voit pas de larmes, l'on n'entend pas de sanglots. Tout au contraire: non-seulement on boit et l'on mange; mais on rit, on chante, on danse même. Les musiciens du village s'évertuent de leur mieux. Telle est la coutume du pays...

Mais la Karatchaïka manquait à la table du festin. On ne l'avait plus revue au retour des funérailles.

La malédiction du sacrificateur contre le meurtrier l'avait frap-

pée comme un coup de foudre... Elle sentit qu'elle aussi devrait maudire l'assassin, elle qui s'accusait elle-même de la mort violente de son père.

Que se passe-t-il donc dans son cœur embrasé d'amour pour Azamat? Le spectre de son père, qu'elle croit voir entre son fiancé et elle, lui arrache un cri de désespoir, cri inhumain... Éperdue, elle court immédiatement de la tombe dans le bois sacré, vers l'autel mystérieux du terrible Keremeth.

Elle avait tout oublié!.. oublié qu'il lui était défendu par les lois de son culte de franchir le seuil de cette enceinte vouée aux holocaustes sanglans; elle avait oublié la puissance occulte des esprits infernaux, gardiens invisibles du bois sacré.

La voilà approchant de l'autel. Les arbres gigantesques se dressent tout autour, comme pour le dérober aux regards profanes des simples mortels. Leurs grandioses couronnes de feuillage se tiennent immobiles; donc l'esprit du bien, le suprême Juma, est en veine de miséricorde. Mais, gare au mortel qui pénètre dans ces lieux aux heures de colère du dieu! Alors, son courroux éclate en foudre et tonnerre; les mugissemens de l'orage trahissent la consternation et les sanglots des divinités inférieures.

Anéantie par l'effroi, l'infortunée Karatchaïka tombe à genoux, avant d'avoir atteint l'autel. Ses pleurs, ses gémissemens rompent le silence farouche de ce lieu de mystères.

Son cœur était déchiré par deux passions contradictoires, l'amour pour son fiancé et la haine du meurtrier de son père se livrant un combat acharné dans son âme dont les angoisses s'exhalaient dans des cris insensés. Ces deux images ennemies, du fiancé et de l'assassin, incarnées dans le seul et même Azamat, la rendaient folle. Elle priait en sanglotant, sans pouvoir se rendre compte de ce qu'elle demandait au ciel.

Enfin, une imprécation sinistre échappa à sa douleur : au nom de son fiancé, elle maudit le meurtrier. Le regard fixé sur l'Orient dans une extase forcenée, ses lèvres murmurèrent les paroles terribles qui appelaient tous les maux sur la tête de l'assassin.

Tout à coup, elle quitta son attitude agenouillée et se mit à tournoyer follement autour d'elle-même, en criant avec rage la formule finale : « Méchant Keremeth! exauce ma prière; tue l'assassin! méchant Keremeth! »

V.

Trois jours étaient déjà écoulés depuis la mort d'Iwak. On ne savait toujours rien d'Azamat.

Deux Tchérémisses cheminaient le long d'un étroit sentier à travers les taillis fourrés sous les pins élancés de la forêt.

Ils s'arrêtaient de temps en temps, examinant minutieusement les arbres marqués par eux auparavant. Tout était en ordre. Leurs abeilles laborieuses travaillaient à leur satisfaction. Ils poussaient plus avant. Quand ils trouvaient de nouveaux arbres à leur convenance, ils appliquaient aussitôt leur fer chauffé à blanc. Ils reprenaient ensuite le sentier menant à la lisière de la forêt, tout en fumant mélancoliquement leurs courtes pipes. De loin en loin, ils échangeaient quelques brèves paroles sur ce qui frappait leur attention dans cette profonde solitude; comme, par exemple, un arbre marqué d'un fer qui n'était pas le leur. L'un d'eux jetait une remarque, une question détachée, et continuait à marcher en silence. Son camarade poursuivait son chemin sans mot dire, semblant ne pas l'avoir entendu. Ce n'était qu'au bout de quelques minutes qu'il se décidait enfin à lui répondre.

On ne saurait imaginer rien de plus triste, de plus monotone, que l'entretien de deux Tchérémisses. Pendant le temps qu'ils mettent à proférer un simple oui ou non, un Français trouverait moyen de raconter un voyage autour du monde avec toutes ses péripéties. Telle est la nature paresseuse de cette peuplade.

Nos deux Tchérémisses auraient probablement regagné leur village sans avoir proféré dix paroles, si des signes étranges n'avaient frappé leurs regards. Ils venaient d'enjamber un arbre immense gisant à terre déraciné, lorsque leur œil exercé remarqua les traces non douteuses d'une lutte récente. Le gazon était raviné. Le tapis de pommes de sapin de l'année précédente était fouillé en tout sens. A une branche de sapin était accroché un lambeau de vêtement humain.

Les deux Tchérémisses s'arrêtèrent, échangeant un coup d'œil inquiet, interrogateur.

— Il s'est passé ici quelque chose de mauvais, dit l'un d'eux, qui avança de quelques pas et se heurta à un fusil couché dans l'herbe. La trouvaille fut prise en main, examinée attentivement de tous les côtés. Il se trouva que le fusil n'était même pas déchargé; la balle était intacte.

Les Tchérémisses se perdaient en conjectures sans arriver à une conclusion positive.

Quittant l'étroit sentier battu, ils s'enfoncèrent plus avant dans la forêt, à la recherche d'autres indices révélateurs. En poussant un grand sapin fraîchement abattu et acculé à un bûcher éteint, ils reculèrent d'épouvante: à travers le branchage, ils avaient aperçu un visage humain horriblement mutilé. Sans nul doute, l'infortuné propriétaire du fusil.

Ils se prirent à courir comme s'ils eussent à leurs trousses toute une légion de mauvais esprits sylvains, oubliant même d'emporter leur précieux butin, le fusil. Ils ne recouvrèrent leur présence d'esprit que lorsqu'ils furent à l'issue de la forêt, en vue de leur village. Ralentissant le pas pour reprendre haleine, l'un d'eux demanda à son camarade :

— L'as-tu reconnu ?

— Oui, répondit l'autre.

— Azamat ?

— Lui-même.

Bientôt tout le village sut le sort horrible d'Azamat qui avait, évidemment, péri sous l'étreinte fatale d'un ours.

Un malfaiteur n'aurait pas laissé là un signe indicateur dans le fusil abandonné ; il aurait enterré sa victime au lieu de l'enfouir dans les branches, comme font les ours.

Probablement, le formidable quadrupède l'avait assailli à l'improviste, ne laissant pas à l'audacieux chasseur le temps de décharger son fusil. Ou bien encore, peut-être, le meurtre involontaire d'Iwak, le désespoir d'avoir perdu sa fiancée, le tourmentaient si cruellement qu'Azamat avait, de propos délibéré, cherché la mort, sans vouloir se servir de son fusil pour se défendre. Personne n'ayant vu la lutte, qui saurait le dire? Les sombres pins, seuls témoins du terrible événement, gardent leur silence mystérieux, remuant leur feuillage aigu en un murmure sinistre.

Le bruit de la fin tragique d'Azamat parvint aussitôt à sa fiancée. Saisie de consternation à la nouvelle fatale, l'infortunée courut de nouveau vers le bois sacré... Sa prière insensée était donc exaucée. Sa malédiction au meurtrier de son père s'était donc accomplie! Mais ce n'était que l'assassin qu'elle avait maudit. Azamat, son fiancé, avait toujours son amour et ses prières. Son cœur distinguait nettement entre les deux ; ce n'était que dans sa raison, dans son entendement que les deux se confondaient en une seule et même image épouvantable. Aussi, sa raison en fut-elle ébranlée jusqu'à la folie. Azamat une fois mort, sa haine contre le meurtrier s'était subitement éteinte et son amour pour le fiancé remplissait seul son âme. Et ce fiancé bien-aimé, son Azamat, avait péri, victime de sa malédiction! Son jeune cœur, trop impressionnable pour résister à cet orage intérieur, devait se briser.

Elle avait maudit l'assassin de son père. Maintenant, elle s'accablait d'imprécations elle-même ; elle maudissait tout sur la terre.

Dans sa folie, ses lèvres inconscientes murmuraient toujours :

— « Méchant Keremeth! c'est toi qui m'as pris mon Azamat! »

Accroupie sur le tapis vivant des fleurs sauvages, elle tomba dans un profond évanouissement.

Revenue à elle-même après une longue défaillance, son premier regard se fixa sur une fleurette blanche, une fleur de camomille. La cueillant aussitôt, elle en effeuilla les pétales un à un; elle les fit voler dans l'espace en murmurant : — « Volez, volez loin, bien loin. Dites-moi où est mon Azamat? »

Depuis on la vit, en toute saison, parée d'une couronne de fleurs de camomille, se tenant à l'entrée du village et demandant à tous les passans s'ils n'avaient pas vu son Azamat. Ni les chaleurs de l'été, ni les chasse-neige de l'hiver ne pouvaient la tenir éloignée du portail de l'enceinte du village. Elle n'avait de larmes que lorsque la saison morte ne lui permettait plus de remplacer sa guirlande fanée par des fleurs de camomille fraîches.

Au bout d'une année, on ne la vit plus. Personne ne l'avait vue disparaître dans le tournant de la rivière... Son corps ne fut pas retrouvé. Tout ce qui restait de la jolie Karatchaïka, c'était une couronne de fleurs de camomille fanées, ondoyant à la surface de l'eau.

K. Gorbounof.

M. WINDTHORST

ET

LE PARTI DU CENTRE CATHOLIQUE

La mort de M. Windthorst a eu pour l'Allemagne l'importance d'un événement politique; on a senti qu'avec lui quelque chose finissait, et on se demande aujourd'hui encore si le parti du centre survivra à son chef. Jamais funérailles ne furent célébrées avec plus de pompe et d'éclat. Les députés catholiques étaient accourus presque tous à Hanovre, le 19 mars, pour rendre les derniers devoirs à celui qui les avait si souvent conduits à la bataille. Ils ont pris la tête d'un immense cortège, sur lequel flottaient deux cents bannières; de place en place, des corps de musique exécutaient des marches funèbres. Mais ce qu'on a remarqué plus que tout le reste, c'est que, derrière le cercueil, marchait un aide-de-camp de l'empereur, M. de Bulow, chargé par son maître de le représenter dans cette imposante cérémonie. Au préalable, le corps avait été exposé à Berlin, dans l'église Saint-Hedwige, et on avait vu se presser autour du catafalque, avec les représentans de Guillaume II, du prince-régent de Bavière et du grand-duc de Bade, le nouveau chancelier, M. de Caprivi, tous les secrétaires d'état impériaux, tous les ministres prussiens. M. de Bismarck a trouvé qu'on en faisait trop, qu'il y avait de l'excès dans ces démonstrations, dans ces hommages rendus à l'homme qu'il avait qualifié jadis d'ennemi de l'empire. Il s'en est plaint avec une acrimonieuse véhémence dans le journal de Hambourg auquel il confie ses chagrins. Du fond de sa tanière, où il lèche ses plaies sans réussir à les fermer, ce lion blessé pousse sans cesse des cris d'alarme ou de colère qui signifient : « Depuis que je ne suis plus là, vous ne faites que des sottises. »

M. Windthorst, à qui on a fait des funérailles dignes d'un prince, d'un feld-maréchal ou d'un président de conseil, n'était pourtant qu'un simple député au parlement impérial et à la chambre prussienne; mais il dirigeait un grand parti d'opposition, et il en avait fait une puissance avec laquelle avait dû compter un homme d'État omnipotent qui ne comptait avec personne. Gambetta disait un jour : « Il est plus difficile de gouverner un parti qu'un pays. » Il avait raison. Un parti est un peuple de col raide et de lumières courtes, qui a grand besoin d'être conduit et qui ne peut souffrir qu'on le conduise. Il se compose toujours de simples et d'habiles. Les premiers, qui constituent ce que lord Palmerston appelait de belles forces brutes, sont attachés surtout à ce qu'il y a de plus déraisonnable, de plus absurde dans leurs opinions; ils n'entendent rien aux finesses de l'art, ils n'ont de goût que pour les gros principes, les gros raisonnemens, les grosses couleurs et les gros vins. Les habiles sont, pour la plupart, des jaloux et des brouillons, qui, se croyant aussi capables que leur chef, aspirent secrètement à le remplacer. Ils travaillent en tapinois à désagréger la bande; ils aiment mieux jouer les premiers rôles dans un peloton que les seconds dans un régiment. Pour retenir tout son monde autour de lui, le chef de parti est tenu de ménager les préjugés et l'entêtement des simples, de caresser et de séduire l'ombrageux amour-propre des habiles. S'il n'avait des attentions et des soins infinis, si, un seul instant, il perdait de vue son troupeau, il serait bientôt un berger sans brebis. Ajoutez qu'il n'a pas, comme un ministre, des places à donner, des faveurs, des grâces à distribuer; qu'il ne peut répandre sur personne la rosée du ciel et la graisse de la terre. Ses seules ressources sont les persuasions et son autorité personnelle. Il est tenu de s'imposer, et il faut que son joug paraisse doux, que son fardeau semble léger.

M. Windthorst, qu'on avait surnommé « la petite Excellence, » a été un incomparable chef de parti. Vingt années durant, il a su tenir son troupeau rassemblé autour de sa petite personne, le gardant de toute injure, le préservant à la fois des entreprises du loup et des divisions intestines, des défections, des zizanies, des infidélités. Il lui imposait cette discipline sévère qui fait la force des armées, et, maître absolu, il sauvait les apparences par sa bonne grâce. Son parti se composait d'élémens fort hétérogènes : on y trouvait des laïques, des prêtres, des grands seigneurs, des bourgeois, de petites gens, des conservateurs féodaux et des démocrates. Aile droite et aile gauche, on était toujours d'accord, on mettait de l'ensemble dans tous les mouvemens, les manœuvres étaient exécutées avec une précision militaire, et si bas qu'il parlât, la voix du chef était toujours entendue. Il n'avait pourtant non-seulement rien à donner, mais rien à promettre; il ne conduisait pas ses troupes à la conquête du pou-

voir. En Prusse, ce ne sont pas les majorités qui font et défont les cabinets ; ni M. Windthorst, ni ses lieutenans n'avaient aucune chance de devenir ministres. On se battait avec ardeur pour le triomphe d'une cause sacrée, sans espérer d'autre récompense que l'honneur de l'avoir bien servie et la joie des batailles gagnées. Les partis confessionnels sont peut-être les seuls dont on puisse attendre de tels dévoûmens et de telles obéissances. La foi est un ciment romain difficile à remplacer.

M. Windthorst possédait toutes les qualités du vrai politique. Il en avait le tempérament, une abondante provision de ce que les Anglais appellent les esprits animaux, cette vigueur d'esprit et de corps qui permet de se donner, de se prodiguer même, sans avoir besoin de calculer sa dépense, la faculté de réparer aisément ses pertes et de lasser l'ennemi sans qu'il vous lasse jamais. L'homme qui n'est pas à la fois très passionné et très indifférent, capable de s'échauffer tour à tour et de jouer avec les choses et les difficultés, l'homme qui n'a pas le goût du risque, des hasards et l'amour des coups, même de ceux qu'il reçoit, parce qu'il est sûr de les rendre, ne sera jamais un chef de parti. Comme lord Beaconsfield, M. Windthorst pouvait dire : « Tous ceux qui m'ont mordu ont trouvé mon talon d'acier. » Les échecs ne le décourageaient point, il ne faisait pas grise mine à la défaite : il avait une imperturbable confiance dans la victoire finale et il la communiquait à ses soldats. En politique, il n'y a que les optimistes qui arrivent à quelque chose.

Son éloquence lui ressemblait ; comme lui, elle était toujours de belle humeur. Sa parole n'avait ni pompe ni éclat ; il méprisait les tirades, les phrases à plumet, les effets oratoires. Il était essentiellement disert, net, clair et précis, solide et très subtil dans son argumentation, toujours prêt à la réplique, le plus retors des avocats. Il assaisonnait ses discours d'enjouement, d'ironie, d'une malice souvent acérée, et les flèches décochées par ce faux bonhomme restaient dans la blessure. Au surplus, il appropriait aux circonstances son infatigable faconde. Il observait toujours les convenances, le *quid decet* de Cicéron, et selon l'auditoire auquel il s'adressait, il variait sa manière et son ton. Il s'est fait applaudir par les chambres, acclamer par des foules, et quand il avait affaire à M. de Bismarck, c'était un homme d'État parlant à un homme d'État. Le chancelier n'a jamais pu dire de lui ce qu'il avait dit jadis d'un orateur solennel et ampoulé : « Je crois vraiment qu'il me prenait pour une assemblée populaire. »

La souplesse qu'il avait dans son éloquence, on la retrouvait dans sa conduite. Il avait des vues lointaines et le sentiment des situations, l'esprit de suite et l'esprit d'à-propos, l'art de saisir les occasions et l'industrie qui les fait naître. Né diplomate, il a mis sa diplomatie au service des intérêts d'un parti. M. de Bismarck avait introduit dans la

politique intérieure le système de la négociation, du marchandage, des enchères. Il disait successivement aux conservateurs, aux libéraux, aux catholiques : « A petit saint, petite offrande ; je vends mes faveurs aux forts et au plus offrant; qui sera le dernier enchérisseur ? » Il a trouvé dans M. Windthorst un marchandeur de sa force, vendant très cher la moindre de ses complaisances et disant : « Si vous n'êtes pas content, voyez ailleurs; c'est un prix fait, vous n'obtiendrez aucun rabais. » Le chef du parti du centre ne se payait pas de propos creux, de vagues promesses; il exigeait des gages, de solides garanties; il n'a jamais lâché sa marchandise sans être sûr de toucher son argent. M. de Bismarck n'a rencontré dans sa longue et étonnante carrière que deux hommes dont il n'a pu avoir raison. L'un est un tsar très réservé, qui l'a embarrassé, désolé par ses silences; l'autre était un Hanovrien qui parlait beaucoup, mais qui a su lui prouver que, contrairement au proverbe, les paroles sont quelquefois des mâles.

On ne sait ici-bas que souhaiter, et elle avait raison, cette femme qui disait : « Depuis longtemps je ne demande plus rien à Dieu; mes bonheurs se sont trouvés amers, et les malheurs que je craignais m'ont profité comme des dons de la grâce. » Si les événemens de ce monde avaient tourné comme M. Windthorst le désirait, si en 1866 la Prusse avait été battue par l'Autriche, si le royaume de Hanovre n'était pas devenu une province prussienne, ce fils de paysan, né en 1812 à Kaldenhof, n'aurait pas eu l'occasion de donner sa mesure, de révéler toute l'étendue de son mérite. On n'eût guère parlé de lui et sa mort n'eût pas été un événement. Il aurait consacré ses rares talens aux petites affaires d'un petit royaume; ses amis l'auraient loué, ses ennemis l'auraient décrié, sans que ni les uns ni les autres pussent soupçonner ce qu'il valait. C'est un triste sort que celui d'un gros oiseau enfermé dans une petite cage.

Élevé au séminaire catholique d'Osnabruck, il s'était demandé quelque temps s'il serait prêtre ou juriste. Il se décida pour le droit, qu'il étudia aux universités de Gœttingue et de Heidelberg. Après avoir été avocat, puis conseiller de tribunal, il débuta dans la politique en 1849; chef du parti gouvernemental, il présidait en 1851 la seconde chambre de Hanovre, et quelques mois après, il devint ministre de la justice; mais il ne le fut pas longtemps, et il dut attendre neuf ans qu'on lui confiât de nouveau un portefeuille. Rendu malgré lui à la vie privée, on le tenait en quarantaine, on le traitait en suspect. Que lui reprochait-on ? La supériorité de son esprit. On sentait que sa vocation était d'être le premier partout où il serait et à quelque place qu'on le mît. Le comte Borries, alors ministre de l'intérieur, lui avait voué une aversion particulière. Ce petit homme maigre, anguleux, pointu, à la figure sèche, au regard inquisitif, était le plus pédant des bureaucrates et détestait les politiques.

En vain M. Windthorst affectait de se tenir modestement à l'écart, de s'effacer, de ne se mêler de rien, il était en mauvaise odeur devant Pharaon et ses serviteurs, et quand il venait à Hanovre, la police le surveillait. « Il désirait alors une place dans l'administration de la justice, lisons-nous dans les mémoires de M. Meding, qui l'a bien connu, et il comptait sur mon intervention pour convaincre le roi qu'il n'avait pas les sentimens antimonarchiques que lui prêtait le comte Borries. Il me conseillait lui-même, dans l'intérêt de ma carrière, de ne pas avoir avec lui des relations trop fréquentes, et de son côté Borries m'engageait à me tenir en garde contre cette dangereuse amitié. Je ne tins aucun compte de ces avis, et toutes les fois que M. Windthorst était à Hanovre, je continuai d'entretenir avec cet homme éminent un commerce où je trouvais autant d'agrément que de profit. Doué d'un esprit très ouvert, très pénétrant, il aspirait à conquérir le pouvoir et l'influence, mais il était exempt de toute ambition mesquine ou vaniteuse. Adversaire redoutable, orateur incisif, n'épargnant rien pour gagner ses batailles, tout moyen lui était bon, mais il n'avait point d'animosités personnelles. Même quand il le put, il ne fit jamais de tort à ses ennemis, et jamais il ne s'est vengé du mal qu'on lui avait fait (1). »

Ce qu'il y avait de plus fâcheux pour lui et pour ses légitimes ambitions, c'est qu'il inspirait à son souverain une insurmontable défiance. Il était conservateur, mais il n'avait point de préjugés, et George V considérait les préjugés comme la seule garantie sérieuse des bons sentimens et de la bonne conduite. Ce roi très ombrageux avait peur des esprits libres, qui en prennent à leur aise avec les préceptes et les dogmes, interprètent à leur façon le droit divin, l'accommodent à leur goût, l'ajustent à leurs convenances. Si vous doutez que l'ange Gabriel ait apporté de quelques planète les feuillets du Coran à Mahomet, vous ne serez jamais qu'un mauvais musulman. George V était le plus soupçonneux des hommes. Jaloux de son autorité, fermement convaincu que Dieu lui commandait de gouverner lui-même son royaume, il se tenait toujours en garde contre ses ministres; il les accusait d'empiéter sur ses fonctions, de vouloir le réduire au triste rôle d'un prince constitutionnel. Sa cécité renforçait sa méfiance. Condamné à la nuit éternelle, ne pouvant déchiffrer les physionomies, lire sur les visages, ne jugeant des intentions secrètes que par le son de la voix, il craignait sans cesse qu'on ne le trompât, qu'on ne lui cachât quelque chose. Quiconque s'était acquis une réputation d'habileté lui était suspect; il pensait que les habiles sont tous un peu fripons, et il n'aimait que les fonctionnaires uniquement occupés de leurs devoirs professionnels, mettant leur

(1) *Memoiren zur Zeitgeschichte. Erste Abtheilung : Vor dem Sturm*, von Oskar Meding (Gregor Samarow), 1881.

gloire à les bien remplir et incapables de jouer au plus fin avec leur roi.

Cependant, lorsque le comte Borries eut lassé tout le monde, bourgeoisie et noblesse, par son humeur tracassière et sa pédanterie administrative, George V consentit à faire entrer M. Windthorst dans son nouveau cabinet; mais il persista à le tenir pour un serviteur d'une foi douteuse, qui demandait à être surveillé. Il n'admettait pas la responsabilité collective des ministres, il entendait être le seul président du conseil, et il en voulait à M. Windthorst d'exercer sur ses collègues l'ascendant d'un mérite supérieur. Il lui reprochait aussi de manquer quelquefois de franchise, de chercher des biais, des détours, de ne pas tout lui dire. Par momens, il le soupçonnait d'avoir de noirs desseins, de méditer de secrètes trahisons. Il dit un jour à M. Meding : — « Quand Windthorst est mon ministre, il me semble que je navigue sur un vaisseau au mât duquel flotte mon pavillon et qui suit la direction que je veux suivre. Je me couche un instant, je m'endors, et quand je remonte sur le pont, je vois flotter au mât un drapeau qui n'est pas le mien, et le navire a changé de route. » — C'étaient là les erreurs d'une imagination prompte à s'effarer, de véritables injustices d'aveugle. M. Windthorst, il l'a prouvé depuis, était loyalement attaché à son souverain; mais il le regardait comme un de ces hommes à qui on ne fait prendre d'utiles résolutions qu'en leur donnant de méchantes raisons, et il gardait les bonnes pour lui. Quand on méprise les préjugés, on méprise aussi les scrupules.

Dès les premiers mois de 1865, George V était mécontent de son cabinet; un incident l'en dégoûta tout à fait. Ses ministres lui avaient proposé et fait agréer une extension du droit de suffrage, en s'attachant à lui démontrer que cette réforme n'avait aucune importance politique, qu'elle n'était destinée qu'à simplifier la procédure électorale. Le projet de loi fut présenté à la chambre, qui le vota, et, au cours de la discussion, quelqu'un le qualifia de mesure libérale. Ce propos malsonnant offensa l'oreille chatouilleuse du roi. Le soupçonner d'entrer en composition avec le libéralisme! Que ne l'accusait-on d'avoir fait un pacte avec le diable! Il refusa tout net sa ratification. Les ministres lui déclarèrent que s'il persévérait dans son refus, ils se verraient forcés de lui remettre leurs portefeuilles. Il les prit au mot, et le comte Platen le pressa en vain d'offrir une place à M. Windthorst dans le nouveau ministère. M. Windthorst l'avait trompé, M. Windthorst avait participé à une nouvelle conjuration du Grutli; M. Windthorst, en essayant d'exercer une pression sur sa volonté sacrée, s'était rendu coupable d'un crime de lèse-majesté. Il ne voulait plus entendre parler de ce faux ami, plus dangereux qu'un ennemi déclaré, et c'est ainsi que les princes s'appliquent à mériter leurs malheurs.

A quelque temps de là éclatait la grande crise allemande; George V épousait la cause de l'Autriche, son royaume était envahi par une armée prussienne et il perdait à jamais sa couronne. Ce sont de ces cas où l'on reconnaît ses vrais amis. M. Windthorst garda au roi déchu une inviolable fidélité. Il ne le suivit pas dans l'exil et ne rentra pas dans la vie privée; mais il se mit à la tête du parti protestataire du Hanovre. George V, revenu tardivement de son erreur, le choisit pour son mandataire, le chargea de revendiquer ses biens confisqués. Vaine entreprise! Ce trésor mystérieux, dont il n'a jamais été tenu aucune comptabilité, devait servir à stipendier ce qu'on a appelé la presse des reptiles, et aussi, paraît-il, à venir quelquefois en aide à de grands personnages qui se trouvaient dans de grands embarras. Les Hanovriens qui redemandaient leur roi envoyèrent M. Windthorst siéger au Reichstag constituant de 1867. Dans cette assemblée, comme dans la seconde chambre de Prusse, le député de Meppen fut le chef du parti guelfe. Ce parti n'était qu'un petit groupe, et la tâche de le conduire était aussi modeste qu'ingrate. M. Windthorst n'avait pas encore trouvé l'occasion de montrer tout ce qu'il était; M. de Bismarck la lui fournit dès 1871.

Pendant la campagne de France, M. de Bismarck avait eu de grandes joies; mais il avait éprouvé aussi quelques déplaisirs, des froissemens d'amour-propre. Il se plaignait amèrement que les généraux, enivrés de leurs succès, étaient tentés de s'en attribuer toute la gloire, de méconnaître ses services, d'oublier tout ce qu'ils lui devaient. Il se plaignait surtout d'avoir à la cour des ennemis, des jaloux, qui aimaient à dire qu'il n'y a point d'homme nécessaire; que, si jamais le chancelier avait des difficultés avec son souverain et tombait en disgrâce, on trouverait bien vite à le remplacer. Il voulut assurer son omnipotence contre tous les risques, contre tous les retours de fortune. Quel que fût son dédain pour les partis et quoiqu'il eût déclaré que le fléau de notre temps était « l'adoration byzantine des majorités, » il s'occupa, toute affaire cessante, de s'en créer une qui fût bien à lui et lui servît de rempart contre toutes les attaques. A cet effet, il devait obtenir le concours des libéraux-nationaux, nombreux alors et fort remuans. La première satisfaction qu'il leur donna fut de supprimer la division catholique du ministère des cultes, qui passait pour se gouverner par les conseils d'une illustre famille polonaise, apparentée à la maison de Prusse. Cette famille lui était suspecte. Il se procura ainsi tout à la fois le plaisir de se gagner des amis et de détruire un ennemi. Peu de temps après, on fit une loi sur l'inspection des écoles. La guerre était déclarée dès ce jour à l'Église, et on allait procéder à des mesures bien plus graves encore.

Les députés catholiques s'émurent, se concertèrent, le parti du centre

se forma, M. Windthorst en fut le chef. Ce parti, que M. de Bismarck traita d'abord de très haut et qui lui préparait de grands embarras, était destiné à grossir d'élection en élection, à se fortifier sans cesse, à étonner le gouvernement par son incorruptible discipline, à devenir un des principaux rouages de la politique prussienne. Un jour, M. de Bismarck devra entrer en arrangement, capituler. Selon l'expression de M. Thiers, il avait pris des guêpes pour des abeilles. Il en sera réduit à désavouer sa conduite, à renier son passé, à prétendre que les lois de mai n'étaient point son œuvre, que ses collègues dans le cabinet prussien lui avaient forcé la main. Grand triomphe pour l'Église de voir l'homme d'état que Pie IX avait traité d'Attila solliciter l'assistance de Léon XIII, le prier instamment d'intervenir dans ses affaires! Mais l'Eglise serait bien ingrate si elle oubliait que ce succès mémorable fut obtenu par l'industrieuse habileté, la stratégie savante, l'obstinée persévérance d'un laïque qui, en 1869, avait protesté contre le dogme de l'infaillibilité.

M. de Bismarck, dans sa politique intérieure comme dans ses entreprises contre ses voisins, a passé sa vie à attaquer en se donnant l'air de se défendre; il a toujours prouvé à ses ennemis du dedans et du dehors que c'étaient eux qui avaient commencé. Quand il vit se former le parti du centre, il affecta de ressentir un grand étonnement et une violente indignation. Il le qualifiait tantôt « d'internationale noire, » tantôt « d'armée mobilisée contre l'État. » Il déclarait que la création d'un parti confessionnel était une lourde faute et un danger pour la paix publique; il voulait dire apparemment que c'était une entreprise fort désagréable pour lui. Que signifiait cette levée de boucliers? A qui en avait-on? Cet homme si scrupuleux dans l'emploi des moyens accusait les députés catholiques de recourir à des artifices odieux pour le discréditer auprès de leurs électeurs, de se servir de la chaire et du confessionnal pour abuser et séduire les petites gens, *den gemeinen Mann*. Cet homme pacifique leur reprochait leur humeur guerroyante. Cet homme débonnaire se récriait sur la véhémence acariâtre qu'ils apportaient dans les discussions.

A plusieurs reprises, il essaya de les mettre en défiance contre M. Windthorst, sachant bien que, privé de son chef, le parti ne tarderait pas à se désunir, à se disloquer. Il le représentait comme un homme qui exploitait leur innocence pour arriver à ses fins particulières. « Votre chef, leur disait-il dans la séance du 30 janvier 1872, est devenu Prussien malgré lui, à son corps défendant; rien ne me prouve qu'il ait surmonté jusqu'ici les répugnances que nous lui inspirons, qu'il se soit réconcilié avec la création du nouvel empire allemand. » Et il insinuait qu'en 1870 M. Windthorst avait sûrement fait des vœux pour le succès des armes françaises. Le 9 février, revenant

à la charge : « M. le docteur Windthorst a été connu de moi comme fidèle partisan de l'ex-roi de Hanovre, et j'ai eu l'avantage de négocier avec lui sur les affaires intimes de Sa Majesté George V. Je n'ai pas appris que jusqu'aujourd'hui il ait changé de sentimens ; j'ai tout lieu de croire que son cœur est resté auprès d'un prince qui ne règne plus. » Il ajoutait : « M. Windthorst prend une grande part à nos débats ; malheureusement, l'huile de sa parole n'est pas de l'espèce de celle qui guérit les blessures, mais de celle qui irrite le feu, qui attise les flammes de la colère. Messieurs du centre, dans l'intérêt de la paix religieuse et des concessions que vous désirez obtenir de nous, je vous engage à vous soustraire à l'empire du chef qui vous conduit. » Et il leur récitait la fable du vent et du soleil se disputant à qui dépouillerait un cavalier de son manteau : « Messieurs, je vous le dis, le vent ne pourra rien sur moi ; essayez du soleil, et vos affaires s'en trouveront bien. » Mais les députés catholiques se rappelaient une autre fable, et ils songeaient au triste sort des brebis qui, pour conclure leur paix avec un loup friand de tuerie, lui avaient livré leurs chiens. Quoi qu'on pût leur dire, ils marchaient en rangs serrés derrière leur chef. Ils avaient pris pour devise : « Adhérens comme la glu, tenaces comme la poix. »

M. de Bismarck se flatta, pendant quelques années, qu'il aurait raison de cette ténacité poisseuse par un redoublement de rigueurs, et son bras s'appesantissait sans relâche. Il avait espéré que les souffrances croissantes de l'église troubleraient ces esprits résistans, toucheraient ces âmes dures, amolliraient ces courages. On voyait venir le moment où tous les diocèses auraient perdu leur évêque, où il y aurait partout des pasteurs sans ouailles et des ouailles sans pasteurs, où des moribonds ne trouveraient plus personne pour leur administrer les sacremens. Quand les orateurs du centre déploraient dans la chambre prussienne cette lamentable situation, le chancelier leur répliquait : « C'est vous qui en êtes responsables ; amendez-vous, passez condamnation, recourez à ma clémence, et je verrai ce que je pourrai faire pour vous. » Il n'avait pas assez médité sur la force cohésive des partis religieux et sur l'infinie patience des choses éternelles. Les catholiques demeurèrent intraitables, et ce fut lui qui, en fin de compte, demanda à traiter. Il voulait assurer à l'empire les ressources d'une fortune indépendante, et il proposa sa réforme douanière, que les libéraux ne pouvaient accepter. M. Windthorst lui promit son concours ; en échange, il dut sacrifier le docteur Falk, ministre des cultes, et accorder de grands adoucissemens dans l'application des lois de mai.

Mais s'il s'était promis de tenir désormais le parti du centre et son chef, il se trompait bien. M. Windthorst lui avait emprunté sa méthode en ne négociant jamais que sur des objets particuliers, en ne

contractant que des engagemens spéciaux, éventuels et temporaires, en mesurant ses concessions sur celles qu'on lui faisait. C'était la méthode du *pari passu*, et cette fois M. de Bismarck dut faire les premiers pas. Grâce à M. Windthorst, la réforme douanière fut acceptée par le Reichstag; le lendemain, il reprenait toute sa liberté, combattait de nouveau le gouvernement, et, dans l'occasion, unissait les voix du centre à celles des progressistes, des socialistes, des Polonais, des guelfes, des Alsaciens-Lorrains. Ce grand tacticien parlementaire ne s'entendait pas moins au métier d'agitateur et de tribun. Il faisait des tournées en Allemagne, présidait des réunions publiques à Cologne, à Dusseldorf, à Munster, déclarait que ce n'était pas assez de laisser dormir des lois persécutrices, qu'il fallait les abolir, qu'il n'aurait pas de repos avant que les catholiques fussent rentrés dans tous les droits dont ils étaient déchus, qu'il s'engageait à les garantir contre les retours offensifs de l'ennemi : « Ce que nous avons fait jusqu'ici, s'écriait-il, n'est qu'un jeu d'enfant au prix de ce qui nous reste à faire, et comptez sur moi, nous le ferons. »

M. de Bismarck avait échoué dans ses efforts pour détacher l'armée de son général, le troupeau de son berger. Il s'avisa d'un autre expédient, il essaya de traiter directement avec le pape. Dans les mois de mars et d'avril 1880, par l'intermédiaire du prince de Reuss, des négociations avaient été nouées à Vienne entre la Prusse et la curie romaine, pour établir un *modus vivendi* que les catholiques pussent accepter, et M. de Bismarck donnait à entendre qu'il serait le plus accommodant des hommes si le saint-père consentait à désavouer le parti du centre et son chef, ou tout au moins à les admonester, à les rappeler au devoir. Le 20 avril, il écrivait au prince : « A quoi nous sert l'assistance toute théorique que nous donne le saint-siège contre les socialistes, si le parti du centre, qui proteste de sa soumission absolue aux volontés du pape, les soutient contre nous et prend sous son patronage tous nos ennemis ?.. Ce parti compte parmi ses membres des personnages appartenant à la plus haute noblesse, et je ne puis m'expliquer l'opposition systématique qu'ils nous font que par l'influence des confesseurs sur les hommes et surtout sur les femmes. Il suffirait, j'en suis certain, d'un mot du pape ou des évêques et même du plus discret avertissement pour mettre fin à cette alliance contre nature de la noblesse catholique et du clergé avec les ennemis de l'état. » Et comme on fermait l'oreille à ses insinuations, il écrivait encore : « La question est de savoir si le pape n'a pas la volonté ou n'a pas la puissance de modifier la politique du parti du centre. Si c'est la volonté qui lui manque, que nous parle-t-il de ses dispositions conciliantes ? Si c'est la puissance, à quoi bon nous entendre avec lui ? » C'était le raisonnement d'Epicure : ou Dieu veut ôter le mal de ce

monde et ne le peut pas, ou il le peut et ne le veut pas, ou il ne le peut ni ne le veut. Et M. de Bismarck, qui ne fut jamais optimiste dans les jugemens qu'il porte sur son prochain, inclinait à croire que le saint-siège ne voulait ni ne pouvait le débarrasser de M. Windthorst.

Si les partis confessionnels ont une cohésion que n'ont pas les autres, en revanche, ils ne possèdent jamais leur pleine indépendance. Un parti qui se dit catholique et se voue à la défense des intérêts de l'église trouve dans l'église son juge naturel, et ne peut se dérober à l'obligation de la consulter et de lui rendre des comptes. Il est exposé à s'entendre dire : — « Votre zèle est louable, mais il n'est pas toujours éclairé ; nous savons mieux que vous ce qui nous convient. » — De toutes les difficultés qu'a rencontrées M. Windthorst, ce fut assurément la plus grave. Le bruit courut plus d'une fois que l'autorité absolue qu'il exerçait sur tout son monde causait quelque souci, faisait quelque ombrage au saint-siège, qu'on le trouvait trop enclin à s'en rapporter à ses propres lumières. La supériorité d'esprit a toujours quelque chose d'inquiétant, et il est dans la nature de tous les pouvoirs souverains de préférer les serviteurs dociles et médiocres aux habiles qui n'en font qu'à leur tête.

M. Windthorst éprouva sans doute une vive contrariété lorsque, en 1887, Léon XIII, cédant aux obsessions de M. de Bismarck, prit sur lui d'intervenir et recommanda aux catholiques allemands d'envoyer au Reichstag des députés résolus à voter le septennat militaire. M. Windthorst courba la tête, mais il la releva bien vite. S'il avait eu du goût pour le style figuré, il aurait pu dire comme le personnage de la comédie italienne : — « La balle de vos commandemens a rebondi sur la raquette de mon obéissance. » — Après comme avant, il continua de pratiquer sa savante méthode, dont il avait tiré de si grands profits, et il conserva au centre catholique le caractère d'un parti d'opposition, qui, ne se piquant pas d'intransigeance, a pour le gouvernement des bontés occasionnelles et se les fait payer argent comptant.

Si gracieuse que fût son apparente bonhomie, M. Windthorst jetait des sorts ; il a porté malheur à M. de Bismarck. Il s'occupait de concerter avec lui les termes d'un nouveau marché quand Guillaume II, s'indignant qu'on le tînt en dehors de cette négociation et impatient de conduire lui-même ses affaires, rompit inopinément avec son incommode tuteur et frappa le grand coup qui a étonné l'Europe. Dès lors, c'est avec le souverain en personne que M. Windthorst a négocié ; c'est de lui qu'il a obtenu le renvoi de M. de Gossler, et il se promettait d'en obtenir aussi le rappel des congrégations, le rétablissement des écoles confessionnelles. Toutefois, s'il a été pour quelque chose dans la chute de M. de Bismarck, la disgrâce de son redoutable ennemi lui a été plus fâcheuse qu'utile. On assure que, dans ces derniers mois, son

autorité était plus contestée, que nombre de catholiques se demandaient si, les circonstances ayant changé, il ne convenait pas de changer de méthode, de passer un accord définitif avec le jeune empereur-roi, de mettre l'arme au pied, en se ménageant ainsi des chances d'avoir part aux faveurs et d'arriver un jour au pouvoir. Si M. Windthorst avait vécu plus longtemps, peut-être eût-il essuyé quelques déconvenues. Cet homme de beaucoup d'esprit a eu celui de s'en aller à temps. Il est mort en pleine possession de sa gloire, après avoir exercé pendant vingt ans une véritable souveraineté. Bien des rois ont connu moins que lui la joie de régner.

Que deviendra le parti du centre? C'est une question. Beaucoup d'Allemands sont disposés à croire qu'il ne tardera pas à se décomposer, que l'aile droite et l'aile gauche tireront chacune de son côté, que de part et d'autre on obéira à ses affinités naturelles, que les nobles silésiens se fondront dans le parti conservateur, que les démocrates du pays rhénan grossiront les rangs des progressistes. Il est certain que les partis purement confessionnels sont une anomalie qui ne se justifie que par des circonstances particulières. Quoi qu'il en soit, rien ne fait mieux sentir la valeur de l'homme qui vient de mourir que la difficulté qu'on trouve à lui donner un successeur. Parmi les candidats qui ont le plus de chances, on parle d'un notaire de province, d'un ancien officier de cuirassiers et d'un personnage plus considérable, qui possède la confiance de Guillaume II.

On assure que la curie romaine verrait avec plaisir le sceptre de M. Windthorst passer aux mains de M. Kopp, prince-évêque de Breslau, qui s'est acquis la réputation d'un négociateur fort délié. Ce serait une faute, et je doute qu'on la commette. Un parti conduit par un prélat n'est plus un parti, c'est une confrérie. Il est fâcheux de mêler trop ostensiblement les intérêts spirituels aux affaires temporelles, et quand l'Église intervient dans les intrigues parlementaires, elle a tout avantage à choisir un laïque pour son fondé de pouvoirs. L'idéalisme religieux a la prétention d'élever la terre jusqu'au ciel; si religieuse qu'elle soit, la politique tend toujours à abaisser le ciel jusqu'à la terre; deux ouvrages si différens ne doivent pas être faits par les mêmes ouvriers. J'ai lu dans un vieux livre l'histoire d'un chevalier à qui une magicienne avait enseigné la langue des oiseaux; il aurait cru déroger en la parlant publiquement, et quand il avait des communications à faire aux geais et aux chouettes, il leur députait une chouette et un geai, avec lesquels il s'était expliqué dans le plus grand secret. L'Église entend mieux que personne la langue des passions humaines, mais elle ne doit pas la parler; les habiles interprètes ne lui manqueront jamais.

G. VALBERT.

REVUE LITTÉRAIRE

LE SYMBOLISME CONTEMPORAIN.

Si nous voulions tout d'abord, pour nous concilier la faveur de nos symbolistes, essayer de parler leur langage, voici ou à peu près comment nous pourrions définir leur dessein :

Pour tout soucieux de nantir d'art cette mourante sécularité, et en urgente réaction, ou mieux nommée révolte contre le turpide asservissement du naturalisme alexiaque et zoliste à des besognes de duplication d'un réel infixable, le symbolisme, — dirions-nous, — *est la réintégration de l'imprécis ou du fluent des choses, à inscrire dans le comparatif ou le suggestionnant, par l'instrumentation d'un rythme polymorphe, allié d'un verbe ondulatoire jusqu'aux limites, incessamment promues, du métaphorisme émancipé des triviales usances...*

Mais n'aurions-nous pas l'air de nous moquer du monde, y compris le symbolisme et les symbolistes eux-mêmes? ce qui est tellement éloigné de notre intention qu'au contraire, du milieu des railleries faciles que provoquent leurs *Écrits d'art* ou leurs *Entretiens littéraires*, nous voudrions justement dégager ce que nous y trouvons, quant à nous, de beaucoup plus digne d'être encouragé que moqué? Car enfin, passe d'en sourire! mais il ne faut pas oublier que le rire ne laisse pas de ressembler parfois à une forme de l'inintelligence. Et c'est pourquoi, si les symbolistes ne voient pas toujours clair dans leurs propres idées,

ni surtout ne connaissent les moyens de les réaliser, il appartient à la critique, après l'avoir constaté, d'essayer de les y aider.

Non que je consente à être leur dupe :

S'il y en a dans la bande entière cinq ou six de vraiment sincères, je n'ignore pas, hélas !. qu'en général ils sont moins curieux d'art qu'affamés de réclame et de notoriété. Oui, de même qu'autrefois le naturalisme pour l'auteur des *Rougon-Macquart*, de même aujourd'hui, pour l'auteur du *Pèlerin passionné*, je crains, en vérité, que le symbolisme ne soit qu'un moyen de parvenir ; et c'est ce que suffirait à prouver au besoin la façon colérique et haineuse dont ces jeunes gens parlent dans leurs *Revues* de tous ceux qui les ont précédés. Je dois avouer d'ailleurs que l'on ne peut rien produire ou citer d'eux qui justifiât l'éloge que j'aimerais à en faire, et qu'aussi je n'en fais point. C'est alors, en effet, si je mettais sous les yeux du lecteur quelques phrases de *la Princesse Maleine* ou quelques vers, — non pas même choisis, — du *Pèlerin passionné*, c'est alors que M. Mæterlinck et M. Moréas auraient quelque droit de se plaindre de moi. Et j'en sais enfin, pour tout dire, que je ne puis qu'approuver l'illustre professeur Lombroso d'avoir jadis classés dans la catégorie de ses *mattoïdes*, — une catégorie un peu mêlée peut-être, mais d'ailleurs fort honorable, — où l'on voit figurer Savonarole à côté de Coccapieller, et saint François d'Assise en compagnie de Bosisio, de Lodi. Vous ne connaissez pas Bosisio, de Lodi ? C'est un de nos contemporains, auquel il n'a manqué, selon le professeur Lombroso, qu'un siècle plus propice pour être « le Mahomet de l'Italie. » Pourquoi le Mahomet ?.. Mais, après tout cela, je n'en persiste pas moins à croire qu'au fond du symbolisme il y a deux ou trois idées justes, et c'est elles que, sans autrement me soucier des personnes, je vais tâcher de mettre en lumière.

Encore que la plume de nos symbolistes ne soit pas toujours chaste, ni leur imagination remplie d'idées parfaitement pures, félicitons-les donc d'abord de la campagne qu'ils mènent contre ce qui subsiste encore du naturalisme contemporain. Nulle n'était plus urgente, ni ne doit être plus encouragée. Pornographie et reportage, voilà tout ce que l'auteur de *l'Argent* a su faire d'une grande doctrine d'art, et, — sans remonter plus haut, jusqu'à la *Terre* et jusqu'à *Pot-Bouille*, — tentez-en vous-même l'expérience, calculez ce qui resterait de *l'Argent*, si vous en aviez ôté le reportage et la pornographie.

Répéterai-je une fois de plus, à ce propos, ce qu'ici même, depuis quinze ou seize ans, j'ai tant de fois dit de M. Zola ? Ce laborieux et puissant ouvrier de lettres, moins laborieux que régulier peut-être, et assurément moins puissant que commun, n'a pas compris ni ne comprendra jamais qu'en rendant le mot de naturalisme synonyme de celui de grossièreté, son œuvre manquait à toutes les promesses du

nom qu'elle avait usurpé. Si l'auteur d'*Adam Bede* et l'auteur d'*Anna Karénine* sont des naturalistes, M. Zola n'en est pas un. Quiconque donc le lui reprochera, symboliste ou décadent, de quelque nom qu'il se pare ou s'empare à son tour, de quelque doctrine qu'il se réclame ou qu'il se recommande, non-seulement il aura raison, mais il faudra qu'on l'applaudisse, et au besoin qu'on l'aide. Tel que l'a conçu M. Zola, tel qu'il le représente encore, et ses rares disciples avec lui, le naturalisme a fini sa journée.

Si nous lui devons d'ailleurs quelques services, — dont nous ne voulons pas contester, mais dont il ne faut pas non plus exagérer l'importance, — et si ses conseils, plutôt que ses exemples, ont ramené le roman contemporain à une observation plus précise de la réalité, ce n'aura pas été sa faute, et je lui disputerais jusqu'au droit de s'en vanter. Comme rien, dit-on, ne se perd dans la nature, rien aussi ne s'y crée. Le naturalisme contemporain n'étant qu'une application du positivisme au roman, d'autres, sans doute, l'auraient inventé, si ce n'avait pas été M. Zola. Mais lui, tout ce qu'il a fait, en n'en développant que les côtés les plus vulgaires, ç'a été bien plutôt d'en compromettre, et non pas d'en aider la fortune. Il nous aurait dégoûtés d'observer la nature, si l'on n'y rencontrait que des Quenu-Gradelle et des Rougon-Macquart. Et nous sommes heureux que l'on commence enfin de s'en apercevoir, et nous aimons d'abord du symbolisme contemporain l'utile réaction qu'il est contre le naturalisme de *l'Argent* et de *Pot-Bouille*. Ajoutons-y celui de *Germinie Lacerteux* et de *la Fille Élisa*.

C'est qu'aussi bien toute esthétique naturaliste a nécessairement quelque chose d'étroit, d'incomplet et de mutilé. Elle réduit l'objet de l'art à l'imitation de la nature, et, en le faisant, elle n'oublie qu'un point : c'est qu'il y a des arts qui ne sont pas d'imitation. Ni l'architecture n'imite, à proprement parler, les lignes de la nature, ni la musique, non plus, n'en imite les bruits. Où est « l'original » d'une cathédrale gothique? et quelle scène de la vie privée a jamais servi de « modèle » à une symphonie? L'architecture et la musique ont leur objet, leurs moyens, et leurs lois en elles, pour ainsi dire, ou dans la convention primordiale dont elles ne sont que le développement, et ces lois, ces moyens, ou cet objet n'ont rien de commun avec la reproduction ou la traduction du réel.

Mais il suit de là que toute une partie de l'art est autre chose et quelque chose de plus qu'une imitation de la nature. Il suit encore que, tout en nous séduisant par « l'imitation de choses dont nous n'admirons pas les originaux, » la peinture et la poésie, sans méconnaître leurs conditions, peuvent se proposer de produire en nous des effets plus ou moins analogues à ceux de la musique ou de l'architecture. Et il suit enfin que l'art, en général, peut corriger, rectifier,

modifier, continuer, prolonger même ce qu'il imite. Si c'est un mérite à un portrait que d'être ressemblant, qui ne sait que c'en est le moindre? Et, sans doute, il n'importe guère à la valeur d'une tragédie que le sujet en soit authentique en son fond. Une esthétique purement naturaliste, outre qu'elle laisse toute une partie de l'art en dehors d'elle, ne tend donc à rien moins qu'à priver la peinture et la poésie même d'une partie de leurs moyens. L'imitation, qui n'épuise point la réalité, qui ne l'égale même pas tout entière, dont le domaine est borné de toutes parts, ne saurait imposer à l'art les lois de sa propre étroitesse. Les symbolistes l'ont-ils bien vu? Je n'oserais en répondre. Mais ils raisonnent comme s'ils le voyaient, et il faut leur en savoir gré comme d'une preuve de perspicacité.

Ce qu'ils ont encore mieux vu, — ou senti, — c'est qu'une esthétique naturaliste est encore et forcément plus superficielle qu'étroite. Ne pose-t-elle pas, en effet, ce principe, ou, si l'on veut, ce sous-entendu, qu'il n'y a rien derrière la nature? C'est ce qui n'est ni prouvé, ni probable. La nature n'est peut-être qu'un déguisement ou qu'un voile. Qui l'a jamais su? qui le saura jamais?..

Ce qui n'est pas au moins douteux, c'est que rien n'est clair en nous ni en dehors de nous, et que nous sommes de toutes parts environnés d'ombres et de mystère. L'inconnaissable nous étreint : *in eo vivimus, movemur et sumus*. Si nous réussissons parfois à en saisir quelque chose, il est également certain que ce n'est pas en nous bornant à observer la nature; mais nous y ajoutons, de notre fonds à nous, les principes d'interprétation qu'elle ne contient pas. Et comment le pourrions-nous, s'il n'y avait certainement aussi quelque convenance, ou quelque correspondance, entre la nature et l'homme, des harmonies cachées, comme on disait jadis, un rapport secret du sensible et de l'intelligible?

Voilà l'origine et le fondement de tout le symbolisme :

La nature a des *dessous* dont aucun naturaliste, n'ayant jamais saisi que les dehors, il n'en a donc aussi jamais représenté que la plus vaine apparence. Mais nous voulons pénétrer plus avant; nous voulons déchirer le voile; et nous voulons atteindre enfin l'essence dont les manifestations se jouent à la surface des choses.

Là, également, est l'explication de la joie presque sauvage avec laquelle nos symbolistes célèbrent, comme ils disent, « les funérailles du Parnasse contemporain. » Admirable, sans doute, pour eux comme pour nous, mais quelquefois insupportable aussi de précision et de netteté, dense et sonore comme l'airain, le vers parnassien a le tort, à leurs yeux, de ne rien suggérer au-delà de ce qu'il dit. Ce qu'il veut exprimer, il l'exprime complètement; mais aussi n'exprime-t-il que ce qui se peut complètement exprimer. C'est qu'on l'a forgé, jadis, à peu près dans le même temps qu'on ébauchait l'esthétique naturaliste, et

justement dans la même intention : je veux dire, pour astreindre le poète à cette probité de la couleur et du dessin dont les romantiques s'étaient émancipés, en même temps que de beaucoup d'autres choses. Mais les symbolistes estiment que le vague et l'imprécis, que le flottant et le fugitif, que l'aérien et l'impondérable sont une partie de la poésie, si même, peut-être, ils n'en font tout le charme.

Au lieu donc de tyranniser la liberté de l'imagination et du rêve, ils demandent que la poésie les rende à leur essor. Et pourquoi ne l'essaierait-elle pas? Pourquoi le vers, après avoir développé, si je puis ainsi dire, ce qu'il y avait d'abord en lui de rationnel, et de plastique ensuite, ne développerait-il pas ce qu'il y a de musical aussi? Pourquoi la poésie ne se proposerait-elle pas, comme fait la musique, de dissoudre l'unité du moi dans une diversité d'états d'âme successifs, et en le rendant, comme encore la musique, à son indétermination première, de le rendre à la volupté vagabonde du rêve? Les symbolistes disent : « erratique, » mais c'est bien ce qu'ils veulent dire.

Qu'il y ait là des dangers évidens, contre lesquels il ne semble pas que nos symbolistes se tiennent assez en garde, je n'en disconviens point. Mais, en attendant, si ce sont bien là quelques-unes des questions qui les préoccupent, non-seulement elles n'ont rien de ridicule, mais elles sont curieuses, elles sont intéressantes et elles touchent, ou elles mènent, à d'autres questions plus intéressantes et plus curieuses encore.

Telle est précisément la question de la nature et de l'usage du symbole, qui sans doute est trop vaste, et surtout trop fuyante, pour qu'on espère en quelques pages de la préciser et de l'épuiser. Je renverrai donc les curieux aux grands ouvrages de Görres sur *la Mystique* et de Creuzer sur *les Religions de l'antiquité*. J'y renverrai aussi nos symbolistes eux-mêmes, qui ne me paraissent pas les avoir assez pratiqués. Je ferai seulement deux observations.

La première, c'est qu'il est prodigieux que ces noms seuls de *Symbolisme* et de *Symbole* n'éveillent guère autour d'eux qu'une hilarité dédaigneuse, quand autour de nous cependant tout est *Symbole* et n'est que *Symbolisme*. Une religion n'est qu'une symbolique, puisque ses cérémonies et ses rites ne sont que l'enveloppe, ou, si je puis ainsi dire, la traduction plastique, l'imitation sensible, mouvante et colorée, des vérités mystérieuses qui la constituent en son fonds. Pareillement, tout art n'est qu'une symbolique, en tant qu'il exprime des idées abstraites par des images et qu'il communique aux couleurs et aux formes une signification qu'elles n'ont point d'elles-mêmes. Pareillement encore, une langue n'est qu'une symbolique, s'il peut bien y avoir quelques rapports secrets et souvent des analogies profondes, mais non pas de liaison fixe et nécessaire entre

la forme ou le son d'un mot, et la nature propre de l'objet ou de l'individu qu'il désigne. Et, généralement, n'y ayant rien au monde qui ne puisse à l'occasion exprimer, signifier, ou suggérer quelque chose de plus que lui-même, il n'y a donc rien qui ne soit ou qui ne puisse à quelque égard devenir un symbole. Apprenons-le, si nous l'ignorons. Mais, si nous ne l'ignorons pas, ne faisons pas les étonnés ou les mauvais plaisans en présence du symbolisme. C'est vraiment nous qui donnerions plutôt à rire. Examinons; et voyons ce qu'il y a dans le symbole d'analogue ou de convenable à l'idée que nos symbolistes se font eux-mêmes de la poésie : c'est ma seconde observation.

Il y a d'abord l'attrait de sa richesse et de sa complexité. Le symbole n'est-il peut-être, comme le disent les grammairiens et les lexicographes, qu'une comparaison ou une allégorie plus prolongées et plus obscures? Je croirais plutôt le contraire, et que, comme les figures ont précédé les définitions et les catalogues des rhéteurs, ou comme le discours a précédé l'analyse de ses parties, ainsi, le symbole a précédé la comparaison ou l'allégorie, qui n'en sont, à vrai dire, que des démembremens. Tandis qu'en effet, la comparaison ou l'allégorie n'expriment guère que deux choses ensemble, le symbole au contraire en exprime au moins trois, et souvent davantage. Il est image, il est légende, il est idée; et la pensée, le sentiment, les sens y trouvent également leur compte.

La Diane d'Euripide est la déesse des bois et des montagnes; elle est aussi l'immortelle protectrice d'Hippolyte et l'irréconciliable ennemie de Vénus; elle est encore la chasteté qui fait les cœurs froids, les esprits lucides, et les volontés fermes. La Béatrice de Dante est une personne réelle, que l'Alighieri a réellement aimée; elle est aussi son inspiratrice ou sa Muse; elle est encore la Science et la Philosophie. L'Éloa de Vigny est une « sœur des anges; » elle est aussi la femme; elle est encore le mystérieux et impur attrait qui pousse les Elvire dans les bras des don Juan.

Là, dans cette complexité, est la puissance, la beauté, la profondeur du symbole. Ce que la comparaison ou l'allégorie distinguent, divisent et séparent pour l'exprimer alternativement, le symbole, au contraire, l'unit, le joint ensemble, et n'en fait qu'une seule et même chose. Il relie l'homme à la nature, et tous les deux à leur principe caché. Ou encore, et tandis que l'allégorie ou la comparaison ne servent qu'à faire briller l'esprit ou l'habileté du poète, le symbole, allant plus loin et plus profondément, nous fait saisir entre le monde et nous quelqu'une de ces affinités secrètes et de ces lois obscures, qui peuvent bien passer la portée de la science, mais qui n'en sont pas pour cela moins certaines. Tout symbole est en ce sens une espèce de révélation.

Entendons par là que, toutes les fois qu'il n'exprime pas ou qu'il n'enveloppe pas au moins dans les plis et replis de ses voiles quelque idée substantielle et profonde, alors il n'est vraiment qu'une faible imitation, une contrefaçon, ou une parodie de lui-même. Peu importe, d'ailleurs, que cette vérité soit d'ordre naturel ou moral, qu'elle tende à l'explication de l'énigme du monde, ou qu'on nous la propose comme une règle de la conduite humaine, mais il faut qu'elle y soit. Autre caractère du symbole, et non pas le moins essentiel. Il intéresse les sens et l'imagination à des idées qui les passent, plus pures et plus hautes, qui s'en dégagent, pour ainsi parler, à mesure qu'il se développe, comme la flamme sort de la fumée, et, de la flamme à son tour, je ne sais quoi de moins matériel ou de plus subtil qu'elle-même.

Et il faut sans doute que l'idée soit assez claire pour qu'on la comprenne, assez précise pour qu'on ne s'y trompe point, mais il faut se rendre compte aussi que ce qu'elle a de vague et d'obscur ne laisse pas de faire une partie de son pouvoir.

« Ce que nous pressentons, dit un ancien rhéteur, fait en nous plus d'impression que ce qui s'offre sans voile à nos regards. De là vient que les doctrines secrètes sont proposées dans des symboles comme dans les ténèbres de la nuit, car on peut très bien comparer la forme symbolique aux ténèbres et à la nuit. »

Il a raison. Si la profondeur et la complexité font deux caractères importans du symbole, l'obscurité en fait une troisième, une obscurité relative, dont on voudra bien remarquer que la poésie même ne saurait s'affranchir qu'en tendant à la prose. C'est ce qui s'y mêle de crépuscule et parfois d'ombre épaisse aux clartés crues des *Orientales* qui fait, par rapport à elles, dans l'œuvre de Victor Hugo, la supériorité des *Contemplations* ou de *la Légende des siècles*. Ce qu'il y a de plus poétique dans Shakspeare, et de plus shakspearien, ce n'est pas sans doute *Coriolan*, ni même *Othello*, c'est ce qu'il y a de plus symbolique : c'est *le Songe d'une nuit d'été*, c'est *Hamlet*, c'est *la Tempête*. Que dirai-je d'Eschyle, et de son *Prométhée*, dont la valeur mythique est si supérieure à la valeur dramatique, et qui, comme on en a fait plus d'une fois la remarque, arrivé plus tard que l'*Iliade*, « a l'air pourtant d'un aîné d'Homère ? »

Aussi, ce que nous pouvons reprocher à nos symbolistes, c'est si peu de s'être emparés du nom de symbolistes, qu'au contraire ce serait plutôt de croire qu'ils en sont les premiers inventeurs. Et il est vrai que leur ignorance est grande ! Mais il faut dire aussi que l'école à laquelle ils succèdent n'ayant guère été qu'une école descriptive, — très différente en son genre, mais la plus pauvre en idées qu'on eût assurément vue depuis celle de l'abbé Delille, — ils ne sont pas inexcusables de s'imaginer qu'ils inventent ce qu'ils n'ont fait que retrouver. Rappelons-leur donc qu'avant eux, et dans ce siècle même,

c'est du symbolisme que *la Légende des siècles*, c'est du symbolisme que *la Chute d'un ange*, c'est du symbolisme que *les Destinées*. Et s'ils disaient peut-être, ce qui est vrai dans une certaine mesure, que Vigny, Lamartine et Hugo ne sont symbolistes qu'en tant que poètes, secondairement et accessoirement, au lieu qu'ils sont, eux, poètes en tant que symbolistes, mais symbolistes d'abord, je les renverrais à l'*Antigone* de Ballanche et à *la Panhypocrisiade* de Népomucène Lemercier.

Précisément parce que le symbolisme est de l'essence de la poésie, comme ils le pensent, et comme je viens d'essayer de faire voir pourquoi, il faut bien que le symbolisme soit aussi ancien que la poésie même et contemporain, si je puis ainsi dire, de ses premiers balbutiemens.

Mais, d'un autre côté, si, depuis une quarantaine d'années, les poètes eux-mêmes l'ont oublié, s'ils ont traité la poésie comme on faisait autour d'eux le roman, avec la même préoccupation de la fidélité matérielle du décor et la même incuriosité de l'idée, on voit pourquoi nous savons gré à cette jeunesse, rien qu'en prenant ce nom de symbolistes, non pas, hélas! d'avoir encore ramené, mais d'avoir voulu ramener la poésie à une conception d'elle-même plus libre, plus large, et plus haute. Nous ajouterons, si l'on veut, que dans l'œuvre même de Lamartine et d'Hugo, sinon dans celle de Vigny, l'éloquence tenant presque plus de place encore que la poésie même, ce n'est pas sans quelque apparence de raison qu'ils persistent, même après eux, à tenter d'autres voies.

Maintenant, pour atteindre leur but, ont-ils besoin, comme ils le disent, de réformer la métrique et la langue? Je pense qu'il leur est permis au moins de l'essayer. Et, en vérité, si l'on voulait bien y réfléchir, puisque l'on loue les parnassiens d'avoir créé pour eux un vers nouveau, qui n'est pas le vers romantique, et les romantiques, encore davantage, d'avoir émancipé le vers classique des entraves que lui avaient forgées les Malherbe et les Boileau, n'est-il pas plaisant qu'on dispute aux symbolistes le droit de chercher à leur tour un nouveau vers, dont la complexité, l'harmonie savante et la fluidité réponde à l'idée qu'ils se font de la poésie même? C'est l'objet, et si je puis ainsi dire, c'est l'ambition, la très naturelle et très légitime ambition de leurs vers *polymorphes*, et j'ajoute que, comme autrefois pour le vers romantique, c'est le succès qui jugera la question.

Je leur fais seulement observer que cette question elle-même en forme deux, dont je ne vois pas qu'ils se soucient assez.

La première est de savoir si le vers de douze pieds, l'alexandrin français et l'hexamètre grec, ne serait pas peut-être, comme l'a soutenu M. Becq de Fouquières, en son curieux *Traité de versi-*

fication française, la limite extrême de la durée d'expiration normale de la voix humaine, auquel cas des vers de quatorze ou seize pieds ne seront donc jamais des vers. Quelles que soient, en effet, les analogies cachées de la musique et de la poésie, nous ne saurions oublier que le vers est fait pour être *dit*, et qu'aussi longtemps qu'il sera composé de mots, c'est une loi de nature à laquelle on ne le soustraira pas.

Mais l'autre question, qui n'est pas moins importante, n'est pas non plus moins obscure, étant de savoir, pour parler ici le jargon de nos jeunes gens, si le *polymorphisme*, par l'intermédiaire du *métamorphisme*, ne tendrait pas à l'*amorphisme*. Je veux dire par là qu'en poésie comme ailleurs, la forme sera toujours une partie considérable et constitutive de l'art. Or, elle n'existe évidemment comme forme qu'autant qu'elle est, non point du tout pensée ou conçue, mais effectivement sentie comme forme. On pourra donc bien l'assouplir; on pourra la libérer de ce qu'elle a de trop matériel encore pour la délicate oreille de quelques raffinés; on pourra la spiritualiser : pourra-t-on la faire évanouir ? C'est ce qui ne paraît ni souhaitable, ni d'ailleurs probable; et c'est pourquoi les tentatives que nos symbolistes ont faites en ce sens, je voudrais qu'ils eussent pris la peine de les justifier ou de les autoriser par d'autres raisons, moins personnelles que celles qu'ils nous en ont données.

Ils veulent aussi réformer la langue, et, il faut l'avouer, — je le répète encore, si je l'ai déjà dit, — c'est une prétention qui peut paraître étrange quand on voit qu'ils se nomment Stuart Merrill et Maurice Mæterlinck, Jean Moréas et Jean Psichari. Nous ne songeons point, en France, à réformer le flamand ni le grec... Je consens cependant qu'à des besoins nouveaux il faille une langue nouvelle. Où sont donc ces besoins nouveaux? Et voyons les moyens qu'on propose pour y satisfaire ?

On veut exprimer des sensations plus subtiles dans leurs rapports avec des idées plus générales, et on parle pour cela d'accroître le vocabulaire et de bouleverser la syntaxe. — Je ne dis rien ici de ceux qui demandent qu'on retourne à la syntaxe romane, et je me contente en passant d'admirer ce qui peut encore se mêler de candeur juvénile au désir d'étonner ou de mystifier ses contemporains. On ne remonte pas le cours du temps. Se proposer d'écrire comme Rutebeuf ou comme Villehardouin, c'est se proposer de peindre comme les Van Eyck ou comme Angelico de Fiesole, et la tentative est aussi vaine que si l'on se flattait de ramener la pensée contemporaine à la science de Duns Scot et de saint Thomas d'Aquin. Mais, pour exprimer ce qu'ils sentent sourdre confusément en eux de sensations nouvelles, les symbolistes n'ont affaire ni d'enrichir le dictionnaire, ni de bouleverser la syntaxe,

et le moyen en est tout indiqué, beaucoup plus simple, plus conforme au génie intérieur des langues, plus analogue surtout à la définition du symbolisme et du symbole : c'est de réintégrer les mots dans la pleine et entière propriété de leur sens étymologique ; c'est de les allier entre eux d'une manière si subtile que l'on retrouve toujours, dans l'acception qu'on leur donne, avec leur sens originel, un souvenir affaibli de tous les états qu'ils ont traversés dans l'histoire ; c'est de confier enfin, si je puis ainsi dire, à la comparaison et à la métaphore le soin de mettre en lumière ce que les choses les plus différentes ont souvent entre elles d'analogies cachées.

Si jamais, en effet, on a pu accuser la langue française de misère lexicographique ou sa syntaxe de raideur et d'uniformité, ce n'est pas depuis que le romantisme, au commencement de ce siècle, et après lui le naturalisme, l'ont désarticulée, disloquée, désossée, pour ainsi dire, et y ont ensuite comme versé l'argot de tous les métiers. A cet égard même on l'a trop enrichie, selon nous, et, comme il arrive encore assez souvent, alourdie, en l'enrichissant. Car, c'est en vain que l'on entassera les mots dans les dictionnaires, on n'y donnera pas, avec leur définition, le secret de savoir s'en servir : on exposera seulement à la tentation d'en user tous ceux dont la pensée rudimentaire n'a jamais assez de mots ou de tours à sa disposition. Mais ce qui est toujours possible, si la métaphore est le procédé naturel de développement ou de fructification des langues, c'est d'en aider le pouvoir, et pour cela d'élargir le sens des mots en approfondissant la diversité des relations des choses. Sous combien d'aspects un même objet ne peut-il pas apparaître ; que d'impressions différentes ne peut-il pas exciter tour à tour ; et par combien d'autres objets ne le peut-on pas exprimer !

C'est ce qui est encore plus vrai de ces grands objets qui sont ceux du symbolisme, et d'autant plus vrai que, comme nous le disions, là même, dans la diversité d'aspects qu'un même objet peut revêtir, est la raison du symbolisme. Tout le problème de l'art, et en particulier de l'art symbolique, est de ramener cette complexité à son unité primitive ; et le véritable artiste est celui qui le fait avec aisance, mais surtout avec clarté.

Il faut qu'une face au moins du symbole soit claire. D'ailleurs, un grand écrivain en tout genre est celui qui sait exprimer clairement des idées même obscures, qui le demeurent encore après qu'il a parlé : Bossuet, quand il nous montre Dieu « développant du centre de son éternité l'ordre des siècles, » ou Hugo lorsqu'il nous fait voir :

. . . tous les morceaux noirs qui tombent
Du grand fronton de l'inconnu.

On ne saurait donc donner de meilleur conseil aux symbolistes que de renoncer à ce style habituellement inintelligible dont ils font profession, quand aussi bien ce ne serait que pour éviter le reproche de le faire servir d'enveloppe à l'indigence de leurs pensées. Car, après tout, il n'y a rien de plus facile que d'écrire inintelligiblement, mais, sous cet inintelligible, s'il y a par hasard quelque chose, le difficile serait précisément de réussir à l'en dégager. Nos symbolistes n'y sont pas encore parvenus. Et sans doute, c'est qu'ils ne l'ont pas pu; mais, s'ils ne l'ont pas pu, j'en crois voir une raison qu'il est bon de leur signaler.

A vrai dire, il y a contradiction, ou, du moins, discordance entre le principe et l'objet de leur esthétique. Engagés qu'ils sont encore dans les habitudes de l'école qui les a précédés, ils ne savent pas s'abstraire d'eux-mêmes; ils ont ce culte ou cette superstition du moi, qui fut jadis, comme l'on sait, la religion du romantisme; et toute leur crainte, où beaucoup de vanité se mêle à beaucoup d'enfantillage, est que nous ne confondions les titres de M. Jean Moréas avec ceux de M. Gustave Kahn ou l'esthétique de M. Vielé-Griffin avec celle de M. de Régnier. Si cependant il n'y a de symbole que du général ou même de l'universel, c'est-à-dire, — comme ils en conviennent, et comme, au surplus, on le prouverait aisément par l'histoire du mot, — s'il faut être au moins deux pour qu'il y ait symbole, celui qui le propose et celui qui le comprend, ou si plutôt, à bien y regarder, c'est une espèce de consentement commun qui fait la vérité du symbole, ils n'ont pas encore découvert le moyen de concilier ces contraires. Et même, ce qu'il y a jusqu'ici de plus étrange dans tout ce qu'ils nous ont donné, prose, vers ou critique, c'est ce qu'ils y juxtaposent de sensations particulières jusqu'à en être artificielles, et de sentimens ou de vérités banales jusqu'à en paraître naïves. J'imagine qu'ils le doivent à la pratique des *Fleurs du mal* et aux pernicieux exemples de Charles Baudelaire.

Mais il faudra pourtant qu'ils se décident, et qu'entre les deux tendances auxquelles on dirait qu'ils s'abandonnent tour à tour, ils prennent enfin parti. Le *baudelairisme*, si j'ose me servir de ce mot, est de toutes les formes de la poésie la plus étroite et surtout la moins naturelle. Si le *symbolisme* en est, au contraire, la plus large et, pour ainsi parler, la plus universelle, comment serait-on à la fois symboliste et baudelairien? Rien n'a plus contribué peut-être que cette indécision, que cet équilibre instable de leurs goûts entre des maîtres aussi différens, à gêner nos symbolistes, et, en les gênant, à les empêcher de nous donner l'œuvre qui les soustrairait enfin à la juridiction des mauvais plaisans.

Ce qu'en tout cas je tiens à dire, c'est que s'ils ne nous la donnaient

point, ils n'en auraient pas moins essayé de rendre la poésie contemporaine à ses vraies destinées; et ce service, dès à présent, leur doit être compté lorsque l'on parle d'eux. La volonté a, en effet, plus de part qu'on ne le veut bien dire aux révolutions littéraires. C'est par un acte de volonté qu'entre 1550 et 1560 les Ronsard et les Du Bellay, rompant avec la tradition gauloise, ont « illustré » la poésie française, et l'ont rendue capable, pour la première fois, des grandes images, des grands mouvemens et des grandes pensées. C'est par un acte de volonté qu'entre 1620 et 1660 les Malherbe et les Boileau ont fixé, en opérant la séparation du style noble et du vulgaire, les règles ou plutôt les lois du classicisme. C'est par un acte de volonté qu'entre 1820 et 1840, les Hugo et les Sainte-Beuve ont accompli la révolution romantique. Leurs œuvres, au surplus, en sont d'assez éloquens témoignages, s'il est vrai, comme je me chargerais de le montrer au besoin, que la poésie de Ronsard soit exactement au contrepied de celle de Marot, et que les premiers essais du romantisme naissant se définissent et se caractérisent de point en point, trait pour trait, par leur opposition avec les dernières œuvres du classicisme expirant. *Hernani* est d'abord, et presque avant d'être lui-même, le contraire de *Sémiramis* ou de *Denys le Tyran*, comme l'*Ode au chancelier de L'Hôpital* est avant tout le contraire des *Épîtres* de Marot.

Dirai-je qu'il y a mieux encore? Je le pourrais si je le voulais, et je ferais voir aisément que chacune de ces renaissances poétiques a été précédée d'un retour au symbolisme. Maurice Scève et les Lyonnais ont frayé les voies à Ronsard; précieux et précieuses ont préparé pour Boileau le terrain dont il a, d'ailleurs, commencé par les balayer; et, dans ce siècle même, qui ne sait la part de Bernardin de Saint-Pierre et de Chateaubriand, des *Études de la nature* et du *Génie du christianisme* dans la formation de l'idéal romantique?..

Mais, sans insister sur ces rapprochemens qu'aussi bien ne faut-il pas serrer de trop près, je dis que la valeur des idées critiques de nos symbolistes est entièrement indépendante de celles de leurs œuvres; j'ai tâché de montrer qu'elle était réelle; et, si j'y ai réussi, on conviendra que cela valait mieux peut-être que d'en rire, et que de citer, pour l'ébattement des admirateurs de Béranger, quelques vers d'*Ancæus*, ou des *Palais nomades*, ou du *Pèlerin passionné*.

F. BRUNETIÈRE.

REVUE DRAMATIQUE

Comédie-Française : *Mariage blanc*, drame en 3 actes, en prose, de M. Jules Lemaître.

Un des penseurs les plus ingénieux, un des plus charmans écrivains de notre « fin de siècle, » a composé sur un sujet difficile, impossible peut-être, avec des personnages et des sentimens obscurs, exquis ou odieux, un drame à la fois délicieux et cruel, délicat et brutal, plein d'artifice et de vérité, dont la forme toujours nous enchante, mais dont le fond trop souvent nous déconcerte ou nous indigne. Dans *Révoltée* et *le Député Leveau*, il y avait plus de fermeté et de précision que dans *Mariage blanc;* plus de santé morale également et même physique, car personne n'y était poitrinaire. Il y avait aussi plus de cette bonté, de cette pitié, qu'on devine souvent sous les grâces malicieuses de l'écrivain, comme, en son pays natal, le paisible azur de la Loire apparaît derrière le rideau léger des saules. Depuis ses débuts, le critique s'est fort égayé, un peu trop peut-être; le dramaturge, au contraire, se serait-il attristé et endurci? Un homme souffrait dans *Révoltée ;* dans *le Député Leveau*, une humble femme, victime déjà plus touchante; dans *Mariage blanc*, c'est une enfant qui meurt avant sa vingtième année.

A Menton, pays ensoleillé et funèbre, entre sa mère et sa sœur, la petite Simone achève de mourir. Son père et son frère l'ont précédée; elle s'en ira à son tour d'ici quelques mois, quelques semaines peut-être. Elle le sait, et quand elle est seule, elle pleure de partir si vite, sans qu'un fiancé, un mari, des enfans l'aient aimée comme les autres. Près de la douce créature, Marthe, sa sœur, rayonne de vie et de santé. Passe un beau jour certain comte de Thièvres, oui, un passant en vé-

rité, un oisif surtout, un blasé; las à quarante-cinq ans d'avoir trop et mal vécu. Il a l'idée singulière de demander la main de la petite mourante; et, ce qui n'est pas moins extraordinaire, il l'obtient. Mais la sœur s'est éprise du beau quinquagénaire. Tentée d'abord de rompre à son profit un mariage qui la désespère, elle le laisse pourtant s'accomplir. De Thièvres épouse Simone, mais sans devenir son mari; l'enfant sortie des bras de sa mère reste une enfant entre ses bras à lui. Quinze jours plus tard, emportée par la jalousie, par tout le torrent de son âme mauvaise, Marthe révèle brutalement à Simone le secret de sa passion. Elle accuse la pauvre petite moribonde de lui avoir volé son amour, et Simone, défaillante d'horreur, n'a que le temps d'appeler son mari à son secours. De Thièvres l'emporte dans ses bras et rentre aussitôt pour maudire et chasser la misérable. Mais celle-ci l'arrête d'un regard, le supplie de lui pardonner, et de l'aimer parce qu'elle l'aime, de la revoir avant qu'elle ne s'éloigne et ce soir même de venir la rejoindre. De Thièvres promet, abandonne sa main aux lèvres avides de sa belle-sœur, lorsque Simone, revenue sans bruit, surprend cette promesse et ce baiser et tombe raide morte.

C'est un peu par la donnée elle-même, beaucoup par les caractères de Marthe et de Thièvres que peut choquer le drame de M. Lemaître. Le sujet seul a quelque chose de pénible. On n'assiste pas, deux heures durant, à l'agonie d'une enfant sans avoir le cœur serré d'une trop longue étreinte. On n'accepte pas non plus sans malaise l'idée de ce mariage incomplet, cette espèce de compromis entre l'amour et la mort. Tous deux ont quelque chose de sacré, mais d'incompatible aussi. Les rapprocher de la sorte, c'est peut-être manquer de respect à l'un et à l'autre, et des baisers sur des lèvres mourantes les profanent sans les ranimer. Pour aimer, pour être aimée, dit la pauvre Simone avec une mélancolie déchirante, il faut vivre, et elle vit à peine.

Marthe, au contraire, ne vit que trop, la terrible fille, d'une vie exubérante et féroce, et ce personnage, insuffisamment préparé d'abord, poussé ensuite à l'odieux, éclate trop brusquement, comme une bombe inattendue et meurtrière. Ce n'est pas, croyez-le, contre l'atrocité de Marthe que nous protestons au nom d'un optimisme de convention, mais contre la surprise de cette atrocité. Au premier acte, Marthe paraît douce et prévenante envers sa sœur. Un peu libre d'allure et de langage, elle ne semble pas méchante, et le mot de perruche que murmure de Thièvres en la regardant, n'annonce pas une criminelle. Le bon docteur Doliveux, un type charmant, celui-là, a beau parler d'elle comme d'une sacrifiée, d'une enfant à laquelle il faudrait plus de mouvement et de plaisir, on ne voit guère qu'elle soit à plaindre et quelle joie ou quelle consolation dans le présent, quel espoir dans l'avenir, peut manquer à cette belle et saine créature. La première

scène du second acte même, entre les deux sœurs, ne nous éclaire pas assez sur le sentiment de Marthe pour de Thièvres. Elle indique un certain attrait ; elle devrait nous montrer les profondes racines de la passion dans un cœur d'où rien ne pourra l'arracher. Indécis jusqu'alors, le caractère de Marthe tourne bientôt à l'horreur. Égarée par le dépit, un flot de haine, de rancune honteuse, lui monte aux lèvres ; elle évoque les souvenirs, dénaturés par la jalousie, de son enfance malheureuse, du long internat, presque sans visites ni sorties, et de sa jeunesse robuste asservie à la faiblesse tyrannique d'une éternelle mourante. Elle parle à sa mère de sa sœur en termes révoltans, dont, par égard pour la justice instinctive du public, on a dû adoucir la crudité. « Cette petite, disait-elle, qui n'a pas pour quatre sous de vie... » Le mot était par trop dur, on l'a retiré ; mais le ton général demeure et il indigne. Toujours scabreux entre deux sœurs, un tel combat l'est ici plus que partout ailleurs, parce qu'il est plus qu'ailleurs inégal, parce que la vie y écrase la mort ou l'agonie, parce que la santé, la force, y insultent à la souffrance et à la faiblesse et font aussi lâche que cruelle la belle fille orgueilleuse de son sang vermeil et de ses vingt ans capables et désireux d'amour.

Au troisième acte, le caractère de Marthe passe vraiment les bornes de l'humanité. Intolérable est la scène où par ses reproches, ses insultes, la misérable tue à demi sa sœur, en attendant que tout à l'heure elle l'achève. Pour nous peindre cette espèce de Phèdre, une Phèdre non plus belle-mère, mais belle-sœur, M. Lemaître aurait dû prendre les mêmes précautions que Racine et ne nous montrer Marthe ni tout à fait coupable, ni tout à fait innocente. Il a fait trop grande et trop lourde la part du crime chez ce monstre féminin, qu'il nous est successivement impossible de deviner, de comprendre, de plaindre et même d'excuser.

Si le caractère de Marthe est atroce, celui de Jacques de Thièvres est plus qu'équivoque, tout près de l'invraisemblable et parfois de l'odieux. *Mariage blanc*, joli titre, discret et pourtant explicite, où se devine on ne sait quelle lacune d'amour, n'était pas le titre primitif de l'œuvre. Celle-ci devait s'appeler *un Dilettante* ou *un Curieux* et elle eût été plus exactement désignée ainsi. C'est un curieux, un dilettante que Jacques de Thièvres et voilà pourquoi nous avons tant de peine à le comprendre et à lui pardonner.

A quarante-cinq ans, blasé, dégoûté de la vie et de l'amour, ce viveur, sinon éreinté, du moins très las, et las de lui-même plus que de personne, ce beau gaillard millionnaire qui a dans l'âme peu de vertu et pas de croyance, qui se plaît à la célébration prétentieuse de sa tristesse sans cause et de ses angoisses distinguées, ne trouve rien de mieux pour s'occuper et se distraire que d'épouser une pauvre pe-

tite fille qui se meurt. Non pas qu'il l'aime au moins. S'il l'aimait, s'il était saisi par je ne sais quelle folie d'héroïsme et de charité, s'il avait vingt ans et le cœur généreux, s'il l'aimait, encore une fois, comme le lui dit le bon docteur, ce serait fou; mais parce qu'il ne l'aime pas, c'est monstrueux. Et j'affirme qu'il ne l'aime pas, que jusqu'à la fin il ne l'aura jamais aimée. L'aime-t-il au premier acte, lorsque Simone, dont il admire les doigts agiles et laborieux, lui dit: « Je voudrais laisser à chacun un souvenir de moi » et qu'il murmure entre ses dents: « Bien sentimentale, » et plus tard, avec un intérêt d'amateur: « Pas banale, cette enfant. » Au second acte, après la déclaration, quand la pauvre Simone radieuse balbutie des remercîmens de sa voix chevrotante et s'enfuit pleurant de joie: « Très curieux, très curieux; elle est vraiment gentille! » Aurait-il de ces mots-là s'il l'aimait? Et tout le rôle est semé de mots pareils.

Au troisième acte encore, c'est avec une complaisance de sceptique ou de cynique que Jacques se rappelle son mariage et la pâleur de sa femme, si bien d'accord l'autre jour avec les lis de la chapelle, aujourd'hui avec l'étoffe blanche dont il a fait tendre leur chambre: « Et avec cela l'aimez-vous? — Je la trouve très curieuse, je lui dois des minutes très particulières. Aucune autre jeune fille ne m'aurait donné une pareille impression de pureté, ou du moins une autre ne me l'aurait donnée que le premier soir. — Alors vous vous amusez. » Et Jacques de protester, mais pour la forme seulement. Partout le même dilettantisme: il étudie Marthe comme Simone et quand sa belle-sœur vient de lui tuer à demi sa femme et lui fait la déclaration que vous savez, quand tout homme d'honneur, ou de cœur seulement, prendrait l'odieuse créature par les épaules et la jetterait à la porte sans perdre une seconde, sans entendre un mot, il la regarde et lui dit avec un demi-sourire: — « Vous êtes une petite personne bien bizarre. » — Encore une fois, Jacques n'aimait pas Simone et c'est pourquoi nous ne pouvons ni l'admettre, ni l'absoudre. Dupe d'une illusion de charité et de compassion, il n'obéit au fond qu'à une curiosité perverse. Le médecin et la mère le lui disent tous deux: il y a dans son dessein quelque chose d'artificiel et d'obscur. Artificiel, voilà la vraie définition et la juste critique du personnage. Il rappelle trop ces raffinés de l'ancienne Rome qui tuaient des murènes pour observer les reflets de leur agonie. De Thièvres ne tuerait pas, mais il regarde mourir. Il est l'égoïste subtil et raffiné que signale M. Bourget, je crois, d'après M. Barrès, « dont toute l'ambition consiste à adorer son moi, à le parer de sensations nouvelles. » On a vu par *le Disciple*, et l'on voit par *Mariage blanc*, avec moins d'horreur, où conduit cette ambition-là. Longtemps avant que la psychologie fît fureur au théâtre et dans le roman, un écrivain d'une rare sagesse, l'auteur de *Domi-*

nique, avait signalé le péril du moi, de ce moi cérébral et littéraire, le plus haïssable peut-être de tous.

Maintenant que nous avons dit le mal, à peine nous reste-t-il assez de place pour dire tout le bien que nous pensons d'une œuvre aussi discutable et discutée, mais aussi intéressante en somme, aussi exquise quelquefois par le fond, et par la forme toujours, qu'est le drame de M. Lemaître. Si deux rôles nous ont déconcerté, deux autres, sans parler de l'aimable et sage docteur, nous ont ravi : ceux de Simone et de sa mère. Elles sont adorables, ces deux âmes de femme et de vierge! de vierge si pure, que son mariage blanc ne trompe en elle aucune attente, aucun désir, aucun instinct même des sens, et qu'un baiser paraît à ses lèvres pâles la suprême caresse de l'amour. Comme la vie se retire doucement de ce pauvre petit corps immaculé, comme elle se fait discrète et légère pour le quitter sans qu'il en souffre, presque sans qu'il s'en doute! La scène du premier acte notamment, entre le docteur et Simone, est d'un sentiment délicieux. L'enfant qui s'effraie de mourir, se réjouit au moins de mourir sans avoir commis ou seulement connu le mal, de laisser derrière elle le souvenir d'une petite ombre charmante. On croit assister à la frêle agonie d'une fleur, mais d'une fleur qui se pleurerait doucement elle-même. Plus que dans la conduite d'un drame, c'est toujours en de pareilles scènes et pour ainsi dire en ces haltes de la pièce et de l'action, que se découvrent cette sensibilité délicate, cette science et cette pitié des vraies et simples douleurs qui sont, peut-être plus que l'ironie et le scepticisme, le fonds intellectuel et moral de M. Lemaître. Devant Simone, au troisième acte, je me souvenais de Musotte, et je songeais combien ces deux morts sont différentes, combien celle de Simone est moins banale, comme elle éveille en nous des sentimens plus fins, des échos plus délicats. Ici nul appareil d'agonie : pas de garde-malade, de pharmacie, de spasme ni de délire. C'est le langage de Simone et non son visage qui trahit l'approche de la mort; c'est je ne sais quelle harmonie entre le paysage éclairé par le soir, et l'âme où luisent aussi les dernières clartés. Rien de plus doucement mélancolique que ce double crépuscule, où les objets prennent un aspect singulier et s'éclairent d'une lumière qui leur serait propre. « Les choses, dit étrangement Simone, ressemblent à des apparitions. Je ne tiens plus à la vie que par un fil si léger! si léger!.. Peut-être qu'il cassera doucement. » Et quand elle suit des yeux les navires qui s'éloignent : « Voiles! grâces des eaux, qui volez sur la mer! » chez cette frêle créature qui n'aura fait que passer, quel joli dédain souriant et de l'espace infini et de la longue durée! « Il m'est indifférent, dit-elle à son mari, que ma vie n'ait été qu'un point dans l'immensité, comme elle aura été un point dans le temps, puisque j'aurai été à toi. »

La mère, enfin, par sa douceur, sa résignation, sa raison, fait comme un fond adorable à la silhouette de sa fille. Du commencement à la fin, elle parle, elle agit selon la vérité, selon la justice et selon la bonté. C'est bien avec cette surprise qu'elle devait accueillir la demande de Jacques; avec cette prudence et cette angoisse, la discuter d'abord, hélas! et s'y résigner. Tout est nuancé dans ce joli rôle, et c'est sur des lèvres maternelles que l'auteur a mis les choses les plus délicates, de celles qui feraient pardonner plus d'une erreur à l'homme capable de penser et de parler ainsi : « Simone est une malade, bientôt une mourante; il me semble que cela fait d'elle une petite créature sacrée, à laquelle sa mère seule a le droit de toucher; personne que moi ne doit approcher de sa souffrance. J'hésite à partager sa garde avec un autre, un étranger, un homme qui ne serait pas vraiment son mari, et si je le faisais, je croirais violer une sorte de mystère. »

Vous le voyez, les personnages qu'on eût appelés jadis les personnages sympathiques se sentent instinctivement froissés par la donnée du drame. Ils en soulignent eux-mêmes, et c'est assez crâne à l'auteur de le leur avoir permis, non pas l'inconvenance, mais l'équivoque et l'obscurité. La morale de tout cela? dira-t-on. M. Lemaître, qui l'a cherchée en discutant lui-même son œuvre, l'a peut-être trouvée dans les propos du bon docteur Doliveux : « Il y a, dit-il à Jacques, dans votre acte de charité quelque chose de trop concerté, un fond de curiosité égoïste... *et cela ne peut pas bien finir...* » — Nous avons vu comment cela finit. Qu'une bonté réelle puisse coexister avec le dilettantisme, c'est l'avis de M. Lemaître et un peu le nôtre aussi; l'auteur a eu le tort seulement de donner le pas, chez de Thièvres, au dilettantisme sur la bonté. Enfin, que *Mariage blanc* soit un drame qui fait réfléchir çà et là sur la charité et le dilettantisme, avec M. Lemaître encore nous en convenons bien volontiers, et les œuvres qui font réfléchir ainsi ne sont pas, après tout, si communes.

Mariage blanc est joué par Mme Pierson avec une simplicité douloureuse, par Mme Marsy avec l'âpreté pénible que réclame sa pénible tâche. Le talent considérable de M. Febvre, qu'on a universellement loué, nous a paru tourner ici plus au détriment qu'au profit du personnage. Une voix lourde et sèche, un air cassant, des gestes indifférens et sceptiques, un cigare, notamment, allumé, à la fin du premier acte, avec une désinvolture choquante; enfin, la composition entière du personnage a tout accentué au lieu de tout adoucir. Quant à Mme Reichemberg, elle a été complètement et constamment exquise. C'est merveille qu'une si petite personne soit une aussi grande artiste.

CAMILLE BELLAIGUE.

REVUE MUSICALE

Théâtre de l'Opéra : *le Mage*, opéra en 5 actes et 6 tableaux, paroles de M. Jean Richepin, musique de M. Jules Massenet.

On lit dans un beau livre, *les Sources*, du père Gratry : « Là où vous ne voyez pas, où vous ne sentez pas, n'écrivez pas : taisez-vous. » Après *le Mage*, hélas ! notre désir serait de nous taire, car nous n'avons rien ou presque rien senti ni vu dans l'opéra de MM. Richepin et Massenet. Mais le silence gardé pourrait passer pour impertinence et dédain. Mieux vaut encore parler, fût-ce pour dire notre déconvenue et nos regrets et pour affirmer à l'un de nos premiers musiciens, en dépit, non pas de cette décadence, mais de cette défaillance seulement, la ténacité de notre espoir et la fidélité de nos souvenirs.

Qui donc nous reprochait l'autre soir de changer à l'égard de M. Massenet ? Mais c'est lui qui change, et si souvent, si vite, qu'on a peine à le suivre en ses métamorphoses. Que n'est-il demeuré le Massenet d'autrefois, ou même d'hier, d'avant-hier tout au plus, celui de *Marie-Magdeleine*, des *Érynnies*, du *Roi de Lahore*, ou celui de *Manon* ? Nous aurait-il donné notre pain blanc le premier ? Oh ! si blanc, si délicat, si léger, avec une couleur et un parfum de gâteau ! Il a mis à la pâte une main trop nerveuse, et la crampe est venue. Il est de ceux qui pour embrasser trop finissent par mal étreindre. *Esclarmonde* nous avait déjà inquiété. Nous en trouvions la tendance fâcheuse pour la musique en général et surtout pour la musique de M. Massenet, désormais orientée vers un pôle qu'elle ne touchera pas. De cet effort et de cet excès, le talent du maître ne s'est pas encore remis ; le ressort en demeure forcé ; l'inspiration, courte et haletante. Le charmant compositeur a tous les secrets de la grâce ; il envie celui de la force, qu'il ne saura jamais. Qu'il se défie de ses ambitions secrètes ; fût-ce de certaines pages de lui : la mort du Christ dans *Marie-Magdeleine*, le

finale du troisième acte dans le *Roi de Lahore*, ou l'entr'acte amoureux d'*Esclarmonde*. Ce sont là des exceptions, et jamais on ne prendra pour un parc, encore moins pour une forêt, deux ou trois beaux arbres isolés dans un parterre de fleurs.

Ecoutez maintenant l'histoire du *Mage*. Zarastrâ (ou Zoroastre) revient dans l'Iran, sa patrie, après avoir vaincu les Touraniens, et capturé leur reine Anahita, qu'il aime et dont il est aimé. Malheureusement, Varedha, fille d'Amrou grand-prêtre des Dévas, prêtresse elle-même de Djahi, brûle pour Zarastrâ d'un amour auquel le guerrier se dérobe. Elle jure de le perdre ou plutôt de le conquérir. En pleine fête triomphale, au moment où Zarastrâ, acclamé de la foule comme Radamès, et comme Radamès aimé de deux femmes, au moment où Zarastrâ obtient du roi la main de sa belle captive, l'autre furieuse accourt et, comme Rachel de *la Juive*, déclare que Zarastrâ n'est pas libre et qu'il est son amant. Scandale complet, protestations indignées de Zarastrâ; témoignage des prêtres en faveur de la prêtresse. Zarastrâ, comme Vasco dans *l'Africaine*, insulte les imposteurs et les dieux mêmes, complices de l'imposture. Il se retire dans les montagnes, où il se fait mage et se crée un dieu pour quelques fidèles et lui. Mais jusque sur les sommets, Varedha vient relancer l'insensible, le supplier d'amour et l'avertir qu'Anahita doit être demain l'épouse du roi. C'est la vérité : Anahita, cédant à la violence du monarque, se laisse unir à lui, quand par bonheur, et par hasard surtout, ses compatriotes les Touraniens envahissent la ville, incendient le temple, délivrent leur souveraine et massacrent Varedha, le roi de l'Iran, le grand-pontife et tout le clergé des Dévas, sans compter les prêtresses et les bayadères de Djahi.

Ramené dans la ville par le regret de son amour, errant à travers les décombres, Zarastrâ retrouve sur les ruines du temple Anahita vivante et Varedha pas tout à fait morte. Celle-ci a encore la force de maudire le couple détesté et d'appeler sur lui la colère de sa déesse. A sa voix, les flammes se raniment et jaillissent ds toutes parts; l'incendie embrase les restes du temple, mais le mage invoque son dieu à lui : Mazda éteint le feu qu'avait rallumé Djahi et les deux amans s'éloignent, tandis que Varedha achève de mourir.

De ce livret très attendu, très vanté par avance, l'intérêt et la nouveauté surtout nous ont échappé. C'est la première fois depuis longtemps, sinon depuis toujours, qu'un poète, un vrai, daigne accorder à un musicien l'honneur de sa collaboration. Quel poète encore? Un touranien, et voici ce qu'au mot touranien on lit dans Littré : « Synonyme de nord-altaïque; dénomination attribuée aux populations qui habitent entre la mer Caspienne et la mer du Japon, entre la chaîne du Thibet et l'Océan, et qui, tout en parlant des langues très diverses, ont des caractères communs. »

Nord-altaïque lui-même, le chantre des *Gueux* et des *Blasphèmes* a pris son sujet dans l'histoire de sa race et de son pays. Mais était-ce bien la peine de remonter à 2500 ans (environ) avant Jésus-Christ et d'aller jusqu'en Bactriane pour nous donner une rapsodie d'*Aïda*, du *Prophète*, de *la Juive*, de *l'Africaine* et même des *Mystères d'Isis*?

On comptait sur un poème original, sur un progrès, que dis-je, une révolution dans l'art du *libretto*. L'allégorie, le symbole, devaient faire du *Mage* une œuvre philosophique, historique et religieuse. Ce serait la lutte entre l'esprit et la chair, entre la volupté et l'amour; ce n'est rien de tout cela, et le livret, qui menaçait de consacrer la honte de M. Scribe, tourne à l'honneur du librettiste de *Robert*, qui n'était pas touranien.

Nous connaissons trop bien, depuis l'*Africaine* et surtout *Aïda*, le ténor aimé de deux femmes. Sans compter que la tendresse acharnée de Varedha finit par imposer à Zarastrâ des attitudes déplaisantes. Une fois au moins par acte, Varedha vient s'offrir à l'homme qui la repousse. Telle, dans l'immortelle odyssée de M. Cryptogame, l'infatigable Elvire vole sur les traces du choisi de son cœur et le poursuit jusque dans le ventre de la baleine, où ce nouveau Jonas, ou Joseph, s'est réfugié.

Quant à la retraite de Zarastrâ dans la montagne, cette vocation de mage, que rien ne prépare et que rien ne suit, n'est d'aucune portée ni d'aucune influence; inutile oratorio dans un drame lyrique sans unité. Le style enfin nous a paru plus d'une fois indigne de M. Richepin : pauvre d'idées, de mots et même d'images. A part quelques strophes vraiment heureuses, le règne de la poésie ne semble pas encore arrivé à l'Opéra.

Y arrivera-t-il jamais? Est-il même indispensable qu'il y arrive? J'en doute. Peut-être demande-t-on trop de qualités aux livrets d'aujourd'hui. J'en sais de médiocres qui jadis ont servi de prétextes à d'immortels chefs-d'œuvre; il ne tenait qu'à M. Massenet que le *Mage* fût de ceux-là.

Les meilleures pages de la partition se trouvent au premier acte et au troisième; au premier surtout, qui reste presque tout entier dans une demi-teinte assez agréable de douceur et de rêverie. Très poétique, le lever du rideau: une nuit d'Orient; sous les rameaux gigantesques des cèdres, des prisonniers étendus murmurent un chant de leur pays, mélopée traînante et mélancolique. Du Félicien David peut-être; mais du meilleur et avec une autre facture, ou, comme on dit, une autre *patte*. La *patte*, c'est ici un accompagnement de clarinette, aux sonorités délicieusement graves, sur lequel psalmodie le chanteur; là, c'est une cadence dont la suspension sur une note haute produit l'effet le plus heureux.

Nous avons moins goûté le réveil du camp, au lever du jour. Quelques trompettes suraiguës ont paru par trop perçantes, et puis, n'a-t-on pas

abusé, en pareilles circonstances, des sonneries qui se répondent dans l'orchestre et sur le théâtre? J'aime mieux certaine aurore de *Samson et Dalila*, plus sobrement indiquée par une série d'accords en étages. Il est vrai que nous sommes ici dans un camp et qu'il fallait bien donner au matin une sonorité militaire.

Signalons en passant de jolies, très jolies phrases, celle de Varedha : *Jour béni par les dieux*, qui nous a rappelé une délicieuse cantilène du *Roi de Lahore*, plus charmante encore, celle-là, et plus alanguie d'amour : *Il va connaître enfin cette douce pensée*. Plus loin, voici du meilleur Massenet : toute la déclaration de la prêtresse à Zarastrà, mélodie qui caresse et qui ploie, tantôt festonnée de triolets onduleux, tantôt sillonnée de gammes fulgurantes ou semée des étincelles de l'harmonica.

Très lourd, en revanche, et très banal l'appel d'Amrou aux Dévas, rien n'étant plus ennuyeux, on le sait, que les pontifes ou les rois qui, à grand renfort de cuivres, invoquent les divinités exotiques (voir, dans *Esclarmonde*, le rôle de l'empereur Phorcas). Zarastrà et la belle Touranienne s'avancent, accompagnés par une élégante ritournelle. Ici encore M. Massenet se retrouve; voilà bien l'amabilité, la distinction de son style, son adresse à poser, sur une arabesque instrumentale qui chante elle-même, la déclamation chantante des voix. Mais pourquoi, peu de mesures plus loin, sur ces vers fâcheux :

O cœur indompté,
Cavale rétive!

pourquoi un écart de musique plus déplorable encore, et un temps de galop que n'excuse pas l'interpellation hippique du héros à sa bien-aimée? Serait-ce pour faire valoir le duo qui suit, duo de salon, plutôt mondain que nord-altaïque, mais enjolivé d'une orchestration délicate et qui se mêle à la chanson lointaine des prisonniers touraniens? La coupe en est un peu étroite, la tendresse un peu minaudière, mais il termine avec grâce ce premier acte, qui nous a charmé le plus.

Le second nous a étourdi. Du bruit, sans un accent de force ou de vérité, voilà le duo du grand-prêtre avec sa fille. Quant à l'interminable tableau du triomphe, qu'on imagine quelque chose comme la mise en scène d'*Aïda*; mais, hélas! la mise en scène seulement. A droite, sur une estrade et sous un parasol, le roi de rigueur. Prisonniers, prisonnières, guerriers, vierges, bayadères, trophées, dépouilles, vaisselle, éventails de plumes, armes, bijoux, monceaux d'argent et d'or, « les harnais et les rênes, les peaux d'ours et de rennes, les cuirs écaillés de métal, » tout cela défile par groupes et par tas, et chaque tas et chaque groupe nous est présenté, expliqué, comme dans la lanterne magique, par un insupportable cicerone touranien. Les captives passent en dansant. Je n'ai jamais compris pourquoi les captives dansent,

mais enfin celles-ci dansent comme les autres, les bras arrondis, aux sons des harpes et autres instrumens symboliques de l'esclavage féminin, opposés aux motifs barbares des prisonniers mâles. Ah! que sont devenues les nobles Troyennes que ramenait naguère au pays d'Argos l'Agamemnon des *Érynnies?* Celles-ci ne se trémoussaient pas comme de belles Fatmas, et quand elles passaient, tordant leurs bras blancs et pleurant en silence, de l'orchestre montait vers le ciel de la Grèce toute la douleur d'Ilion.

Après le défilé, lorsque tout le monde est en place, les personnages principaux se mettent à chanter chacun à leur tour, puis par petits groupes de prêtres, de guerriers, enfin les voix se réunissent et l'ensemble ordinaire se développe. Il est manqué ici, l'ensemble traditionnel, et, sauf une toute charmante romance du vainqueur soulevant le voile d'Anahita, nous n'avons rien démêlé dans ce bruit. Zarastrâ lui-même, contre la calomnie de Varedha et des prêtres, ne trouve pas un beau cri d'indignation et d'éloquence.

Le troisième acte, celui de la retraite et de la prédication sur la montagne, bien qu'en dehors de l'action, n'était pas indigne d'inspirer le librettiste et le compositeur. Dans le passé de la poésie et de la musique, quels souvenirs et quels exemples! En poésie d'abord :

Prophète centenaire, environné d'honneur,
Moïse était parti pour trouver le Seigneur.
On le suivait des yeux aux flammes de sa tête;
Et lorsque du grand mont il atteignit le faîte,
Lorsque son front perça le nuage de Dieu,
Qui couronnait d'éclairs la cime du haut lieu,
L'encens brûla partout sur des autels de pierre,
Et six cent mille Hébreux, courbés dans la poussière,
A l'ombre du parfum par le soleil doré,
Chantèrent d'une voix le cantique sacré (1).

Voilà, je l'avoue, le tableau que je rêvais. Ce n'est pas que le couplet suivant, mis par M. Richepin sur les lèvres de Zarastrâ, manque d'onction ni de piété :

Heureux celui dont la vie
Pour le bien aura lutté toujours,
Car son âme est ravie
Au bonheur éternel des célestes séjours.
Les douleurs qu'il eut sur la terre
Lui deviendront là-haut des voluptés sans fin.
S'il eut soif, c'est le vin qui toujours désaltère,
Et c'est le pain servi pour toujours, s'il eut faim.

Ce n'est pas mal, et la mélodie de M. Massenet a beaucoup de douceur. J'accorde qu'elle est charmante, avec son pur contour, la molle

(1) A. de Vigny (*Moïse*).

retombée de ses cadences, son frêle contre-chant de hautbois. C'est un aimable cantique de première communion pour des blondins de douze ans et des petites filles pleurant de joie dans la blancheur de leur voile; ce n'est pas l'hymne effaré, éperdu, d'un homme qui vient de voir Dieu face à face et qui rapporte le regard et la parole du Très-Haut. Je voudrais ici sur la musique plus que le reflet d'une religiosité pâle : la flamme divine elle-même; je la voudrais enthousiaste, c'est-à-dire ayant Dieu en elle, et elle ne l'a pas. Cette soif, cette faim dont parle le librettiste du *Mage*, la musique de M. Massenet ne les apaisera pas. Le pain qui nourrit, le vin qui désaltère, cherchez-les ailleurs : dans la prière de *Moïse*, dans le finale du *Prophète*, dans le baptême de *Polyeucte*, et surtout dans l'admirable, l'incomparable banquet mystique de *Parsifal*. Là rayonnent d'une double lumière un génie et une âme qui, cette fois au moins, furent égaux; là vous trouverez le poète, le penseur, je dirais presque le prêtre, dignes du musicien, et le beau vous apparaîtra comme la splendeur non-seulement du vrai, mais du bien. Sans exiger de M. Massenet cette grandeur philosophique et morale, on pouvait espérer de lui un plus profond sentiment religieux. La vision de saint Jacques dans le *Cid* était d'une tout autre couleur, et la scène du *Mage* avec son développement banal, ses réponses des chœurs, la progression en triolets et la reprise de rigueur, je donnerais, hélas! tout cela pour réentendre la belle prière de Rodrigue et surtout ces mots : *Ah! le souffle d'en haut a passé sur ma face*, que M. Jean de Reszké, un absent dont il faut se souvenir, jetait avec un si beau cri de divine épouvante.

Pour avoir tout dit, il ne nous resterait plus qu'à signaler, dans le troisième acte aussi, une cantilène de l'opiniâtre Varedha : *Sous tes coups tu peux briser tout mon corps qui t'aime*. La coupe littéraire et musicale en est originale, mais le sentiment encore un peu mièvre, et la formule, opposition de force et de douceur, trop habituelle à M. Massenet. Au quatrième acte, on a regretté l'éblouissant ballet du *Cid* et cru retrouver dans la bénédiction du prêtre la voix de Capulet conduisant Juliette à l'autel. La meilleure page de l'acte est la mélopée de la pauvre Anahita. Elle se plaint sur l'air de son pays entendu au premier acte et très poétiquement ramené ici. Oyez, cette fois, le joli langage.

Vers le steppe aux fleurs d'or
Laisse-moi prendre l'essor
Laisse-moi voir encor
Mon beau ciel pâle,

Où la neige en neigeant
Sous la lune à l'œil changeant
Fait germer dans l'argent
Des fleurs d'opale.

Le cinquième acte, enfin, est une merveille, mais de décoration seulement. Dans l'ombre de la nuit bleue, sous un ciel criblé de plus d'étoiles qu'on n'en vit jamais dans un ciel d'opéra, le temple éventré s'ouvre béant sur l'azur. Un pan de muraille énorme surplombe et menace ruine; çà et là gisent des cadavres; seule, intacte, gigantesque, la statue de la déesse se dresse au fond, devant l'autel qui fume encore. Le dernier duo, écrit dans le style de *Manon*, a paru mesquin et maniéré dans ce paysage grandiose, et l'on a trouvé à tort que l'embrasement final rappelait celui de la *Valkyrie*.

Nous n'espérons guère en l'avenir de cette partition, mais sans douter pour cela de l'avenir du maître. *Werther* peut être un jour la revanche du *Mage*. Il semble que M. Massenet traverse une crise d'énervement et de lassitude. Son talent s'est trop dépensé et dispersé; au lieu de le prodiguer, qu'il le concentre! Qu'il se reprenne lui-même, se repose, se recueille et se fortifie. Qu'il ferme sur lui la porte de sa maison, et, sourd aux bruits du dehors, qu'il écoute au dedans. Alors il réentendra les voix du passé, mélodieuses hôtesses qui ne sauraient l'avoir trahi. Un sage, un saint, a dit : « Nous n'avons qu'un maître, un seul maître, qui est intérieur. » M. Massenet doit revenir à ce maître dont les leçons, jadis, étaient douces et le joug léger. Joubert a écrit : « Heureux ceux dans lesquels le style est une habitude de l'âme, » et il ajoutait : « L'habitude de l'esprit est artifice; l'habitude de l'âme est excellence et perfection. » Le malheur du *Mage*, c'est qu'on y retrouve seulement l'habitude, le procédé d'un esprit. Souhaitons de retrouver bientôt ailleurs l'habitude d'une âme qui fut charmante et peut encore le redevenir.

L'interprétation du *Mage* a été au-dessus de ce qu'on attendait. Mme Fierens est une vaillante cantatrice de second ordre. Mme Lureau-Escalaïs a fait de très grands progrès. Elle a modéré sa voix, épuré et affiné son style. Utile jusqu'à présent, la voilà désormais agréable, et pour nous qui l'avons critiquée jadis, c'est un double plaisir aujourd'hui de la louer. M. Vergnet chante avec un peu de froideur, infiniment de goût, et d'une voix délicieusement timbrée. M. Delmas, dans le rôle ingrat du grand-prêtre, se montre plus que jamais par la voix, le style, la belle diction et la belle tenue, le chanteur et l'artiste émérite que, dès le début, il promettait et qu'il est devenu. Quant à M. Martapoura, par son nom du moins, il a semblé le plus touranien de tous les interprètes.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

31 mars.

Les vacances de Pâques ou de printemps sont venues pour nos chambres comme pour les chambres de tous les pays; elles sont venues, pour le coup, cette année, avant le printemps, sous l'influence prolongée et morose d'un hiver qui ne veut pas s'avouer vaincu.

C'est un usage universel. C'est aussi un peu une nécessité pour la plupart de nos députés et de nos sénateurs appelés à leurs conseils-généraux par la session d'avril. C'est enfin une de ces haltes périodiques, une de ces trêves que les parlemens se ménagent au courant de l'année pour se reposer de ce qu'ils n'ont pas fait et du temps perdu. En voilà pour un mois de silence au Palais-Bourbon et au Luxembourg, de placide indifférence dans le pays qui n'est jamais plus tranquille que lorsque ses représentans ne l'agitent pas de leurs vaines querelles. Qu'en sera-t-il dans un mois, au 27 avril, jour fixé pour le nouveau rendez-vous parlementaire? Nos chambres reviendront tout juste pour assister à la grande représentation pacifique et, au besoin, tumultueuse, que les socialistes se proposent de recommencer à Paris, le 1er mai, comme l'an dernier. Elles retrouveront aussi tout ce qu'elles ont laissé en suspens. Elles pourront avoir, si elles le veulent, une laborieuse session d'été, ne fût-ce qu'avec cette grave et redoutable affaire de la législation douanière qui pèse sur nos industries, sur notre commerce, sur nos relations, sur tous les intérêts français. Ce qu'il y a de sûr pour le moment, quel que soit le lendemain de ces vacances qui viennent de s'ouvrir, c'est que nos chambres se sont séparées sans bruit, sans regret ces jours derniers, après une session d'hiver qui n'a été rien moins que laborieuse et fructueuse. En réalité, ce sont deux mois et demi à peu près perdus en débats décousus, en interpellations inutiles, en explications vagues qui ne décident rien ni pour la direction générale de la politique de la France, ni pour les plus sérieux intérêts du pays. Tout s'est passé en

complimens ou en subterfuges entre une majorité qui ne sait pas trop ce qu'elle veut, mais qui le veut bien, comme on le disait autrefois de l'empereur Napoléon III, et des ministres qui bornent visiblement leur ambition à éviter de se compromettre avec cette majorité énigmatique. On dirait que, dans tous les camps, il y a une certaine hésitation à s'engager de peur de se heurter. C'est le secret de cette stérile session : elle aurait fini dans la plus complète insignifiance si M. Jules Ferry, impatient de reparaître sur la scène, n'avait essayé d'animer ces derniers jours par ses interventions et ses discours.

Voilà qui est clair! Si on avait cru que M. Jules Ferry n'était plus qu'un philosophe désintéressé et désabusé de la politique, il a tenu à prouver qu'il était toujours prêt à l'action et à tous les rôles. A peine ramené au sénat par les élections dernières, il s'est remis à l'œuvre. Il a brigué une place à la tête des plus grandes commissions; il a voulu être président de la commission des douanes, la plus importante aujourd'hui, puis président d'une commission d'enquête sur l'Algérie. Et comme si ce n'était pas assez, il a saisi, tout récemment, l'occasion d'une réunion d'une société républicaine pour s'expliquer sur les affaires du pays, sur la politique de son parti. Il est allé présider son banquet sur le mont Aventin révolutionnaire, à l'Élysée-Montmartre. C'était peut-être hardi de sa part : il ne manque pas de courage et il ne craint pas le bruit; il était d'ailleurs assez protégé par M. le ministre de l'intérieur pour tenter l'aventure, et, de fait, il a pu prononcer sa harangue sans contre-temps. Si ce n'est pas un manifeste, c'est du moins le discours d'un homme satisfait, comme on en a entendu plus d'une fois sous tous les régimes. M. Jules Ferry est un politique qui, pour le moment, voit tout sous les plus riantes couleurs, qui est satisfait de tout. Il est satisfait de voir la stabilité ministérielle se fonder, la sagesse pénétrer la majorité parlementaire, les radicaux eux-mêmes renoncer à leurs chimères et se plier aux douceurs de la concentration, les idées de gouvernement se développer et assurer l'ascendant du parti républicain sur le pays! Que ne voit-il pas? Il n'est point, en vérité, difficile à satisfaire. Assurément, les radicaux ne se hâtent pas, par la raison bien simple que le gouvernement subit leur loi et s'arrête à leurs premières sommations, que M. Jules Ferry lui-même n'a, en définitive, d'autre programme que le programme radical. Ce que l'ancien président du conseil appelle progrès de l'esprit de gouvernement, c'est l'art de se prêter à toutes les concessions, de gouverner avec toutes les idées de désorganisation et de destruction, avec les passions de secte, avec les exclusions et les préjugés de parti. Si c'est sur cette base fragile qu'il compte édifier la « stabilité ministérielle; » si c'est avec cette politique qu'il se flatte d'accréditer la république, en la présentant comme un régime « bien ordonné, » fondé sur des « idées sérieuses de gouvernement, » il se fait une étrange illusion. Il est tout

simplement la dupe de cette perpétuelle équivoque à l'aide de laquelle lui et ses amis, depuis dix ans, subordonnent tout, les garanties libérales, l'administration, les finances, à l'intérêt du moment, à une passion de domination.

Un gouvernement vrai, sérieux, éclairé, sachant diriger ou résister quand il le faut, mais c'est ce que tout le monde demande, et c'est justement par malheur ce qui manque le plus. Où donc M. Jules Ferry a-t-il vu ces progrès de l'esprit de gouvernement qu'il s'est plu à signaler à l'Élysée-Montmartre? Est-ce dans cette session qui vient de finir ou de s'interrompre pour quelques semaines? Serait-ce par hasard dans cette singulière affaire des paris de courses, où le ministère, surpris et décontenancé par une révolte naïve de vertu dans la chambre, n'a plus su que résoudre et a fini par laisser tout en suspens, sans contenter la vertu, sans rassurer les intérêts compromis de nos éleveurs? Est-ce dans cette autre affaire, tout aussi bizarre et au fond plus grave, des dégrèvemens agricoles proposés par M. Méline pour réparer les désastres de l'hiver? Rien certes, au contraire, ne laisse mieux voir l'absence d'une direction, l'éclipse de toute idée sérieuse de gouvernement. Il était clair et démontré que ce n'était là qu'une idée chimérique inspirée par un faux calcul de popularité, dangereuse pour le budget. M. le ministre des finances le sentait. Quelle que fût sa mauvaise humeur, livré à lui-même, il a cependant cédé par un vague effroi de l'électeur, du suffrage universel. Il a tout cédé, tout laissé voter, et il faut qu'aujourd'hui le sénat arrête le vote au passage en démontrant que ces prétendus dégrèvemens, difficiles à réaliser, onéreux pour le budget, n'auraient que des résultats puérils pour les dégrevés. Est-ce enfin dans ces maussades affaires du Tonkin, discutées tout récemment au Palais-Bourbon, qu'éclatent les progrès de l'esprit de gouvernement? Il n'y a sans doute rien à exagérer; les faits ne sont pas moins les faits. La situation reste visiblement critique au Tonkin, et s'il y a des Français massacrés, si les pirates promènent l'incendie jusqu'aux portes d'Hanoï, c'est la faute évidente de toutes ces expériences de gouvernement civil, de milices locales imaginées par l'esprit de système, des incertitudes de direction qui pèsent sur une colonie naissante : c'est la suite d'une fausse politique! Non, en vérité, on ne voit pas où est ce progrès des idées de gouvernement dont M. Jules Ferry parle en homme satisfait; et le seul moyen de le réaliser sérieusement, aujourd'hui comme hier, serait de se décider à gouverner le pays pour le pays, non pour un parti.

Quelle signification peut avoir dans la politique, telle qu'elle est faite aujourd'hui, dans la dispersion ou la confusion des partis et des opinions, la mort du prince Napoléon? Elle a certes l'indéfinissable et émouvant intérêt des drames intimes où se trouvent mêlés des personnages publics réunis autour du chevet d'un mourant. Pendant quelques jours,

on a pu suivre de loin cette pénible agonie où s'est débattue une énergique nature demeurée énigmatique jusque dans ses suprêmes agitations. Par le fait, cette mort n'a plus aucune signification politique; elle n'en peut avoir, même pour ce qui reste de cette cause impérialiste, dont le dernier neveu de Napoléon n'était qu'un représentant capricieux et excentrique. Ce n'est pas un événement public : c'est le dernier mot d'une destinée manquée. C'est la fin d'un prince qui a passé sa vie à errer dans l'histoire contemporaine sans réussir à se fixer et à trouver son rôle, qui, après avoir vu le jour dans l'exil et s'être retrouvé un moment sur les marches du trône impérial relevé, après avoir traversé toutes les fortunes, va expirer dans une chambre d'auberge à Rome. Le prince Napoléon aura passé à travers le monde et son temps, impatient, agité, souvent embarrassé de lui-même, plus souvent embarrassant pour les siens, cherchant on ne sait quoi, portant avec orgueil et sans tenue le nom le plus glorieux de l'histoire, — le nom de celui qui, seul de la race, est destiné à survivre par son génie et par ses actions.

Ce n'est pas que ce prince inconstant, neveu du plus puissant des hommes, fils d'un roi de circonstance et d'aventure, fût dénué de qualités supérieures et de séduction. Il avait, au contraire, les dons les plus rares, un esprit singulièrement ouvert et hardi, une curiosité impétueuse de toutes choses, une instruction étendue, plus variée, il est vrai, que profonde. Lorsque, sous le dernier empire, il lui avait plu de parler devant le sénat, il s'était montré tout naturellement orateur dans ses harangues véhémentes et audacieuses. Il avait, de plus, l'art de charmer autour de lui, de se créer des amitiés, rares peut-être, mais dévouées. Malheureusement, il y a un don qui lui manqua toujours et sans lequel tous les autres perdent leur prix ou restent stériles. Il n'avait pas le discernement, la mesure, l'esprit de conduite ou même le sens exact de la moralité humaine. S'il avait de son oncle le masque impérial, les traits napoléoniens, il n'en avait pas, pour sûr, recueilli le génie, le suprême bon sens; il ne tenait de lui que le goût de la domination, les excès de tempérament, les véhémences d'humeur. Il ne connaissait ni règle ni frein dans ses désirs et dans ses volontés; il se croyait volontiers tout permis. Il a résumé toutes les contradictions, tous les contrastes, dans sa vie comme dans son caractère.

Était-ce un prince? Il l'était certainement d'instinct. Par sa mère, qui était une princesse de Wurtemberg, par son mariage avec une princesse de Savoie, il se trouvait allié à la plupart des maisons souveraines de l'Europe. Il en avait le sentiment, et il n'est pas bien sûr qu'il ne se crût par ses alliances, par son mariage, au-dessus de son cousin Napoléon III. Il s'accommodait fort bien, et tout naturellement, des dignités et des avantages attachés à son titre de prince impérial,

lorsqu'il les obtint : seulement, il n'en acceptait ni les obligations, ni les devoirs les plus simples, et quand on l'envoyait à l'armée, il se hâtait de revenir après la première bataille, non certes qu'il reculât devant le danger, mais tout simplement parce qu'il ne trouvait pas ses aises dans une rude et longue campagne. Ce mort d'hier a toujours été un prince sans gêne, qui aimait sa liberté, ses fantaisies, et qui, par une bizarrerie de plus, se faisait une sorte de point d'honneur de se donner les allures d'un prince révolutionnaire, démocrate, et libre penseur. Était-ce un révolutionnaire, autant qu'il le disait, ou qu'il le croyait? Il affectait de l'être par son attitude, par ses discours, par les embarras qu'il créait à l'empereur Napoléon III, par le soin qu'il mettait à s'entourer des adversaires du régime, par ses audaces de radicalisme presque démagogique. Depuis la chute de l'empire, il a même mis tout son zèle à se faire républicain : au fond, sa politique révolutionnaire s'est toujours réduite à une vaste démocratie surmontée d'un nouveau César. C'était un révolutionnaire parmi les princes et un prince parmi les révolutionnaires, qui s'est épuisé à concilier toutes les contradictions : il n'a réussi qu'à être suspect aux uns et aux autres, à trouver l'impopularité dans tous les camps. Et c'est ainsi qu'il a dépensé sa vie, inutile à lui-même et à sa cause, prodiguant pour rien des dons brillans, irrité et irritant, — pour aller finir tristement dans un hôtel garni, sans laisser d'autre héritage que le souvenir d'un prince déclassé et décevant.

Par une de ces coïncidences ou un de ces contrastes qui ne manquent pas dans l'histoire de notre temps et de tous les temps, les morts se suivent et ne se ressemblent pas. Au moment où disparaît, à Rome, un prince qui a passé sa vie à s'agiter sans gloire et sans profit, la mort enlève à Berlin un homme qui n'était ni prince ni chancelier et qui a été cependant une sorte de puissance dans son pays. Celui qu'on appelait familièrement la « petite excellence, » qui depuis vingt-cinq ans a été mêlé à tous les événemens et naguère encore prodiguait sa victorieuse activité, M. Windthorst, s'est éteint, comblé de jours, honoré dans tous les camps, entouré d'hommages, après avoir montré ce que peut un chef de parlement, même en Allemagne. C'est en effet l'originalité de M. Windthorst d'avoir été un des plus prodigieux tacticiens parlementaires, d'avoir soutenu sans faiblesse, sans violence contre la puissance alors heureuse de M. de Bismarck une lutte d'un quart de siècle, et d'avoir réussi, par le seul ascendant de sa parole, de son habileté, à relever la fortune de sa cause. Il ne devait rien à sa naissance : c'était un fils de simples paysans, né en 1812 aux environs d'Osnabruck, élevé par le travail et par l'intelligence. Ses compatriotes, au lendemain des révolutions de 1848, l'avaient fait député aux états du Hanovre, qui était alors un royaume indépendant. Ses talens l'avaient bientôt fait ministre du roi George, — ministre une

première fois en 1851, une seconde fois en 1862. Conseiller écouté de son prince au moment où éclatait le grand déchirement de l'Allemagne, en 1866, il avait été de ceux qui s'étaient prononcés avec le plus de résolution pour l'alliance avec l'Autriche, contre les prétentions de la Prusse. Il tournait le dos au succès, — et il paraissait destiné à périr comme homme public dans cette crise où disparaissaient à la fois et l'indépendance hanovrienne et la couronne du roi George et la cause guelfe. Ce qui semblait devoir le perdre, c'est au contraire ce qui allait lui ouvrir une carrière nouvelle. Loin d'imiter ceux des Hanovriens qui se réfugiaient dans l'abstention, dans une fidélité passive et muette, il n'hésitait pas à accepter la mission d'aller défendre les intérêts de son pays dans les assemblées de la confédération du Nord, puis de l'empire.

La position était certes délicate pour un ancien ministre du roi de Hanovre subissant la fatalité des faits accomplis sans rien désavouer de ses attachemens, allant à Berlin comme représentant d'une indépendance perdue et des croyances catholiques qui se croyaient déjà menacées. Entré comme guelfe au parlement allemand, il ne pouvait avoir qu'une action limitée et suspecte, surtout avant 1870; mais c'est M. de Bismarck qui, avec ses emportemens de génie, allait se charger de lui donner un rôle nouveau en lui livrant la clientèle des intérêts catholiques. C'est le Kulturkampf qui, à partir de 1872, offrait à M. Windthorst l'occasion de déployer toutes les ressources de son esprit, sa ténacité, sa souplesse, sa fertilité d'expédiens, l'art d'un chef de parti consommé. En réalité, c'est M. Windthorst qui a fait ce qu'on a appelé le « centre catholique, » qui lui a donné son organisation, sa discipline, ses programmes, ses mots d'ordre, et qui n'a cessé de l'animer de son esprit en le menant au feu. Huit années durant, il a poursuivi la lutte, combattant toutes ces lois de guerre qui ont formé le Kulturkampf, mettant son adresse à saisir les points vulnérables, à embarrasser le ministre des cultes du temps, M. Falk, et le chancelier lui-même, manœuvrant avec son bataillon du centre qu'il avait vu grossir et qui pouvait décider d'une majorité. M. Windthorst n'était pas de ceux qui passionnent les multitudes; c'était un stratégiste au coup d'œil prompt et sûr, un diplomate tour à tour conciliant et inflexible, un orateur à la parole familière et incisive, menant imperturbablement sa campagne de défense catholique, déguisant sous la bonne humeur une invariable fixité d'idées. Il a tenu tête à M. de Bismarck sans jamais rompre tout à fait avec lui, sans refuser de traiter, mais toujours résolu à ne donner rien pour rien. Il a résisté même au Vatican, à l'époque du septennat militaire, et dernièrement encore aux évêques. Les difficultés, les contrariétés ne le décourageaient pas; il avait senti, même en plein combat, qu'on aurait besoin de lui un jour ou l'autre, et le moment était venu, en effet, où M. de Bismarck, fatigué

de son alliance avec les nationaux-libéraux, s'était tourné vers le centre. C'est alors que disparaissaient l'une après l'autre, par désuétude ou par une abrogation formelle, toutes ces lois que le député de Meppen avait combattues, qu'il voyait maintenant tomber à ses pieds. Récemment encore, peu avant sa mort, il gagnait une nouvelle victoire en obtenant la restitution pure et simple, sans conditions, des traitemens ecclésiastiques confisqués, et s'il eût vécu quelques mois de plus, il aurait sans doute obtenu, pour compléter sa victoire, la rentrée libre des ordres religieux. Entre M. Windthorst et le Kulturkampf, le dernier mot reste, après quinze ans de lutte, au leader catholique.

C'est certainement un des plus curieux exemples d'une campagne parlementaire habilement et victorieusement conduite. M. Windthorst meurt en plein succès. Qui le remplacera maintenant? qui réussira après lui à maintenir l'union dans sa petite armée, entre l'aristocratie de Silésie et la démocratie catholique du Rhin? Qui continuera cette politique dont tout le secret a été, en définitive, de placer les intérêts religieux en dehors des partis, de mesurer son concours aux garanties qu'elle recevait? On a parlé de M. de Huene, de M. de Schorlemer-Alst, de M. Porsch, de M. Bachem. Quel que soit le successeur, la tradition existe, et les catholiques s'en sont trop bien trouvés pour l'abandonner; mais l'Allemagne est, pour le moment, occupée de bien d'autres choses. Elle cherche à savoir si la querelle entre Berlin et Friedrichsruhe s'envenimera ou s'il y a eu depuis quelques jours un rapprochement entre le jeune empereur et son ancien chancelier. Elle est occupée à batailler à propos d'un incident, en vérité assez bizarre et assez imprévu. Le ministre de l'intérieur, M. de Bœtticher, à ce qu'il semble, aurait reçu dans le temps sur les fonds guelfes un don de 350,000 marks pour son usage personnel. D'où venait ce don? Était-ce une libéralité spontanée de l'empereur Guillaume Ier à l'égard d'un serviteur dévoué? Est-ce M. de Bismarck qui aurait eu l'initiative et garderait la responsabilité du généreux subside puisé dans cette caisse noire des fonds guelfes au profit d'un collègue dans l'embarras? — Il n'y a que quelques semaines, un autre ministre était mis en cause pour avoir été exempté par un acte gracieux du paiement des droits qu'il devait à l'état. Aujourd'hui, c'est le ministre de l'intérieur qui est sur la sellette.

Voilà d'étranges faits livrés depuis quelques jours à toutes les polémiques et devenus l'objet de tous les commentaires. Ils n'ont sans doute rien d'inexplicable ou d'inavouable : l'empereur Guillaume II paraît disposé à les couvrir par la faveur qu'il a récemment témoignée à son ministre de l'intérieur; ils ne sont pas moins singuliers, ils révèlent des procédés invétérés de bon plaisir qui émeuvent et scandalisent quelque peu l'opinion. De toutes les réformes sociales, économiques, scolaires, militaires, que l'empereur Guillaume II s'est proposé

jusqu'ici de réaliser et devant lesquelles il semble s'arrêter aujourd'hui un peu découragé, la réforme des habitudes administratives, tout en étant plus modeste, ne serait peut-être pas la moins pressante et la moins utile.

Les réformes, les agitations, les manifestations d'opinion sont de tous les pays aujourd'hui. Elles occupent l'Allemagne elle-même à travers les diversions de sa politique; elles occupent des nations moins puissantes comme la Belgique, dont les affaires semblent se ressentir de ce mouvement ou de cet ébranlement universel. Il y a peu de temps encore, le gouvernement se trouvait quelque peu surpris par des apparences d'indiscipline et de mutinerie qui se manifestaient dans les milices et étaient tout au moins des symptômes assez médiocrement rassurans. D'un autre côté, les grèves qui se succèdent dans les principaux centres industriels et prennent chaque jour des proportions croissantes ont tout l'air d'être le prélude ou le signe d'une agitation plus vaste qui s'organise, qui s'essaie et pourrait devenir un embarras. Au milieu de tout cela, s'est élevé un problème d'un ordre tout politique qui ne laisse pas d'être sérieux et singulièrement délicat; c'est ce problème de la revision qui a été un peu imposé par les mouvemens populaires, qui touche à l'organisation constitutionnelle de la Belgique et reste désormais la plus épineuse affaire, l'obsession des pouvoirs publics.

La question est dans l'extension du droit de suffrage, qui implique elle-même la revision de trois ou quatre articles de la constitution. Elle est devenue assez pressante, cette grave et inévitable question pour que tous les partis l'acceptent ou la subissent et pour que le ministère, tout conservateur et catholique qu'il soit, n'ait pas cru possible de l'éluder. Le principe est admis, il a même été voté par la chambre des représentans; mais dans quelle mesure cette réforme sera-t-elle accomplie? Ira-t-on jusqu'au bout, jusqu'au suffrage universel réclamé par les pétitions populaires, par les masses belges? Quelles seront les conséquences de la revision dans l'organisation du sénat, dans les élections provinciales et communales? C'est ici que commencent les complications, d'autant plus que si au premier moment tout le monde a paru d'accord pour saluer un principe platonique, les dissentimens n'ont pas tardé à se manifester, et le gouvernement qui a pris l'initiative de la revision s'est bientôt trouvé, comme on dit, entre deux feux. Une partie de la droite, de la majorité ministérielle, inspirée par un de ses chefs, M. Wœste, n'a pas déguisé ses antipathies et contre le suffrage universel et en définitive contre toute revision. D'un autre côté, les libéraux de tradition, dirigés par M. Frère-Orban, sans être opposés à la revision, se sont montrés visiblement, eux aussi, peu enthousiastes pour le suffrage universel et ont paru se retrancher dans une sorte d'expectative, laissant par tactique au ministère la responsa-

bilité de ses propositions. Ce n'était pas fait pour faciliter la tâche du gouvernement dans une œuvre qui ne peut réussir que par un accord patriotique de tous les partis. Le chef du cabinet, M. Beernaert, a fini néanmoins par se décider à sortir des ambiguïtés, à aller devant la section centrale de la chambre à laquelle la question est aujourd'hui soumise, et à lui exposer un ensemble de vues plutôt qu'un projet. M. Beernaert n'a pas caché qu'il était opposé au suffrage universel, que passer brusquement de 135,000 à près de 1,500,000 électeurs lui semblerait un péril. Il a proposé un système, imité du système anglais, qui créerait 600,000 électeurs, qui admettrait de plus la représentation des minorités, l'unification électorale pour la chambre, pour les provinces et pour les communes, un corps électoral particulier pour le sénat. Ce n'est pas tout : en compensation de l'extension du suffrage, M. Beernaert réclame un certain accroissement des prérogatives du pouvoir exécutif, de ses droits de police. C'est sur ces vues que la section centrale est appelée aujourd'hui à délibérer, et c'est après que la section centrale aura délibéré que le chef du cabinet belge se réserve de présenter un projet régulier et précis, destiné à rallier autant que possible tous les hommes de bonne volonté.

C'est un premier pas, si l'on veut; ce n'est qu'un premier pas, et peut-être y a-t-il encore bien du chemin à faire avant d'arriver à une solution. Malheureusement, tandis que les pouvoirs publics en sont à délibérer, tandis que les partis classiques cherchent, non sans un visible embarras, un moyen de tout concilier, les réunions, les pétitions, les manifestations se succèdent. Le mouvement qui s'étend dans le pays a pour mot d'ordre unique le suffrage universel. Les fédérations ouvrières se réunissent, votent des résolutions et se déclarent prêtes à poursuivre la lutte jusqu'au bout pour la conquête du droit électoral. Les masses démocratiques pressent les pouvoirs officiels. On ne peut pas dire que la Belgique soit menacée d'une révolution prête à sortir de quelque manifestation populaire ; on peut seulement prévoir que, si le parlement, qui a émis un premier vote pour la revision, se déclarait maintenant impuissant, l'agitation ne ferait sans doute que s'accroître en se confondant avec le mouvement gréviste, et serait bientôt un péril pour la Belgique.

Au courant de sa large et active vie publique, une grande nation comme l'Angleterre n'a que le choix ou l'embarras des affaires, — affaires intérieures ou extérieures, diplomatiques ou parlementaires. Ce n'est pas de l'intérieur que le ministère de Londres est le plus occupé aujourd'hui. Il a retrouvé une certaine sécurité, une certaine liberté du côté de l'Irlande, depuis que la division s'est mise au camp du *home-rule*, depuis que M. Parnell, par une obstination d'orgueil, pour des griefs personnels, a ébranlé l'alliance entre le libéralisme anglais et la cause irlandaise. Il lui reste bien d'autres questions qui

intéressent la politique de la Grande-Bretagne, ses ambitions, sa puissance, ses relations dans le monde. Petites ou grandes, ces questions sont partout, sur tous les rivages, et de tous les instans. Souvent aussi elles ne laissent pas d'être compliquées sous l'apparence d'une affaire modeste et spéciale. Par lui-même, ce différend qui traînait depuis longtemps entre l'Angleterre et la France au sujet des pêcheries de Terre-Neuve, que le *foreign office* vient de régler avec notre chancellerie, ce différend n'est rien, assurément, dans les relations de deux grands pays. Les faits sont des plus simples. Depuis près de deux siècles, depuis la paix d'Utrecht, la France a des droits de pêche sur la côte de Terre-Neuve, colonie anglaise. Ces droits n'ont pas cessé d'être exercés par nos pêcheurs sous la protection des croisières françaises, et, s'ils ont suscité des incidens, des malentendus, des conflits d'interprétation, ils n'ont jamais été sérieusement contestés. Ils n'étaient pas méconnus lorsque, dans ces dernières années, s'est élevée une question nouvelle : les droits fixés par les traités s'étendaient-ils à la pêche du homard? Ce n'eût pas été, vraisemblablement encore, une bien grave difficulté entre les cabinets, si les colons de Terre-Neuve ne s'étaient jetés furieusement dans la mêlée, créant une situation tendue et violente où pouvaient éclater à tout instant des collisions engageant l'honneur des pavillons. Alors la diplomatie s'est remise à l'œuvre. Elle a commencé par adopter provisoirement un *modus vivendi* sauvegardant tous les droits ; elle a fini par faire appel à un arbitrage. C'est là l'objet d'un arrangement conclu il y a quelques jours à peine, le 11 mars, entre deux gouvernemens sensés, résolus à ne rien grossir, à ne pas mettre leurs relations à la merci de petits incidens de pêcheurs sur une côte lointaine.

Ce ne serait évidemment rien si tout se passait entre les gouvernemens, si ce n'était cette intervention bruyante, agitée, des colons de Terre-Neuve, et si cette intervention elle-même ne procédait de toute une situation singulièrement incohérente et menaçante. Le fait est que, s'il y a des difficultés, elles sont surtout pour l'Angleterre, qui se trouve en présence d'une population à demi émancipée, jalouse jusqu'à l'âpreté de ses droits et de ses intérêts, qui ne s'inquiète pas plus de la suprématie britannique que des traités, de tout ce qui se fait entre Londres et Paris. Ce n'est pas la première fois que les colons de Terre-Neuve, avec leur législature libre et leurs pouvoirs autonomes, laissent éclater leurs ambitions ou leurs velléités d'indépendance. Ils n'ont pas caché, par instans, qu'ils étaient tout prêts à rompre le dernier lien qui les rattache à la métropole, à se confondre dans la grande république américaine, leur voisine. Si légère qu'elle soit, la suzeraineté européenne leur pèse et les irrite. Cette affaire des pêcheries n'a été pour eux qu'un prétexte de plus, une occasion nouvelle de manifester leurs sentimens et leurs prétentions. Le homard n'est pas ce qui les

intéresse le plus. Dans le fond, ils protestent contre tout; ils ne reconnaissent rien, ni les droits traditionnels de la France, ni les engagemens de l'Angleterre, ni le *modus vivendi*, ni l'arbitrage. Ils sont allés si loin dans leur politique d'hostilité ou de dissidence que, récemment encore, un de leurs tribunaux a condamné à une amende un capitaine anglais coupable d'avoir fait respecter les instructions de son gouvernement.

A la veille des vacances de Pâques, le ministre des colonies, lord Knutford, a été obligé de présenter au plus vite un bill armant le gouvernement des pouvoirs nécessaires pour faire exécuter ses ordres et maintenir l'autorité de ses engagemens avec d'autres puissances. Lord Salisbury, tout en ménageant encore ces enfans terribles de Terre-Neuve, ne paraît pas disposé à reculer : c'est tout simple, c'est pour lui une question d'honneur et de dignité. Le ministère de la reine Victoria n'est pas moins dans cette alternative de faire sentir le poids de la force britannique ou de subordonner sa politique, sa diplomatie aux volontés d'une colonie à demi détachée. Étrange incident de ce mouvement lointain qui intéresse d'abord l'Angleterre, sans doute, mais qui a bien aussi son importance pour le vieux monde tout entier!

Telle est, de nos jours, en effet, la marche des choses que les affaires de l'Europe ne sont plus seulement en Europe; elles sont partout. La moitié de la puissance de l'Angleterre est dans ses colonies, et un des phénomènes les plus curieux du temps est ce travail d'émancipation, de semi-séparation qui se dessine aujourd'hui dans le monde colonial anglais. Les élections canadiennes étaient récemment un des épisodes de ce travail; le premier ministre du Dominion, sir John Macdonald, n'avait rien négligé pour leur donner le caractère d'une lutte entre le loyalisme et l'idée d'une séparation plus ou moins déguisée. Ces élections sont aujourd'hui accomplies. Elles sont, sans doute, encore un succès pour la politique du premier ministre; elles ne sont plus cependant qu'un succès limité et décroissant. Elles ne laissent au gouvernement qu'une majorité singulièrement réduite, surtout dans les provinces les plus riches, à Québec, dans l'Ontario. Elles révèlent le progrès des libéraux, de ceux-là mêmes que sir John Macdonald accusait récemment de trahison, de velléités séparatistes. Le mouvement gagne dans le pays; mais ce n'est pas seulement au Canada ni même à Terre-Neuve que ce travail se poursuit aujourd'hui ; il est sensible, il arrive, en vérité, à ce qu'on pourrait appeler la phase pratique dans les régions australiennes. En ce moment même se trouvent réunis à Sydney les délégués des colonies anglaises de la Nouvelle-Galles du Sud, de Victoria, de Queensland, de l'Australie méridionale et occidentale, de la Nouvelle-Zélande, délibérant sur une constitution, sur l'établissement d'une fédération déjà décorée du nom d'Australasie. Un homme d'énergie, le premier ministre de la Nouvelle-Galles du Sud, sir Henri Parkes, s'est mis à la tête du

mouvement et en poursuit la réalisation. Tous les délégués, réunis autour de lui à Sydney, discutent sérieusement à l'heure qu'il est l'organisation qu'ils veulent se donner et qui serait à peu près l'organisation fédérale américaine. Ils ne sont pas encore arrivés à s'entendre sur tous les détails; ils sont, du moins, d'accord sur un point résumé dernièrement dans un toast de sir Henri Parkes: *One people, one destiny!* Le nom de la reine Victoria, il est vrai, est toujours inscrit au frontispice de la constitution de ces nouveaux peuples. La suzeraineté anglaise survit et est respectée, pourvu qu'elle reste lointaine et nominale. Ce n'est que le commencement de l'émancipation; mais qui peut dire désormais qu'il n'y aura pas un jour ou l'autre, dans ces mers lointaines, une république indépendante de plus, fragment détaché de l'empire britannique ?

CH. DE MAZADE.

LE MOUVEMENT FINANCIER DE LA QUINZAINE.

Le coupon trimestriel de la rente ancienne 3 pour 100 a été détaché le 16 courant sur le cours de 95.40. Le prix de ce fonds se trouvait ainsi ramené à 94.65. Un certain apaisement des inquiétudes que suggérait l'état du marché de Londres, le départ des chambres, le calme général sur le terrain des affaires internationales, l'attitude satisfaisante du marché du comptant, ont déterminé, malgré le peu d'activité des transactions, une reprise de 30 à 35 centimes sur nos fonds publics. La rente ancienne finit à 95 francs, la nouvelle s'est avancée de 32 centimes à 93.72, l'Amortissable de 55 à 95.95. Ce dernier titre a été coté pendant quelques jours à un prix inférieur de quelques centimes à celui de la rente perpétuelle, si l'on tient compte du coupon à détacher mercredi prochain. L'arbitrage a rétabli dans les derniers jours un écart de 20 centimes entre les deux fonds.

Des efforts ont été faits pour soutenir le prix de la rente nouvelle contre l'effet des réalisations provoquées par l'approche du versement à effectuer le mois prochain, à raison de 15 francs par 3 francs de rente. Il reste toutefois une différence de cours d'environ 1 fr. 30 entre le 3 pour 100 ancien et l'emprunt, qui ne pourront être assimilés qu'après le dernier versement, en juillet 1892.

La rente italienne a été offerte de 94.85 à 94.50. Le nouveau ministère, pour se procurer des fonds, a résolu de remplacer des obligations de chemins de fer qu'il était autorisé à émettre, par des titres de rente,

servant de garantie dans une caisse spéciale, pour un montant de 145 millions de lires environ. Le ministre des finances a supposé que le public prendrait plus volontiers de la rente que des obligations de chemins de fer, valeur dont le marché allemand, déjà saturé, a été reconnu incapable d'absorber un nouveau stock. Une crise financière a éclaté à Livourne par la suspension de paiemens d'une importante société de raffinerie de sucres. L'émotion causée par cet incident local atteste une fois de plus à quel point a été troublée la situation économique du royaume par la politique du prédécesseur de M. di Rudini.

Les fonds russes ont atteint le pair, le rouble crédit s'est relevé à 241, le 4 pour 100 hongrois a eu quelque peine à conserver le cours de 93.

Des réalisations d'une certaine importance se sont produites sur les valeurs ottomanes, le 1 pour 100 a été ramené à 19 francs, la Banque à 622.50. Cependant la privilégiée s'est bien tenue à 425 ainsi que l'obligation des Douanes à 467.50. Les actions des Tabacs ont regagné une partie du coupon de 12 francs détaché au cours de la quinzaine.

Les obligations ottomanes de consolidation de 500 francs 4 pour 100 or ont été admises aux négociations officielles de la Bourse de Paris et se négocient à 380 francs.

L'Extérieure a été tenue sans variations bien sensibles aux environs de 77, le Portugais 3 pour 100 a été porté de 56 3/4 à 57 1/2, puis ramené à 57. Ce mouvement a eu pour motif l'approche d'une importante opération de crédit que prépare sur le marché de Paris un syndicat formé par le Comptoir national d'escompte. L'opération a pour objet la consolidation de la dette flottante du Portugal au moyen d'un emprunt de 250 millions de francs, divisé en 500,000 obligations de 500 francs 4 1/2 pour 100, au service d'intérêt et d'amortissement desquelles est affecté par privilège le produit, évalué à 23 millions, du monopole de la régie des tabacs, concédé au syndicat émetteur. L'annuité nécessaire au service de l'emprunt est de 14 millions. L'emprunt doit être complètement amorti en trente-cinq années.

La souscription à l'emprunt national, ouverte à Buenos-Ayres dans la première quinzaine du mois, ayant produit environ 40 millions de dollars, la situation financière s'est un peu détendue dans la république Argentine. Les excès de spéculation ne se ralentissent point au Brésil.

Le marché des titres des institutions de crédit ne s'est pas encore complètement remis de l'émotion causée par la chute de la Société de dépôts et de comptes courans. Les cours ont peu varié dans la seconde partie du mois. La Banque d'escompte a regagné 7.50 à 532.50. La Société générale a reculé de 10 francs à 490 ; un coupon de 12.50 a été détaché sur le Crédit lyonnais. Le Crédit foncier a été offert de 1,283.75 à 1,265, et s'est relevé ensuite à 1,275, sur la publication

anticipée des communications satisfaisantes qui vont être faites aux actionnaires de cet établissement dans l'assemblée du 2 avril.

Les titres des sociétés industrielles ont été recherchés, surtout le Suez, dont les recettes sont favorables, et le Rio-Tinto en hausse de 12.50, sur la nouvelle de la fermeture temporaire des mines et usines d'Anaconda, la plus importante société du monde entier pour la production du cuivre.

Depuis la nomination de MM. Mercet et Moreau comme administrateurs provisoires de la Société de dépôts et de comptes courans, sauvée d'une suspension imminente de paiement par l'intervention de la Banque de France et d'un consortium d'établissemens de crédit, les craintes relatives aux conséquences éventuelles pour les actionnaires se sont fort atténuées. Non-seulement il n'y a plus à redouter un appel successif des trois derniers quarts restant à verser sur le capital-actions, mais il semble probable qu'il n'y aura lieu à aucun appel. L'actif a plus de valeur qu'on ne lui en a attribué d'abord, mais les titres dont se compose le portefeuille ne sont pas immédiatement réalisables. Les administrateurs provisoires ont des raisons de penser que les anciens administrateurs pourront, en se groupant, et grâce à de puissans concours financiers, reprendre cet actif dans des conditions qui permettent de considérer comme sauvegardée la situation des créanciers.

La Banque d'escompte, unie à quelques autres établissemens de crédit de Paris, a émis, le 25, un emprunt de 140,000 obligations 4 pour 100 du Crédit foncier égyptien, destiné à la conversion et au remboursement de 120,000 obligations 5 pour 100 de la même société. L'opération a réussi. Le prix demandé pour le nouveau titre était 465 francs. Les porteurs d'obligations 5 pour 100 pouvaient souscrire avec leurs titres, admis en paiement pour 507 fr. 50, ex-coupon d'avril. Il a été ainsi demandé 82,000 obligations 4 pour 100 par des porteurs de titres 5 pour 100, et il a été souscrit 104,000 titres en espèces. La répartition accordera à ces dernières environ 50 pour 100 des demandes.

Le 31 courant a lieu, par les soins de la maison N.-M. Rothschild and sons de Londres, l'opération de conversion de l'emprunt ottoman 1877 connu sous la dénomination de *Defence Loan*. Ces titres, rapportant 5 pour 100, seront remboursés le 7 avril, ou échangés le 31 mars, contre des obligations nouvelles 4 pour 100 garanties, comme les précédentes, par le tribut égyptien. Il y a eu à Londres, le 24 courant, une souscription en espèces au nouvel emprunt au prix de 93 1/2 pour 100. A Paris, la souscription contre titres 5 pour 100 est seule admise. Le nouveau fonds ne pourra être exposé qu'à partir de 1902, à un remboursement anticipé. Le remboursement aura lieu dans un délai maximum de soixante ans.

L'assemblée annuelle des actionnaires du Crédit industriel et commercial s'est tenue le 24, sous la présidence de M. Dehaynin. Le dividende a été fixé pour l'exercice 1890 à 15 fr. 57 par action libérée de 125 francs, soit environ 12 pour 100. Il a été décidé de compléter la réserve légale jusqu'à 6 millions de francs par un prélèvement de 2 millions 496,576 francs sur la réserve extraordinaire.

Le rapport des commissaires de la Société française de reports et dépôts accuse pour l'exercice 1890 un total de bénéfices nets de 1,235,042 francs, soit 174,897 francs de plus que pour 1889. Le dividende paraît devoir être maintenu à 25 francs.

Les actionnaires de la Compagnie parisienne du Gaz ont tenu leur assemblée générale annuelle le 26 courant. Le dividende pour 1890 a été fixé à 75 francs par action. Après la lecture du rapport, M. Raoul Duval a donné quelques explications sur l'état des négociations poursuivies avec le conseil municipal. La commission spéciale a repoussé un premier projet, reposant sur l'abaissement du prix du gaz compensé par une prolongation de concession. Un second projet n'a pas eu un meilleur sort. Un troisième est à l'étude. Il suppose la non-prolongation de la concession, et ajourne l'amortissement de tous les emprunts de la compagnie jusqu'en 1905, la ville prenant à sa charge le remboursement de tous les titres qui resteraient en circulation à la fin de la concession.

L'assemblée, sur la proposition du conseil, a autorisé la création de 50,000 obligations destinées à divers travaux. Ces titres sont de 500 francs remboursables au pair en quinze années. Elles sont également émises au pair et offertes aux seuls actionnaires de la compagnie. L'intérêt est de 5 pour 100, soit 25 francs par obligation.

La Banque des pays autrichiens vient de publier son bilan pour 1890. Le bénéfice brut est de 5,408,198 florins papier, et le bénéfice net de 3,970,480 florins, soit environ 165,000 florins de plus qu'en 1889. Le conseil d'administration proposera de répartir, après dotation de la réserve ordinaire et prélèvemens statutaires, un dividende de 12 florins, soit 26 fr. 25 à peu près par action. Pour le précédent exercice, le dividende avait été de 14 florins; mais il sera affecté cette année 1 million de florins à la constitution d'une réserve spéciale et reporté à l'actif de l'année en cours un solde de 311,172 florins.

Le bénéfice net équivaut à 9.9 pour 100 du capital-actions. Il est dû presque entièrement aux affaires courantes de banque. Car le portefeuille-titres a laissé une perte de 184,000 florins, alors que, l'année précédente, il donnait un bénéfice de 683,000 florins. Le conseil fera connaître aux actionnaires que les bénéfices réalisés à ce jour depuis le commencement de l'année 1891 s'élèvent à plus de 1 million 1/2.

Le directeur-gérant : CH. BULOZ.

t com-
Le divi-
érée de
éter la
ent de

reports
nets de
divi-

nu leur
1890 a
Raoul
pour-
poussé
pensé
eu un
longa-
s em-
rge le
la fin

ion de
ont de
éga-
ompa-

1890.
net de
89. Le
de la
12 flo-
rcice,
année
porté

est dû
porte-
année
l fera
epuis
/2.